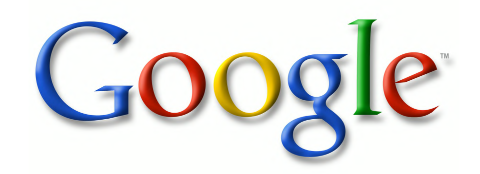








VOYAGE

DE

PHILIPPE DE HURGES

A LIÉGE ET A MAESTRECT

en 1615

PUBLIÉ PAR

H. MICHELANT

…bre des Sociétés d'Émulation et de littérature wallonne de Liége, etc.



LIÉGE

IMPRIMERIE DE L. GRANDMONT-DONDERS, LIBRAIRE

rue Vinâve-d'Île, 22

1872

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES LIÉGEOIS

Publication nº 11

Exemplaire nº

Le Secrétaire

VOYAGE

DE

PHILIPPE DE HURGES

A LIÉGE ET A MAESTRECT

en 1615

PUBLIÉ PAR

H. MICHELANT,

Membre des Sociétés d'Émulation et de Littérature wallonne de Liége, etc.

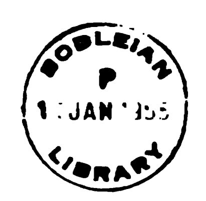


LIÉGE

IMPRIMERIE DE L. GRANDMONT-DONDERS, LIBRAIRE

rue Vinave-d'Ile, 22

1872


BODLEIAN
P
LIBRARY

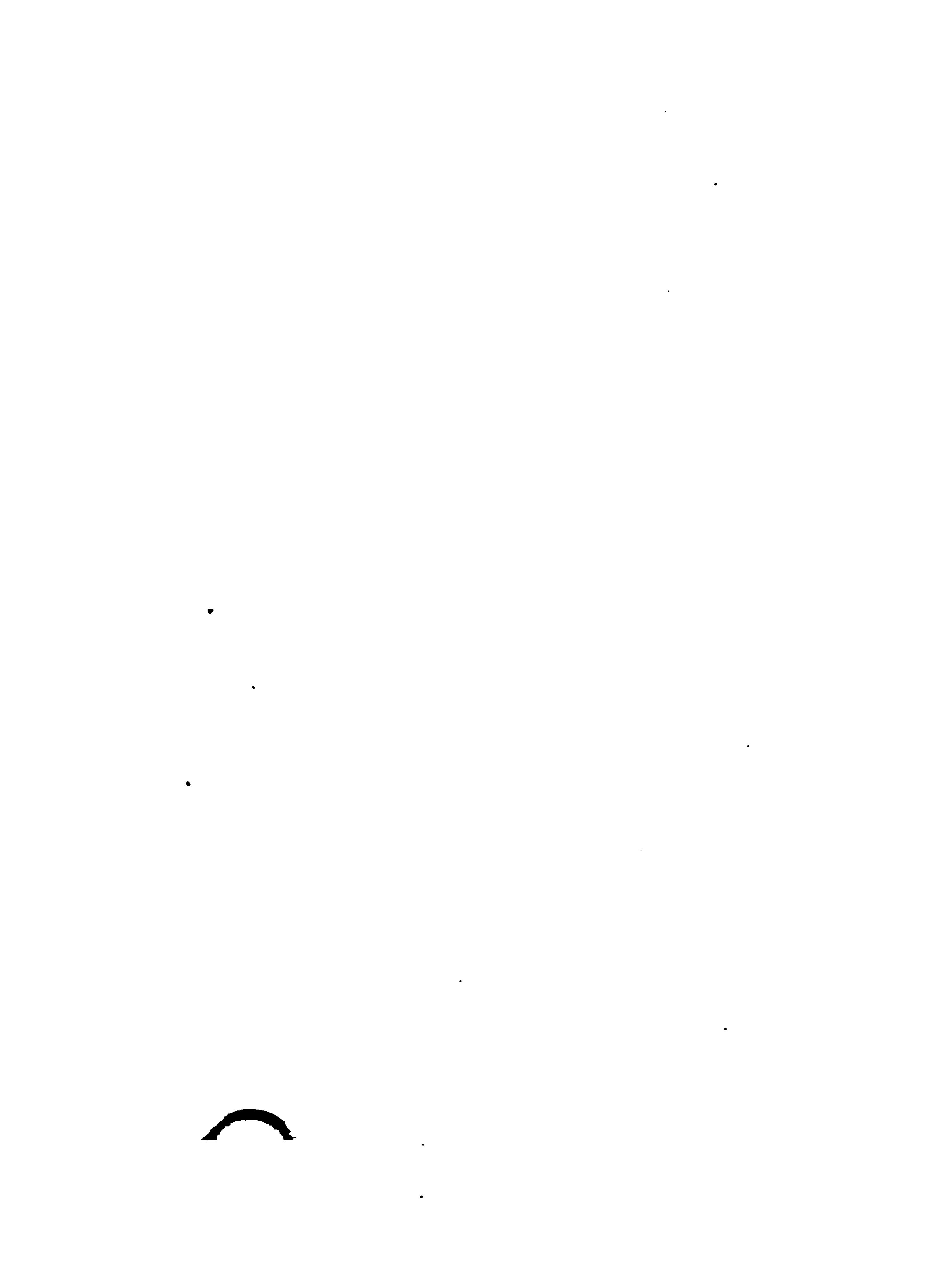
A MESSIEURS

LES BIBLIOPHILES LIÉGEOIS

HOMMAGE

D'UN COMPATRIOTE

H. MICHELANT, de Liége.



Les révolutions et les guerres ont depuis deux siècles environ amassé tant de ruines sur les contrées baignées par la Meuse, qu'il faut regarder comme une bonne fortune toute découverte de documents qui nous peignent ces lieux tels qu'ils étaient jadis. Les cités et les villages, les châteaux, les églises, les monastères, des édifices de tout genre, de toute époque, ont été renversés par la tempête ; beaucoup ont disparu complètement de la surface du sol, d'autres ont été plus ou moins mutilés. Liége a particulièrement souffert de la tourmente ; ses blessures sont hélas ! bien plus anciennes et plus cruelles que celles de beaucoup d'autres ; mais à voir cette ville si riante et si coquette, on ne devinerait jamais tout ce qu'elle peut cacher de ruines et de mutilations sous ses fraiches et verdoyantes promenades, ses splendides hôtels, ses rues si populeuses, si animées.

Les récits du passé peuvent seuls nous le révéler, et alors même que la peinture qu'ils nous ont conservée des temps anciens appartiendrait à une époque relativement moderne et présenterait quelques inexactitudes, nous n'en devrions pas moins de reconnaissance à celui dont la plume nous a tracé l'image de monuments et de mœurs plus éloignés de nous par leur aspect que par leur antiquité réelle. Mais en faisant revivre ce tableau, une tâche nous incombe, celle de faire connaître et d'apprécier l'homme auquel nous devons la description de notre cité natale, et cette tâche, malgré ses difficultés, n'est pas sans charmes, surtout pour un antiquaire.

Un des priviléges du génie est de créer des types immortels et des êtres plus vivants que la réalité. Don Quichotte et son écuyer, Harpagon, Tartuffe, Angélique, Armide et tant d'autres sont là pour l'attester. L'érudition a des prétentions moins élevées, et lorsqu'au milieu des débris accumulés elle réussit à faire revivre les traits effacés de la figure la plus modeste, elle éprouve une vive jouissance à voir sortir de la poussière et renaître en quelque sorte sous ses efforts un personnage ignoré, ou tout au moins oublié, et à lui rendre, ne serait-ce que pour quelques instants, la place légitime, si mince qu'elle soit, qu'il avait tenté de conquérir dans la postérité. A ce point de vue, Philippe de Hurges, l'auteur du *Voyage à Liége* que nous publions, présente un assez

vif intérêt, et, au premier abord, nous avions conçu le désir de le tirer de l'oubli où nous le croyions plongé, comme nous l'avions essayé pour Philippe de Vigneulles, Mathieu Schwartz, Jacomin Husson, etc. Mais un compatriote, un savant littérateur, M. Hennebert, secrétaire de la *Société historique et littéraire de Tournai*, nous devançant, a édité dans le tome V du Recueil publié par cette Société, les *Mémoires d'échevin de Tournai* de Philippe de Hurges. Au texte qui offre un vif intérêt pour l'histoire des mœurs et de la législation municipale en Belgique au XVII[e] siècle, le savant éditeur joint le résultat de ses recherches sur la vie de l'auteur. C'est en essayant de notre côté de recueillir quelques renseignements que nous en avons eu connaissance; elles forment, il faut l'avouer, la meilleure partie de nos matériaux; ceux que nous y avons ajoutés sont loin de les compléter; mais la voie est ouverte, la direction tracée, et peut-être se trouvera-t-il à Tournai ou à Arras un esprit curieux qui achevera le travail; peut-être aussi de nouvelles investigations feront-elles découvrir quelques uns des ouvrages que nous allons signaler, s'ils ne sont pas définitivement perdus ou détruits.

Philippe de Hurges, il nous l'apprend lui-même, était né à Arras; on aurait pu, sans son témoignage tirer cette conclusion de sa persistance à signer tous ses dessins de son nom, accompagné de la qualification d'*Atrebatensis*, indice de son origine; la précau-

tion qu'il prit en 1609 de recréanter le droit de bourgeoisie d'Arras que lui conférait sa naissance vient confirmer notre opinion ; il est donc permis d'admettre qu'il eut pour père ce Philippe de Hurges, originaire de Mons, qui se fit recevoir bourgeois d'Arras en 1582. Ce dernier, fils d'Eustache de Hurges et de D[lle] Françoise Visée, eut de sa première femme Marguerite Monnel, quatre enfants : Philippe et Yolande, dont nous n'avons pu retrouver les actes de baptême, et deux autres baptisés à la paroisse Sainte-Croix : Jacques le 18 Juillet 1587, Antoine le 8 Août 1589. Ils eurent pour marraine, le premier sa grand'mère sans autre désignation, et le second une D[e] Marie Monelle que nous présumons être cette même grand'mère ou au moins une proche parente de leur mère, Marguerite Monnel. Ils moururent sans doute en bas âge, car ils ne figurent jamais dans les actes qui concernent leur famille. Quant à Yolande, mariée à N. Dumont, elle était décédée avant le 12 Janvier 1638, date d'un testament approuvé le 23 Avril 1639, où elle semble avoir été citée par son père. Celui-ci, connu aussi sous le nom de Seigneur de Metz, et licencié ès lois, était receveur général de Philippe de Croï, comte de Solre, gouverneur de Tournai et du Tournaisis ; il habitait la paroisse Saint-Jacques, où il possédait une grande maison, qu'occupait son fils et qu'il donna pour hypothèque d'une rente constituée au profit des Augustins de

Tournai, le 10 octobre 1638, à charge de divers services religieux pour le repos des âmes du fondateur et de sa feue femme Marguerite Monnel. Il mourut le 18 Avril 1639 et fut enterré aux Augustins; il avait épousé en secondes noces Waudru Moreau, fille de François et de Marie Billemont, veuve de Jean Le Roy, laquelle mourut en 1654.

Philippe de Hurges, notre auteur, que son épitaphe fait mourir en 1643, âgé de 58 ans, dut naître en 1585 ; il était par conséquent l'aîné de la famille. Pour le distinguer de son père, habitant Tournai comme lui, on l'appelait Philippe de Hurges le jeune. Dans la suite, il ajouta à son nom celui de S^r de La Madelaine, qu'il porte dans son acte de mariage, en date du 8 Septembre 1610, avec D^lle Marguerite de Surhon, fille de Jacques de Surhon, seigueur de Benning, conseiller extraordinaire de LL. AA., surintendant général et extraordinaire des monnaies. Celle-ci mourut en 1681, âgée de 88 ans, sans laisser d'enfants, et fut inhumée près de son mari, dans l'église du Noviciat des Jésuites.

Philippe fit de fortes études et les termina de bonne heure, car en 1501, nous le trouvons, seulement âgé de 16 ans, à l'université de Pont-à-Mousson, où il étudiait la philosophie. Là, son esprit curieux et investigateur se manifestait déjà par les remarques qu'il fit sur les terrains de ce pays et les fossiles dont il recueillit, pour en former un cabinet de pétrifications,

des échantillons qu'il compara plus tard avec ceux de Maestricht. Il cultivait également la musique et le dessin, et ce fut une occupation ou un délassement de son existence, car parmi les fragments incomplets de ses autres voyages, il s'en trouve un daté de 1501, représentant un château en Lorraine que nous présumons être celui de Thicourt (1), où il accompagnait, dit-il, ses maîtres dans une visite qu'ils firent à la princesse de Havrech. Par ce nom de maîtres nous supposons qu'il s'agit de quelque jeune seigneur de la famille de Croï, à la personne duquel il était attaché, et que peut-être il avait suivi à l'université suivant un usage du temps. A partir de ce moment nous manquons de renseignements précis sur ses occupations et son genre de vie : ce que nous savons seulement de positif, c'est qu'il voyageait à peu près tous les ans pour son plaisir. De son journal il résulte qu'en 1605 et 1606 il descendit la Loire, visita Tours, Angers, Chambord, dont il rapporta une vue qui l'occupa cinq mois tout entiers ; en 1606 et 1607 il parcourut la Bourgogne; en 1609 il voyagea en Flandres et en Picardie, et pendant une excursion de quatre jours seulement, du vendredi 26 juin au lundi suivant, vit rapidement Ypres, Cassel, St-Omer et Aire ; il se rendit à Louvain en 1611, à Estambruges, Baudours et Mons en 1614. Il avait fait

(1) Thicourt, autrefois canton de Faulquemont, arrondissement de Metz (Moselle).

également un voyage en Italie dont nous ne saurions préciser la date; mais il cite comme les ayant vus les remparts de Lyon, Parme et Rome, sans doute en compagnie de son père qui dans son testament énumère parmi ses legs un grand nombre d'objets de provenance italienne.

Après avoir étudié le droit dans une université du pays, probablement celle de Louvain, et pris dans cette faculté la double licence comme il était d'usage alors, Philippe dut se fixer à Tournai pour y exercer la profession de jurisconsulte ; là ses connaissances et son mérite lui valurent l'honneur d'être appelé aux fonctions d'Eschevin, sorte d'emploi d'administration municipale et de judicature qui comprenait à la fois une juridiction civile et correctionnelle ; comme récompense de ses services dans cette magistrature, il fut élevé à un poste plus important, celui de Juré de Tournai; il occupa encore d'autres emplois. A sa mort il portait le titre de conseiller du Roi et avocat fiscal de S.M. dans son bailliage de Tournai et Tournaisis; c'est ce qu'indiquent divers actes notariés, entr'autres son testament du 3 juin 1643, ainsi que son épitaphe gravée d'après sa volonté expresse sur une plaque de cuivre dans l'église du Noviciat des Jésuites (paroisse St-Brice), aujourd'hui salle de distribution des prix de l'Athénée, où il fut inhumé. Elle est conçue en ces termes :

EXSPECTO DONEC VENIAT IMMUTATIO MEA.

PHILIPPUS DE HURGES HIC JACET, JURIS UTRIUSQUE
LICENCIATUS, REGIS CONSILIARIUS, ADVOCATUS
FISCI IN DISTRICTU TORNACENSI ET TORNACESII.
OBIIT 27ª JUNII, ANNO 1643, ÆTATIS SUÆ 58;
ET DOMICELLA MARGARETA DE SURHON
LECTISSIMA ILLI CONJUX; DECESSIT
ANNO 1681, 31ª OCTOBRIS, AETATIS 88.

Au-dessus se trouve un écusson en losange, comme ceux des veuves, dont les émaux ne sont indiqués qu'en partie et qui peut se blasonner ainsi : Parti, au premier (les armes du mari ?) écartelé au 1er et 4e, de..... à la fasce de..... chargée de trois merlettes ; au 2 et 3, à la fasce de..... chargée d'une quintefeuille; le second parti est de gueule à un chevron accompagné de trois coquilles, 2 et 1, en pointe.

La vie de Philippe de Hurges fut une vie occupée, et sans être longue, bien remplie par les devoirs de sa profession, par la culture des arts, par l'étude et par la rédaction de plusieurs ouvrages malheureusement perdus en partie, dont nous ne possédons que deux spécimens : *Les Mémoires d'eschevin de Tournay, contenant les actes des consaulx... de May* 1609 *à May* 1611, publiés par M. Hennebert, et son *Voyage à Liége*, qui est incomplet. Indépendamment de ses diverses relations de voyages dont nous ne pouvons préciser le nombre, il a écrit en 1613 des *Mémoires de Juré de Tournai* dont il nous reste une page et un dessin; de plus, il cite une *Histoire des*

évêques de Tournai et un *Abrégé de la Géographie de Thevet*. Quoique cette liste soit assez considérable, il ne faut pas perdre de vue que tous ces travaux sont antérieurs à 1615, époque où Philippe atteignait à peu près l'âge de 30 ans. Si son activité n'a pas diminué il a pu composer encore d'autres ouvrages dans les 28 années qui s'écoulèrent depuis lors jusqu'à sa mort en 1643. Tous ceux que nous ne connaissons que par le titre sont regrettables sous le double rapport du texte et des dessins qui les accompagnaient. En effet notre voyageur, une fois en route, prenait des croquis des sites les plus curieux, des châteaux, des églises, des monuments qui l'intéressaient, croquis dont il se servait pour des dessins plus achevés, auxquels il consacrait quelquefois un temps considérable, telle cette vue du château de Chambord, esquissée sans doute sur le terrain et qu'il mit cinq mois à terminer. Le manuscrit du *Voyage à Liège* contient entr'autres trois fragments placés en tête du volume et qui ne s'y rattachent que comme des débris dont on a voulu assurer la conservation. Le premier paraît être la vue du château de Thicourt, mentionné plus haut, à en juger par la description qui se trouve au verso. Au-dessous se trouve la vue d'un autre bâtiment plus considérable portant pour légende *Chaussy* avec la date de 1608. C'est un vaste édifice d'une construction splendide ; mais il nous a été impossible de déterminer la contrée où il se trouvait ; les

dictionnaires topographiques ne signalent pas de localité de ce nom ; le seul qui s'en approche aujourd'hui serait Changy dans le département de l'Allier, sur lequel nous n'avons pu recueillir aucun renseignement de nature à nous éclairer. Le troisième fragment est un feuillet contenant un extrait des *Mémoires de Juré de Tournai*, livre 2, où se trouve au verso la description de la tour bâtie sur l'Escaut pour percevoir l'impôt des marchandises arrivant par eau dans la ville ; le recto donne une vue de l'édifice et des bâtiments qui l'avoisinent.

Le voyage à Liége ou plutôt à Cologne par Liége, composé de 75 feuilles grand in-folio, contient comme illustration un assez grand nombre de vues ; si la Société des Bibliophiles a cru, avec raison, ne devoir reproduire que les dessins les plus curieux et les plus importants, nous jugeons utile néanmoins de les indiquer tous ; ce sont : Vue générale de Mons. — Chaussées de Brunehaut.— La Vallée de Mariemont. —Trasigny.— St-Lambert.— Le palais.— Belle fontaine. —Pêche dans la Meuse.—Barques marchandes de la Meuse. — Église St-Jean-Baptiste. — St-Barthélemy. — La maison du poids. — St-Jacques. — St-Denis. — Les antiquités de Liége. — Le portail de St-Julien. — Vue générale de Liége. — Weset et Cerey. — Plan d'un camp romain. — Pont de Maestrect.— Plan des fortifications de Wick et Maestrect. —Dessins de pierres, coquillages.— Portes anciennes

de Maestrect. — Les portes modernes. — S[t]-Servais. — Le préau de S[t]-Servais. — La tour de S[t]-Jean. — Le front de façade de Notre-Dame. — Celui de l'église des Jésuites. — La Halle ou maison de Ville de Maestrect. Les dessins choisis pour accompagner le texte suffisent pour faire apprécier l'intérêt et la valeur des autres. Sous le rapport artistique, cette valeur, il faut l'avouer, n'est pas grande. Les matériaux n'étaient peut-être pas favorables à une exécution soignée; mais Philippe de Hurges d'ailleurs ne possédait qu'un médiocre talent, si nous le comparons à une foule de dessinateurs de cette époque. Son plus grand mérite serait l'exactitude; et encore faut-il à cet éloge opposer une restriction, restriction générale il est vrai, et qui ne s'applique pas exclusivement à notre auteur. Au XVII[e] siècle, le sens archéologique n'était pas assez développé pour saisir et reproduire le moyen-âge avec le caractère qui lui est propre. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire des Monuments de la monarchie française de Montfaucon, ouvrage de beaucoup postérieur, écrit et rédigé par un homme d'un savoir immense. La simple comparaison des planches avec les objets représentés nous montre que des dessinateurs habiles, des artistes de talent n'ont pas su saisir l'esprit de ces monuments et les rendre avec la fidélité que nous exigeons aujourd'hui dans ce genre de travaux. Il en est de même des dessins de Philippe; nous ne devons

les regarder que comme une reproduction imparfaite à certains égards ; mais ils sont précieux en raison du soin qu'apportait à leur exécution l'auteur à qui nous devons ainsi la connaissance de monuments détruits et l'aspect d'un état de choses que plus de deux siècles ont dû singulièrement modifier.

Il en est de même des réflexions de Philippe de Hurges, dont quelques-unes, malgré l'intérêt qu'elles offrent en général, sont faites un peu légèrement. Notre voyageur voulait voir vite et voir beaucoup en même temps ; il lui arrive donc parfois de glisser sur le fond des choses ; pressé de recueillir des renseignements pour les utiliser plus tard, il n'avait pas toujours le loisir de les approfondir, ni de contrôler les indications qu'on lui donnait. Comme la plupart des voyageurs, frappé, choqué de ce qu'il rencontrait en dehors de ses habitudes, il se montre enclin à blâmer ce qu'il ne comprend pas suffisamment, et disposé à tirer une conclusion générale d'un fait particulier. Ses jugements ne sont pas favorables au peuple liégeois, nous entendons le bas peuple sur qui retombent plus directement ses reproches de grossièreté, d'ivrognerie et d'ignorance, tandis qu'il loue sans réserve la courtoisie, l'obligeance et l'humeur agréable des classes supérieures. Aussi nous regrettons d'autant plus la suite perdue de son voyage où il annonçait vouloir traiter ce sujet plus au long, sans espérer cependant une modification sensible dans des idées

dont il aurait adouci l'expression, s'il avait dû, plus tard y apporter un correctif. Acceptons donc ses critiques comme le résultat d'un sentiment irréfléchi que n'avait pas encore mûri l'expérience ; tenons lui compte de ses qualités réelles sans dissimuler les défauts qui s'y rattachent et dont quelques-uns ne sont que l'exagération de ces qualités. Il en est un entr'autres que nous nous permettrons de signaler plus particulièrement. Philippe de Hurges, doué d'une érudition solide et profonde, avait lu beaucoup et avec fruit non-seulement les écrivains de l'antiquité, mais encore une foule de livres qui ne sont plus aujourd'hui que des curiosités littéraires, et qui formaient alors la base de l'érudition. Nous avons été frappés de l'analogie que présentent dans leurs citations deux hommes bien différents de naissance, de mœurs et d'habitude; Philippe de Hurges, le Juré de Tournai, et Jean de Ligniville, le grand veneur de Lorraine. Le jurisconsulte wallon et le gentilhomme lorrain ont lu et citent les mêmes ouvrages lorsqu'ils veulent étayer leur opinion d'une autorité imposante ; mais chez le premier surtout, cet étalage d'érudition va jusqu'à la pédanterie. S'il s'agit d'origines douteuses, d'un point d'histoire contesté ou contestable, Philippe entasse texte sur texte, citations sur citations. Fidèle au précepte de Boileau

Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin

sans être sûr d'y arriver. Aussi, malgré sa jeunesse, notre auteur rappelle un des types les plus accomplis

de Walter Scott, l'*Antiquaire*; et lorsqu'on voit Philippe de Hurges saisir avec tant d'empressement l'occasion de décrire un camp romain en passant près de *Cercy*, on croit voir le vieux squire écossais abuser de la patience de son hôte pour lui lire ses élucubrations archéologiques et le forcer à reconnaître dans les débris d'une chaumière des restes de fortifications romaines.

A part les légers défauts que nous venons de signaler, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans Philippe de Hurges un des types éminents de cette vieille bourgeoisie aristocratique du XVII[e] siècle, que l'on rencontre surtout dans les Pays-Bas et les provinces belges; il nous en a tracé lui-même l'image accomplie dans la personne d'un de ses amis, Jean de Gast, seigneur de Corbery, conseiller d'eschevinage de Tournai, qu'il nous dépeint ainsi : (1) « Il estoit aagé « de cinquante ans ou environ quand il mourut (13 « octobre 1609), après avoir estudié sept ans ès huma- « nitez, deux à la philosophie, et passé maistre ès « arts libéraux; cinq en droict et passé licence au « canonique et civil; avoir voyagé deux ans; s'estre « perfectionné en toute bonne discipline de mathé- « matiques, de musique et de painture; avoir acquise « l'élégance de trois langues et l'intelligence parfaite « de cinq autres; il excelloit au bien dire latin, fran- « çois et flamand, et estoit des mieux duyt à l'intelli- « gence de l'hebreu, du syriaque, du chaldeen, de

(1) *Mémoires d'Eschevin*, p. 114.

« l'arabe et du grec.... etc. » En lisant ces lignes qui semblent un portrait anticipé de l'auteur des Mémoires on se demande comme M. Henebert, leur éditeur, si, à ce point de vue, nous avons *bien le droit de nous croire en progrès* sur une époque que nous regardons comme fort inférieure à la nôtre.

Au surplus, dans notre critique nous nous sommes montré bien moins rigoureux envers Philippe de Hurges qu'il ne l'a été lui-même. Allant au devant des reproches qu'on pouvait lui adresser à l'occasion de ses Mémoires d'Eschevin, il ne craint pas de dire: (1) « Je sçay qu'en ce livre on pourra lire beaucoup de... « fadaises qui sembleront inutiles et feront juger ceux « qui les verront que j'estois homme de grand loisir, « puisque je m'amusois à escrire des choses si peu im- « portantes. Je leur respondray qu'ils sont de meilleur « loisir que moy puisqu'ils s'amusent à les lire et « esplucher de si pres, joint que ce n'est pour eux que « je les escris, mais pour moy seul ou pour ceux qui « en auront affaire..... L'on en jugera comme on « voudra, mais qu'avant en juger on se souvienne que « c'est à moy que j'escris, comme j'ay fait les mé- « moires de mes voyages... et non à d'autres; ce que « voulant faire, Dieu aydant, ny le temps ny la ma- « tière ne me defaudront pour produire des fruits plus « meurs que ceux-cy, que je ne tiens que pour nains « et avortons. » Nous sommes loin aujourd'hui de regarder comme des *fadaises* tant d'observations sensées

(1) P. 143.

et judicieuses, tant de faits curieux recueillis par sa plume laborieuse; et nous déplorons d'autant plus vivement la perte des *fruits plus meurs* que nous promettait l'avenir, si nous les jugeons d'après ceux qui les avaient précédés; et sauf quelques légères restrictions, nous louerons hautement le bon sens de l'auteur modeste, son érudition, son dévouement au bien public, et son goût pour l'étude qui nous a valu parmi tant d'ouvrages disparus celui que nous mettons au jour actuellement.

En terminant, nous ne devons pas oublier que c'est à MM. les Bibliophiles Liégeois que nous sommes redevables de la publication du VOYAGE DE PHILIPPE DE HURGES ; nous les prions donc d'agréer l'expression de notre gratitude pour la bienveillance avec laquelle ils l'ont accueillie. Nous devons aussi des remerciments à M. Caron, archiviste de la ville d'Arras, et de tout particuliers à Mr S. Bormans, archiviste de la province de Liége, pour le soin et le zèle qu'il a mis à surveiller l'impression, corriger les épreuves, rectifier et compléter nos notices, et pour tous les renseignements qu'il nous a fournis, grâce à sa connaissance si parfaite du pays de Liége et de son histoire; aussi nous sommes heureux de pouvoir ici lui en exprimer hautement notre reconnaissance.

Paris, 30 Septembre 1872.

H. MICHELANT.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE HURGES.

DISCOURS DE MON VOIAGE DE COLOGNE.

Le mardi, 25e jour d'aoust 1615, arriva en ceste ville de Tournay monsieur maistre Denys Tesson, licentié ès loix et advocat de Lille, l'un de mes amys plus intimes et confidents, ainsi qu'il se peut juger et recognoistre par la note que j'en fais, tant en mon livre Journal de Bourgongne, soubs les années 1606 et 1607, et en mes Memoires sur ces années (1), comme par toutes mes lettres missives escrites depuis les mesmes années. Le mercredy, 26 dudit mois, ayant receu et traitant ce bon seigneur en ma maison, il me dit qu'il s'acheminoit aux bains d'Aix, espérant y guérir de quelque retraction de nerfs qui le tenoit entre les espaules, et dont il estoit tellement affligé que, depuis dixhuict mois ença, il en estoit devenu tout contrefait et bossu. Sur quoy luy ayant dit que de longtemps j'avois eu grand désir de veoir *Liége*, Maestrect et Aix, que, par faute de compagnie, j'a- Occasion de ce voiage.

(1) De tous ces Mémoires il ne reste que le 41e feuillet de l'année 1601 et le 33e de 1613.

vois toujours différé, il me pria tant d'accepter la sienne, que je ne m'en peux dépestrer, et quoyque la crainte de la peste qui augmentoit ès lieux où il alloit, et celle des voleurs qui abondoient plus que jamais semblassent m'en debvoir destourner, si est-ce que l'affection que je lui portois, et le désir de veoir un si beau païs, m'emportèrent pour ce coup au dessus de l'appréhension de tout péril, et me feirent promettre que j'irois à Aix pour son respect, pourveu que pour le mien il passast d'Aix jusqu'à Cologne, ce qu'aussi de sa part il me promit accomplir. Le jeudy, 27 d'aoust, nous rencontrasmes un chartier allemand qui tiroit droit à Liége, où il alloit sans charge, qui fut cause que nous résolusmes de nous accomoder sur sa charette, comme nous feismes, moiennant douze florins que nous luy donnions pour nous conduire de Tournay jusqu'à Liége, trois que nous estions, sçavoir: monsieur Tesson, son homme et moy. Voicy le chemin que nous tinsmes d'icy à Cologne et à Meulhem :

Sa suite couchée en bref.

Païs-Bas.	FLANDRE COMTÉ.	TOURNAY, ville, chasteau, évesché sur la rivière d'Escauldt.	
	HAINAVT COMTÉ.	Vaux	demie lieue.
		Notre-Dame du bois . .	dem. l.
		Veson	dem. l.
		Bongny	dem. l.
		Bury.	1 l.
		La Basecque.	1 l.
		Quevaucamp.	dem. l.



Pais-Bas. HAINAUT COMTÉ.

Estambruge (1). . . . . 1 l.
La forest d'Estambruge qui dure un cart de lieue.
La forest de Baudour qui dure en travers . . . . dem. l.
Baudour. . . . . 1 l.
Moulin au papier . . . 1 l.
Passé sur un pont la rivière d'Haisne.
Espinleu, abbaye de filles nobles. 1 l.
MONTS, ville capitale et cour souveraine de la comté de Hainaut; chasteau sur la rivière de Trouille.
La forest du mont Bariselle (2).
S. Symphorian. . . . . 1 l.
Bray. . . . . 1 l. et dem.
Peronne. . . . . dem. l.
MARIEMONT, chasteau royal. 1 l. et dem.
Marlanwez (3).
Passé les grandes forests de Mariemont qui durent demie lieue de travers.
Passé la rivière de Piéton.
Lut-le-Plouy . . . . . . 2 l.

(1) Stambruges, village à 4 l. 1/4 O. de Mons.
(2) Corruption du mot Panisel.
(3) Morlanwelz à 5 l. E^t de Mons.

Païs-Bas.	BRABANT DVCHÉ.	Ville-Paroy (1)	1 l. et dem.
		Sombreff, chasteau . .	2 l.
		Ratentost (2)	1 l. et dem.
	NAMVR COMTÉ.	Double-Croix.	2 l.
		Rauson	2 l.
		Saureau (3)	1 l.
Empire.	LIÉGE PRINCIPAUTÉ tenue de l'Empire.	Vallée S[t] George	3 l.
		Moesmael	3 l.
		Wans (4).	1 l.
		Liége, ville capitale et la cour du Prince des Liégeois, évesché, principauté sus le fleuve Meuse.	1 l.
		Icy l'on s'embarque pour descendre la Meuse.	
		Jupile et Herstal	1 l.
		Weset (5), ville sus la Meuse, fleuve.	1 l. et dem.
		Castre (6)	1 l. et dem.
Païs-Bas et Empire.	BRABANT, LIÉGE et LIMBVRG pesle mes-lez ensemble.	Maestrict, ville, évesché sus la Meuse.	1 l.
		Scharen.	dem. l.
		Rootghen	1 l.
		Clein Welsen	1 l.

(1) Villers-le-Paroy.

(2) Ratentout, hameau de la commune d'Ernage, canton de Gembloux, province de Namur, autrefois de Brabant.

(3) *Rauson* et *Saureau*, sont peut-être Roissiat et Seron.

(4) Ces trois premiers villages du pays de Liége sont Walcffe-Saint-Georges, Moumale et Awans.

(5) Visé, entre Liége et Maestricht.

(6) Castert, château sur la rive gauche de la Meuse.

Pais-Bas.	LIMBVRG DVCHÉ.	Geyrendale, fondrière et passage dangereux.	dem. l.
		Gulpen	dem. l.
		Vuittem	1 l.
		Partey.	dem. l.
		Vols (1)	1 l. et dem.
Empire.		Aix, surnommée la Chapelle, ville impériale	dem. l.
Pais-Bas.	LIMBVRG DVCHÉ.	Bortset, ville	dem. l.
		Haren	dem. l.
		Terwiden (2).	dem. l.
		Brucherbos, forest, fondrières et pas périlleux	dem. l.
Empire.	IVLIERS DVCHÉ tenu de l'Empire.	Terwaden	1 l. et dem.
		Aldenhoven, ville sus la rivière Dente	1 l.
		Ivliers, ville capitale et la cour des Ducs de Juliers. Chasteau, situez sus la rivière ditte Roer.	1 l. et dem.
		Stertzenicht (3).	
		Gulickerwaldt ou forest de Juliers, durant deux lieues de travers, très dangereuse à passer.	dem. l.

(1) Voici les noms actuels des villages cités depuis Maestricht : Scharn, let-Rooth, Klein-Welsden, Gerendal, Gulpen, Wittem, Partey, Vaels.
(2) Noms des localités citées depuis Aix-la-Chapelle : Burtscheid ou orette, Haaren, Weyden, Broicherbosch, Warden.
(3) Statternich.

Empire.

- IVLIERS DVCHÉ tenu de l'Empire.
  - Op de Steenstraete, vil au milieu de la fore: 1
  - Angeldorp (1). . . . .
  - Alstdorp. . . . .
  - BERCHEM, ville sus la ri nict. 1
  - Rayd . . . .
- ARCHEVESCHÉ DE COLOGNE tenu de l'Empire.
  - De Vilne ou Opter Wilde, plus dangereuse de tout durant une lieuē de tra
  - Konigsdorp, abbaye de fill sise emmy la forest, av lage de mesme nom. .
  - COLOGNE, ville impériale, de de l'Europe, archevesc versité très ancienne, su fleuve du Rhin. . . .
  - DEUTSCH, ville au-delà du R Cologne, sur le fleuve.
- MARCHE DE BERG. COMTÉ.
  - MVLHEM, ville de la Marc comté de Berg, sise sus

Je mis dix jours à faire le voyage de Tournay à et à Meulhem par le chemin que dessus, qui n'est court, mais le moins dangereux, portant en tout

(1) Engelsdorf.

deux lieues de Flandre. Quant aux distances des villes principales y rapportées, elles sont telles que s'ensuit :

De Tournay à Monts.	9 lieues.
De Monts à Liége	25 l.
De Tournay à Liége	34 l.
De Liége à Maestrict.	5 l.
De Maestrict à Aix.	7 l.
De Tournay à Aix	46 l.
D'Aix à Aldenhoven	4 lieues.
D'Aix à Juliers.	5 l. 1/2
De Tournay à Juliers	51 l. 1/2
De Juliers à Berchem	5 l.
De Berchem à Cologne	4 l. 1/2
De Juliers à Cologne	9 l. 1/2
De Tournay à Cologne.	61 l.
De Cologne à Mulhem.	demie lieue.

Les pauses et stations de ce voyage furent telles que nous, partis de Tournay le jeudy, 27 d'aoust 1615, vinsmes diner à Quevaucamp, coucher à Espinleu.

Le vendredy, 28 dudit mois, disner à Lut-le-Plouy, coucher à Ratentost.

Samedy, 29, disner à la Vallée de saint George, coucher à Liége.

Dimanche, 30 d'aoust, tout le jour à Liége.

Lundy, 31, disner à Weset, coucher à Maestrict.

Mardy, premier de septembre, disner à Gulpen, coucher à Aix.

Mercredy, 2, et jeudy, 3 de septembre, nous fusmes de séjour et reposasmes à Aix.

Vendredy, 4, vinsmes au giste à Aldenhoven.

Samedy, 5, disner à Berchem, coucher à Cologne.

Dimanche, 6, disner à Mulhem, coucher à Deutsch.

Nostre séjour à Cologne fut depuis le soir du samedy, 5 de septembre, jusque le midy du samedy ensuivant, qui fut le douzième dudit mois.

Soit dit encore en gros que les païs mentionnez diffèrent de langage, aussi bien que de jurisdiction; car de Tournay jusques à Saureau, l'on y parle le françois corrompu que l'on nomme le wallon ; de Saureau jusques à une lieue de Maestrict, l'on y mesle l'allemand avec le brabanson ; de Maestrict en avant jusques Cologne, c'est tout allemand que l'on y parle, comme à Cologne, à Deutsch et à Mulhem; et plus on tire avant et plus fort est-il à entendre.

Ayant déduit et discouru en gros nostre voyage de Cologne, il sembleroit que j'aurois prise en vain la peine de le faire, et ferois d'ailleurs injure a tant de belles singularitez que j'y ay veües, si je n'estendois le vol de ma plume plus avant en ce sujet, rapportant en particulier les rencontres et adventures qui nous sont survenües, ensemble ce qui s'est présenté à nos yeux de plus digne d'estre admiré ou ramenteü. Pour prendre donc la matière en sa source, l'emprise d'un tel voiage, en tel temps qu'il faisoit lors, n'estoit certes de peu de considération, car comme, justement en ce mesme mois, la guerre recommençast pour la seconde fois des princes françois associez aux Héré-

Guerre des princes de France contre leur roi.



tiques, contre Marie de Médicis (1), royne mère de Loys XIII, roy de France et de Navarre, (pensants empescher le roy d'espouser l'Infante d'Espagne, et la fille aisnée de France qui estoit desjà promise au prince d'Espagne) toutes nos provinces, mais plus encores celles de Liége et d'Allemagne, furent comme en un instant veues couvertes de soldats, ne plus ne moins que s'ils eussent à poinct nommé esté regorgez de la terre ; dont une partie passant son chemin, pilloit et rançonnoit tout ce qui tomboit en ses mains, l'autre s'arrestant ès fondrières, cavernes, bruyères et forest, destroussoit, voire et telle fois blessoit et tuoit ceux qu'elle pouvoit attrapper, sans que les drossarts (2) ou prévosts des mareschaux, commis d'ordinaire à l'anéantissement de ceste vermine et à l'asseurance des chemins, y peussent ou voulussent donner ordre. D'ailleurs la peste qui avoit commencé à Wesel avec l'automne 1614, avoit eslancé ses esclats par tous ses environs, et mesmes, par le moien d'une garse, jusques à Monts, capitale de Haynaut, où elle accreut de sorte en peu de temps, qu'entre le 25 de juin (3) 1615 et le 25 de septembre suivant, Peste grande à Monts.

(1) Le prince de Condé, les ducs de Nevers, de Longueville, de Vendôme, assistés de plusieurs autres, s'étaient soulevés en 1614; le traité de Ste-Menehould les fit rentrer dans l'obéissance. En 1615, Condé quitte la cour avec de nombreux adhérents, après avoir publié un violent manifeste contre le maréchal d'Ancre.

(2) Nom donné aux magistrats en Hollande et à certains officiers de justice de l'évêché de Liége.

(3) D'après de Boussu (*Hist. de Mons*, p. 257), la peste fut appportée à Mons, le 8 juillet, par une femme de Wesel, et enleva en moins de trois mois plus de 15,000 personnes de tout âge, chiffre évidemment exagéré, puisque la population de Mons ne dépassait pas 16,000 âmes à cette époque.

y moururent de contagion plus de cinq mil persones; sans tirer en compte celles qui, s'esloignants de ceste ville desolée, n'ont peu pourtant s'esloingner de leur mal, qui les a fait mourir enmy les champs ou ès villages voisins qui en devindrent tous infectez avant le 15 d'aoust. Et comme, pour faire ce voyage, je ne pouvois sans grande perte de temps les éviter, joint qu'en Allemagne (j'entens le païs d'entre la Meuse et le Rhin, vers lequel nous allions) le mesme mal y estoit desjà tout estably, sans que l'on s'en peust garder, pour ce que ceste nation ne l'abhorre guères plus qu'une simple fiebvre, et ainsi converse les pestiférez et ne les contraint pour ce de porter en eux ou leurs maisons aucune marque de leur mal, comme il se practique ès Païs-Bas, auquel les empestez ont leurs maisons barrées, portent la verge blanche allans en public, et ne sont délivrez de telle servitude que six semaines après le dernier mort de peste en leur domicile; il sembloit de prime face que le poids de ces difficultez deust largement contrebalancer l'espoir conceu sur le plaisir qu'auroit la veue au rencontre des belles singularitez de ce voiage; mais l'amour, qui, bien que feint aveugle, surmonte en force toute autre passion, et le désir de veoir tant de nouveautez, qui n'avoit en moy rien de comparable que l'amour, me feirent mespriser toutes incommoditez, ne les estimant suffire pour destourner un si beau dessein; et ainsi je résoluz de me mettre en chemin pendant la saison sereine qui continuoit, et ès mois de l'année èsquels les chemins sont plus entiers et le moins endommagez; sus quelle



considération, la pluspart de mes voyages (1) ont esté faits en automne. Quand je parle de l'amour, par adventure on penseroit que les yeux d'une belle, demeurante en quelque ville dessus nommée, auroient peu sur mon cœur ce que peut l'aymant sur le fer, et seroient le sujet de ce dessein; je l'entends tout autrement, car je ne cognois point d'amour, que chaste, dont les bornes sont limitez entre les murs de ma maison; mais je veux que l'on entende que l'amour que je portois à mon Tesson, ayant pour un temps esté entremis, se ralluma de sorte en nos cœurs qu'il nous fut impossible en cette réunion de refuser aucune chose l'un à l'autre, comme on le veoid cy-dessus; et davantage, la curiosité de veoir tousjours de plus en plus, qui n'est finie qu'autant que l'est nostre âme, jointe à ce grand amour, se mocquoit de tous les inconvénients qu'on luy portoit pour obstacle, veu que jamais les environs de Cologne ny les frontières des provinces diverses ne furent sans voleurs, non plus que l'Allemagne, et, sur tous, le cartier où nous allions, sans peste; et à ce compte, il y avoit du péril en tout temps, et n'eust jamais esté saison de le veoir.

Toutes ces considérations laissées en arrière, nous partismes de Tournay le jeudy, 27 d'aoust, environ les dix heures du matin, et, tenants le grand chemin de Monts, vinsmes repaistre en un village appellé Quevaucamp, que l'on tient estre sis à my-chemin de Monts à Tournay. En

(1) Voyez dans la Préface, la série des voyages de Philippe de Hurges d'après ses propres indications.

ce lieu nous entendismes une partie des misères que la peste causoit à Monts, et nomméement, que ceux qui estoient entachez de ce mal, sentoient à l'abord une grande douleur de ventre, pour ce que il estoit intérieur, ne paroissant au dehors qu'après la mort, qui survenoit le plus souvent vingt-quattre heures depuis le premier accez; que la moitié du peuple, principalement les riches, avoient abandonné la ville, pour se retirer en lieu sauf; que la famine y commençoit entre les artisants par faute de trafic et de manufacture, cessants à cause du péril que cragnoient encourir les acheteurs; que la populace avoit pillé quelques maisons abandonnées de leurs maistres, mesmes un vivandier conduisant une pièce de vin et grand nombre de formages en la ville, avoit esté despouillé en plein jour et en pleine rue de tout ce qu'il conduisoit, sans espoir de quelque grand proffit, et ce par vifve force que luy feirent les habitans; que le Prince avoit fait un édict par lequel il deffendoit à tous ceux de Monts de sortir de leur ville, sous peine de confiscation de biens (sçavoir, afin qu'ils ne portassent le mal par tout le païs); deffendoit en oultre et à mesme fin et soubs la mesme peine, à tous ses sujets, d'y entrer pour telle cause que ce fust; plus, commandoit généralement à tous les habitans qui en estoient sortis depuis un mois ençà, d'y retourner demeurer. Ce troisième poinct, comme trop rigoureux, ne fut pas observé, ains en obtint la dispense qui voulut la poursuivre. L'on nous dit en oultre, que rarement il arrivoit qu'un seul eschappast la mort en la maison où la peste avoit une fois pris

Peste à Monts.



pied; que ceux qui gardoient les empestez faisoient par poisons augmenter le mal, et empoisonnoient des familles tout entières, pour en piller les biens et faire tant plus de proffit; que le magistrat donnoit cinq sols par jour à chasque pauvre ayant la peste, d'où arrivoit que, pour avoir de quoy vivre, plusieurs sains et entiers se rangeoient entre les pestiférez, et s'empestoient volontairement et à crédit, dont le mal augmentoit infiniment. Oultre quoy, les ordures qui sont tousjours au milieu des rues et la saleté naturelle des habitans, la faute qu'ils feirent quand, au commencement de ce mal, ils jettèrent par ordre du Magistrat tous leurs chiens et chats en la rivière, au lieu de les enterrer, sans avoir ouverte la grille de la porte d'eau, contre laquelle tous ces animaux s'entassèrent, de sorte qu'on ne l'en pouvoit tirer amont, et la fallut rompre, après que l'air fust corrompu des exhalations que luy donnoit la pourriture de tant de charongnes; et l'autre faute, quand ils vuidèrent le grand vivier des Apostres, et celuy de Presle, voisins de leur ville (èsquels on trouva plus de trois cens anatomies (1) ou carcasques de corps humains, là jectez en temps de guerre ou en temps de peste, qui est plus vray-semblable, à cause qu'entre ces viviers et le fossé de la ville ont esté de long-temps situées les maisons destinées aux pestiférez, qui par désespoir se pouvoient, ou par fureur, lancer là dedans ou y estre jectez après leur mort, pour éviter la peine de les enterrer);

(1) Cette expression désignait un squelette, mot qui n'était pas encore en usage.

ces viviers, dis-je, donnèrent des vapeurs sentants le bourbier, propres à l'entretenement et à l'augmentation de la peste, qui fait que chascun treuve moins estrange cet infortune des Montois. Au surplus, le train de la justice y cessoit en tous les siéges, fors èn l'eschevinal qui ne pouvoit cesser sans le renversement de l'Estat; toutes escoles, mesmes les boutiques des marchands, y estoient fermées. On adjoustoit, pour augmenter la terreur, qu'un quidam estant entré dans Monts, fut tellement espouvanté, voiant tant de pestiférez, que, s'estant couvert la teste avec son manteau, pour n'estre touché du mauvais air, en sortit bien viste en ceste posture, et, cragnant que la contagion se fust attachée sus son manteau, il l'abandonna et le jecta en terre, estant venu au delà des fauxbourgs, où un lourdaut, le pensant faire sien, s'en saisit et, tout sain qu'il estoit, en gagna la peste dont il mourut.

D'ailleurs, on nous racomptoit des adventures estranges en matière d'hoiries et de successions dont aucunes, de 7 et 8 mille florins de revenu, estoient arrivées à tels qui ne tenoient pas la maille, et qui n'eussent jamais pensé veoir presque toute leur parenté mourir en mesme temps (comme ils faisoient de ce mal), après avoir amassé des biens pour ceux qu'en santé ils ne regardoient qu'à crève-cœur et de travers : j'entens parler des riches envers leurs pauvres parents; qui sont choses que j'ay jugées dignes de la note que j'en faits, tant pour ce qu'elles contiennent en elles-mesmes, comme à cause de la sincérité et grandes quali-



tez de ceux qui m'en ont fait le récit, estans gens d'estat réfugiez de Monts au village susnommé.

Pour achever ce discours des misères de ceste ville, on s'advisa, environ la fin de septembre de ceste année, d'envoyer quérir à Gand quelque corps saint, qui fut celuy de S. Macaire (1), lequel mourut jadis de la peste; au moien duquel les Gantois furent autresfois sauvez de la peste; qui fut délivré aux Montois, à charge de le rendre, dont ils donnèrent un abbé pour ostage. Depuis qu'il leur a esté porté, l'on a remarqué que la peste n'est entrée en aucune maison nouvelle, c'est-à-dire celles qui n'estoient infectées avant sa venue; ains on s'apperçoit évidemment de la diminution de ce mal. Toutes ces nouvelles entendues au lieu où nous disnasmes, ne nous peurent empescher de poursuivre nostre dessein, ains nous feirent penser qu'on l'estimeroit plus généreux d'autant qu'il estoit plus périlleux. Donc passants oultre, nous traversasmes les forets d'Estambruge et de Baudour, dont je ne parle autrement en cet endroit pour en avoir assez dit cy devant en ces Mémoires, sous le septembre et l'octobre 1614. Finalement, passants la rivière de Haisne sus un pont, un peu au dessus de l'endroit auquel elle reçoit celle de Trouille qui vient de Monts, nous vinsmes descendre en un pauvre hameau nommé Espinleu, distant seulement un petit cart de lieue de Monts; et estoit lors la nuict advancée de plus

(1) Le Catalogue des Saints en donne dix-huit du nom de Macaire; celui dont il est question ici est S. Macaire d'Antioche, évêque de Gand, qui y mourut de la peste en 1012. (*Bollandistes*, 1er Avril.)

Espinleu, les Monts.

qu'une bone heure. Espinleu (1) est une riche abbaye de filles nobles, ainsi nommée a cause de quelques espines de la corone de Nostre Saulveur que l'on y garde, et qui sont visitées en grande dévotion. Les édifices en sont beaux, et nommément l'église; le pourpris en est grand; l'assiette forte à cause de la rivière et des marais qui l'entourent; aussi n'oublia pas le duc d'Albe, dom Ferdinand de Toledo, de s'en saisir comme d'une place importante, lorsque l'an 1572 il assiégea Monts pour l'oster aux estats rebelles du Païs-Bas, comme j'ay entendu des vieillards de ce temps qui en estoient tesmoins oculaires, contre ce qu'en dit Gabriel Chappuys (1) en son *Histoire des guerres de Flandres*, livre 3, p. 189, où, pour honorer sa nation, il racompte que Rouer et quelques François estans lors au lieu dont nous parlons, soustinrent contre toutes les forces du duc venant au siége de Monts, en sorte qu'il ne sceut jamais forcer Espinleu. Proche ceste abbaye sont quel-

(1) L'abbaye d'Espinleu ou Épinlieu, *Spinosus locus*, ordre de Citeaux, situé sur la Haine, fut fondée en 1216, et dépendait de l'évêché de Cambrai. Marie IV de Buzegnies en était abbesse en 1615. Ayant été détruite en 1682, elle fut transférée à Mons par ordre du roi d'Espagne. On la voit cependant figurer encore sur le plan de Mons de Taillot de 1746, comme abbaye de femmes, dans la redoute qui défendait les approches de la porte du Parc. (V. *Mercator*, *Gallia christiana*, etc.)

(1) Chappuys ou Chapuis, né à Amboise vers le milieu du 16e siècle, fut un des écrivains et des traducteurs les plus féconds de cette époque. Le P. Niceron, t. XXXIX, donne une liste de ses ouvrages, qui comprend 68 articles. Son histoire générale de la Guerre des Flandres a eu 2 éditions. Il ne peut être question ici que de la première. Paris, Robert Fouet, 1611, 2 vol. in-4o. (V. *Lacroix du Maine*, t. IV, p. 217 : *Niceron*.) L'article de la *Biographie universelle* de Michaud est fort incomplet.

ques cinq à six maisons qui, pour dépendre d'elle, portent le mesme nom; il y en avoit desjà deux abandonnées à cause de la peste, et le jour de nostre arrivée estoit mort de peste subite un valet en ladite abbaye; de mode que, si nous avions entendu merveilles à Quevaucamp, nous ouismes en ce lieu racompter encore plus de misères et de désolation. En la maison où nous logeasmes, qui n'estoit une taverne, mais une brasserie, ne restoient que l'homme et la femme, leurs enfans et autres domestiques, s'estans sauvez pour crainte de la peste; le passage estoit si peu fréquenté que nous n'y trouvasmes que de la bierre, du pain bien noir et du beurre, et de la paille pour coucher; pourquoy une bouteille de vin que nous avions portée de Tournay nous vint très à propos. Au reste je ne dormis pas de ceste nuict pour l'appréhension que j'avois d'estre si voisin d'un lieu tant contagionné que Monts, et de la peine que j'aurois à retourner seul d'un tel voiage, parmy tant de difficultez qui se présentoient en chemin.

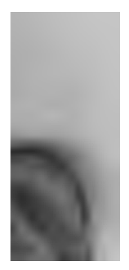
Le vendredy, 28 d'aoust, nous fusmes en place dez les quatre heures du matin, et après avoir invocqué le nom de Dieu, avoir pris de la terre sigelée, de la licorne et de la pierre de Bezar (1), trois grands antidotes et préservatifs contre la peste et contre tout autre venin; oultre quoy je portois trois aultres contrepoisons dressez à mesme fin, que l'on ne prend en la bouche et qui ne se mangent comme les précédents; mais de ceux-cy, les deux dont le

Seconde journée.

Remèdes contre l'air pestiféré et contagieux.

(1) Le Bezoart était alors regardé comme un contrepoison et antiseptique très-puissant.

nom m'est incogneu, se portent sus l'estomac nud; le tiers est une Pom-ambre qu'ils appellent en Allemagne, ou une pomme de musc et de senteurs, en laquelle se rencontre grand nombre d'ingredients de grand odeur et plaisant, remèdes très-expérimentez contre ce mal. Nous avions encores fait provision de vinaigre d'ails, le plus fort qui se peust recouvrer, auquel nous trempions une petite esponge mise de là dans une pomme accommodée pour sentir, qui est un autre antidote souverain parmy l'air contagieux et corrompu. Oultre tout cela, nous beusmes chacun une verrée de vin meslé de succre, de noix muscade et de canelle, munitions que nous avions apportées de Tournay à mesme fin que dite est. Avec ces remèdes il y avoit apparence non-seulement de passer sans crainte parmy les pestiferez, mais mesmes de les approcher, secourir et assister; pourquoy, restans exemts de ceste appréhension, nous partismes d'Espinleu au petit poinct du jour, et vinsmes long la chaussée jusques sus les fossez de Monts, à la porte du parc, auquel endroit la peste avoit tout dévoré dans la ville et, y ayant commencé, avoit deschargé sa plus grande rage. Nous voyons comme une bruyne espeisse, amassée en forme de quelque gros nuage, pardessus toute la ville, ores qu'en dehors tous les environs fussent nets et sereins, qui estoit un signe manifeste de la corruption de cet air; au surplus ne se présentoit que silence et horreur en toute ceste grand'ville, dont les portes estoient encore fermées, et n'en oyoit-on non plus de bruit que si elle eust esté toute déserte et abandonnée.



Costoiants le fossé, nous vinsmes traverser le fauxbourg de Nimy, où il n'y avoit encore que deux maisons infectées, en l'une desquelles estoient mortes neuf persones, en l'autre huict, qui estoient tous ceux qui les avoient habitées. A la sortie de ce fauxbourg nous montasmes le mont de Bariselle qui regarde la ville au septentrion, d'où elle paroist telle que les Montois en ont fait ce vers :

« Qui veut voir la vil' de Monts belle
» L'aille voir du mont Bariselle ;
» Et qui la veut voir encor' mieux
» L'aille voir de Heribuz.

Ce Heribuz est un hameau sis au grand chemin de Monts à Maubeuge, sus une colline, laquelle commençant à la porte de Bertemont, va tousjours montante jusque Heribuz qui est au sommet ; dond la ville paroist aussi de fort bone grâce et plus ample que du mont Bariselle, duquel elle paroist en prospective telle que la monstre ce portrait tiré à la haste et au léger.

J'ay tant parlé de ceste ville cy devant, sous mes Mémoires de septembre et octobre 1614, qu'il pourroit sembler superflu d'en dire davantage ; toutes fois, ayant pris la peine de coucher son portrait en cest endroit, je diray, quand ce ne fust que par forme de répétition, que Monts est une ville ample et puissante et capitale de la comté de Hainaut, selon la prérogative que luy en donna jadis Charlemagne empereur ; au reste bien fortifiée de murs, de boulevards et d'eaux, de laquelle Jacques Lessabeus (1)

Description de Monts.

(1) Jacques Lessabé, humaniste du XVI[e] siècle, né à Marchiennes, près de Douai, et mort à Tournai en 1557. Voici le titre exact de son

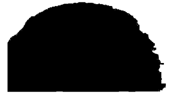
parle en ces termes au livre qu'il intitule *Hannoniæ descriptio:* « Julium Cæsarem, rebus alioqui felicissime gestis, tradunt obsidione Belgensi multa clade defatigatum, » aliquantisper supersedisse, intereaque eo loci penetra- » visse, ubi in edito colle, Pani fanum erat, ac mox eum » montem vallis et ligneis propugnaculis, uti earum rerum » materia suppetebat, velut præsidio futurum instruxisse. » Porro Hunnis, Pannoniis, quibus a Pane nomen reman- » serat Rhætiis, et id genus fortunæ, adjuratis viris, qui » tum palantes, suo quisque more agebant, huc summum » erat oraculi gratia confugium, donec nominatissimi » terra marique ducis Julii adventu, ex fano castrum » haberi cœpit. Post supremum Brunulphi diem, qui eam » arcem obtinuerat, tradita rerum habena Alberico, Sigi- » berti Austrasiorum regis (Austrasiam inter Oceanum, » Mosam et Scaldim tum posuere) ad recuperandas, mor- » tuo Dagoberto, possessiones adjumento; unde et filiam » ejus sibi matrimonio copulavit. Alberico tandem libuit » ocium arcis instauratione oblectare, maxime autem tur- » ris cui ex suo nomine vocabulum indidit, quanquam » aliis placet ad Albonem eam referri. Secus castrum locus » erat quem sanctæ habitationis gratia Gillenus antistes » Valletrudi designarat, ubi jam miraculis quoque cons-

Indication du chasteau de Mons.

ouvrage qui est fort rare : *Hannoniæ urbium et nominatorum locorum ac cœnobiorum, adjectis anacephalæosis aliquot limitaneis ex annalibus poeticæ declamatiuncula. Jacobo Lessabeo Marcænensi autore.* Antverpiæ apud Michaelem Hillenium, 1534, in-12°. (V. *Paquot*, t. I, p. 196. Louvain, 1765 ; de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'hist. des prov. de Namur*, etc., t. I, prélim., p. LXX.)

» picua erat. In eo Sigibertus ædem Deiparæ construxit, » sanctimonialesque ex Valletrudis ædiculo, opima sorte » ascivit. In arce Montana prætor, ex ordine Torquatorum, » Principem agens, jus dicit, noxios et patria interdictos » civitate donat. Penes eundem creandi in annos singulos » Montani senatus, sub ferias Joannis præcidanias mense » junio jus est. Tradunt Carolum magnum donasse Montes » metropolitano nomine ac munere, Cæsareisque privile- » giis firmasse. Jam ex ipsa urbis nomenclatura intellec- » tum oportuit præcipuam urbis faciem, nunc in colles » assurgere, nunc vallibus deprimi. Ad fori crepidinem » fons est, magno totius populi commodo procul ductus; » nam supra Dionysii in Broceria, paludes ortum habet, » ligneis fistulis gravissima arte compactis, quæ fluvium » Haniam et citeriorem silvulam transmittunt. Alluitur » oppidum Trulla, fluvio parvo, admodum usui invehen- » dis evehendisque mercibus, nisi hinc rusticana ex su- » periore parte palus suas aquas hebdomadatim foe- » neraret. Primo quam Montes reliquit, lepide Trullæ » immiscetur Hania; hincque toto nomine ei Trulla cedit » Condatum usque. Urbs paucis supra sæculis et virorum » et ædium frequentia ad maximum numerum locupletata, » opibus quantum facies ipsa pollicetur non inferioribus. » Frequens ad Franco-fortianum et Antverpianum merca- » tus profectio, idque saginariæ negotiationis gratia, » quare textrinarum ingens copia. Oppidum, si quod » aliud natura et propugnaculis munitissimum, fossa cir- » cundatum, et una haud temere parte obsidionis impa-

» tiens. Gens ab hujus ætatis, vitiis ne dicam prorsus
» aliena, sed tamen comitatis et benevolentia magistra in
» tractandis amicis et excipiendis hospitibus, summam
» ejus agnosceres humanitatem. Imo mecum contenderes
» quorundam ædes munificentiæ ac liberalitatis officinas
» potius quam privatas domos, optimo jure censeri posse.
» Ut autem templorum anachephaleosim traham in com-
» pendium : curiata sunt Valdetrudis, Germani, Nicolai,
» Elisabethæ ac rursum Nicolai in suburbanis, Bertæmon-
» tis appellatione, circumlatis cum eo, quod est Valdetru-
» dis, xenodochio finitimum Beguinagium dicunt. Cæte-
» rum habet S. Franciscus sodalitium virile, habet idem
» fæmineum. Augustino sacra est quæ dicitur Vallis Scho-
» larium. Eidem antistiti addictæ sunt etiam virgines,
» quas a pullis vestibus vulgus Nigellas nuncupat, haud
» tamen nigris moribus; nam vita integra omnem sinis-
» tram opinionem sustulit. Magdalenæ sacellum est, cum
» publicis ædibus, excipiendis puellis, quæ sicut exhibue-
» runt membra sua servire immundiciæ ad iniquitatem, ita
» decrevere impendere justitiæ in sanctificationem. Ha-
» rum laboris ac ærumnarum hic scopus est adstare,
» succurrere, invigilare pestilente lue correptis, qua in
» re strenuam navant operam, ubi malum volentibus su-
» peris grassari cœperit. Proximus est locus eorum qui
» tertium Franciscanorum ordinem indepti, Minimi vo-
» cantur. Egressis urbe offert se jucundissima deambu-
» latio, et ferme quaque versum ornatissima suburbia, ut
» ne dicam de silvis in quibus nec frondium virorem, nec



» avium garritum desideres, cum riget æstivis hirsutus » campus aristis. » Qui est ce que j'avois à dire de Monts pardessus le discours que j'en ay fait cy devant. Poursuivons maintenant nostre première pointe.

Estants montez sus le mont Bariselle, nous (laissants la forest de mesme nom à main droite) descendismes droit à un village nommé Saint-Symphorian, distant une lieue de Monts, où la crainte de la peste nous laissa, pour ce qu'il n'y avoit, à ce que nous dirent les paysants qui l'habitoient, encore aucune contagion en cet endroit. De là nous vinsmes à un autre village nommé Bray, peu oultre lequel nous rencontrasmes la chaussée de Brunehaut, qui conduit droit de Bavay à Maestrect. Beaucoup de gens ont ouy parler, voire et devisent des chaussées de Brunehaut sans sçavoir qui les a faites, ny à quelle fin, en quel païs, ny en quel temps : or voicy ce que j'en scay pour le présent(1). Brunehaut donc, ditte en latin Brunechildis, fut fille d'Achatilde (2), roy d'Espagne, donnée pour femme à Sigisbert, roi de Metz, l'an de grace 569. Cet Achatilde estoit lors fort riche et puissant, comme ayant généralement chassé les Romains de toutes les Espagnes; et pour ce dota fort richement sa fille Brunehaut, en sorte que ce fut la plus puissante royne que la France eust encore eue jusques lors (3). Après que Sigisbert son mary eut esté tué au siége

Description des chaussées de Brunehaut.

(1) François de Belleforest ès *Annales de France*. (Note du ms.)

(2) Athanagilde, roi des Visigoths, régna de 554 à 567, et mourut en cette année à Tolède, où il avait transféré sa capitale. Chilpéric épousa en 569 sa seconde fille Galsuinde.

(3) Nicolas Gilles en sa *Suite des roys de France*. (Note du ms.)

de Tournay, elle fut bannie de France par Chilpéric et confinée à Rouen, où l'espousa Mérovée, fils dudit Chilpéric et nepveu dudit Sigisbert; lequel Mérovée fut depuis tondu par force et mis en un monastère (1). L'an 600 Brunehaut fait empoisonner Childebert, roy de Mets, et sa femme qui moururent en un mesme jour, et ce pour jouir seule du royaume d'Austrasie, qui s'estendoit par toute la Lorraine, et de là long la rivière de Meuse jusques à l'Escauldt et la mer Océane, mesmes bien avant ès Allemagnes. Ayant ce royaume en ses mains, elle tint sa cour à Bavay en Haynaut, et non à Mets où l'avoient tenue les roys précédents. Ce fut lors qu'elle feit dresser des chemins ou levées qui conduisent droict par toutes les Gaules, commançantes toutes à un perron qui est au milieu du marché de Bavay, sept en nombre, sortantes par autant de portes opposites, joignant chascune desquelles estoient autant d'églises. Blaise de Vigenere (2) en ses commentaires sur ceux de Cæsar, parlant de Belgium, qu'il maintient estre Bavay, soustient que ce ne fut pas Brunehaut, royne d'Austrasie, (qui feit mourir dix roys de France, c'est celle dont je parle, et fut depuis par le commandement de Clotaire attachée à la queue d'un cheval furieux qui la desmembra)

(1) Aymon le Moyne et Flodoard, en leurs *Histoires*, soubs l'an 600. (Note du ms.)

(2) Blaise de Vigenere, né en 1523 à St Pourçain, fut secrétaire de la Chambre du Roi, et s'attacha à la maison de Nevers qu'il servit plus de 40 ans; il mourut vers 1593 ou 1594; il a laissé 22 ouvrages et notamment des traductions d'auteurs classiques; on ne compte pas moins de 8 éditions de celle des Commentaires de César avec des annotations. *Nicéron*, t. XVI. *La Croix du Maine*, t. III.

qui dressa les chemins et levées qui portent son nom, mais un gentil et magnanime prince nommé Brunehaut, sixième successeur en droite ligne à Bavo, prince et fondateur de Bavay; lequel Brunehaut auroit esté contemporanéé au roy David. Ce seroit reculer bien haut, car Bavo dont il parle venoit de Troye-la-grande, et à ce compte il y auroit pour le moins 2650 ans que Bavay seroit fondée; ce qui ne se treuvera véritable, estant rapporté à la suitte des histoires anciennes; car la guerre de Troye est assignée à l'an du monde 3026 et du déluge 1366, dit Genebrard (1) en sa *Chronographie* ou *Chronologie*, livre 1, qui estoit 1062 avant la Nativité de Nostre Saulveur. David régna entre les Israélites quarante ans, sçavoir depuis l'an du monde 3109 jusques l'an 3149 qu'il mourut, justement 939 ans avant la Nativité de Jésus-Christ. Il y a donc 123 ans entre la guerre Troyenne et la mort de David: or il dit que les cinq premiers roys des Belges ont regné 145 ans.

Comment donc ce Brunehaut, qu'il nous met en avant et fait autheur de ces belles chaussées, auroit-il esté contemporain à David, veu qu'il estoit mort pour le moins de 22 ans quand ce prétendu Brunehaut commança son règne? D'ailleurs si l'on croit qu'Ulisses erra dix ans par la mer Méditerranée, venant du siége de Troye, avant que pou-

(1) Gilbert Genebrard, né à Riom vers 1537, religieux bénédictin, professeur royal de langue hébraïque, archevêque d'Aix, mort en disgrâce à Semur en 1597. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Sa chronographie a été imprimée à Paris en 1580, 1585, 1600, avec un suppl. de Palma Cayet et à Lyon, 1609, in-fol. *Nicéron*, t. XXII.

voir trouver sa maison, seroit-il vraysemblable que ce Belgius qui donna le nom aux Belges, ou ce Bavo qui donna le sien à Bavay, après leur retraite de Troye, fussent abordez si tost en la coste de Flandres, eux qui estoient tous novices au fait de la navigation, de mode qu'ils ne cingloient jamais en pleine mer, ains alloient tousjours costoiant ses bords; sur quoy on peut penser si telles gens estoient capables d'achever un tel voiage. Je maintiens donc que ce sont toutes fables et resveries qu'on nous compte, inventées à plaisir, attendu qu'il n'y a point de fond en l'histoire des Belges avant Jules Cæsar, qui est le premier autheur qui en ait escrit, lequel ne parle en aucun endroit de ses Commantaires de Belgium comme d'une ville, mais bien comme d'une province et d'un païs. Je ne veux pas inférer que Bavay ne fust en estre avant ce temps, ains que son origine nous reste incogneue, comme celle de tous nos lieux qui furent édifiez avant que ce premier Romain vinst troubler le repos des Gaulois. Mais, je vous prie, quelle apparence y a-t-il de rapporter ces antiquitez des Belges avec celles des Troyans, veu que, avant le sac de Troye, l'histoire profane est toute pleine de fables et de fictions, sans fond ny rive où l'on se puisse arrester. Si l'origine de Rome, première entre les villes du monde, est tenüe pour doubteuse quand on l'attribue à Æneas, prince fort fameux entre les siens, et depuis au pays des Latins, qui ne tiendra pour plus suspecte l'origine de Bavay imputée à Belgius ou à Bavo, Troyans dont le nom ne fut oncques cogneu en l'antiquité non plus

que ceux de Pantagruel et de Panurge? Il semble que ce soit grand cas aux villes anciennes que de tirer leur establissement des fuyards de Troye (que je ne croiray jamais avoir passé le destroit de Gibraltar ny estre entrez au vaste de l'Océan) comme Paris de Paris, Bavay de Bavo, ou Belge de Belgius, Tournay de Turnus, Troyans; et néantmoins, on ne considère pas qu'il est hors de toute apparence de prouver que ces gens sous tels noms furent jamais en estre, et moins encores qu'ils ayent tracassé jusques ès Gaules. Quasi comme si, en quatorze cens ans ou à peu près qu'il y avoit depuis le déluge quand Troye fut destruite, le monde ne fust aucunement peuplé jusques la survenue des Troyans, mesmes les Gaules qui sont la partie mieux tempérée de l'Europe; quasi comme si ces Troyans, sortys d'une fourmillière à milliers, eussent esté capables de faire la peuplade de tant de pays qu'on leur impute; estant certain, parmy l'incertitude d'une telle histoire, que la pluspart des Troyans fut exterminée par les Grecs, et vraysemblable qu'ils se retirèrent en la grande Asie, lors toute peuplée, et où ils se pouvoient maintenir, fust par force ou autrement, plustost que tracassants les mers avec mille et mille périls, estre venuz chercher des déserts qui leur estoient tout incogneuz. Pour sortir de ce labyrinthe, mon opinion est que toutes les fondations de villes situées ès Gaules, Celtique et Belgique, que l'on impute aux Troyans, sont vrayement mensongères et fabuleuses; adhérant tousjours en ce regard à l'opinion du docte Genebrard, qui se mocque de telles impostures en ces

termes, livre 1 de sa *Chronologie* « Nomen Nini fictum vide-
» tur ab urbis Ninive vocabulo, cujus conditorem non Ni-
» num, sed Assur scriptura nominat: qua mentiendi liber-
» tate Britanni a fugitivo Bruto, Franci a Francione, Pari-
» sienses a Paride, Trevirenses a Trebeta, Nini fratre, etc.,
» se ortos jactitant. » par où l'on veoid qu'il tient à fable la déduction de telles origines. Si les villes Celtiques furent fondées et establies par ceux de Troye, que veut dire Goropius Becanus (1) parlant des roys d'Italie, quand il dit:
« Fannus Italiæ rex quartus extitit à Jano, anno mundi
» scilicet 2974, quo regnante Narbon inter Aquitanos, Lu-
» tetia apud Celtas conditur; » qui porte justement cinquante et deux ans avant la guerre de Troye, laquelle commença comme dit est, l'an du monde 3026? Il y avoit donc des villes en Gaules 62 ans avant la destruction de Troye. Mais voions s'il y avoit aussi des rois. Genebrard (que je tiens pour le premier homme de nostre siècle pour ce qui est de la cognoissance des histoires) dit au livre premier de sa *Chronologie*, que Nagas, vivant encore Isaac fils d'Abraham, fut le second roy des Celtes; puys Satron, homme très docte, fut le troisième et, selon Berose de Chaldée, establit des escoles publiques et des universitez par tout son royaume, l'an du monde 2109, qui debvoit estre 865

(1) Jean Becan, connu sous le nom de Goropius Becanus, s'appelait Van Gorp; il naquit en Brabant en 1518; après avoir voyagé, il se retira à Anvers où il se livra à l'étude de la philologie, et composa des ouvrages bizarres. Il mourut en 1572. Son principal ouvrage, intitulé *Origines Antverpianæ*, parut à Anvers en 1569. Ses *Inedita* ont été publiés après sa mort. (*Biog. Michaud.*)



ans avant les fondations de Narbone et de Paris. Si le troisième vivoit lors, comme les hommes de ce temps vivoient communément encores plus d'un siècle, le premier roy des Celtes probablement pouvoit avoir vescu l'an du monde 2000; qui estoit 1026 ans avant la guerre Troyane; et sur ce pied concluez que les Celtes et les Belges sont yssuz des Troyans.

On me dira que mon argument ne conclud pas, disant: les Celtes estoient dez l'an du monde 2000 et 1026 ans avant la guerre de Troye; donc aucune ville des Gaules n'a esté fondée par les Troyans. J'accorde le tout, disant que les Celtes viennent immédiatement des enfans de Japhet, qui peuplèrent l'occident que Noé, leur grand père, avoit donné pour partage a leur père; de sorte que non seulement ils emplirent la terre ferme qu'ils trouvèrent parmy l'estendue de leur partage, mais les isles mesmes, jusques à celle que l'on nomme Inde occidentale ou l'Amérique, et le Brasil, comme veut Genebrard au livre sus-allégué disant: « Japhet filius fuit Noe primus, vixit anno mundi » 1656. Eo duce, post diluvium homines audacter se » mari commiserunt, repleveruntque occidentis insulas. » Unde Horatii versus: *Audax Japeti genus*, etc. » Et peu après il dit: « Japhet, sive Japetus, Europam no» stram et littoralem Asiæ partem cultoribus implevit, » ne Græci glorientur se terris imposuisse nomina. » Derechef au mesme livre: « Errant vero qui Francum de » genere Hectoris in Gallias venisse fabulantur, iisque » nomen immutasse, quoniam nec Galli nec Gallorum re-

Origine des Celtes.

» ges, sive e Troyanis sive ex Germanis descenderunt, » sed sunt indigenæ. » Ce qui se rapporte au dire de Cæsar, livre 6, de la *Guerre Gauloise*, disant que ceux qu'il trouva ès Gaules se maintenoient estre provenuz généralement à *Dite Patre;* Dis estoit le fils aisné de Janus; or Janus estoit Nöé, que les Anciens représentoient à deux faces pour ce qu'il avoit veu le monde avant et depuis le déluge: donc s'ensuit que Dis estoit Japhet, fils aisné de Noé, et par conséquent que les Celtes sont venus de luy, non des Troyans. Si les Celtes viennent de Japhet, sera-t-il probable ou apparent qu'ils ayent esté mille ans entre les rivières de Loire et de Garonne, où les place Cæsar, sans multiplier, en sorte qu'ils ayent esté contraints de cercher autre contrée? S'il en ont cerchée, il y a grande présomption que ce fust celle qu'ils nommèrent Gaule Belgique; car de dire avec Cæsar, livre second des *Guerres de Gaule*, que les Belges soient yssuz des Allemands, il n'y a guères d'apparence, à cause du nom de Gaulois qu'ils avoient commun avec les Celtes et les Aquitains. Car quant à la diversité du langage, elle arriva entre nous au temps de Charlemagne, empereur, lequel tirant un nombre incroiable de Saxons hors de leur païs à cause de leurs fréquentes rébellions, les mit en colonie en Flandre, Brabant, Geldre, Hollandt et autres provinces qui souloient parler la langue gauloise, ainsi que le quote le Rosier historial de France, Froissard, Aymon le moine, Flodoard, Fauchet, Nicoles Gilles, Belleforest, et autres Annalistes, sous le temps de ce grand empereur. On

usoit donc de mesme langage à peu près entre les Belges qu'entre les Celtes, et pour ce, oultre le nom de Gaulois qu'ils maintenoient comme les autres, il est très-apparent qu'ils tirent leur origine des Celtes, et ceux-là la leur de Japhet: par quel discours semble estre réfutée l'opinion de ceux qui nous font Troyans d'extraction, sans se fonder en aucune autorité ancienne comme font ceux qui veulent que nous soions descenduz des Celtes. Aille donc Vigenere et tous ceux qui, ne trouvants la vérité d'un fait, se proposent des fables pour raisons, avec ses Bavons, ses Belgiens, ses Brunehauts, qui ne furent oncques en nature, fors peints ou par escrit; et se taise, s'il ne nous sçait estaller de meilleure marchandise. On dira que je me fonde en verisimilitude, comme fait Vigenere, et que ma preuve ne suffit pour conclure que nous sommes descenduz des Celtes: je respons qu'en matière si enfoncée que celle-cy, les plus clair-voyants ne sçauroient y asseoir une sorte de preuve asseurée, pour ce, comme j'ay dit, que tout ce qui s'est passé en l'histoire profane avant le siége de Troye, est tenu pour incertain. D'ailleurs, comme dit Cæsar au 6 de la *Guerre Gauloise*, les Druydes, prestres des Celtes, apprenoient par cœur en vers grecs les faits héroïques de leurs ancestres gaulois, ce qu'ils enseignoient à la jeunesse, qui ne pouvoit rien escrire, ains estoit tenue d'apprendre par mémoire ceste cabale et tradition, pour l'enseigner après à ceux qui viendroient; de mode que, encores au temps de Cæsar, il ne se trouvoit aucune histoire escrite en toutes les Gaules; et comme nous n'en

Origine des Belges.

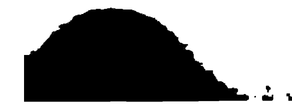
avons aucun tesmoignage plus ancien, il faut tirer les preuves du discours précédent, tant de l'Escriture Sainte, quant à la peuplade faite par Japhet et ses enffans, que de la vérisimilitude pour ce qui est de l'origine et extraction des Belges. S'il le faut prendre de ce biayz, on peut juger par ce que dessus, s'il est plus vray-semblable que les Celtes ayent peuplé la Gaule Belgique que les Troyans. Je maintiens, pour revenir à mon propos, que Bavay est une ville très ancienne, non fondée par ceux de Troye, mais par les Celtes mesmes, et par adventure par ces premiers qui vindrent donner le nom et peupler la Belgique; davantage, que Bavay fut environ l'an du monde 4269, de Rome fondée 1057, et de Nostre Saulveur 310, en pleine fleur, sous l'empire de Constantin-le-Grand; il se prouve par un nombre inestimable de médales signées de l'effigie de cet empereur, que l'on y treuve tous les jours, tant dans les vielles sépultures que l'on y desmolist, comme ès fondements d'autres masures que l'on juge avoir servies à de bien grands édifices; d'où on peut encores inférer qu'elle fut réédifiée et augmentée par ce monarque. L'an de Nostre Seigneur 442, Attila, fléau de Dieu, estant venu fourrager avec cinq cens mille Huns tout l'empire Romain, Bavay fut enveloppée ès misères de ceste calamité publique, et presque toute renversée, jusques l'an 600 ou environ, restant presque déserte; et lors Brunehaut, royne d'Austrasie, n'osant tenir son siége à Metz, pour ce que ceux du pays Messin ayant opinion qu'elle avoit fait mourir leur roy, ainsy que j'ay dit, luy eussent fait un mauvais

party, s'advisa de remettre sus Bavay pour en faire sa cour, comme elle feit, la fermant de murailles et l'embellissant d'édifices nouveaux. Mais ce qu'elle y feit de plus signalé, furent les sept chemins royaux qui, commençants comme d'un centre au milieu de ceste ville, conduisent les uns jusques en Lorraine, au travers des Ardennes, les autres aux meilleures villes de France, d'autres à Maestrect et en Allemagne, d'autres plus loing, grandes marques de la puissance et de la magnanimité de ceste princesse, que l'on ne debvroit guères moins admirer en ce regard que Pharaon qui fut autheur des pyramides Ægyptiennes, pour ce qu'il luy fallut à peu près autant d'hommes et de temps pour faire ces chemins, qu'à l'autre pour ces édifices nombrez entre les sept merveilles de l'univers. Voyons ce qu'en dit Abraham Ortellius (1) en son *Théatre cosmographique*, sous la carte de Hainault : « Est item Bavacum, » ce dit-il, vulgariter *Bavais*, quod nonnulli Baganum » vel Bagacum Ptolemæi esse arbitrantur: nonnulli illud » Belgium Cæsari in suis Commentariis dictum volunt. » Hubertus Leodius tamen non existimat tam potens Cæ- » saris temporibus fuisse; sed sub D. Constantino im- » peratore potius floruisse, idque ex numismatibus quæ » ibi magna quotidie copia hujus imagine signata effo- » diuntur, colligit. Visitur in hujus foro columna lapidea,

(1) Abraham Ortel ou Oertel, né à Anvers en 1527, fut, avec Mercator, le plus célèbre géographe du XVI[e] siècle. Il mourut en 1598 à l'âge de 71 ans. Son *Théâtre cosmographique* a paru à Anvers en 1570 sous le titre de *Theatrum orbis terrarum* et a été réimprimé un grand nombre de fois avec des changements successifs; il s'occupa également de numismatique. V. Foppens, Maltebrun, Michaud, etc.

» sub qua ab incolis inchoare omnia ejusmodi viarum » capita referuntur, quæ ab eo loco in omnes Galliæ par- » tes, et sublimi atque recto tramite exporriguntur. Has » Brunchildi opera constratas fama loquitur : ejus quoque » nomenclaturam in hunc usque diem servant, *chemins* » *de Brunehault* gallicum vulgus, germanicum vero *de* » *Kassie* vocat. Durant usque hodie plurimis in locis » harum viarum vestigia sed interrupta. Hæ id præser- » tim miraculi habent (ut scribit Bouillus) quod subli- » miores sint vicinis utrimque agris : quod inter insignia » Galliæ oppida rectissimum iter conficiunt : quod silici- » nis lapillis, qui etiam vicinis in agris desunt, sternun- » tur , adeo ut vel ab humo ebullivisse silices , vel » æthere sublimi eos pluisse quis judicet , vel alia » quam humana manu et opera undecunque toto orbe » lectos in ejusmodi viarum ruderationem quis demi- » retur. » Voilà ce qu'en juge Ortellius, sans particulariser autrement le sexe ou la qualité de Brunehault, qui fut sans doubte ceste royne d'Austrasie, le règne cruel de laquelle avoit esté prédit aux Gaulois en ces termes, plus de cent ans avant qu'elle fust née : « Veniet Bruna » de partibus Hispaniæ, ante cujus conspectum gentes » et gentium reges peribunt. Ipsa vero calcibus equorum » dirupta peribit », comme porte le *Rozier historial* (1)

(1) Le *Rozier historial* ou *Rozier des Guerres*, publié à Paris en 1522, a été attribué à divers auteurs ; mais l'opinion la plus accréditée encore, est qu'il fut l'œuvre de Louis XI, ou qu'il a été écrit sous son inspiration. V. Brunet, *Manuel*, Lacroix du Maine, P. Paris, *Les manuscrits françois*, t. IV.



de France, partie 2, foeillet 19, Nicoles Gilles (1) et Belleforest (2), traitants la mort de Brunehault. Tout ce que ceste princesse avoit restably en sa cour de Bavay, fut depuis renversé par les Normans et Danois, qui descendirent du Septentrion ès Gaules et en Angleterre, l'an de salut 848, et ravagèrent tout ce qu'ils peurent conquester jusques l'an 884, qu'ils obtindrent la Neustrie de Charles, roy de France, laquelle en a retenu le nom de Normandie.

Depuis ce temps, Bavay ne semble avoir esté autrement remise sus, que comme elle est aujourd'huy ; en sorte que de tant de superbes édifices et ouvrages que l'on y a veüz avant l'an 884 que dessus, il n'en reste que bien peu de masures et de fondements, avec les chemins ou chaussées de Brunehault ; desquelles je diray avec Ortellius que ce sont ouvrages vrayment admirables pour leur estenduë, laquelle passe deux cens lieuës vers la Provence et autres endroits, pour leur estoffe qui est toute de ces petits cailloux que l'on veoid au fond et ès bords des rivières graveleuses, comme sont le Rhin, la Loire, la Meuse, la Moselle et semblables, n'y ayant point de pierres ès champs voisins, de manière qu'il faut conclurre, ou qu'elles ayent esté portées d'ailleurs, ou certes que le

(1) Nicole Gilles, secrétaire du roi Louis XII et contrôleur de son trésor, a écrit les *Annales et chroniques de France* jusques en l'an 1496. Imprimées plusieurs fois à Paris au XVIe siècle.

(2) François de Belleforest, né en 1530 près de Samaten, au comté de Comminges, fit d'assez bonnes études ; il fut historiographe de France sous Charles IX et Henri III, mais le grand nombre d'ouvrages qu'il composa sans préparation suffisante, fit tomber ses livres en discrédit. Il mourut à Paris en 1583. Nicéron, t. XI.

soleil les ait formées et endurcies parmi la terre des levées, pour n'estre venues des charruës comme celles des champs voisins : d'ailleurs pour leur hauteur et largeur, ayants presque partout cent pieds de large; et tel endroit y a-t-il où elles ont plus que 40 pieds de haut, et le plus communément vingt, estant vraysemblable qu'elle les feit telles et de telle estoffe (c'est partout gravier rougeastre) pour éterniser sa mémoire, et pour faciliter le chemin aux voiageurs, qui en temps d'hiver ou pluvieux ne sçauroient autrement passer en maints endroits où les champs sont de terre potasse, ou pleins de vallées et de fondrières, desquelles incommoditez ils sont garantis pource que, plus il pleut, et plus ces levées s'endurcissent, l'eau découlant continuellement à bas, et les torrents ou ravines d'eau ne les couvrant jamais, tant elles sont hautes. Il est vrai qu'en maint endroit elles ne sont poursuivies, pour ce que le fond du champ par où elles devoient passer est solide en temps humide, et non bourbeux; mais en ce cas, ou les champs sont tellement en pente que les eaux n'en peuvent empirer le chemin, à cause qu'elles n'y peuvent arrester, ou il y a des grandes mottes de la mesme estoffe et faites au mesme temps que le furent ces levées (que l'on peut dire chaussées, avec l'Allemand, pour leur solidité semblable à celle du pavé), tellement eslevées en une pointe ou deux, et mises en assiete si advantageuse, que de l'une on en descouvre tousjours deux autres, grande commodité pour les allants et les venants qui, par ce secours, ne pourraient perdre



ces chemins, mesmes estans couverts de neiges, pour estre ces mottes situées tout joignant à iceluy; et en ay-je remarquées aussi maintes où le chemin de la levée n'estoit interrompu, et où il n'en estoit aucun besoing, n'est que ce fussent les marques d'autant de journées d'ouvrage, sçavoir l'espace d'une motte à l'autre. Nous en veismes aussi à trois pointes, comme en la Vallée Saint George, à quatre lieues de Liége, mais bien peu, plusieurs doubles, et la pluspart sont simples et à une pointe. Elles sont toutes couvertes d'herbes odorantes, comme sont les crestes des levées, lesquelles herbes ne croissent non plus ès champs voisins que les cailloux dont les mottes et levées sont composées; au reste, l'un et l'autre demeure en son entier et demeurera probablement tant que le monde, pource que ceux qui cultivent les terres y abordantes, les ruynants, rendroient leurs champs moins fructueux par la surcharge des cailloux dont elles sont faites; d'où tant s'en faut qu'ils les ruynent, que mesmes ils sont contraints de les entretenir à leur possible, et jectent pour les accroistre et conserver, non seulement dessus icelles ce qui en tombe par les pluyes, mais encores les pierres et groises, s'il y en a, qui se rencontrent en leurs champs, ce qui peut aussi avoir esté préveu par la sage Brunehault, qui feit ses levées de telle estoffe pour les rendre éternelles avec son nom. On ne les veoid guères plus entières, plus larges, ny plus hautes, ny avec tant de puissantes mottes que depuis Bavay jusques Maestrect (c'estoient celles que nous suivismes en ligne très droite,

au travers des vallées et des montagnes bone partie de ce jour et la moitié du suivant, sçavoir depuis Bray jusques la Vallée St George, où nous, les laissants à main gauche, tirasmes droit à Liége). Les bones gens des champs, aux environs, comptent que la royne Brunehault, estant magicienne, dressa toutes ces chaussées en une seule nuict, les diables ayant apporté de la Meuse et d'autres fleuves, toutes les groises dont ils les dressèrent; où vous noterez la tradition, quoyque fabuleuse quant au ministère des diables, qui est néantmoins vraysemblable quant à celle qu'on dit les avoir mis en œuvre, qui fut une royne, non un prince, comme veut nous faire croire Vigenere. A quel propos il me souvient encore avoir souvent veu une pierre, posée proche le haut chemin de Tournay à Valencenes, guères loing d'un village nommé Espaing, que les bones gens des environs causent avoir esté portée en ce lieu par le diable, au commandement de la royne Brunehault, pour servir de borne entre son royaume d'Austrasie et l'estat des Tournaysiens, qui estoient encore pour lors fort puissants. Elle a 24 pieds de haut, et 28 de contour, et est emmy une terre qui ne produit aucunes pierres; mais de cecy ailleurs plus au large. Il me suffit de tirer d'icy le nom de Brunehaut pour celui d'une royne, non d'un prince, qui est conforme à la cabale et tradition des paysans qui demeurent aux environs de la chaussée qui conduit à Maestrect. Et à ce que l'on ne doubte qu'ils parlent de la mesme Brunehault, ceste pierre est posée sus une pareille levée faite de groises, qui tire en droite ligne de Bavay à Arleux



en Artois, et de là plus avant en France ; il est donc apparent que ce soit ouvrage de la mesme princesse ; ceste dernière dont je parle n'a aucunes mottes, et n'est si haute ne si large aux environs de Tournay, qu'est l'autre aux environs de Liége, entre Bavay et Maestrect ; mais on ne laisse de juger aux groises rouges dont elle est faite, que c'est tout un mesme ouvrage. Les paysants des confins de Liége et de Brabant, par où elle passe, nous feirent rire, disants que les mottes dont je viens de parler avoient esté eslevées par Brunehault pour tesmoigner à la posterité que ces levées et belles chaussées estoient ouvrage de femme porte-motte, et non d'homme, pource que ce sexe ne diffère du nostre que par mottes qui sont les tetins et la nature, parties plus estimées de tant qu'elles sont plus eslevées. L'on en croye ce qu'on voudra, j'en ay dit mon opinion ; mais ceste raison rurale la conforte encore, pour tesmoigner que c'est un œuvre de femme, et non d'homme ; un œuvre de la mesme Brunehault, que j'ay nommée pource qu'en toute l'histoire je ne treuve un prince ny autre princesse qui ait eu ce nom avant 500 ans ença ; or est-ce chose seure que ces levées sont plus anciennes ; donc on les doibt imputer à la royne Brunehault qui vivoit y a mille ans et plus, puisque par bon tiltre l'on n'en peut monstrer une autre de mesme nom, ou qui ait dominé en ces cartiers. Voicy la forme de ces levées, au moins d'une partie d'icelles, aux environs du Val Saint George dont je viens de parler cy-dessus, laquelle elles ont partout ailleurs entre Maestrect et Bavay ; mais je n'ay remarqué en aucun

autre endroit une motte à trois pointes que joignant ladite vallée, qui m'a donné occasion de la prendre de ceste posture.

Modèle des chaussées de Brunehault.

Il y a de ces mottes qui touchent les chaussées ; les autres en sont eslongnées de trente, quarante et cinquante pas, ce qui fut fait pour les placer en assiete haute et advantageuse, à fin qu'on les recogneust de tant plus loing; mais là où on fut forcé de les placer en une vallée, on les feit de tant plus hautes, comme celle que ce portrait vous montre à deux pointes : faisant aussi à remarquer qu'en ces endroits les levées y sont plus hautes qu'ailleurs, comme il se veoid en ce project, ce qui fut fait pour garder la ligne droite, et de crainte que les pluyes, qui peuvent changer la face de la terre, viussent avec le temps charrier tant de terre ès fondrières, qu'en estant comblées, les chaussées royales en fussent couvertes. On recognoist en oultre que la terre dont elles sont faites (car il y en a qui lie et unist les groises et cailloux par ensemble) n'est tirée du fond sus lequel elles sont assises, pour ce qu'elle est noire comme charbon, et celle du fond est partout jaulne, sablonneuse, potasse ou argileuse; et si, par dessus cela, il n'y a aucunes fosses joignant les mottes ou les chaussées, dont on puisse présumer la terre avoir esté tirée pour les dresser, ains tout y est à l'égal et uny comme les environs du lieu auquel elles sont assises; par où il est évident que ces pierres de fuzil, groises et terre dont elles sont composées, sont amenées d'ailleurs par extrême labeur et despense en ces

contrées. Les motes servent encore à ceux du voisinage, qui n'en sont pas eslongnez plus que d'une lieuë, et à ceux qui cerchent les levées ou qui sont perduz ou esgarez en leur chemin, en sorte que, les voiants, ils se recognoissent aussitost et voient où ils doibvent tirer, si bien que si l'on n'est sot, yvre ou aveugle, on ne se peut perdre ny fourvoyer, de jour ou au clair de la lune, en ces cartiers. Et, ce qui arrive fort rarement, si, estant sus les levées, on ne veoid l'autre motte au cartier vers lequel on veut tirer, il ne faut que monter au sommet de la première qui se présente, d'où sans faute on veoid pour le moins deux autres motes, l'une au lieu d'où on vient, l'autre au lieu où on tend; et y a des mottes si eslevées que l'on en descouvre la cîme de plus de six ou sept autres. Au surplus, elles ne sont posées en distance esgale les unes des autres, ains selon que la nécessité des lieux sembloit le requérir à raison de leur assiete, sçavoir les monts ou les vallées; aucunes sont séparées de l'estendue de demie lieuë seulement. Pour clorre ce pas, je diray d'abondant que si ces levées et mottes eussent esté faites avant le temps de Cæsar, comme Vigenere se l'est fantastiqué, introduisant un Brunehault en la principauté de Bavay, contemporanée au roy David, ce grand capitaine et empereur qui a tant routé en ces cartiers et qui fait si ample mention en ses Commentaires de la guerre Gauloise *de Ambibaretis*, *Grudiis*, *Tungris*, *Centronibus*, *Arduenna*, *Cœresis*, *Comdrusiis*, *Condrusonibus*, *Eburonibus*, *Leucis*, *Mediomatricibus*, *Pœmanis*, *Treviris*, *Verocassiis* et *Segniis*, qui sont

les Brabansons, ceux de Louvain, de Tongres, de Centron, des Ardennes, de Namur, de Maestrect, de Limbourg, de Liége, de Lorraine, de Metz, de Luxembourg, de Trèves, de Haynault, et d'entre la Meuse et Moselle, qui sont tous peuples ès païs desquels passent ces chaussées et ces mottes sont levées : luy qui remarque jusques aux moindres fleuves et montagnes, et en fait claire mention, eust-il obmis de remarquer un ouvrage si signalé que celuy dont nous parlons et si commode à l'exécution de ses desseins, mesmes en temps d'hiver, considéré qu'il se plaint souvent sur ce que les chemins des païs susnommez sont inaccessibles dez la fin de septembre, quand les pluyes vont commencer? Or il ne se treuve aucune mention de ces mottes ny des levées en tous ses Commentaires : donc on peut conclure qu'elles n'estoient encore dressées de son temps : qui sert pour maintenir mon opinion reprise assez au long cy-dessus.

S. Denys abbaye en Hainaut.

Je reviens maintenant à nostre chemin que nous poursuivismes presque tousjours sur ces levées, de tout ce jour ; et de Bray, nous laissasmes la riche abbaye de S[t] Denys (1) à main droite, et vinsmes passer en un village nommé Péronne. Je diray en passant de ceste abbaye, qu'elle est tellement située en lieu éminent que, quoyque

(1) C'est en 1081 que Richilde fonda le monastère de S[t] Denys en Broqueroy au diocèse de Cambrai ; en 1082, elle le plaça sous l'abbaye de la Seauve, *Silva major*, et en 1086, Baudouin, comte de Hainaut, fils de Baudouin de Flandres, donna aux moines de S[t] Denys les prébendes de S[t] Pierre de Mons. V. *Gal. Christ. Instrum.*

distante deux grosses lieuës de Monts, et qu'il y ait plusieurs combes et forests entre deux, si est-il qu'on la descouvre facilement de dessus le chasteau de Monts, ce qui se fait, l'un et l'autre estant assis sus des collines bien hautes. La fonteine qui jaillit au marché de Monts, est conduite par des canaux souterreins de ceste abbaye, d'où arrive souvent qu'elle cesse son cours aux grandes sécheresses, pour ce que ceux de S[t] Denys l'arrestent pour leurs nécessitez.

Elle paroist fort ample et bien magnifique du costé dont nous la veismes; on la nomme communément Saint Denys en Brocqueroy, sans que j'en sache la cause. Elle est fort riche; ses moines sont de l'ordre de saint Benoist. Richilde, comtesse de Haynault, la fonda avec son fils Bauduin, l'an 1084, par lesquels, y consentant le Pape, le revenu de treize chanoinies qui avoient esté instituées en l'église de Saint-Pierre à Monts, fut transporté en ce lieu, comme dit Gazet (1) en son *Histoire ecclésiastique du Pays-bas*, au tiltre des abbayes contenuës sous l'Archeveschié de Cambray, page 80.

Péronne est un assez bon petit village, auquel les voyageurs sont fort proprement accomodez de vin et de viandes. A demie-lieuë d'iceluy, tirant tousjours vers Liége, nous descendismes en la vallée de Mariemont laquelle, tant par

(1) Guillaume Gazet naquit en 1554, à Arras, où il mourut en 1612; il fut curé d'une paroisse de cette ville et chanoine de S[t] Pierre d'Aire. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire de son pays. L'*histoire ecclésiastique du Pays-bas* a été publiée à Valenciennes en 1614, in-4°

la beauté de sa veuë comme pour ce que nostre prince, à l'imitation de Marie, royne douairière de Hongrie, sœur de Charles-quint empereur, y prend son plaisir tous les automnes au déduit de la chasse, mérite une description particulière et au large. Ceste vallée donc, est toute environnée de longues et hautes collines, dont la cîme paroist couverte et revestuë de grandes forests, qui les semblent couronner pource qu'elles font tout le circuit en rond, comme font les collines qui les soustiennent; la pente, avec le fond de la vallée, sont cultivez et couverts de grains en leur saison; la rivière de Haisne, encore petite comme n'estant guères eslongnée de ses sources, passe par le milieu de ce val; par endroits on y veoid de grands buissons au milieu des terres labourées, voire et si grands qu'on les prendroit pour des petites forests de la taille de six ans, ce qui se laisse ou fut planté ainsy pour y faire retirer le gibier, lorsque le prince en veut avoir le déduit: de sorte que les veneurs ayant le soir là remisé une beste noire ou fauve, sont asseurez de l'y retenir avec les pans jusque le lendemain, tant que le prince y vienne; et lors on oste les pans du costé dont on la veut faire courir, ce qui ne se peut faire au plain des forests à cause de leur estenduë; et lors on fait sortir la beste, laquelle a beau moien de courir parmy la vallée, qui contient tout au moins deux lieuës de tour. Quant à la forest, elle est fort grande et abonde en toute sorte de gibier, nommément en sangliers, cerfs et chevreulx; l'on y veoid partout des sentes et des chemins tirez en ligne droite, pour y courir les

Val de Mariemont

bestes à cheval et en carosse, quand la princesse veut prendre sa part du plaisir. L'on y veoid maint arbre tourné par art en corone, en estoille et autres figures, et sont-ce tilloeuls ou noble-espines. En la vallée abondent les perdris, les cailles et les pies, comme font encore les lièvres, les blereaux et les lapins, avec les renards; en la forest, les faisants, les poulles de bois, les tourterelles, de mode qu'il n'y a déduit de chasse que l'on ne prenne en ce beau lieu; car la pesche des truites et des escrevisses y est aussi furnie de la part de la petite rivière que je viens de nommer. A la sortie de la forest, on veoid des longues bruyères toutes composées de brossailles et de fougère, estroites de 100 pieds, où se retirent la plus part les moindres bestes de chasse, estans poursuivies ou autrement; et comme, pour le peu de largeur, il soit aisé de les en faire desloger, il y a grand plaisir quand on leur veoid prendre le vol ou la course parmy une si vaste estenduë de campagnes toutes plattes et unies au long et au large, tant que la veuë humaine peut porter loing: ce qui est du costé de Trasignies et de Brabant, non de celluy de Monts où le terroir est assez inégal et montueux. Or n'est-ce pas merveille, si la royne douairière susnommée, ayant sa demeure à Bins, tant à cause de la commodité de la chasse qui est aux environs comme pour la bonté de l'air que l'on préfère à tout autre du Païs-bas, eut envie de dresser la tour ou le pavillon que nous voions situé au milieu de la pente d'une montagne qui le garantist des vents septentrionaux, pour estre eslevée entre deux, et ce pavillon qu'elle nomma Marie-mont:

j'entends le mont mesme sus lequel il fut basti ou, si vous aymez mieux, le pavillon qui luy servait de retraite après la chasse (comme elle y estoit fort adonnée); car je ne cognois pas de lieux plus délicieux pour le prospect ny plus propre à toute chasse en tout le Païs-bas. Il n'est distant que demie lieue de Bins. Elle feit une faute quant à la situation de l'édifice, pour ce qu'il est exposé du tout au midy, et toutes ses ouvertures y sont tournées, ce qui seroit sain durant l'hyver, pource que le mont, surpassant de beaucoup le bastiment en hauteur, le garantist de beaucoup de froidures qui luy arriveroient du costé de Septentrion; mais comme c'est un édifice pour l'esté, il est fort incommodé des chaleurs; et comme les vents méridionaux sont les plus dangereux, le séjour en est estimé moins sain. Il semble donc qu'elle deust avoir basti du costé d'Occident, qui est celuy de Monts, puisque la prospective en eust esté aussi plaisante et de tant plus saine que, ses veuës estants la pluspart vers le Levant, elle n'en eut receu que des bons vents, poinct fort considérable en matière d'édifices et de bastir. Quant au chasteau, nous n'y entrasmes pas pource que l'on n'y admettoit lors aucun estranger à cause de la peste de Monts; nous le veismes par le dehors, sans que j'en puisse dire autre chose, fors que c'est un pavillon carré, fait de briques et de pierre blanche, couvert d'ardoises, qui paroist de fort bone grâce, comme font encores les escuieries que le prince y fait bastir, de mesme estoffe que le chasteau. Le village de Marlanwez en est le plus proche, et presque tout sus la mesme col-

line. Or, comme il n'y a commodité de loger les cavaliers au chasteau lorsque le prince y est, et comme souvent il y réside un automne tout entier, ils ont fait bastir grand nombre de maisons à la légère, tant à Marlanwez que entre iceluy et le chasteau, ce qui sert pour ceux qui ne se contentent d'estre à Bins, où demeure une bonne part des courtisans au grand proffit des habitans de ceste petite ville; ains veulent estre plus proches de la cour. Toutes ces demeures restent vuides quand le prince n'y est pas; au reste, elles paroissent comme en forme de théâtre et donnent fort belle prospective au mont qui les soustient, que l'on pourroit comparer, sinon en hauteur du moins en beauté, aux racines du mont Athos, selon la représentation qu'en fait André Thevet (1), au livre 18 de la *Cosmographie universelle*, chapitre 13, page 810, où l'on veoid plus de cent cabanes de Calojers, moines grecs, entremeslez de roches, de terres montueuses et de forests. Et, bien que ce ne soit si grand chose que le mont Athos, je ne laisseray d'en tracer en cet endroit un crayon, selon la mémoire que j'en ay, où se verront Mariemont, Marlanwez, avec les forests et montagnes qui les entourent.

Venant de Monts pour tirer à Namur ou à Liége, vous

(1) André Thevet, né à Angouleme au commencement du XVIe siècle, mort en 1592, âgé de 88 ans. Il prit l'habit de religieux, voyagea au loin et fut appelé en 1558 à la cour de France par Catherine de Médicis dont il fut l'aumonier; il fut ensuite nommé historiographe et cosmographe du roi. Ses ouvrages sont peu estimés aujourd'hui. Depuis Thevet, de nombreux voyageurs ont visité le mont Athos. V. *Heuzey*, etc.

descendez tousjours jusques la petite rivière susdite qui coule au fond de la vallée, et, de là en avant vous montez une pente de montagne bien droite et de grand travail aux chevaux qui tirent le charroy, auquel endroit on entre de rechef dans les boys qui peuvent durer un quart d'heure de travers. A leur sortie se voient les longues bruyères dont je parlois tantost, desquelles nous veismes saillir deux maistres lièvres sans estre poursuivis ny chassez, qui nous donnèrent le plaisir de les veoir poster par les grandes campagnes qui en sont voisines. Estans quelque peu advancez oultre la forest, nous descouvrismes à main droite le beau chasteau de Trasigny, lequel estant sis en lieu eslevé, flanqué de hautes tours couvertes d'ardoises comme tout le surplus du bastiment, paroist de fort bone grace par le dehors, et tel que le monstre ce portrait. Au surplus, la maison qui porte le surnom de Trasigny est estimée l'une des plus anciennes du Païs-bas, et, comme telle, du tiltre de baronie qu'elle portoit, fut érigée en celuy de marquisat par nos princes Albert et Isabelle, il y a deux ans ou environ. La haste de nostre chartier et la crainte que nous avions de n'estre admis en ce lieu, nous feirent contenter de le veoir par le dehors seulement; et passants oultre, nous vinsmes, le long d'un petit bois, descendre en une vallée au fond de laquelle est une maison destinée au fermier des imposts et tailles que les comtes de Hainault mirent jadis sus chasque charette de marchandise sortant de leur païs pour tirer en Brabant (qui confine au Hainault en cet endroit); et continuë encore aujourd'huy

Trasigny

l'impost de trente sols tournois pour la charette, ores que ces deux provinces appertiennent à un mesme seigneur, comme continüe le mesme sur ce qui sort de Brabant pour venir en Hainault; tant est aggréable aux princes le goust du gaing, que depuis qu'un impost est une fois estably, ils le tournent en patrimoine et ne sçavent que c'est de l'oster; et, par cet exemple et semblables qui ne nous sont que trop communs, je voudrois que les Estats du païs et les Magistrats des villes pesassent meurement et plus qu'ils ne font les octrois de tailles qu'ils donnent ou continuent aux princes qui n'affectent rien de tirannique ou d'injuste; car, quant aux autres, il faut leur céder par force, ou les chasser, ou les tuer. Quelque quarante pas oultre ceste maison, l'on traverse une petite rivière nommée le Piéton à cause d'un village de mesme nom proche lequel elle prend ses sources; et fuz estonné de veoir un si petit canal couvert d'un fort haut pont et long; sur quoy me fut dit que parfois y arrivoit tel desbord des eaux y descendantes de tous costez, que mesmes ce pont en estoit couvert. Pour lors que nous veismes ceste rivière, elle estoit remise en son canal naturel, ne faisant la largeur de 60 pieds; au reste, si profonde, que le plus grand homme de nostre temps n'y eust pu tenir fond, ce que l'on jugeoit par sa clarté qui estoit extrême, voire rapportable à celle des plus belles eaux que l'on puisse veoir. Elle abonde en truites et en toute autre sorte de menuz poissons, comme encore en escrevisses que l'on y pesche aussi grandes qu'en nul autre endroit des Pays-bas.

Advis sur l'octroy des imposts.

Ayants passé ce pont, nous vinsmes mettre pied à terre en un petit hameau tout joignant, nommé Lut-le-Ploüy, distant deux bones lieues de Mariemont, où nous disnasmes bien maigrement, estans servis de pain de seigle à demy cuit: et nous vint pour ce très à propos la bouteille que nous y avions portée garnie de vin, que nous beusmes, sus l'asseurance que nous donna nostre vilain de chartier que nous en treuverions de l'autre à la giste, ce qui fut faux. La maison où nous disnasmes estoit celle du fermier commis à lever la dace (1) de trente sols tournois sus chasque charrette de marchandise passant de Brabant en Hainaut, qui sont séparez par ceste petite rivière en cet endroit; et fut mis sus cet impost quand il y avoit un duc en Brabant et un comte particulier en Hainault; maintenant que ces deux provinces sont incorporées en un domaine, il se continuë comme auparavant. Je remarquay en oultre que toutes les charettes d'Allemagne et de Liége venantes au Pays-bas, ayants passé le comté de Namur, et les nostres qui tirent en Allemagne, à Liége et à Namur, passoient toutes, comme par un pas nécessaire, en cet endroit, pource que les forests, estangs, marescages, les précipices et rivières, les empeschent de passer ailleurs bien loing aux environs; pour quelle cause et considération furent illec establies ces deux maisons de ferme dont je viens de parler. Ce lieu au surplus est l'un des plus délectables pour la veuë que l'on puisse guères rencontrer, à cause des montagnes verdoiantes, des forests et prairies qui l'envi-

(1) De l'italien *dazio*, droit, impôt, gabelle.

ronnent; mais il y fait humide à merveilles, et n'y veoit-on que des sources d'eaux ferrugineuses et rougeastres qui prennent dez le sommet des montagnes; à quoy l'on juge qu'elles passent ou procèdent des mines de fer que l'on y treuveroit en abondance, si l'on y vouloit creuser. Le comte de Warfusez en est seigneur. La rivière du Piéton s'en va rendre de là dans la Sambre, entre Couillet et Marchinelle, après avoir séparé en quelques endroits le Hainault d'avec Brabant et Namur.

Ayants repeu en ce lieu, nous remontasmes en charette et, environ une demye-lieüe de là, nous vinsmes descendre en un fond bien dangereux à cause des vols qui s'y commettent fréquentement, comme en un lieu tout propre aux larrons, à cause de sa solitude, et qu'il est eslongné de tout secours, s'il n'est fortuit, pour n'y avoir maison qui en soit plus voisine que celle où nous avions disné, et y avoir de grandes forests tout aux environs; d'où, pour ce qu'elles sont situées en lieu éminent, ceux qui aguettent les passans peuvent les recognoistre sans en estre apperceuz. Le bas de ceste fondrière est marescageux, et le traverse une digue ou levée faite de terre et de fassines pour la commodité des voiageurs, lesquels souvent embourbez en ce fond, estoient plus aisément desfaits par les voleurs, ou ne le pouvoient passer en temps de pluye à cause des eaux qui y descendent abondamment de tous costez. Au sortir de ce pas, on chemine longtemps par de vastes campagnes sans rencontrer aucune maison, voire et presque jusque Ratentost, qui fut nostre giste ce mesme soir; nous

Passage dangereux



ne veismes que par endroits quelques misérables tavernes escartées de toute autre demeure et vrays réceptacles de brigands : car, quant à Villeparoy, Sombref et Giblours, nous n'y entrasmes, ainsi les veismes de loing seulement, n'en ayant fait mention en l'abbrégé de ce voiage que pour la commodité de ceux qui voudront prendre leur chemin par là, où ils seront mieux et plus seurement accommodez que nous ne fusmes au chemin que nous tinsmes, estans partout misérablement logez depuis Tournay jusques à Liége, par la malice de nostre chartier qui ne se soucioit de nous, pourveu que ses chevaux fussent bien receuz, et ne vouloit loger ès villes ny ès bones hostelleries, pour évîter la despense; ce que nous expérimentasmes depuis encores en tous les chartiers allemands par nous mis en œuvre durant ce voiage; et ne gagne-l'on rien leur conditionnant le contraire, veu qu'à dessein ils iront plus doucement pour n'arriver en une ville ou bourgade; et s'ils y viennent avant le soleil couché, on ne les y sçaura faire arrester, n'est que l'on soit le plus fort; ains passeront-ils oultre et logeront en la pire taverne qu'ils rencontreront au delà. De les forcer, il est dangereux et mal aisé, pour ce que d'ordinaire voyageants, ils vont en train de quinze ou dixhuict charettes pour s'entresecourir contre les voleurs ou pour se desbarasser des fanges et bourbiers, et que, qui s'attaqueroit à un de la troupe, auroit affaire à tous. Quant aux menasses, ils ne s'en esmeuvent point du tout, non plus que des belles parolles; et pour ce faut-il vivre à leur discrétion dès qu'on s'est une fois mis en leurs

Incommodites que l'on reçoit des chartiers quand on despend de leur fantaisie.



mains, comme il va des nautonniers sur la mer; n'estant rien de plus humble ny de plus officieux en apparence que ces deux sortes de gens quand on est sur le poinct de s'accorder avec eux, rien de plus opiniastre, plus impérieux ny de moins supportable quand on despend de leur volonté. Estans au milieu des pleines, un grand orage de vents méridionaux nous surprint, qui, couvrant le ciel que jusques icy nous avions eu propice, favorable et serein, nous enveloppa comme en un instant d'esclairs, de tonnerre, de foudre et d'obscurité, accompagnez d'une pluye grosse et très impétueuse; ce qui ne dura toutes fois plus d'un cart d'heure, à cause de l'impétuosité du vent qui continua toute la nuit suivante, en sorte que les domestiques du lieu où nous couchasmes n'osèrent fermer l'œil ny se mettre au lict, pensants à tous moments que leur logette de chaume et d'argile deust estre renversée c'en dessus dessous. Ce vent estoit très malsain et pestiféré, pource que, venant droict du midy, qui est le pire endroit dont il puisse souffler, il estoit très chaud, estouffant et humide, et par sa force pénétroit partout, ne me souvenant avoir oncques expérimenté le pareil. Nous suivismes tousjours le haut chemin (que l'on dit autrement la chaussée de Brunehault) de là en avant, et, laissants Giblours à main droite, vinsmes mettre pied à terre en un meschant hameau nommé Ratentost, où la nuict nous surprint; et eust-il fallu cheminer encore à deux grandes lieuës plus avant pour trouver autre logis, à quoy nous ne nous sceusmes résoudre, pour estre en une contrée dangereuse



et fréquentée des voleurs (comme sont à peu près tous les limites de païs appertenents à divers seigneurs, les malfaiteurs y estans plus asseurez de leur retraite); joint qu'il ne faisoit clair de lune ny des estoiles, le ciel estant tout couvert de bruime et de brouillarts. Mais avant parler de nostre giste, comme je ne veux perdre aucune occasion de dire quelque remarque signalée où elle se présente, je di-

Giblours ray à propos de Giblours (1), que c'est une petite ville située aux extrémitez de Brabant, là où il confine au comté de Namur, non autrement fortifiée que d'un simple rempart. Là est une riche abbaye, tenuē entre les premières de Brabant, dont je ne parleray autrement pour n'y estre

Bataille de Giblours entré, ains l'ayant seulement perceuē de loing; trop bien diray-je un mot de la bataille de Giblours, pource qu'elle se donna ès plaines qui luy sont voisines, au travers desquelles nous passasmes avant venir à Ratentost. Dom Jean d'Autriche, fils naturel de Charles V empereur, estant envoié par deçà pour remettre le païs en la main du roy d'Espagne Philippe II, suivy de bon nombre de vieux soldats, entendant que l'armée des Estats rebelles estoit près de Giblours, desnuée de chefs et composée de gens peu expérimentez, résolut de la venir attaquer, comme de fait il y vint le dernier de décembre 1577 (2); et à peu de peine la meit en route, y demeurant seulement morts des siens

(1) Giblours ou Gembloux, abbaye de bénédictins, fondée en 922 par St Gilbert. Elle fut d'abord du diocèse de Liége et ensuite de celui de Namur. Elle doit sa célébrité à la Chronique de Sigebert, mort en 1112. *Gall. Christ.*

(2) La bataille de Gembloux eut lieu le 31 janvier 1578.

deux soldats ou cinq blessez, là où il y en eut six mille du party des Estats, que tuez ou prisonniers, dont les 200 furent pendus de sang-froid à Namur; par où on peut juger que ceux des Estats ne combattirent pas, ains ne feirent que fuir, autrement il y en fust demeuré davantage du party de l'Espagnol, qui en oultre gagna trente enseignes sus l'ennemy, et mesmes la ville de Giblours qui n'attendit le canon; sur quoy recours à l'*Histoire générale de la guerre de Flandres*, composée par Gabriel Chappuis, livre cinquième, pages 376,377 jusques 381, où tout ce sujet est amplement discouru.

Pour revenir à nostre voiage, nous cheminasmes ce jour douze bones lieuës, et nous vint fort à propos la pluye dont j'ay parlé, pource que sans elle nous eussions couru fortune d'estre estouffez de la poussière, qui estoit si grande au moien de la sécheresse extrême qu'il avoit fait tout cet esté, que à toute peine les chevaux en pouvoient lever les pieds, et les voiageurs respirer. A Ratentost, où nous logeasmes, est la poste qui tire de Bruxelles à Namur, et le chemin de ces deux villes croise en cet endroit la chaussée de Brunehault, allant de Bavay à Maestrect. Nous fusmes très mal accommodez en ce lieu, tant pource que ce n'estoit qu'une misérable cabane d'argile couverte de chaulme, ouverte à tous vents, comme à cause que l'hoste qui l'occupoit, estant nouveau, n'avoit aucuns meubles propres au logement; et n'y ayant point de vin, nous n'eusmes que de la bierre toute chaude et nouvelle, avec du pain de seigle à demy cuit; d'ailleurs il y avoit



cinq à six soldats adventuriers, et qui pis est Lorrains, qui sont les plus grands larrons du monde, avec lesquels il nous fallut loger, qui me donna occasion de tenir la chandele et le feu allumez, voire et de lire et d'escrire presque toute la nuict, et jusques à nostre départ; car, quand tous ces sujets que je viens de dire ne se fussent présentez, le vent estoit tel qu'il m'eust empesché de fermer l'oeil, tant pour sa chaleur extrême que pour le bruit et la tempeste qu'il faisoit. Environ les trois heures après minuict, nous partismes de ce lieu, sçavoir peu moins de deux heures avant le jour, et ce le samedy 29 d'aoust; le soleil se levant, nous vinsmes arriver à la Double-Croix, qui est du comté de Namur et à deux lieues de Ratentost, où nous pensions venir le jour précédent si le jour ne nous eust manqué. D'icy en avant nous cheminasmes en asseurance, et creusmes que les soldats que je disois tantost ne nous pourroient attaindre s'ils avoient dessein de nous affronter; aussi estions-nous partis à telle heure, et les avions-nous laissez endormis pour eschapper de leurs mains, joint qu'il nous importoit de gagner temps pour arriver ce mesme jour à Liége où le chartier avoit promis de nous rendre; autrement il eust esté impossible de l'induire à partir avant le soleil levé, tant il aimoit ses chevaux.

Tierce journée.

Nous suivions tousjours la chaussée de Brunehault et ne nous en départismes depuis Ratentost jusques au Val S[t] George, où nous disnasmes; mais avant y arriver, nous passasmes par Ranson et Saureau, villages du comté de Namur, dont le second est le dernier du Païs-bas tirant en

Liége par ces cartiers; et proche d'icelluy est la maison du fermier commis à recevoir les imposts des marchandises et deurées qui vont au païs Liégeois. Ne faisant à obmettre que nous avions grandement failly le soir précédent de n'estre venuz loger à la Double-Croix, dont j'ay parlé, pource que c'est un fort bon logis, voire le meilleur de tout le chemin de Monts à Liége, n'est que l'on entre dans les villes et bourgades, se destournant quelque peu pour y estre mieux accommodé. Nous rafreschismes à Saureau, et y trouvasmes du vin de Moselle fort excellent, sçavoir blanc, et approchant en goust et en couleur au vin de Rhin, comme on n'en boit guères d'autre en ces cartiers, je dis que de ces deux sortes, si ce n'est du vin de Hu (1) et du creu du païs, qui ne vaut pas grand chose pour la pluspart.

Environ demy-cart de lieuē oultre Saureau, nous sortismes du Païs-bas, entrants en celuy de Liége. Toute ceste matinée souffla un vent Zuyd-West bien sec, et si froid et pénétrant que nous fusmes contraints de descendre de la charette et de faire à pied la pluspart de ce chemin, qui est uny et fort plaisant. Arrivez que nous fusmes au Val-Saint-George, qui est le premier village de Liége, nous y trouvasmes de toutes nouvelles gens, tant en façon de faire que de parler : — de faire, pource que ils sont tous accoustrez de casacques de toille blanche ou bleuē, qui leur pendent jusqu'aux genoils, admirent et Paysans liégeois.

(1) Le vin de Huy est encore aujourd'hui le meilleur crû du pays de Liége.

tiennent pour soldats ceux qui portent des manteaux, jusques là que nostre hoste nous dit que son chien nous abbaieroit tant que les aurions mis bas, ce que je trouvay véritable; pource qu'ils sont extrêmement colères, ne parlants sans jurer exécrablement, et comme continuellement yvres, ne vivants que de pain trempé en bierre et, les plus aysez, de pain et de fromage, dont ils servent cinq à six sortes entassez l'un sus l'autre en un panier, pour entrée de table et pour desjeusner, aux estrangers qui les abordent; pource qu'à la moindre querelle ou mocquerie ils en viennent au battre et aux cousteaulx; — de parler, pource qu'ils parlent un baragouïn meslé de walon et d'allemand (1) que persone n'entend qu'eux ou ceux qui les ont longtemps conversé; et néantmoins, ils entendent tous parfaitement le bon françois, sans l'avoir oncques appris; non l'allemand, ores que leur langue en tienne en partie: qui me fait juger qu'elle participe plus de la françoise que de toute autre; je dis françoise, telle qu'on la parle aux extrémitez de Hainault; qui est ce que j'en diray pour le présent. J'avois oublié, qu'entre Ratentost, où nous couchasmes la nuict précédente, et la Double-Croix, se rencontre à main droite une petite forest, joignant un estang, laquelle est communément fréquentée des voleurs, que nous passasmes toutesfois sans mauvais rencontre. En tout ce chemin, depuis Mariemont, on veoit des campagnes d'estenduë admirable, et telles qu'en mesme temps

(1) Ph. de Hurges a mal apprécié le patois de Liége qui est du véritable wallon sans aucun mélange d'allemand.



les labourent vingt et trente charruës; bref elles sont grandes et unies en plus de longueur et de largeur que la veuë humaine ne sçauroit porter, de mode que, quant au prospect, on les pourroit comparer à celuy d'une pleine mer non tourmentée ny fort ondoiante ou escumeuse, la couleur jaulne de la terre pour la pluspart sablonneuse ne se rapportant pas mal à celle de la mer quand le ciel qui la couvre n'est pas serein. Au surplus ce ne sont terres fertiles ny de si grand rapport qu'on les jugeroit à leur estenduë et vastité.

Ayants disné en la Vallée-Saint-George, où nous fusmes fort sallement accommodez, nous remontasmes en charette, et veismes en passant la dernière des mottes de Brunehault, qui est au milieu du village, et surgit en trois pointes séparées, dont celle qui tourne à l'Orient monstre le grand chemin de Liége, celle devers le Midy montre celuy de Namur, et celle qui tire vers l'Occident enseigne le grand chemin de Monts; d'où en avant nous ne veismes plus les mottes ny la levée de Brunehault, que nous laissasmes à main gauche, poursuivants nos erres par un chemin creusé entre des roches, fort rabotteux et rude, enfoncé de sorte que l'on y chemine plus d'une bonne lieuë sans descouvrir en façon que ce soit les environs, si serré et estroit que deux charettes n'y peuvent passer de front; et si il va tousjours descendant depuis le Val-St-Georges jusqu'à Liége. Mais quand on est sorty de ces fondrières, la prospective du païs que l'on rencontre est fort plaisante à cause de sa diversité composée de forests, de collines

Païs de Liége, quel d'assiete. verdoiantes, de campagne labourée, de fonteines, de prairies et de rochers, mesmes d'arbres rangez en dresse et ligne droite en quelques endroits, qui me feirent croire ce que j'avois autresfois entendu du païs liégeois, estimé plus plaisant que fertil, et le plus aggréable pour la veuë que guères autre païs que l'on puisse rencontrer; j'ay dit plus plaisant que fertil, à cause qu'il y a plus de rochers que de terres cultivées, et qu'il y croist plus de houïlle que de froment.

Aiants passé les villages de Moesmael et Wans, nous vinsmes aborder les premiers fauxbourgs de la ville de Liége environ les cinq heures du soir. Ces fauxbourgs durent près d'une lieuë en longueur, et, commençants au sommet d'une montagne, vont continuellement descendants jusques à la Meuse et dedans Liége, estants tous pavez de grands et larges carreaux, voire allants tellement en pente, quand on approche la ville, qu'à toute peine les chevaux se peuvent retenir, ains glissent le plus souvent et tombent sus le train de derrière, dévalants comme l'on dit à escorchecul(1). Au sommet de ceste grosse montagne dont je parle, se voient des toicts reposants sur Houïlle, que c'est. quatre pilots, couvrants des puits de profondeur inestimable, dont se tire ceste sorte de charbon que l'on nomme la houïlle, qui est une terre noire, dure, solide, luisante, et triée de veines blanches par endroits, dont le peuple Liégeois se sert communément, et non d'autre, mettant en œuvre, quant au chauffer, fort peu de bois. Ces puits

(1) L'auteur parle sans doute du faubourg Ste-Marguerite.

dont on la tire, ont plusieurs allées soubsterraines, comme ont nos carrières dont on tire la pierre blanche, voire de telles qu'elles s'estendent à plus d'une lieuë en longueur, y en ayant qui viennent sous les remparts de Liége, au grand péril de leur ruine, et mesme sous les maisons de la ville, aucunes desquelles en viennent à fondre; et lors le maistre de la carrière par laquelle est causé ce dommage, en est quitte paiant les intérests que peut prouver la partie offensée; voire et sont si privilégiez ces houillerons, qu'arrivant qu'une maison de la ville vienne à s'esbranler par leurs mines, celuy qui la possède est tenu de la leur vendre selon l'estime qu'en feront gens à ce appellez et cognoissants; ou, s'il en fait refuz, il ne cheoit aucune considération d'intérests pour tout le dam qui en pourra de là en avant arriver. Il y a bien plus: car, comme en toutes les places publiques de Liége soient des fontaines magnifiques pour la commodité des habitans, voire et les particuliers en ayent à peu près chascun une en la maison, ces houillerons ont tant creusé et ravaudé au plus profond des entrailles de la terre, qu'en ayant trouvées les sources ou les veines, il les ont couppées par mesgarde et imprudence, et fait tarir, sans que persone s'advise de remédier à de si grandes incommoditez (1). Estant encore au plus éminent de la montagne dont je parle, vous vôiez à main droite la rivière de Meuse en la plus aggréable prospective que l'on se pourroit imaginer, comme estant bornée de collines et de rochers, qui, pour leur distance, pa-

(1) C'est inexact. Voir les édits liégeois sur la houillerie.



roissent tous bleuz, ayants divers édifices de plaisance au sommet, des vignobles et jardinages en la descente, et ceste grande rivière tortueuse comme un autre Méandre, à la racine et au pied. En face, vous avez la ville qui ne se descouvre tant que l'on en soit bien proche, à cause de la bosse de la montagne et du tournoiement du chemin qui y conduit; tant est que l'on en veoid les chasteaux et les combes qui sont au delà de la Meuse. A main gauche on en descouvre la ville de Tongres, et surtout la grande église dédiée en l'honneur de la Vierge-Mère, qui est fort éminente et eslevée: elle fut cathédrale dès le temps de saint Servais, qui vivoit l'an de salut 385 (1). Mais, comme nous dirons tantost plus au large, son siége fut depuis transféré à Maestrect, et de là à Liége, où il est encore aujourd'huy. Jules Caesar, en ses *Commentaires de la guerre Gauloise*, fait fréquente et ample mention de ceux de Tongres, par où l'on peut juger que c'est une ville des plus anciennes de la Belge, à quoy je ne m'amuseray davantage pour ne l'avoir veuë de plus près que de l'endroit mentionné cy-dessus. Comme nous approchions Liége de plus près, nous commençasmes à sentir le mesme air que l'on sent approchant de Paris, sçavoir grossier et puant à cause des fanges que le charroy des houïlles y suscite et entretient. A l'entrée, nous ne trouvasmes aucunes gardes ains estoient les portes toutes ouvertes à tous venants, chose qui nous sembla estrange en une saison de peste

Liége en quoi semblable à Paris.

(1) On peut apercevoir Tongres de Momale mais non de Ste Marguerite. Nos historiens fixent au 13 mai 384 la mort de St Servais.

telle qu'estoit celle où nous estions. Estans entrez, nous trouvasmes ceste ville fort semblable à celle de Paris, tant pour la salleté de ses ruës couvertes de fanges puantes et noires, comme pour leur estroiteur, car il y en a fort peu de larges, comme aussi pour la hauteur excessive des édifices particuliers, la pluspart dressez de charpentage et de plastre, où demeurent en chascun cinq et six mesnages ou plus, comme nous avions veu à Paris. Elle lui ressemble encore au nombre des églises et lieux pieux, qui est très grand au nombre de peuple, qui est certes fort grand pour ce qu'elle contient en l'estendue de ses remparts, qui sont de bien grand pourpris. La rivière de Seine sépare Paris en deux, celle de Meuse la divise en deux parts: Paris est capitale d'un royaume, Liége l'est d'un bon païs : et sainct Lambert est à Liége ce que Nostre-Dame à Paris, et le palais du prince Liégeois qui se veoid joignant sainct Lambert est plus accomply que n'est le Louvre et que ne sont les Tuilleries à Paris : Liége est une ville montueuse et mal applanie par tout, Paris luy ressemble du cartier de l'Université : le peuple de Paris emporte le nom de badaut et de novice parmy tous les peuples de France, celuy de Liége porte les mesmes marques parmy le sien: les Parisiens sont séditieux à merveille, les Liégeois sont les plus mutins de tous les peuples d'Occident, exceptez les Gantois seulement; de sorte que ces deux villes, qui sont des plus grandes de l'Europe, s'entre-ressemblent et en assiete et structure, et aux humeurs et inclinations de leurs habitans.



Quand nous arrivasmes à Liége, il estoit peu moins de six heures après midy; nous fusmes logez en une hostellerie où pendent pour enseigne les *Quatre seaux*, assez proche de l'église de S[t]. Lambert (1), où nous fusmes bien accommodez de chambre, de vin et de viandes, mais mal quant à la compagnie qui estoit toute d'hérétiques, et qui pis estoit, de gens venants de Wesel et de Monts, qui estoient deux villes les plus gastées de la peste qui fussent lors en nos contrées; et ce qui me despleust le plus, fut que, estans à table d'hoste, pour douze sols par teste, on ne nous servoit presque la bierre que dans des petits pots de pierre que l'on envoioit les uns aux autres pour faire raison; et falloit y boire à peine de disgrace ou de querelles; au moien de quoy on couroit plus de fortune de gagner la peste, beuvant en mesme vase avec un empesté. Ceux de nostre compagnie qui n'estoient de Wesel ou de Monts, estoient de Franquendal (2) ou de Sedan, villes entièrement hérétiques, l'une sus le Rhin, au Palatinat, l'autre sus la Meuse, au

(1) On trouve encore la maison des *Quatre sceaux* citée en 1685; dès 1590, son enseigne avait donné son nom à la rue qui, depuis le commencement du XVIII[e] siècle, porte celui de *S[te]-Catherine*.

(2) Frankenthal, petite ville chef-lieu de canton dans le Palatinat du Rhin, consistant à l'origine en deux abbayes de Bénédictins, hommes et femmes, appelées grand et petit Frankenthal. Au XVI[e] siècle, les religieuses d'abord et les moines ensuite ayant embrassé la Réforme, l'Electeur Frédéric III s'en empara et l'assigna comme refuge à des réformés expulsés des Pays-Bas par les Espagnols. Leur nombre s'augmenta au point de former une petite ville que Jean Casimir fit fortifier en 1583 et qui reçut de nouveaux accroissements sous ses successeurs les Électeurs Frédéric IV et Frédéric V. (Frey, *Essai d'une description du Palatinat*, etc., t. II.)

Bouillonnois; d'où on peut juger quels pouvoient estre nos discours, veu qu'à Liége on parle aussi librement du fait de la religion que l'on feroit en Allemagne ou en Hollande. Quant au vin que l'on y boit, le plus commun est le blanc de Moselle, qu'ils nomment faulsement vin de Rhin, ores qu'il vienne des environs de Cobelents et de Trèves; le clairet, auquel ils donnent tel nom de vin de France que bon leur semble, est tout brouillé et n'y vaut rien. Quant aux viandes, quoyque l'hostel où nous estions fust un vray réceptacle d'hérétiques, l'hostesse qui estoit veufve, n'estant de la mesme farine, nous ne fusmes ce soir du samedy traitez qu'en poisson, tel que barbeaux, truites, gardons, brochets, carpes, gouvions et d'autres sortes que la Meuse produit, incongneuës par deçà: de la marée, ils n'en ont que bien rarement à cause de la distance qui est trop grande. Au surplus, quoyque l'on parle librement à Liége du fait de la religion, si est-ce que la liberté de conscience n'y est pas accordée comme en Allemagne ou en France, ains faut que ceux qui ne sont catholiques y vivent sans scandale et modestement, ce qui leur est aisé de faire, attendu que l'on n'y regarde autrement de fort près, et moins sus les estrangers que les naturels, à cause que ce païs, estant neutre, despend du commerce qu'il entretient avec ses voisins, sans le secours desquels il ne se pourroit maintenir; par où on prend moins d'esgard aux comportements de ceux qui le fréquentent: qui est ce que je peux y remarquer pour le jour de nostre arrivée, auquel nous avions fait treize grandes lieues de chemin; et pour

ce, estans arrivez tard, nous n'eusmes la commodité d'aller veoir la ville, ny ne l'eussions voulu prendre, ores qu'il nous restast plus d'une bone demie-heure de jour, tant pour crainte de nous esgarer, comme il est fort facile en une grande ville telle que celle-là, où l'estroiteur des ruës et l'éminence des édifices qui les bornent, empeschent les estrangers de se recognoistre en chemin par la remarque de quelque tour ou d'autre bastiment public, que pour ce qu'il fait de nuict fort dangereux à Liége, je dis d'estre vollé ou blessé, n'y aiant aucunes gardes pour y donner ordre, et de jour y entrant toute la racaille des environs par faute d'hommes aux portes, de mode que tout y est le bien venu; d'ailleurs les Liégeois ayants tel privilège qu'après avoir commis un meurtre de guet-à-pens, prenants le poteau d'une maison bourgeoise, on ne les peut appréhender, ains ont trois jours francs pour disposer de leurs affaires (1): coustume pernicieuse et sotte parmy un peuple colère et prompt à donner des coups de cousteau, mesmes autant adonné à l'yvrongnerie qu'autre qui respire sous le ciel; car par telle impunité, il arrive mille meurtres et assassins qui autrement n'arriveroient que plus rarement. Davantage, il faisoit dangereux de nuict à Liége quand nous y estions, pour ce que quelques capitaines françois y formoient un régiment pour aller au secours des princes de leur nation liguez contre le roy pour les causes mentionnées cy devant; et ces galands soldats ne faisoient

Désordre à Liége.

(1) Cette assertion est inexacte: les criminels ne trouvaient de refuge que sur les immunités des églises.

que piller, de jour aux champs, de nuict en la ville, pour avoir de quoy s'équipper, estans autrement mal en ordre, la pluspart Irlandois et autre racaille amassée à la haste et sans choix; pour ces causes donc nous ne bougeasmes de la maison.

Le dimanche, 30 d'aoust, nous fusmes en place dez le point du jour pour gagner temps et veoir autant de singularitez qu'il nous seroit possible, et, pour ne tracasser vainement en une si grande estenduë, nous trouvasmes un homme propre à nostre conduite, moiennant quelque argent que luy promismes, comme ce peuple y soit tellement aspre et adonné, pauvre qu'il est, qu'il n'est service si vil auquel il ne se soubsmist pour la pécune. Quatrième journée.

La première place à laquelle nous nous adressasmes fut l'église de Saint-Lambert, telle à l'extérieur que vous en monstre ce pourtrait, auquel j'ay imitées les moindres particularitez qui s'y rencontrent, le plus exactement que j'ay peu.

Ceste église doibt estre réputée entre les belles de l'Europe quant à sa structure extérieure et intérieure, car estant fort haut eslevée, longue et large et claire, les matériaux dont elle est composée sont grez de couleur orangée, ciselez fort industrieusement, et sa couverture est de plomb, de mode que peu en voit-on de plus richement basties. Elle a en tout cinq entrées ou portaux: le grand qui est double, regarde le Midy; un autre l'Occident, qui est celuy de devant la cour du prince, deux autres le Septentrion (vers lequel est tournée la pointe du chœur) qui

sont ceux qui conduisent au grand marché; un autre le Levant, qui est celuy que j'ay représenté au milieu de l'édifice, et est le moindre en beauté. Le premier, qui donne entrée en la grande place environnée de très belles galleries, est celuy que j'ay mis devant le grand, qui est orné de deux tours; en celui-cy on peut remarquer un ouvrage admirable quant à la sculpture, qu'il m'estoit impossible d'exprimer pour la multitude des pièces en un si petit pourtrait; car comme il est enfoncé de 35 pieds en dedans, il y a pour base 40 piliers fort menuz, longs et tous d'une pièce, le vuide paroissant entre eux et la muraille, contre laquelle et sus le feste des piliers reposent debout autant d'images de saints et de saintes, accoustrées à l'antique, et fort artistement taillées, et entre autres celles des évesques de Liége que l'Eglise a canonisez. Plus haut que la teste de ces saints, sont posées en hémicycle trois corones qui représentent trois cieux, en la plus basse desquelles paroist un nombre infiny de saints et de saintes de toutes sortes; en la seconde sont les anges et tous les bons esprits qui ne furent oncques incorporez, chascun desquels tieut quelque instrument de musique, et tous divers les uns des autres; entre la seconde et la tierce corone, est la Vierge-Mère, entourée des figures de toutes ses perfections; en la tierce et plus haute corone, est la très sainte Trinité, avec tous les mystères que les hommes attribuent à son honneur. Les habitans de Liége, pour remarque particulière en ce beau portail, qui est d'ouvrage plus excellent qu'autre que je veis oncques (excepté seu-

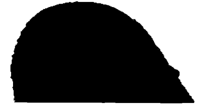
lement celuy de Reims en Champagne qui le surpasse), sont coustumiers de demander aux estrangers qui le contemplent, où, en tel nombre d'effigies qui est comme infiny, ils sçauront trouver celle d'un crucifix; et comme ayant longtemps regardé après, on ne la treuve pas, ils leur monstrent le cerf qui est proche de saint Hubert, auquel on peint et on pose tousjours un crucifix au milieu des rameures; et disent que c'est une remarque particulière pour tesmoigner que l'on a considéré de près l'ouvrage du grant portail de Saint-Lambert: en quoy ils ont raison, car il n'y a rien de mieux formé ny de plus admirable en tout l'œuvre que ce crucifix, qui néantmoins est si petit et en lieu si plein d'autres effigies, qu'il est presque impossible de le discerner sans en estre adverty. Environ le sommet de ce chef-d'œuvre est un escriteau de pierre portant ceste date 1839, qui veut dire mille quatre cens trente et neuf, comme les anciens de ce temps formoient 8, ainsi le 4 que nous formons de ceste seconde sorte. Or y a-t-il grande apparence que ce portail fut anciennement tout doré, et à mon advis, que c'est icy la date du temps de ceste doreure; car quant à sa première structure, l'habit et la façon des effigies qui y sont, la tesmoignent beaucoup plus ancienne que de l'an 1431.

Estant entré par ce portail, vous venez en une cour très ample et spacieuse, environnée de galleries, et aiant en front la plus grande et principale entrée de l'église Saint-Lambert, laquelle a deux tours antiques, plattes par le dessus, l'une à droite, l'autre à gauche, comme à Nostre-

Dame de Paris, et sont-elles telles que je les représente en la page précédente, ayants estés basties avec l'église mesme et tout d'une suitte, ce que ne fut la grande, que l'on érigea quelques centaines d'années depuis. En ces deux tours il n'y a que des petites cloches très anciennes, qui retentissent fort loin quand on les sonne, pource qu'elles sont presque toutes d'argent; et n'y a aucune inscription ou marque, fors des croix françoises en grand nombre au contour de leurs bords. Le portail qui regarde le Couchant, duquel costé est située la cour du Prince de Liége, est à peu près de mesme ouvrage que le premier et s'en treuve qui l'estiment davantage pour l'art et l'industrie qui s'y rencontrent. Il est de mesme pierre et, comme il semble, aussi est-il de mesme main, n'y ayant différence qu'aux figures, qui sont disposées en mesme ordre qu'au premier, mais représentent d'autres personnages dont la déduction seroit trop longue pour estre rapportée en ce lieu. Les deux portaux qui ont yssuë au grand marché, sont aussi fort estimez et de belle invention; celuy qui regarde l'Orient est le moindre, semblable en tout à celuy que je viens de représenter au milieu de l'édifice, qui est environné de belles galleries tout à l'entour, qui servent de cloistre et de promenoir aux chanoines et autres qui s'en veulent servir. Elles sont toutes voultées par le dessus, claires et ornées de beaux chassis, bien pavées par le bas, hautes de 40 pieds et larges de 30; leur longueur prise de Septentrion au Midy est de 1000, et de l'Orient en Occident de 600 pieds ; elles ne touchent l'église de

Saint-Lambert qu'à l'endroit des portaux d'Orient et d'Occident, qui sont ceux des extremitez de la croisée traversant la nef; au surplus elles sont de fort belle invention, et telles que les montre le portrait posé cy-dessus; leur couverture est de plomb.

Comme il y a une cour et grande place entre ces galleries et le grand portail de ceste église, venant atteindre la croisée des deux costez, aussi y en a-il une autre qui tire depuis la croisée jusques aux galleries du costé du marché, sçavoir, environnant tout le chœur, qui est fort magnifique à veoir. Quant à l'église mesme, elle est en forme de croix, mal proportionnée toutesfois, pource que le travers, que l'on dit communément la croisée, estant mis entre la nef et le chœur, rend le second plus long que le premier, là où d'ordinaire la nef doibt estre plus longue, pource que l'on prend le pied de la croix, au grand portail d'une église comme le sommet aux extrémitez du chœur; et sus ceste considération, le chœur doibt estre plus court que la nef. Toutesfois ceste difformité et disproportion ne paroist tant du costé du Levant comme de celuy du Couchant, à cause de la grande tour ou grand clocher y eslevé longtemps depuis l'église achevée, lequel est fort large, puissant et massif, d'ouvrage conforme et de mesme pierre au surplus, tant eslevé que sa pointe surpasse en hauteur de vingt pieds et plus les collines plus éminentes qui sont aux environs, lesquelles de leur part sont bien hautes et relevées. Il y a un fort bon horloge, un bon accord de cloches, qui sont fort grosses et en grand nombre.



La forme de la tour est carrée, ayant à chasque encoigneure un tourion ou pyramide de bois couvert de plomb doré ; au milieu de ces quatre s'eslève une autre masse de charpentage, admirable pour les grands sommiers entrelassez et le nombre de poultres qui s'y rencontrent; sa forme approche de celle d'une cloche; et là dedans se voient des grands vases de cuivre jaulne et de fer, contenants chascun plus de trois tonneaux, èsquels descoule toute l'eau qui tombe sus le feste du clocher, y ayant des conduits et tuyaux par lesquels elle s'escoule et tombe à bas quand les vases sont trop pleins, comme il arrive aux grands orages de pluye; et sert ceste eau de réserve pour donner remède à quelque meschef de feu survenant à l'église ou au clocher, comme j'en ay veu réserver aux mesmes fins dans des vases de plomb en la tour de Saint-Vaast à Arras, et dans des vases de fer en la tour de l'hostel-de-ville à Cologne, dont nous parlerons en son lieu; mais je ne veis oncques des réservoirs si chers que ceux dont je parle, qui sont de cuivre, y en aiant peu de fer, et massifs et espois comme grosses cloches, à fin que l'eau ne vienne à les ronger. Sus ce charpentage en forme de cloche est posé un autre tourion de bois, et sus ce tourion une flesche ou pyramide, aussi de bois, et d'extrême hauteur, le tout estant couvert de lames de plomb doré, depuis le sommet jusques la tour de pierre, estants les lames façonnées en rayons de soleil, qui paroissent merveilleusement et de loing, la croix et le coc qui sont dessus estants pareillement tous dorez, de mode que



comme jadis il y eut une porte d'or en Hierusalem, ainsi de présent peut-on dire y avoir un clocher d'or à Liége. Il semble que le dessein fut d'eslever un autre semblable clocher, et vis à vis de celui-cy, de l'autre costé du chœur, vers l'Occident, qui eut servy de grand ornement à l'église, mais il est demeuré imparfait. Il faut dire encore un mot sur ce propos, que l'on carillonne fort estrangement les cloches en ce lieu, car à toutes les heures d'un jour solemnel, et pour la grand'messe, un homme, à ce deputé, monte au premier estage du clocher, et là, assis en une grande, grosse et vielle chaise de bois, se met les cordes des quatre cloches plus puissantes, une en chasque main, une en chasque pied, et les tirant, fait bourdonner confusémont ces grands vaisseaux, tombant tousjours sus ces accords: *mi, mi, fa, fa, mi, ré, ut; ut, ré, mi, fa; fa, mi, mi, ré, ut; ut, ré, mi, ut, ré, mi, ut;* qui est chose fade à entendre, mais la plus sotte du monde à veoir, comme ce pauvre homme se démène et tourmente, faisant des grimasses continuës et subites, à peu près telles que les feroit un enragé que l'on mettroit ès liens, n'y aiant veine ou artère en tout son corps qui ne s'en ressente et tressuë d'ahan; sur quoy je luy demanday, le voiant gras et gros, s'il y avoit longtemps qu'il excerceoit ce beau bastelage, et s'il le réitéroit souvent. Il me dit qu'il y avoit plus de douze ans qu'il s'en mesloit, et que cet exercice luy estant nécessaire pour sa santé (à cause qu'estant replet de nature, il fust crevé de gresse, les diétes et tous autres remèdes luy ayant esté inutiles) sur tous autres l'avoit alléché, pour ce qu'il se

faisoit estant assis; qu'au reste n'estant bien à pied pour cheminer, ny pour danser, ny pour jouër à la paulme, il avoit choisi ce jeu, qu'il réitéroit tous les jours et souvent des journées et des nuicts toutes entières, dont il se trouvoit fort bien, parceque sa replétion n'en augmentoit, joint qu'un si bel accord de cloches le tenoit tousjours joyeux. « Et vrayement, dis-je lors, mon amy, puisque cet exercice vous cause tant de biens et de plaisirs, vous devriez rendre les accords de vostre jeu parfaits, brimballant six cloches, qui feroient l'*ut, ré, mi, fa, sol, la:* ce que vous pouvez faire aussi facilement que vous tirez les quatre. » Aiant demandé comme il le feroit : « Mettez, luy dis-je, la corde du *sol* sous vostre menton, et prenez aux dents celle du *la*, les quatre autres demeurant où elles sont; par ce moien vous pourrez former vos cadences sus un *la, fa, ré* qui, faisants une tierce et une quinte du *la* au *fa*, et du *la* au *ré*, et de rechef une autre tierce du *fa* au *ré*, feront très bonne harmonie; comme de mesmes finissant par ces trois tons, *sol, mi, ut.* » Sur quoy, persuadé, il en feit l'espreuve à l'instant; mais quand il en venoit au *sol*, il sembloit qu'il se deust estrangler, tant la corde le pressoit sous le menton; et quand il tiroit le *la*, vous eussiez dit proprement (comme il tournoit la teste pour ne faire sonner le *sol* en mesme temps, qui eust fait une cacophonie) que c'estoit un poisson pris à la ligne et au hameçon : ce qui nous feit rire à bon escient; et si ce lourdaut faisoit auparavant les grimasses d'un enragé, il faisoit lors davantage, et celles d'un demoniacle ou plus estranges, si on les peut ima-

giner. Toutesfois je luy donnay courage de poursuivre ce beau jeu, auquel avec le temps il se perfectionneroit davantage, et il me remercia de l'invention que je luy avois donnée. Voilà que j'avois encore à dire sus le sujet de ce clocher, pour bigarrer ces Mémoires et les accommoder à plus d'un goust.

Quant à l'église de Saint-Lambert, elle est toute voultée, haute, large, et bien longue par le dedans; elle est aussi bien illuminée de verrières et de chassis, ayant doubles carolles ou galleries tout à l'entour, avec un nombre très grand de chapelles qui continuent par tout son circuit; ses voutes sont toutes peintes de jaulne, de branchages et de fleurs; elle n'est guères ornée de peintures ny d'autres agencements pour estre si riche, comme on la tient; et mesmes les formes et siéges des chanoines, qui se tiennent si grands y sont de fort simple ouvrage, de mode que le dedans n'y est pas correspondant au dehors, qui est de superbe apparence. Le chœur est séparé d'une simple muraille d'avec le surplus de l'édifice, qui est une grande faute et difformité; en la nef, à gauche allant au chœur, se veoit un chesne tout d'une pièce, taillé en carré, contenant 115 pieds de longueur et huict pieds de contour au plus menu qu'il puisse estre, qui sert de parade, pource que l'on n'en veoid plus de tels, et d'ailleurs, de siége à ceux qui viennent ouïr la prédication.

Au milieu du chœur de l'église dont nous parlons, se veoid eslevée en bronze, tout doré d'or de ducat, la superbe sépulture du Cardinal de la Marche, qui mérite d'estre estimée entre les belles de l'Europe, pource qu'es- **Belle sépulture du cardinal de la Marche.**

tant eslevée de cinq pieds, longue de douze, et large de six, elle a pour baze ou sousbassement une table de marbre noir pourfilé de veines très blanches, sus laquelle est une seconde table de jaspe gris, où sont entaillez après le naturel diverses sortes de fruicts et de fleurs; et sus celle-cy est une autre table de porphyre, haute de demy pied, qui est la hauteur de chascune des deux autres. Sus la troisième table est une baze de bronze, en laquelle sont imitez avec grand art tous les animaux à quatre pieds, les oyseaux et les poissons; sus quoy s'eslèvent plusieurs piliers ouvrez à jour, et aux niches d'entre deux sont toutes les vertus théologales, morales, et les sept que l'on oppose à autant de péchez mortels. Sus les piliers mentionnez repose une autre grande table de bronze qui contient deux paulmes en espoisseur; au milieu de ceste table est estendu un cercueil, devant lequel est à genoux, la teste nuë et les mains jointes, l'effigie au naturel du Cardinal de la Marche, tout *in pontificalibus*, horsmise la teste, qui, par ressorts, se tourne comme l'on veut; elle est tournée d'ordinaire vers le grand autel, selon la posture des mains et du corps. A l'autre bout de la tombe ou du cercueil mentionné, est l'effigie de la mort, n'ayant que les cartilages et les os, de telle posture qu'elle semble courir droit vers le Cardinal, et lui tendre la main droite, tenant de l'autre son dard caché derrière elle. Sur quoy, je m'imagine qu'il voulut que la teste de son effigie se peust tourner de tous costez pour monstrer qu'il avoit peur de la mort, arrière de laquelle il tiroit sa veuë: ou pour tes-



moigner sa vigilance, qui estoit telle que la mort ne le pourroit oncques prendre à l'impourveu : ou bien pour dire que rien de tout ce qu'il deust cognoistre et sçavoir, ne luy fut caché, tant il avoit de soing sur son troupeau. Ceste teste, au reste, représente celle d'un bel homme, chauve par dessus, et tonduë en rond par les costez ; la barbe rasée jusqu'au menton. Entre le Cardinal et la mort sont deux autres statuës fort élégantes, et presque à la grandeur naturelle d'une femme, l'une posée deçà, l'autre delà le tombeau, et toujours sus la mesme table de bronze, se regardant l'une l'autre : dont celle à droite tient en main un globe céleste avec les douze signes du Zodiaque, et les constellations y exprimées industrieusement ; l'autre tient un serpent tourné en rond, duquel la queuë revient en la gueulle et est tenue entre ses dents. Et quoy que celuy qui nous monstra ces merveilles fust de Liége mesme, et ne fust sans lettres, si ne peut-il nous dire que signifioient ces deux effigies, que j'interprétay ainsi ; la première tient un globe ; en un globe il n'y a point de période ou fin, ains tout y est continu ; par où le défunct (qui se feit faire de son vivant ceste sépulture) voulut signifier l'éternité de nostre estre, qui est sans aucune période et sans fin ; les figures célestes signifient une éternité bienheureuse, à laquelle nous debvons tous aspirer ; l'autre statuë tenant le serpent signifie aussi l'éternité (comme, au rapport du docte Pierius (1) en ses *Hiéroglyphes*, les Ægyptiens

(1) Joannes Pierius Valerianus Bolzano naquit à Bellune en 1477 et mourut à Padoue en 1558 à l'âge de 81 ans. Il fut précepteur des ne-

figuroient les années successives en infiny les unes aux autres par un serpent tourné en rond, mordant le bout de sa queuë), mais une éternité de malheurs, comme par le serpent séducteur de nostre mère Ève nous y fusmes acheminez, laquelle chascun doibt tascher à son possible d'éviter: la mort se présente entre les deux pour monstrer qu'elle sert de passage à l'une et à l'autre; et je pense sur ce point que le Cardinal voulut que la teste de son effigie peust tourner, pour tesmoigner le franc arbitre qui peut faire le choix de l'une de ces deux.

Toutes ces statuës, comme le surplus de la sépulture, sont très industrieusement élabourées en bronze doré à l'espoisseur de trois ongles, comme il se veoid par endroits où la curiosité de quelques rechercheurs en a fait l'espreuve. Ceste inscription est gravée en lettre romaine tout autour de la table de bronze plus eslevée : *Hic jacet Everardus a Marckâ, S. R. E. Presbyter Cardinalis, S. R. I. Elector, Archiepiscopus Coloniensis, Episcopus et Princeps Leodiensis, qui cum viveret, processionem translationis Divi Lamberti fundavit. Palatium quod in hac urbe est, arces Hoium, Dionantum, Stochem, Francimont struxit, Curingiam et Serannium* (1) *reparavit, postremo*

Epitaphe du cardinal de la Marche.

veux de Clément VII, Hippolyte et Alexandre de Médicis, et laissa un grand nombre d'ouvrages sur l'Antiquité. Les *Hieroglyphica sive de sacris Egyptorum* ont paru à Bale en 1560 et plus complets à Francfort sur le Mein en 1678. (V. Michaud, *Biographie*.)

(1) Huy, Dinant, Stockem sur la Meuse; Franchimont, Curange, à l'Est de Hasselt sur le Demer; Seraing-le-Château, canton de Bodegnée, à 4 lieues N. N. E. de Huy. Voy. *Théatre du monde* de G. et J. Blaeu, Amsterdam, 1643, et *Délices du pays de Liége*.

etiam de novo ædificavit. Præfuit huic Ecclesiæ annos XXXII, Menses VIIII, Dies XVIII. Vixit annos LXV, Menses VIII, Dies XVI. Obiit anno millesimo quingentesimo XXXVII (1).

Vis à vis ladite sépulture (qui est communément couverte jusqu'en terre d'un grand cuir rouge pour estre garantie de la poussière, et ne se descouvre qu'aux grands jours ou aux estrangers qui en ont le crédit), près l'une des portes du chœur, se veoid une lame de cuyvre doré en laquelle sont gravez ces mots : *L'An* 1528, *le* 18 *de Mars, fut assise en ce chœur la sépulture de Monsieur Errard de la Marcke, très révérendissime Cardinal de Liége, laquelle fut dorée audit an, par Pierre lè Comte, orfebvre, lors bourgeois, demeurant en Bruxelles* ; qui monstre que cette sépulture fut illec posée neuf ans avant la mort dudit Cardinal.

A main gauche du grand autel, est une autre sépulture de prince de Liége, faite en forme de table d'autel, encavée dans le mur, représentant la résurrection de Nostre Sauveur, toute d'alebastre doré, de jaspe, de porphyre et de marbre noir, ciselez d'une main excellente, avec cet épitaphe et inscription en la baze, toute en grande lettre romaine dorée :

D. O. M. S. Epitaphe de l'évesque Groisbeek.

Gerardo a Groisbeeke, S. R. E. Presbytero Card., Epis-

(1) Ph. de Hurges a mal copié cette inscription que Bouille, notamment, donne d'une façon correcte. Érard de la Marck n'a jamais été archevêque de Cologne.

copo et Principi Leodien., Administratori Stabulen., Viro incredibili prudentia, pietate ac facundia prædito, qui Provinciam suam temporibus difficillimis annis XVI, summâ innocentiâ atque animi fortitudine, pace et bello non modo conservavit, verum etiam auxit, atque ipsis hostibus admirabilis, virtute invidiam superavit : curatores bonorum ad leniendum parentis patriæ desiderium, monumentum hoc optime merenti mæstissimi posuerunt.

Quem tegat hic tumulus quondam si Legia quæris :
Te (sis usque licet maxima) major erat.
Vixit an. LXIII. Obiit anno sal. hum. M. D. LXXX, Kal. Jan. (1).

Belle remarque pour les chanoines de St Lambert.

Sus le mesme pilier auquel j'ay dit estre joint l'escriteau portant la date du temps auquel la sépulture du Cardinal a Marcka fut placée au chœur de Saint Lambert, est un tableau de parchemin auquel se lisent ces mots : *Anno 1131, Canonici extiterunt sub Alexandro Comitis Juliacensis filio, primo ejus nominis Episcopo Leodiensi, episcopatus anno secundo, Imperatoris et Regum filii numero novem, Ducum quatuordecim, Comitum triginta, Baronum septem. Summa canonicorum in universum erat LX.* Leurs noms sont joints à ceste inscription, ensemble ceux des autres moins qualifiez jusques au nombre de soixante, que j'ay obmis pour n'avoir le temps de les transcrire : par où on peut veoir en quelle réputation furent anciennement les chanoines de ceste église. Au-

(1) Il y a encore des inexactitudes dans la reproduction de cette épitaphe. Gerard de Groesbeeck mourut le 4 des kal. de janvier 1580.

jourd'huy il n'y a aucun fils de prince qui y soit bénéficié, fors un de la maison de Lorraine. Le revenu de ces chanoines ne passe trois mille florins par an; mais comme ils ont plusieurs chapelles en leur tour à conférer, ils se les entredonnent les uns aux autres, attendants la pareille de ceux qu'ils ont bénéficiez, ce qui fait valloir leur estat, en sorte que tel y a entre eux qui tient en bénéfices 8000 florins de revenu, et davantage encore. Ils ont chascun leur chapellain qui fait l'office pour eux, de manière que l'on n'en veoit que tout peu assister à l'office; et à ce propos, il me souvient avoir remarqué ce dimanche, qu'il n'y avoit que deux chanoines de soixante qui y fussent présents, les autres estans les chapelains des absents. Et ceux qui y viennent, s'ils ne sont prestres, auront de grandes fraises à l'espagnolle, qui est une chose la plus sotte du monde à veoir avec un surpellis, qu'ils portent très court et ne pendant que jusques à my-cuisse, avec le bonnet carré fort haut, l'un et l'autre à la mode des chanoines d'Italie; et en ceste posture iront à la procession, caquetants et devisants les uns avec les autres sans aucune révérence ou cure d'édification; de mode que l'on peut dire que ce sont chanoines titulaires et non de fait, qui jouissent des biens de l'église et en usent comme de leur patrimoine, s'en donnants du bon temps et menant la vie gaye comme feroient des courtisans; ce qu'ils sont aussi, car ceux mesmes qui assistent au service divin, en estans dépestrez et sortys, s'accoustrent la pluspart en séculiers, vont veoir les dames, leur font la cour, vont à

la chasse, tirent des armes, hantent les tavernes et les berlands où ils s'ennyvrent, où ils jouent souvent plus qu'ils ne tiennent vaillant, qu'ils sçavent encores employer ailleurs que je ne dis, quoyque l'évesque moderne, à son advènement, ait fait tous debvoirs pour les réformer, ce qui est tourné en risée à ceux qui estoient desjà trop accoustumez de vivre librement, parmy un peuple le plus dissolu en yvrongneries et paillardises qui soit de cent lieues au contour. Leur habit ordinaire lorsqu'ils vont à l'église, est aux moindres d'armoisin, de taffetas et de caffas (1), pendant la robe jusques sur les talons; aux autres on veoit porter les robbes de damas, de gros grain de Naples, de satin et de veloux noir ample ou ras. Les surpellis sont forts courts et bien fins, tous ouvragez de points couppez et de dentelles à l'aiguille; oultre quoy on les cognoist encores à leurs aulmusses, qui sont plus belles aux chanoines de Saint-Lambert qu'à ceux des sept autres chanoineries. Leurs chapellains portent la robbe violette, sçavoir ceux de Saint-Lambert; les chapellains des autres la portent noire comme leurs maistres, mais non de si riche estoffe. Ces chanoines sont la pluspart fort arrogants et tels qu'ils semblent desdaigner tout le monde, s'estimants autant que feroient nos évesques, et davantage. Je veis ceste mesme matinée faire la procession ordinaire

(1) Armoisin est une étoffe de soie légère, en lat. *ermesinus*. Ducange croit que c'est une mauvaise lecture pour *cramesinæ*, cramoisi; notre passage démontre le contraire. On ne trouve pas caffas, qui désigne sans doute également une étoffe de soie.

avant la grand'messe à saint Lambert, à laquelle assistoient deux chanoines seulement, les précédants quelque quarante chapellains qui marchoient en deux rancs ; lesquels, venuz au bout de l'église, se divisoient en deux bandes séparées,et en faisoient ainsi le tour par les carolles tant qu'ils se rencontrassent au mesme lieu où ils s'estoient séparez; auquel rejoints comme devant, ils marchoient vers le chœur, précédez de trois chapellains portant des croix d'argent, iceux revestuz de chappes très riches: qui est une forme de procession que j'ay voulu noter, pour ne l'avoir remarquée en aucun autre endroit où je fuz de ma vie. Le clergé de ceste église est fort grand, comme aussi est celuy de toute la ville, qui me fait croire cé qu'en dit Philippe de Commines, livre 2 de ses Mémoires, chap. 13, qu'il se disoit, l'an 1468, autant de messes tous les jours à Liége comme à Rome; et la cause pourquoy le clergé y est si grand, vient de ce que le prince de Liége est tousjours un ecclésiastique, joint que la plupart des Liégeois s'adonne aux estudes ou à la practique de la chancellerie de Rome, n'y aiant nation au monde qui la fréquente davantage; au moien de quoy les provisions qui despendent du Pape leur sont fort facilement conférées, pource qu'ils ont tousjours des amis en sa cour.

Ayant remarqué tout ce qui faisoit à remarquer en l'église de saint Lambert, nous feismes en sorte que la thrésorerie, qui est posée sous le grand clocher, nous fust ouverte, où nous veismes une merveilleuse richesse d'or et d'argent, de pierreries et d'ornements : d'or, les 2 grandes Thrésorerie de St Lambert.

croix, les trois ciboires, trente calices qui sont dons de divers évesques de Liége; et ce qui est le plus signalé, un saint Georges, tel qu'on le peint, haut de deux pieds, tout de pur or, que les Liégeois disent avoir esté donné l'an 1469 (1) à saint Lambert par Charles le Hardy, duc de Bourgongne, à fin que la cruauté dont il avoit usé sur leur ville, par luy prise, fust pardonnée; de quoy toutesfois Philippe de Commines qui l'accompagnoit pour lors, ne sonne mot; d'argent doré, l'effigie de saint Lambert, qui est en forme d'évesque myttré, avec l'estolle et la chappe faite en forme gigantale et très grande; car, comme sa représentation ne soit que de la teste jusques la ceinture, elle contient quatre pieds en hauteur, et trois de largeur par le bas, sans le piédestal, qui contient près d'un pied en hauteur; en sorte que ceste pièce paroist à la hauteur d'un homme, et poise en argent plus de 130 libvres (comme nous dit le thrésorier qui nous monstra gratuitement tout cecy, sans vouloir prendre la courtoisie que nous lui présentasmes); en icelle est le chef et la meilleure part du corps de saint Lambert. Il y a en oultre plus de 150 reliquaires signalez, contenants des ossements de saints et autres choses pieuses que ramassa l'antiquité; et tout cecy est d'argent doré, comme sont encore quatre livres (j'entends leurs couvercles) servants à la lecture des épistres et des évangiles, sept ciboires, vingt trois calices, douze grands chandeliers, huict grandes lampes, six encensoirs, un benoistier et ce qui en despend. D'argent pur sont une image de la Vierge Mère,

(1) Cette donation eut lieu le 14 février 1471.

haute de trois pieds, du poids de vingt huict libvres, que portent deux hommes aux processions générales, immédiatement après les hommes, et devant les femmes qui la suivent, sans se mesler, comme elles font par deçà, confusément avec l'autre sexe; douze grands chandeliers, douze encensoirs, trente deux lampes, trois benoistiers massifs avec les dépendances et plus de cent menuz reliquaires contenants des petits ossements de saints ou autres reliques de moindre pourpris que celles qui sont mises en argent doré. De pierreries il y en a de très belles, plus de mille, autour de la châsse de saint Lambert, dont je viens de parler, et entre icelles, plus de deux cens fins diamants bien gros et industrieusement taillez, le surplus estans des fins rubis, fines esmeraudes, fins saphirs, hyacinthes, perles et opales. Il y en a encore un grand nombre autour du saint George dont nous avons parlé, qui poise près de dix libvres en or fin, autour des calices d'or; et presque tous les reliquaires et autres piéces d'argent doré en sont embellies et agencées; d'ornements comme draps d'autels, chappes, tuniques, chasubles, dont le nombre est incroiable, toutes d'estoffes précieuses, couvertes de broderies, d'or, d'argent et de soye, avec des perles et pierreries y entrejointes; de mode qu'il y a de quoy en revestir tout le clergé de Saint-Lambert au jour de la grande procession, ores que le nombre arrive à 272. Et peut-on dire que la thrésorerie de ce lieu vaille autant que tout le vaillant de maints puissants princes qui soient en l'Europe; car oultre ce que j'en ay dit, il y avoit encores plus de trente images d'ar-

gent, approchantes en poids et en grandeur celle de la Vierge dont j'ay parlé, qui estoient lors posées sus le grand autel et autres, à cause que ce jour se faisoit une procession générale et solemnelle, comme il sera dit en son lieu. Sur quoy je me rapporte à tout homme de bon jugement, où peuvent monter tant de riches denrées, que j'estime pour ma part valloir mieux d'un million d'or et demy, qui font quinze cens mille escus ?

Ayants veuë toute ceste richesse avec toutes les singularitez de ceste église, nous en sortismes avec nostre guide, qui nous conduist de là droit à la cour; mais avant y aborder, nous remarquasmes encores deux choses touchant l'église de Saint-Lambert : l'une, que justement au milieu de la croisée, en dehors et sus le haut de la plommée et du comble, estoit dressé un sapin de grande hauteur, sus la pointe duquel estoit posée une aigle dorée, non double, c'est-à-dire à deux testes (comme l'impériale qui par ceste posture signifie les empires d'Orient et d'Occident, incorporez en un par Constantin le Grand), mais simple et à une teste, tenant les aesles à demy ouvertes, comme se disposant au vol, et telle que nous la voions ès médailles anciennes, qui signifie, non que Liége soit ville impériale (bien que son seigneur se qualifie prince de l'Empire), car elle ne l'est pas, mais qu'elle est antique colonie des Romains, qui tenoient cet oiseau digne tout seul d'estre mis en leurs enseignes, là où les autres nations prenoient indifféremment, et en mesme temps, plusieurs et divers animaux en leurs estandards. A quel propos on infère un

Aigle simple, que signifie.

autre axiome et maxime, que, par succession de temps, les Romains prirent en leurs pavois diverses figures d'animaux paisibles et qui n'offensent l'homme, là où les autres nations eurent en leurs bannières et leurs escussons, toutes sortes d'animaux cruels et dévorants, comme des tigres, des lions, léopards, hyennes, loups, sangliers, dragons, gryphons et serpents, et sur toutes, les septentrionales, comme les Huns, et avant eux les Cymbres, puis les Gosts, Ostrogosts, les Vandales et les Nortmans se pleürent de monstrer à l'extérieur, par ces marques cruelles, la félonnie de leurs courages et la barbarie de leurs âmes; d'où on conclud que les villes et les familles aussi qui portent pour marque ou pour armoiries (car elles sont venuës de là) soit l'aigle qui est ravissante et cruelle, soit tout autre animal qui délecte et ne nuit point, le tiennent et descendent des Romains, comme au contraire les villes et familles, voire et les provinces qui ont des animaux dommageables pour enseignes anciennes, descendent et les tiennent véritablement des nations que je viens de dire. Et quant aux païs et villes qui ne tiennent pour marque aucune forme d'animal, comme la France ses fleurs de lys, d'autres un arbre ou une tour, et semblables, on peut seurement conclurre que cela ne leur vient des Romains ny des Barbares, ains qu'estant très anciennes provinces ou villes, elles ont euës ces marques avant l'une et l'autre nation, les aiants maintenuës, quoyqu'en estants suppéditées; ou qu'estants plus récentement habitées et basties, elles ont prises telles marques depuis le temps de tous les deux.

A quoy on cognoist les familes descenduës des Romains.

Revenant à mon discours, je dis que cet aigle dont nous parlions, ne monstre pas que Liége soit ville impériale, non plus qu'à Tournay (qui ne la fut oncques depuis le temps des Romains), l'aigle qui se veoid dressé sus la pointe d'un sapin, et au milieu du marché, tous les ans, depuis la veille de l'Ascension jusques celle du Saint-Sacrement, qui signifie la franchise accordée durant ce temps (que l'on dit la foire des chanoines) à tous les debteurs, que l'on ne peut arrester pour leurs debtes. Cet aigle donc signifie que Tournay fut jadis une colonie romaine, comme fait à Liége celuy dont nous parlons; et n'estoit ceste marque accordée par les Romains qu'aux villes principales de leur Empire, par où l'on peut juger que celle de Liége ne fut des moindres, non plus que Tournay, l'une et l'autre retenant encores cet animal en ses enseignes. L'autre remarque que nous feismes sortants de Saint-Lambert, fut que ceste église avoit pour abord trois grandes places et spatieuses, au Midy, au Couchant, et au Nord, aiant au premier, oultre les galleries et leur pourpris, une grande place fermée de murailles, en laquelle on se peut promener à l'ombre de cent ou six vingts ormeaux qui y sont plantez; au second, la place qui est devant la cour; au tiers, le grand marché; quant au costé d'Orient, il n'y a qu'une ruë qui la costoie; et servent ces places de beaucoup à la beauté de son prospect, et à son asseurance encore contre le meschef du feu.

Sortant d'icelle en la place qui est entre elle et la cour, on est estrangement importuné par un tas de femmes qui

y tiennent boutique (comme on tient marché de toutes choses en ce lieu, aussi bien les dimanches et ès festes qu'ès autres jours), d'acheter des fruicts estrangers, tels que grenades, citrons, limons, oranges, marons et semblables qui s'y voient en abondance: plus de boire du brandwin, de l'eau de canelle, de vie, d'anys, de régalisse, dont elles ont des bouteilles toutes pleines; et sur toutes, la presse est grande pour l'eau de Spa, dont on veoid mille flacons en mesme temps; et qui n'en veut boire, ne doibt sortir par cet endroit de la grande église, pour ce que l'importunité des femmes qui la vendent, est telle que, ou il en faut boire, ou il faut les battre pour s'en dépestrer; et arrivant le second, il y a péril d'estre battu, pource que les Liégeois faisants comme les pourceaux, soit à tort ou à droit, courent promptement au secours de l'un l'autre; ce que n'arrivant, on n'eschappera sans recevoir mille beaux petits épithetes semblables à ceux des harangères de Paris. Or, me voiant embarqué si avant, je beuz par curiosité de ceste eau de Spa, dont je ne me trouvay pas mal, comme feit monsieur Tesson, mon compagnon de voiage, ains en acquis très bon appétit, et pour deux verres que j'en beuz, comme elle est fort appéritive, je me sentis quitte en peu d'heures d'une chaude-pisse et gravelle qui me tourmentoit.

Disons à ce propos, en passant, deux mots de ceste eau Eau de Spa et ses propriétez. tant renommée pour ses facultez, en Allemagne, en France, en Angleterre et au Païs-bas, voire et en Italie et en Espagne, où les grands qui s'en sont servis en leurs mala-

dies, avec heureux succez et réussissement selon leurs désirs, en font à frays incroyables transporter par charretées et par mulets, des bouteilles et des pleins barils. Spa donc est un petit hameau distant cinq grosses lieuës de Liége, au païs de Franchimont, joignant lequel est une montagne d'où sourd ceste eau médicinale dont nous parlons, qui a beaucoup d'autres sources acides et semblables en faculté parmy le païs d'Ardenne, qui luy est voisin; mais comme celle-cy est la plus excellente, aussi est-elle devenuë en plus grand usage et en plus grande renommée; celle qui sourd au village mesme, tient plus du goust du fer que ne fait celle qui est au sommet de la montagne, laquelle, estant plus subtile, pénètre davantage et opère plus subitement que ne fait l'autre, mais est moins propre à transporter, pource qu'elle se corrompt plus tost. On la boit le matin à jeun, et après midy trois heures avant le repas; après l'avoir beuë il se faut promener tout bellement et exercer tout doucement le corps sans le lasser, continuant un mois, plus ou moins, d'en boire, selon que le mal semble le requérir. Les médecins tiennent que la qualité de ceste eau est ferrée et sulphurée, c'est à dire qu'elle passe par des mines de fer et de soulphre; mais elle tient plus du second que du premier. Toutes les fonteines acides refroident au premier rencontre et estanchent la soif, puis après eschauffent légèrement, provoquent l'urine et sueur, et sur la fin elles desséchent toutes généralement. Pour en user sainement, il faut choisir les mois de may, juin, juliet, aoust; et faut se nourrir de viandes

Description de Spa.

légères, après avoir préparé le corps et purgé selon le jugement du médecin qui en cognoist la température. Il faut laisser tous laictages; il ne faut dormir à midy; faut fuir toute replétion de satiété. Les propriétez de ces eaux sont qu'elles estanchent vaillamment la soif, remènent le foye à sa température, et les rougnons par trop chaleureux, renforcent l'estomac et luy donnent appétit, nuisent toutesfois aux estomacs débiles et froids, proffitent contre les obstructions et débilité de rate et guérissent le scirrhe d'icelle, délivrent de gravelle la vessie et les rougnons, aident à remédier à toutes fluxions qui tombent sur ces parties, corrigent les catharres en telles parties qu'ils puissent couler, guérissent quelques hydropisies, si elles ne sont trop invétérées, aident grandement aux résolutions des nerfs et des muscles causées par défluxions, renforcent aux femmes la matrice trop relaschée et humide, et la disposent de telle sorte qu'elle retient le fruict conceu, chassant la stérilité, aydent contre strangulations et suffocations de matrice, guérissent à la longue les ladres, du moins empeschent que la lèpre trop advancée en eux n'y augmente et prenne accroissement; et de fait ceux qui usent journellement de ces eaux, comme font les habitans des environs, ne se voient jamais entachez de ceste maladie, ce que mesme a esté de longtemps remarqué par Paul Ægineta (1). Qui en voudra veoir davantage sus ce

(1) Paul d'Égine est le dernier des médecins grecs classiques ; mais il était surtout habile en chirurgie. Il vivait au 7e siècle et fit ses études à Alexandrie avant la prise de cette ville par Amrou.

et de mesme beauté, de mesme pierre que le surplus de l'ouvrage. Il y a donc trois carrez en tout ce palais, dont le premier et plus grand contient 800 pieds de mesure en longueur, ayant une grande tour carrée, fort haute et de belle symmétrie à chasque encongneure; le second est long de 600 pieds, et le tiers d'autant. Le premier contient en soy la grande cour, en laquelle on reçoit et on loge les ambassadeurs qui y ont tous leurs cartiers; le second est le cartier du prince, auquel sont aussi logez et accommodez les princes et grands potentats estrangers; le tiers comprend les jardins, qui ne sont guères grands ny correspondants au reste du palais; et comme ce sont choses que l'on comprend mieux à l'œil qu'au discours, joint que cet œuvre du cardinal de la Marche (l'épitaphe duquel est rapporté ci-dessus), peut estre nombré entre les signalez de l'Europe, j'ay voulu avant passer outre vous en craionner le modèle et la figure telle que la voiez cy dessoubs, où je n'ay rien obmis que ce qui pour la délicatesse de l'ouvrage ne pouvoit estre exprimé en un portrait tant raccourcy.

Portrait du palais du prince de Liege.

Ceste pièce, à la vérité, méritoit d'estre représentée en forme plus grande que celle en laquelle je l'ay imitée, mais il y faut employer tant de temps, et il m'en reste encores tant à pourtraire, que ma vie n'y sçauroit furnir, si je voulois apporter en chascune de mes pièces autant de travail que j'ay fait en la représentation de Chambort où je fuz occupé cinq mois de suitte, y travaillant l'espace d'une heure et plus par chaque jour; joinct que le temps qui

sujet, aye recours au livre exprès qu'en a fait M. Gillebert Lemborch (1), médecin du prince de Liége, lequel livre est imprimé à Liége l'an 1577, par Gaulthier Morberius, où le régime de ceux qui boivent ces eaux est amplement descrit, avec toutes leurs facultez, me contentant pour le présent de ce que j'en ay discouru. Au surplus j'ay voulu quotter le nom et le lieu de l'impression de ce livre, pource qu'il mérite que l'on en face grande estime, et que personne n'a mieux traitée ceste matière des eaux de Spa qu'il a fait.

Palais du prince de Liége descrit.

Après avoir beu de ceste eau, passant au travers de la grand'place dont je parlois tantost, nous entrasmes au palais du prince de Liége; mais avant y entrer, je le considéray attentivement de la place que dessus et le trouvay de structure fort superbe en l'extérieur, car estant tout de pierre grise très dure et de grè, depuis le fondement jusques au toict, l'on y remarque tant d'artifice et d'industrie en la sculpture, dont l'ouvrage est de très grande difficulté en un sujet si revesche, qu'il est autant impossible à croire qu'à exprimer. La baze qui est haute de huict pieds, est toute composée de pierres de taille carrées, et dont le milieu s'eslève en pointes de diamant; et ceste baze, comme ce qu'elle soustient, s'estend à la longueur de

(1) Brunet en cite une édition plus ancienne : Lymborch (Gilb.), *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa*. Anvers, J. Bellere, 1559, in-4°. Il existe un autre ouvrage analogue intitulé : *Petit traité des merveilleux effets de deux admirables fontaines en la forest d'Ardenne... pris du latin de Phil. Besançon*. Paris, 1577, in-8°.

1400 pieds de roy, qui est la longueur du palais, je dis de la demeure et galleries; car les jardins qui sont tirez en mesme ligne, contiennent 600 pieds de long, de mode que la longueur de toute la muraille et de tout le pourpris du palais, est de 2000 pieds royaux, ayant pareille longueur de l'autre costé; et quant à la largeur, elle est partout de six cens pieds royaux et non plus. Quant à la hauteur elle est de deux estages pleins, sans le toict, portant 54 pieds de mesure partout esgale; et le toict qui est de plomb et d'ardoises par endroits, contient 54 pieds de haut en ligne droite perpendiculaire; de sorte que l'édifice, sans y comprendre les tours, contient 78 pieds géométriques en toute hauteur. Sus la baze extérieure donc, qui paroist du costé de Saint-Lambert, se veoit un rang de grand nombre de colomnes de marbre grosses et hautes, et d'ouvrage excellent, soustenantes un chapiteau correspondant au reste, et de grandes fenestres renfoncées entre deux. Sus ce chapiteau paroist une autre rangée de colomnes de mesme estoffe et labeur, posées en ligne droite sus chascune des premières, n'estants toutesfois si longues ne si grosses, quoyque, quant à la longueur, il y ait fort peu de différence, l'estage second estant à peu près autant eslevé que le premier et plus bas. Sus ces colomnes traverse le second chapiteau, et entre deux paroist une rangée de fenestres industrieusement accommodées comme celles d'en bas, auxquelles elles correspondent en droiteur et en nombre. Sus le second chapiteau repose la gallerie, en laquelle descend le toict, et ceste gallerie est toute à jour,

et de mesme hauteur et de mesme pierre que le surplus de l'ouvrage. Il y a deux cours carrées en tout ce palais, dont la premiere et plus grande contient [illegible] pieds de mesure en longueur, ayant une grande tour carrée, fort haute et de belle symmetrie à chasque encoigneure; le second est long de [illegible] pieds, et le tiers d'autant. Le premier contient en soy la grande cour, en laquelle on reçoit et on loge les ambassadeurs qui y ont tous leurs cartiers; le second est le cartier du prince, auquel sont aussi logez et accommodez les princes et grands potentats estrangers; le tiers comprend les jardins, qui ne sont guères grands ny correspondants au reste du palais; et comme ce sont choses que l'on comprend mieux à l'œil qu'au discours, joint que cet œuvre du cardinal de la Marche (l'épitaphe duquel est rapporté cy-dessus), peut estre nombré entre les signalez de l'Europe, j'ay voulu avant passer outre vous en craionner le modèle et la figure telle que la voiez cy dessoubs, où je n'ay rien obmis que ce qui pour la délicatesse de l'ouvrage ne pouvoit estre exprimé en un portrait tant raccourcy.

[illegible]

Ceste pièce, à la vérité, méritoit d'estre représentée en forme plus grande que celle en laquelle je l'ay imitée, mais il y faut employer tant de temps, et il m'en reste encores tant à pourtraire, que ma vie n'y sçauroit furnir, si je voulois apporter en chascune de mes pièces autant de travail que j'ay fait en la représentation de Chambort où je fuz occupé cinq mois de suitte, y travaillant l'espace d'une heure et plus par chaque jour; joinct que le temps qui

s'emploie à ces pourtraits qui ne servent qu'à la volupté, se pourroit emploier en exercices plus utiles et servants à l'instruction de l'âme. Pour ceste cause donc, je parle de beaucoup de raretez, dont toutesfois je ne représente les images; et si d'ailleurs, je suis contraint de représenter en petite forme les plus signalées, qui en mériteroient une plus grande.

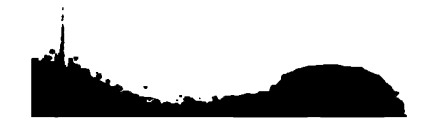
Revenant à mon discours, je diray qu'il y a en tout deux grandes portes pour entrer en ce palais, dont l'une et la principale aborde à la place de Saint-Lambert qui est celle que j'ay représentée; l'autre est vers l'encongneure de la grande cour, où elle regarde l'Occident; et celle-cy n'est si magnifique que la première, pource qu'elle aborde à une petite ruë et n'a point de grande place en dehors comme l'autre, qui fait que ce flanc de palais, quoyque de mesme ouvrage qu'est l'autre, ne paroist à beaucoup près de si bonne grâce; comme ainsi soit que ces grands corps d'édifices ne paroissent jamais si bien en un lieu estroit et obscur, qu'en un lieu spatieux, ouvert et ample.

Estant entré dedans, vous venez en une très grande cour, plus longue d'un tiers qu'elle n'est large. Ceste cour est la cour d'entrée, où se tiennent les carosses et les chevaux des courtisans qui viennent visiter ou servir le prince quand il est à Liége; quattre longues et superbes galleries l'environnent toute, et sont faites à jour en l'estage bas, pour la commodité des merciers qui (comme ès galleries du Louvre, et du Palais à Paris, et en celle de la Bourse à Amsterdam et Anvers) y vendent des merceries de toutes

sortes. Elles sont hautes de 30 pieds, et larges de 40, toutes voutées de briques et de marbre par le dessus, pavées de beaux carreaux gris et noirs par le bas. Là se promènent les courtisans, les valets et officiers attendans leurs maistres qui sont auprès du prince. Là les marchands de Liége font leurs assemblées journalières, comme à la Bourse de Cologne et au Beauregard à Lille; là se promène le peuple en temps pluvieux, neigeux ou trop chaud.

La face intérieure de ce bel édifice est de mesmes pierres que l'extérieur, et de tel ouvrage que je désigne en son pourtrait, scavoir, ayant deux estages (sans le toict) soustenuz par un double ranc de colomnes grandes et massives. Ce qui se veoid de plus admirable, non seulement en ceste place, mais mesmes en tout le palais, ce sont ces colomnes dont je parle, que je n'ay peu exprimer telles qu'elles sont, à cause de la petitesse du pourtrait; car comme elles sont au nombre de cinquante six et toutes d'une pièce, depuis la baze jusques au chapiteau, il n'y en a pas une qui ressemble l'autre en ouvrage; ains estans de grosseur estrange, les unes sont cizelées en forme de serpents, une autre en pyramide, une autre à l'Ionique, une autre à la Dorique, une autre à l'Attique, une autre à la Chorintiaque, une autre en forme de branchages et de rameaux entrelassez; une autre contient diverses sortes de fleurs, une autre plusieurs sortes de fruicts, une autre diverses sortes d'oiseaux, une autre plusieurs animaux à quatre pieds, une autre plusieurs sortes de reptiles et d'insectes, une autre mainte forme de poissons, et pour le faire court, ce

Colomnes excellentes en ouvrage.



sont pièces très rares et magnifiques, qui ont par adventure autant coustées toutes seules à cizeler ainsi diversement, qu'auroit fait le surplus de l'édifice, pour excellent et superbe qu'il soit. Or ceste délicatesse d'ouvrage ne se pouvoit imiter en mon pourtrait, et en un plus grand elle nous eust vainement arresté plus de deux mois, ce qui eust esté superflu, puisque telles choses se peuvent assez entendre par le discours. On peut donc de tous les endroits de la cour entrer en ces galleries, qui n'en sont relevées que d'un piédestal haut de trois paulmes, et ont leurs arcades ouvertes et à jour. L'estage second qui les couvre est aussi d'ouvrage correspondant au reste, et de mesmes pierres; mais les piliers qui séparent chasque double fenestre l'une d'avec l'autre, sont tous semblables, et ne s'y remarque ceste diversité que l'on admire en ceux d'en bas. En cest estage, qui est large, la moitié qui regarde le dehors du palais est toute accommodée en chambres pour y loger les ambassadeurs extraordinaires des princes estrangers, et une partie des officiers de la cour, ou quelques cavaliers de marque qui viennent visiter le prince liégeois. L'autre moitié, tirée en ligne droite au travers de la longueur qui regarde la cour du palais, sert de galleries et allées qui conduisent ès chambres dont j'ay parlé, et servent de veuës sus la cour, principalement aux arrivées des princes ou grands qui viennent visiter celuy de Liége, ou quand on fait quelque tournoy, quelque combat à la barrière, que l'on court la bague ou la lance, ou quand on donne la chasse à quelque animal sauvage, bref en toutes occur-

rences de plaisir et d'esjouïssance publique. Du bas de ces galleries dont nous parlons, l'on entre par divers endroits au second carré contenant le cartier du prince; mais l'entrée ordinaire et plus grande est celle du costé de Saint-Lambert, qui ne s'ouvre jamais que quand le prince est en cour.

Belle fonteine. Estans entrez au second carré, nous le trouvasmes fort magnifique et correspondant au surplus de l'édifice, non toutesfois si long que le premier, mais parfaitement carré et esgal en toutes ses dimensions. Au milieu de la cour qu'il comprend est une fonteine très belle et très ample, toute ronde, enclose de piliers de jaspe soustenants des lions de bronze doré, et en laquelle on descend par des degrez de marbre rangez en rond tout à l'entour, ainsi que l'ont void ès amphithéatres; et pour profonde qu'elle soit, comme elle n'a moins de 18 pieds en profondeur, on void le fond tout pavé de marbre, d'alebastre et de jaspe de diverses couleurs, tant l'eau en est claire et pure. Au milieu de ce fond s'eslève un perron de marbre gris, cizelé de merveilleux artifice pour la diversité des poissons y exprimez, ayant trente et deux pieds en hauteur, estant tout d'une pièce, gros comme un tonneau par le milieu et quelque peu plus mince aux deux extrémitez. Sus ce perron est un vase de gré, tout rond comme un platteau ou une escuelle, et allant toujours diminuant en rond comme un globe ou, pour mieux dire, comme un demy globe, depuis ses bords jusques au fond qui repose sus le perron. Je ne veis jamais une plus grande pièce de gré, ny ainsi

taillée, car ceste sorte de pierre est très-dure, et d'ailleurs résiste au marteau, qui la fait plus souvent esclatter mal à propos, quand on la pense mettre en œuvre, que la polir selon l'intention de l'ouvrier; pourquoy ceste pièce dont nous parlons doibt estre estimée plus rare et de tant plus admirable, veu qu'elle est arrondie par le dehors comme un demy globe accomply, et par le dedans creuse comme un platteau, ayant les bords espois de six palmes et seize pieds royaux en diamètre. Au milieu de ce beau vase, s'éslève un autre perron de marbre gris, tout pourfilé de veines perses et rougeastres, mignonnement élabouré en forme de branchages, fleurs et fruicts de diverses sortes avec plusieurs oiselets paroissants entre deux; sus ce deuxième perron, qui n'est haut que de cinq pieds, et moindre de juste moitié en grosseur que le premier, est un aigle de bronze doré, tel que sont les aigles, et non à deux testes, entr'ouvrant les aesles, comme s'il voulust prendre son vol par dessus le palais. Cet animal vomist continuellement l'eau qui emplit toute ceste fonteine, qui tombe de son bec dedans le vase de gré que j'ay descrit cy-dessus; et à ce compte on peut comprendre que ceste eau monte près de quarante pieds en droite ligne, sçavoir depuis le fond de la fonteine jusques à l'aigle; ce qui n'est toutesfois admirable en ce lieu pour ceux qui cognoissent les moiens par lesquels on fait ainsi monter ces eaux contre leur nature, veu que ce sont toutes montagnes et grands rochers qui environnent la ville de Liége, et mesmes le palais en est des plus voisins. Or comme ces roches abon-

Par quel moien on fait monter les fonteines.

dent en sources, il est fort facile de conduire les eaux qu'elles regorgent jusques au sommet de la fonteine dont je parle, attendu que ces sources descendent de plus haut qu'elles ne remontent; pourquoy il ne faut que les mener par des tuyaux de pierre, de bois, de fer ou de plomb, (qui n'admettent point d'air) depuis la source jusques au lieu dont on les veut faire jaillir; et là, si l'issuë n'est justement plus haute que la source, mais plus basse tant peu que ce soit, il est force que les eaux saillent en la fonteine: d'où tant s'en faut que j'admire celle-cy, quant à ce poinct, qu'au contraire je m'esmerveille comme le cardinal de la Marche, qui érigea ce palais, ne l'arrosa de fonteines jusqu'aux greniers, voire et ès sommets des quatre tours plus grandes (comme il se void en quelques palais d'Italie et de France); ce qu'il pouvoit faire par le moien que je viens de dire, pource que les rochers voisins ont des sources qui passent de bien loing le feste de tout son édifice en hauteur. Il y a une autre fonteine en ceste mesme cour façonnée en forme de rochers, sus lesquels paroissent les statues de plusieurs dieux et déesses que se feignoit l'Antiquité idolâtre, des nymphes, driades, hamadriades, Pan, des faunes, des satyres, des luitons, des fées, des syrènes et semblables, les uns de bronze, les autres de divers marbres précieux, avec les formes de plusieurs poissons, et de tous les animaux amphibies, ainsi nommez des Grecs, de ces mots ἀμφι et βίος, qui valent autant en latin que si on disoit *utrimque vita*, et en françois, prenants leur vie de deux costez, en la terre et en l'eau, comme les loups,

Belle fonteine.

veaux, chiens et hyrondelles de mer, comme font les loutres, les bièvres ou castors, les rats, les canards, plongeons, serselles, poulles d'eau, ès rivières, marets, fonteines, estangs et ès terres qui leur sont voisines; car toutes ces bestes se nourrissent en l'un et l'autre élément. Les forests et roches sont de pierre blanche, fort bien peintes en huille, et l'eau en jaillit de tous costez par des canaux de bronze qui sont cachez; elle contient 18 pieds en hauteur et 30 en large, la grotte qui est dedans estant capable de six persones; et tant dehors aux environs, comme dedans icelle, sont d'autres canaux sousterrains, desquels l'eau saute contremont, au mouvement de certains ressorts cogneuz à celui qui tient la charge des fonteines, qui sert pour refreschir le bas aux dames qui l'ont trop eschauffé.

On void ceste seconde fonteine sous la gallerie qui tire du Midy au Septentrion, et ce au bout du costé du Midy, qui fait qu'elle est continuellement en ombrage et pleine de frescheur. L'eau n'y monte pas plus de vingt pieds, si on la considère en sa baze; quand je la veis, elle estoit fort endommagée et rompuë en beaucoup d'endroits, m'estonnant comme l'on néglige une pièce si rare et qui sert de tant à l'embellissement de ce palais. Ce carré dont nous parlons est nommé le cartier du prince, pource qu'il en occupe tout seul les deux faces, sçavoir celle qui regarde le Nord, où il couche, où il mange d'ordinaire, où il tient son cabinet, où est sa grande salle en laquelle il donne audience aux estrangers, et où sont ses chambres d'exer-

cices et de plaisirs, comme la bibliothéque, les instruments de mathématiques et semblables ; et celle qui regarde le Couchant, où est une longue gallerie qui descouvre sus la cour, sus la ruë ou la place de S. Lambert, et vient aborder à une tour de fort belle structure, mais moins haute que les quatre grandes, aiant sa semblable à l'opposite, desquelles on descouvre les jardins et le dehors du palais. En ceste tour Erneste de Bavière, prédécesseur du moderne en la principauté de Liége comme en l'archevesché de Cologne, practiquait les secrets de son alchimie, ou art chimique, à laquelle il fut toute sa vie follement aheurté, comme aux femmes, qui sont les deux vices dont il fut noté, estant au reste bon prince, et qui maintint toujours fort sagement son estat et ses sujets durant nos guerres intestines qu'il veid depuis la mort de Gérard de Groisbeeke, qui l'avoit immédiatement devancé, sçavoir de l'an 1580 jusques l'an 16.. (1) qu'il mourut, se faisant pour ce sujet à réputer pour prince prudent, puisque sans notable intérest, il a peu maintenir si longtemps la neutralité de son païs, durant les guerres de deux si puissants voisins qu'il a euz au Païs-Bas. Mais je m'esgare de mon sujet.

En ceste mesme gallerie donc, dont je parlois, les princes de Liége sont coustumiers de manger en public ès plus grandes festes de l'année, et comme il y peut entrer qui veut, on dit qu'à tels jours ils tiennent cour ouverte, à la mode

(1) Ernest, fils d'Albert, duc de Bavière, et d'Anne d'Autriche, élu évêque de Liége le 15 Janvier 1581, mourut en 1612 à Arnsberg en Westphalie.



des anciens; ce qui est faux, quand on dit à la mode des anciens, puisque ceux là desfrayoient tous les survenants, c'est à dire, tous ceux qui les venoient veoir manger en habits royaux ou de princes à tels jours, recevoient en leur cour vin et viandes qui leur estoient indifféremment administrées par les maistres d'hostels et autres officiers qui les invitoient à certaines tables pour ce dressées et couvertes, où chascun estoit royalement et libéralement servy; mais les princes modernes mangeants en public permettent au peuple de les venir veoir; jamais toutesfois ils ne luy donnent vin ne pain, ains les repaissent des fumées de leurs viandes et de leur ambition; par où il est faux de dire qu'ils tiennent, comme disent les Liégeois, cour ouverte à la mode des anciens. A quoy, si l'on me dit que je parle à la vollée, sans nommer aucun autheur pour la soustenuē de mon opinion, lise qui voudra le *Rosier historial de France*, composé il y aura tantost cent ans, et qui pource peut estre d'un autheur lequel avoit veu ce dont il parle; et il treuvera ces mots, folio 106 verso, columna 1 et 2, § 1 : « L'an 1421, Charles VI, roy de France, » et Henry, roy d'Angleterre, son gendre, avec les roynes » leurs femmes, entrèrent triumphamment à Paris, le 30 » de May, qui estoit la prévigile de Pentecoste, et logea le » roy de France en son hostel de saint Paul; le roy d'An- » gleterre et sa compagnie furent loger au chastel du » Louvre, ès quels lieux, célébra chascun desdits roys » endroit soy, royalement en son logis, la solemnité de la » Pentecoste; et à ce dit jour seirent ensemble ledit roy

Court ouverte des anciens, que c'estoit.



» d'Angleterre et sa femme à leur table, à disner, et co-
» ronnez de leurs précieux diadèmes; et tint ce roy pour
» ce jour noble court et large à tous les Anglois qui es-
» toient là venuz à ceste feste, les remplissant de di-
» verses viandes et de boires précieux; et le peuple de
» Paris estant là venu en grand nombre pour veoir ceste
» magnificence du roy et de la royne d'Angleterre, séants
» ensemble, portants corone, les regarda tant qu'il voulut;
» mais ledit peuple sans estre administré de boire ou de
» manger, par aucun des maistres d'hostel de céans, par-
» tit, *contre sa coustume*, dont il murmura ensemble; (Court ouverte.)
» car au temps passé, quand il alloit en si hautes solen-
» nitez, à la court de son seigneur, le roy de France, il es-
» toit administré par les gouverneurs de boire et de man-
» ger à sa court, qui estoit à tous ouverte; et là ceux qui
» se vouloient seoir, estoient servis très largement par les
» serviteurs du roy des vins et viandes d'icelluy, etc. »

Voilà que c'estoit de tenir court ouverte entre les Anciens, de la façon desquels sont bien eslongnez les princes modernes, qui mangent plustost leurs peuples qu'ils ne les desfrayent. Et quant à celuy dont je parle en particulier, il est si pauvre, que estant prince de Liége seulement, il ne luy faudroit que quatre telles solemnitez de festes, pour le ruyner, tant son peuple d'ailleurs est yvrongne et gourmand. On peut donc dire qu'il tient court ouverte, quand il mange publiquement en ceste gallerie, puisqu'il y peut estre veu de tous, mais non court ouverte à la mode des Anciens. Davantage à chasque bout d'icelle est un eschauf-



faut, où sont ses musiciens, trompettes, et joueurs de divers instruments, qui continuēnt lors tant de jouer que de chanter, sçavoir quand il mange en ceste magnificence ; et est ceste gallerie en haut. Celle qui est dessoubs, avec les deux qui luy sont opposites, sçavoir, faisants au carré la face qui regarde l'Orient, et les chambres qui y sont jointes, plus la face qui regarde d'un costé le Midy, et de l'autre les jardins, composée de galleries et chambres dessus et dessoubs, servent de logis et de promenoirs aux princes estrangers qui viennent visiter celui-cy, y aiant huict chambres carrées, deux salles, antichambres et garderobes à chascune chambre, en chascune de ces faces, qui sont toutes lambrissées de menuiserie par haut et aux costez, avec le plancher de sapin, le manteau de cheminée de riche invention, tapissées à la royale, de velours, de drap d'or et d'autres estoffes de grand prix. Mais il n'y a rien de comparable en ce lieu au cartier du prince, soit pour la délicatesse du lambris, soit pour l'ornement qui luy est joint par les vitres de cristal, les manteaux de cheminée, les tapisseries de haute-lisse à grandes formes, les buffets, tables et chalits marquetez, et les peintures qui passent toute estime que l'on s'en pourroit imaginer.

Cartier où loge le prince de Liége, comme agencé.

Avant passer oultre, je diray que je m'estonnois et admirois pourquoy le prince tenoit son cartier en cet endroit du palais qui regarde d'un costé le Midy, de l'autre le Septentrion, qui rend la place trop chaude en esté, trop froide en hyver ; pourquoy il ne prenoit plus tost le flanc qui regarde l'Orient, dont viennent les vents plus aggréables

et plus sains; ou bien celuy qui a la veuë sus la cour aux deux fonteines, qui est la seconde, et sus les jardins, où il fait plus plaisant, et il y oirroit aussi moins de bruit; et comme j'euz dit ce que j'en pensois à un courtisant (qui nous menoit veoir ces lieux, le prince estant hors de la ville), il me dit que cest endroit avoit esté choisy par le Cardinal de la Marche, et tenu par ses successeurs comme plus commode pour avoir la veuë, sans estre veu, par tout le palais, pource que de la salle d'audience et d'autres on descouvre tous ceux qui viennent et vont, et tout ce qui se fait et passe en la cour d'entrée et en celle des fonteines, et aux galleries qui les entourent par haut et par bas. D'ailleurs comme ce prince a affaire à un peuple dangereux, remuant, chatouïlleux et mutin, il se tient au lieu le plus asseuré de son palais, pouvant, d'où il est, en un besoing, descouvrir ceux qui luy en veulent, et se sauver à gauche ou à droite, par les greniers ou par les caves, par devant et par derrière, ce qui ne luy seroit si libre, estant logé en l'une des extrémitez ou en l'autre; qui fut la raison que me donna ce courtisant, la première me plaisant mieux que la seconde.

J'ay dit au reste que ce cartier surpasse les autres en magnificence et splendeur (comme aussi il est séant qu'il les passe), et ce pour la délicatesse du lambris qui est tout façonné de pièces de bois de diverses couleurs, rapportées selon la forme naturelle de divers animaux, rochers, boscages, ruines antiques, païsages et choses semblables que l'on ne peut contempler sans extrême admiration : pour



les vitres ou verrières de cristal, qui sont amples et claires, tournées en rond, et aussi belles qu'il s'en puisse veoir nulle part; les manteaux de cheminées, qui y sont d'alebastre, de jaspe, de porphyre et de marbre de diverses couleurs, rapportants au dessus, en bosse et en statuës, plusieurs histoires trop longues à racompter, et où l'or et l'argent sont espargnez aux illumineures aussi peu que si ce fust du plomb; pour les tapis de haute-lisse, tissus de soye pour la pluspart, entre lesquels estoient tenduz ceux qui résument et expriment la pluspart du contenu en l'Enéide de Virgile et ès Métamorphoses d'Ovide, et ce en personnages grands comme géants, et tels qu'aucuns imaginent qu'ils ayent esté en leur temps; les faces desquels sont si natureles, et si vifves les couleurs dont ils sont représentez, qu'il ne se peut veoir sorte de tapis plus estimez pour leur sorte en tout le monde; ce que je dis, non seulement pour les faces des persones y représentées ou pour les couleurs, mais encore pour leurs linéaments et postures qui imitent la nature d'aussi près que sçauroit faire le meilleur de tous les peintres avec l'huille et sus le bois, comme encore ès autres effigies d'animaux, de plantes, de fleurs, d'arbres, de rochers, de païsages et de forests; mesmes les flots de la mer tourmentée, le foudre de Jupiter avec le ciel illuminé d'esclairs, et l'arc en ciel ou l'Iris, qui sont choses d'imitation très difficile à un bon peintre, y sont formées telles qu'elles se présentent d'elles-mesmes à nos yeux; aux bords d'en haut et d'en bas sont les vers (aussi tissus comme le reste) des poëtes susnommez, exprimants

Belle et riche tapisserie.

les histoires que l'on void. Il y a trente telles pièces, fort larges et longues, justement autant qu'il en faut pour tendre et en parer tout le cartier du prince, comme sa chambre, son anti-chambre, son cabinet, sa garderobbe, sa salle d'audience et sa gallerie, le Cardinal de la Marche les ayant fait jadis faire après le lieu. Quant aux buffets, tables et chalits, comme encore les chassis qui sont entour des verrières, ils sont tous marquetez de pareil ouvrage que les lambris dont j'ay parlé cy-devant, mais plus menuisier et plus délicat, sans comparaison, comme aussi la petitesse des pièces le requiert; et ne se peut veoir rien de plus curieusement élabouré pour cet art. Mais pour ce qui est des peintures, on doubte si la tapisserie dont j'ay parlé, que l'on estime 50,000 florins, leur est préférable, ou elles à la tapisserie; pour mon jugement, la tapisserie vaut mieux, mais les peintures la suivent aussi de bien près. Il faudroit une main de papier pour les descrire en particulier; les principales sont celles qui représentent l'Adoration des trois rois; et en autre place, les Douze labeurs et victoires de Hercules, l'une posée sus le manteau de cheminée de la chambre du prince, l'autre sus le manteau de cheminée de sa grande salle d'audience. En la première on admire le viellard qui adore à genoux le petit Jésus, pour la vivacité de ses linéaments, de ses cheveux et de la couleur et replis de son manteau qui est de veloux violet emply d'ermines; en la seconde, qui est exprimée en douze pièces ou tableaux, on est ravy voiant le corps nud de Hercules et ceux des autres hommes y rapportez,

où il n'y a muscle, veine ny artère extérieur qui ne paroisse et ne semble faire son effort, en Hercules pour vaincre, les autres pour se desfendre et luy résister. Que si je voulois parler des autres peintures en particulier comme de ces deux, il me faudroit trop de temps, et la lecture en seroit trop pénible; pourquoy je me contenteray de dire qu'il n'y en a pas une qui ne soit rare et digne d'admiration.

Venons maintenant au troisième carré de ce beau lieu, qui contient les jardins de la cour, èsquels on entre sortant du second que je viens de descrire, sçavoir au costé de Septentrion. Quant à sa grandeur, elle est proportionnée en égalité avec celle du second, sçavoir de 600 pieds en chascune de ses faces, qui est un espace bien petit pour un palais de si grande entreprise. Du costé de Midy on le void environné de l'une des faces extérieures du bastiment; des trois autres, de murs de pierre de taille, eslevez sus un piédestal de pierres très grandes, cizelées en pointes de diamant, et ce proportionnément à la hauteur du piédestal du palais; et sont-ils aussi hauts qu'il les a fallu tirer pour empescher toutes veuës sus le jardin, comme de 50 pieds, qui cause qu'il y ait souvent faute d'air pour les arbres et plantes; et néantmoins il en fallut user ainsi pour se garantir de la descouverte des collines et des maisons qui avoisinent ce lieu, qui ne se void au pied de nul endroit extérieur, fors de la seule grande tour de Saint-Lambert. Toutes les murailles sont tapissées de grandes et hautes vignes; les allées y sont larges et droites, toutes couvertes de sable; les hayes qui l'entourent sont

Jardins du prince de Liége.

espoisses et fortes, tranchées et croissantes en diverses formes d'édifices ou d'animaux, et ce dont elles sont dressées pour la pluspart est le jasmin. Il y a prou d'arbres fruictiers portants en abondance toutes sortes de fruicts rares et excellents; il y en a d'autres qui ne portent rien de bon que pour la veuë, comme des pins et des cyprès et semblables qui, par leur verdeur perdurable, modèrent la difformité de la place en temps d'hiver; et sus tous y abondent les lauriers que l'on y admire pour leur grosseur et hauteur. Il n'y a qu'un seul parterre qui comprend toute l'estenduë du jardin; et tous les parcs en sont formez par esquarres qui vont tousjours diminuants depuis la circonférence jusqu'au milieu; et y en a-il grand nombre, et tousjours quatre de mesme grandeur, ainsi qu'il se peut mieux comprendre par ce que j'en ay craionné cy-devant; des fleurs qui les parent en leur saison, je n'en peux respondre qu'au rapport d'autruy, pour estre lors presque toutes passées. Tout au milieu est un large espace carré, dans lequel se voient formées les armes du prince liégeois, sçavoir par des lignes d'herbe commune tirée après le dessus du blason; et quant au fond ou champ, il est de sablon pour faire de tant mieux paroistre le surplus. Au milieu de ces armes (qui sont mesmes environnées d'inscriptions faites d'herbe, comme le surplus, portant la devise du prince defunct (1), qui estoit de ce mot seul mis au pied d'un aigle, OMNIA, et les dates du temps auquel

(1) Le prince défunt était Ernest de Bavière auquel succéda en 1612 son neveu Ferdinand de Bavière, fils de l'électeur Guillaume V et de Renée de Lorraine.

cecy avoit esté fait); et au centre du jardin, se void une très belle fonteine, abondante en eau la plus claire et agréable qui se puisse rencontrer; elle est toute de gré façonné en forme d'une couppe antique, relevée en bosse par endroits où sont exprimées les plus belles fables choisies d'entre les Métamorphoses. Le vase qui reçoit l'eau est tout d'une pièce, non si grand toutesfois que celuy qui se void en la seconde cour; l'eau saute d'un perron qui est au milieu, par huict conduits, et se perd sous terre, sans que l'on voie l'endroit par lequel elle coule hors le premier vaisseau; le plus haut qu'elle monte en ceste fonteine peut estre de dixhuict pieds en tout, et quoyque cette pièce ne soit de telle apparence extérieure qu'est la première que j'ay descrite, si en est-il qui l'estiment bien autant pour la délicatesse de l'ouvrage y exprimé. Qui est ce que j'avois à dire sus la veuē d'un si beau lieu, sus la description duquel, quoyque prolixe, je mérite excuse, puis qu'il ne s'en void guères de si accomplis, et que je n'ay rien dit que ce que je ne pouvois obmettre pour sa beauté, mesmes aiant à dessein teu l'estat des offices, qui sont les cuisines, sommeleries, boulangeries et semblables qui sont tous voutez de briques pour résister au feu; telles que sont encores les escuiries que je jugeay estre de superbe structure, et capables, à les prendre toutes, de 300 chevaux et davantage; ce que j'ay obmis avec autres remarques moins signalées, pour ne m'attédier moy-mesme escrivant ces Mémoires, ou les lisant cy-après, ou ceux qui les verront après mon déceds.

Fonteine rare.

Ayants en deux heures veu tout ce que je viens de réciter, nous revinsmes à Saint-Lambert, où le clergé se disposoit pour la procession générale que l'on faisoit pour avoir de la pluye, qui n'avoit esté veuë telle que pour suffire aux biens de la terre depuis le mois de mars dernier passé; et comme les champs fussent tournez tous en sable et poussière au moien de la chaleur excessive et continuë que nous avions euë durant l'esté précédent, on ne pouvoit les cultiver ny semer à l'ordinaire; et pour ce sujet se faisoit la procession dont je parle, de laquelle l'ordre fut tel que les pauvres enfants entretenuz par la ville marchoient les premiers, conduits par leurs maistres, portants l'un et l'autre la livrée d'icelle; suivoient après les ordres mendiants dont le nombre estoit grand et à peu près tel qu'à Rome mesme, car il y avoit des Carmes, des Jacobins, des Augustins de deux sortes (1), des Cordeliers, des Récollects, des Minimes, des Maximes (2) et plus d'une douzaine d'autre sorte, dont les noms me sont escheuz; puis suivoient les moines rentez, de huict règles diverses (3); après marchoient les curez et prestres des

(1) Philippe de Hurges distingue seulement les Grands et les Petits Augustins. Il y a eu en Italie un grand nombre de réformes dans cet ordre sans compter les Guillemites ou Hermites augustins et les Chanoines réguliers qui suivaient la règle de St Augustin.

(2) Il est difficile de savoir ce que Philippe de Hurges entend par ce nom qui ne se trouve expliqué nulle part. Les historiens liégeois ne font aucune mention des Jacobins ni des Maximes.

(3) On divisait le clergé régulier en mendiants et moines rentés ou dotés : *dotatus monachus*, tel était le terme consacré; de ce nombre étaient les Bénédictins, les Célestins, les Prémontrés, les Mathurins ou Trinitaires, les Chartreux et beaucoup d'autres. Nous n'a-

trente-deux paroisses, suivis des chanoines des sept églises collégiales de la ville de Liége, qui estoient suivis eux-mesmes des chanoines de l'église métropolitaine de Saint-Lambert; et tant les ordres mendiants que les autres et que les paroisses et chanoineries, avoient chascune sa croix d'argent ou d'argent doré (exceptez ceux qui n'en peuvent user), y appendant une bannière de couleur, telle que le Labarum qui se void ès revers des médailles de Constantin le Grand et des empereurs qui l'ont immédiatement suivis. Après les chanoines de Saint Lambert marchoient trois abbez revestuz en pontifes, desquels le plus qualifié portoit, sous un très riche daix le saint Sacrement de l'autel.

Je fuz aise de ce que nous estions venuz en si bone occasion que pour veoir tout le clergé de ceste grande ville, que j'estime monter à plus de 2500, sans y comprendre les cloistres de femmes; et ne m'estonne si le nombre en est tel, veu que, tant seullement de Saint-Lambert dépendent plus de 400, que prestres qu'autres hommes ecclésiastiques, qui ont de longtemps eu grand crédit et abondé en ce lieu, pource que le prince est tousjours tel, qui fait que ses sujets estudient en grand nombre, ou fréquentent la chancellerie de Rome, en laquelle, se faisants valloir, ils treuvent tost les moiens d'estre pourveuz et advancez.

Les trois abbez estoient immédiatement suivis par le

vons pas trouvé dans Fisen, Bouille ni Foullon, d'indications suffisantes pour déterminer les huit règles dont il est ici question. Le *Gallia Christiana* ne donne que les Bénédictins et les Prémontrés.

maire de la ville, qui marchoit au milieu des deux qui le suivent au magistrat, qui est composé de trente et deux eschevins (1), lesquels suivoient aussi selon le rang de leur admission; et puis marchoient ceux qui les avoient créez qui se renouvellent tous les ans comme lesdits eschevins; de l'élection desquels nous parlerons incontinent. Après les électeurs de Liége marchoient les bourgeois et autres habitans de la ville, tous hommes et sans aucune femme entre eux, pour qualifiées que fussent aucunes de celles qui les suivoient; après les hommes marchoient deux personnages portants sus leurs espaules la grande image d'argent représentant la Vierge Mère, de laquelle image j'ay parlé discourant des singularitez de la thrésorerie de Saint Lambert dont elle fait une pièce; puis suivoient toutes les femmes et filles, sans un seul homme meslé parmy elles; et ainsi se faisoit ceste procession, en laquelle ceste façon des dames qui marchent séparées d'avec les hommes et les suivent, me semble belle, tant pour éviter le scandale des amourettes et d'autres distractions, comme à cause que de tout temps les hommes et les femmes souleurent marcher de ceste sorte aux processions, et ceux-cy devant elles, comme il s'observe encore chez nous pour l'offrande de la messe; mais ès processions, tout y est pesle-mesle et confuz, voire et une

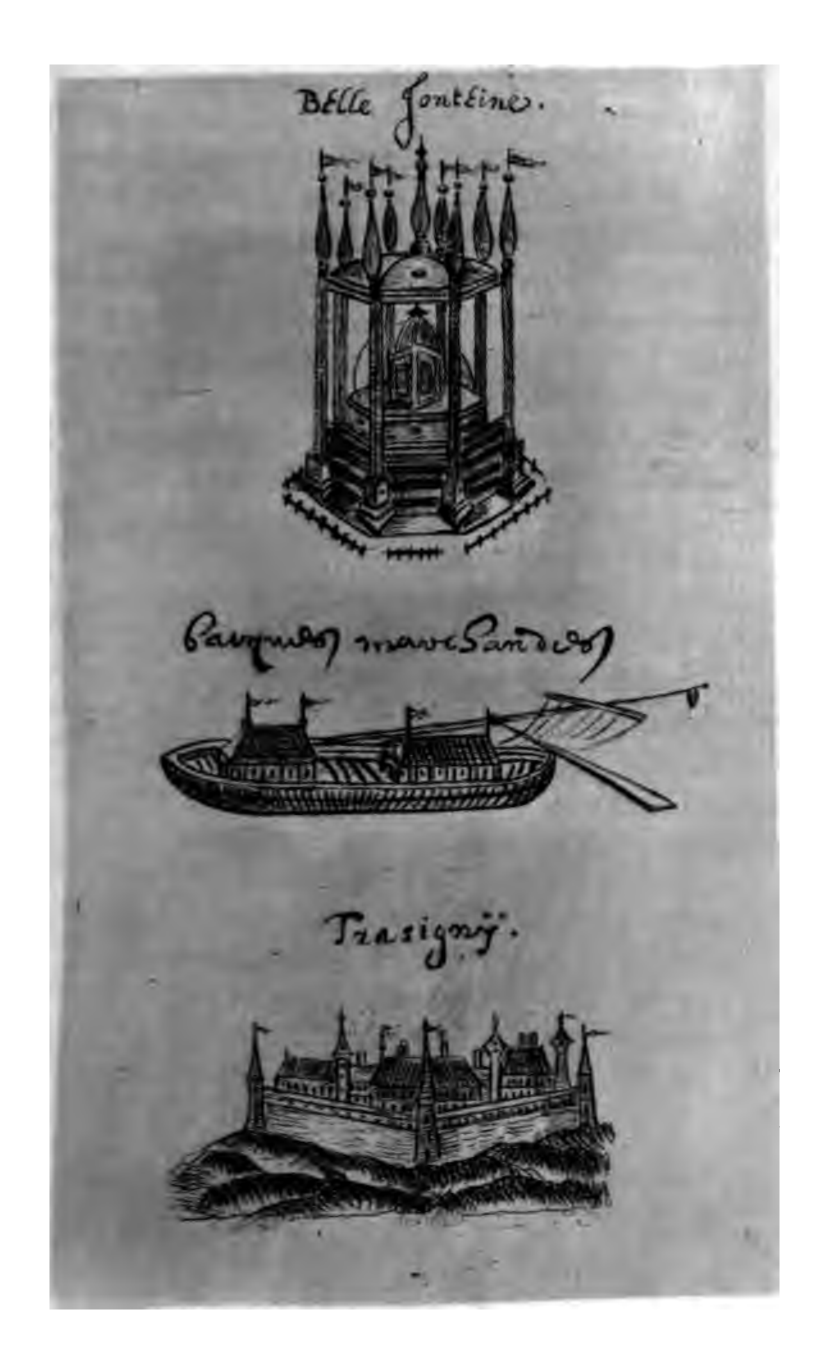
(1) La cour échevinale de Liége ne comptait que 14 échevins; elle était présidée par le mayeur ou maire. Le magistrat ou conseil de la ville, se composait de deux bourgmestres et de 32 jurés ou conseillers; Philippe de Hurges a confondu ces deux institutions. (Voyez plus loin, p. 115.)

Lambert, ayant plusieurs marches et degrez par lesquels on vient à son grand vase où tombe toute son eau. Sa forme est octogone, aiant huict piliers extérieurs fort industrieusement ciselez, qui soustiennent un ciel ou chapiteau fait en hémisphère, creusé par le dedans, ayant quinze pieds en diamètre, et quatre de profond, tout d'une seule pièce et de gré comme le surplus. Sus ce chapiteau est une pyramide de bronze doré, portant un globe et une croix de mesme estoffe au sommet, comme il y en a de semblables sus chasque pilier; mais sus les globes sont des bannerolles au lieu de croix. Le vase qui reçoit l'eau est de mesme pierre que les autres, profond, large et capable de trois muids et davantage; pour le faire paroistre davantage, il est posé sus un piédestal de quatre marches, qui sont de beau prospect, mais incommodes et dangereuses pour le peuple qui aborde la fonteine en hyver, quand la glace couvre ces degrez. Au milieu du grand vase s'eslève un gros perron carré, couvert comme d'une tiarre impériale, d'où jaillit l'eau la plus excellente qui soit en Liége, par huict canaux, dont les quatre sortent par chascune des faces du perron, les autres par la tiarre qui luy est imposée. Il y a des barres de fer tout autour de ceste fonteine, pour empescher le charroy de luy porter dommage. Ses eaux se perdent par dessoubs et, par des chemins incogneuz vont emplir plusieurs canaux bien profonds qui sont tous proches, dont se servent les poissonniers qui vendent leur poisson en cest endroit; et quand ils ne tiennent marché, ces canaux restent couverts de grosses et

puissantes planches pour donner le passage aux allants et venants. Ceste fonteine est vrayement belle et digne, pour la rareté de sa structure, mais principalement pour l'excellence de ses eaux, d'estre mieux entretenuë qu'elle n'est; et devroient les Liégeois avoir honte de la laisser tarir, comme elle commance, au moien des mines que creusent les houillerons, ainsi que j'ay dit cy-devant, parlant de la houille, estant chose seure qu'avec le temps ils coupperont toutes ses veines, en sorte qu'elle tarira, et sera par adventure impossible de la remettre jamais plus en son entier. Au reste ceste eau, si on la considère depuis le pied de la fonteine jusques aux tuyaux plus eslevez dont elle jaillit, monte en droite ligne plus de 25 pieds, et tombée au grand vase, retombe dans quatre autres moindres vaisseaux, qui servent pour ceux qui ne vaulent monter les degrez qu'il faut franchir avant qu'arriver au grand vase, duquel l'eau, emplissant les quatre moindres qui l'environnent, vient à regorger en ces canaux que j'ay dit estre destinez pour les poissonniers.

A l'autre costé du mesme marché se void une autre fonteine de moindre ouvrage que la précédente, car il n'y a qu'un perron carré, duquel elle saute en un vase de marbre gris, montant ceste eau plus de 20 pieds, estant de la mesme nature et bonté que celle que nous avons descrite.

Quant à ce marché, quoy qu'il soit tenu pour le plus grand de Liége, si n'est-ce pas grand chose, comme n'excédant les 150 pas en longueur, ny 100 en largeur. La Maison-de-ville n'a aussi guères de beauté extérieure,


Belle fontaine.
barques marchandes
Trasigny.

qu'ailleurs; cruiants que, si on renfermoit la ville d'un nouveau rempart, ce cartier seroit tousjours le premier renfermé et mis en assecurance.

Après avoir veu cecy, nous tirasmes droit au coing septentrional de la ville, sçavoir à la pointe qui regarde celle de Maestrect, intentionnez de suivre le cours de la Meuse, pour veoir toute la longueur de ladite ville; mais puisque nous voicy arrivez sus cette fameuse rivière, disons où elle prend ses sources, quel est son cours, où elle se rend, et de quelles qualitez elle est douée. La Meuse donc, après le Rhin, est le plus grand fleuve que nous ayons en la Belgique, prenant ses sources en Lorraine, ès monts de Vosge, dits des Latins *montes Vogesi*, proche d'un lieu nommé Vaudemont (1), d'où descendant elle vient traverser toute ceste province du costé de l'Occident, passant à Neufchastel et Vaucouleur, d'où en avant elle sépare la France d'avec la duché de Luxembourg, passant par Sorcy, Commercy, Verdun, Stenay, Mouzon, Sedan, Donchery, Mézières, villes tenuës de la corone de France, vient à Charlemont qui est des appartenances de nos princes, puis à Dinant et Bouvines (2) qui sont villes liégeoises; à Namur qui est capitale de la comté de mesme nom, et des provinces du Pays-Bas, d'icy à Hu, à Liége, à Maestrect, villes du pays liégeois; puis tirant en Gueldres, elle vient à Maeseick, Ruermonde, Venlo, Gennep, Grave, Ravenstein,

Meuse, fleuve, et sa description.

(1) La Meuse prend sa source dans le département de la Haute-Marne, près du village de Pouilly, au pied du plateau de Langres.

(2) Bouvignes faisait partie du comté de Namur.

e grande isle de mesme
ıvec le Brabant, tire à
en la mer Océane. J'ay
par où elle passe; quant
e l'estenduë de son cours,
euës de Flandre, celles-cy
en Lorraine, celle qui se
qui desgorge entre Gruys
elle ne reçoit point de ri-
par où on juge que la coste
ıute en cet endroit que celle
g, d'où vient la rivière de
tomber en la Meuse à Donsii
Sedan; après y vient des Ar-
)puis la rivière de Chimay (4)
t est la première qui, venant
be en celle-cy; après laquelle
nt (5); puis la Sambre, cogneuë
abis, qui est la plus signalée
se vient rendre en la Meuse à
;oit l'Urt ou Ourt meslé au Guel,
ıt; à Maestrect la Leecke (6); le
r, à Roermonde; le Ners à Gen-

on à Neufchateau et le Vair à Maxey
ı se prononce Massey.
ı Messancy, dans le Luxembourg belge.
ıe. (5) La Lesse.
l'auteur, un peu plus loin.

nep; et quelques lieuës plus bas elle se joint au Rhin, que l'on nomme Wael, avec lequel elle forme l'isle de Bommel-sur-Meuse, jusques Gorickum, recevant auparavant la Dommele qui vient de Bois-le-duc, puis se rend en la mer entre Gertruydenberg et le Biesbos (1). Son cours est lent en esté, mais impétueux durant l'hyver, et n'y a guères de rivières qui l'ayent plus tournoiant et moins droict; ses eaux sont profondes partout, fors aux extrêmes sécheresses qui la rendent assez basse en quelques lieux; leur couleur est bleuë, tirant entre le verd et le noir, lors qu'elles ne sont troublées par quelque ravage de neige fonduë ou d'autres eaux. Le fond en est partout graveleux et couvert de pierres de fuzil; ses rives belles et très-plaisantes en tous endroits, sçavoir plattes et composées de grasses prairies, diversifiées de fonteines et de forests, depuis ses sources jusques Commercy, où elle commance à estre bornée de collines et de montagnettes vestuës de vignobles, coronnées par le sommet de quelque beau chasteau; aux environs de Mouzon commancent les roches entre lesquelles elle prend son cours, comme si à main d'homme elles eussent esté cizelées à droite ligne et en fond de cuve pour cet effet, et continuent de part et d'autre, et telle fois de l'une seulement, l'autre estant prairié jusques plus bas que Maestrect, d'où en avant on ne void plus que des plaines pour ses rives jusques la mer. Elle porte batteau depuis

(1) Il y a des erreurs dans cette description où l'auteur semble avoir confondu les noms de quelques rivières et leur position géographique.

Verdun, et plus haut des barquerottes, ou bien des sapins liez ensemble, qui viennent des monts dont elle sourd. Elle est abondante en poisson qu'elle nourrit et donne excellent (1), à cause que son fond est net et sans bourbier, entre lesquels les truites et les barbeaux excèdent de bien loing ceux d'ailleurs, tant en bonté comme en grandeur. L'on y pesche des saulmons et telle fois des esturgeons qui s'y viennent esbattre de la mer, estans ces deux avec la truite que pource l'on dit saulmonnée, de telle nature que, sortants de la mer en ceste rivière, soit par fortune ou à dessein, ils montent continuellement contre eau, allé-chez de sa douceur, où ils profitent et engraissent merveilleusement, sans jamais retourner en la mer; et ne cessent de monter, tant qu'ils viennent aux premières sources de la rivière qu'une fois ils ont entrée, s'ils ne sont pris ou meurent ès chemins, comme je sçay que de mon temps on prenoit souvent à Verdun, voire et plus hault encores des saulmons, et aux sources mesmes de la rivière dont je parle, des truites saulmonnées qui venoient de la mer, comme il paroissoit à leur chair rouge entrelardée de blanche, et à leur goust tenant le milieu entre le doux et le salé, là où la chair des autres est ou blanche ou jaulnastre, et oultre ce fade de goust, n'est qu'elle soit bouillie en vin, en verjus ou vinaigre, avec force bones herbes et espices, les premières portants leur saulse avec

Esturgeons et saulmons d'eau doulce et truites saulmonnées.

(1) Les poissons et les écrevisses de la Meuse sont encore très-renommés en France; mais ils deviennent malheureusement plus rares de jour en jour.

elles ; et sont ces trois poissons tellement accoustumez de monter, que sans difficulté, mais avant tous la truite, ils monteront une cataracte de 100 pieds et l'eau saultante d'un précipice tel qu'il soit, comme on le veoid tous les jours à Scaffausen, deux lieuës en dessus Basle où le Rhin fait un saut effroyable ; à Metz (1) et à Verdun en Lorraine, où la Moselle et la Meuse sont traversées d'une haute muraille, pour y arrester ces poissons montans et les y prendre ; à Encre (2), en Picardie, où la rivière d'Authie (3) saute et se précipite plus de 80 pieds de haut entre des roches ; et néantmoins, on treuve des saulmons plus haut que Scaffausen, que Metz, que Verdun ; des truites saulmonnées aux sources mesmes du Rhin, de la Moselle, de la Meuse, de l'Authie ; des esturgeons, il s'en est veu jusques à Metz et à Verdun (4) ; et faut toutesfois de nécessité que ces trois viennent de la mer, car aucun d'eux n'engendre ès eaux douces. Comme la Meuse est en maint endroit tellement disposée que l'on jugeroit que les rochers qui la bornent ayent été cizelez à main d'homme et à dessein pour son passage, estans ces rochers tous droicts, à fond de cuve et sans pente pour la pluspart, aussi il y a

(1) La digue de Wadrineau en amont de la ville, coupe la Moselle à une hauteur de 5m au moins.

(2) Aujourd'hui Albert; ce changement de nom s'est opéré lorsqu'à la mort du maréchal d'Ancre, la terre de ce nom passa à la famille d'Albert de Luynes.

(3) C'est l'Encre et non l'Authie.

(4) Les esturgeons ne se voient plus dans la Moselle, et dans la Meuse ils ne remontent plus jusqu'à Verdun.



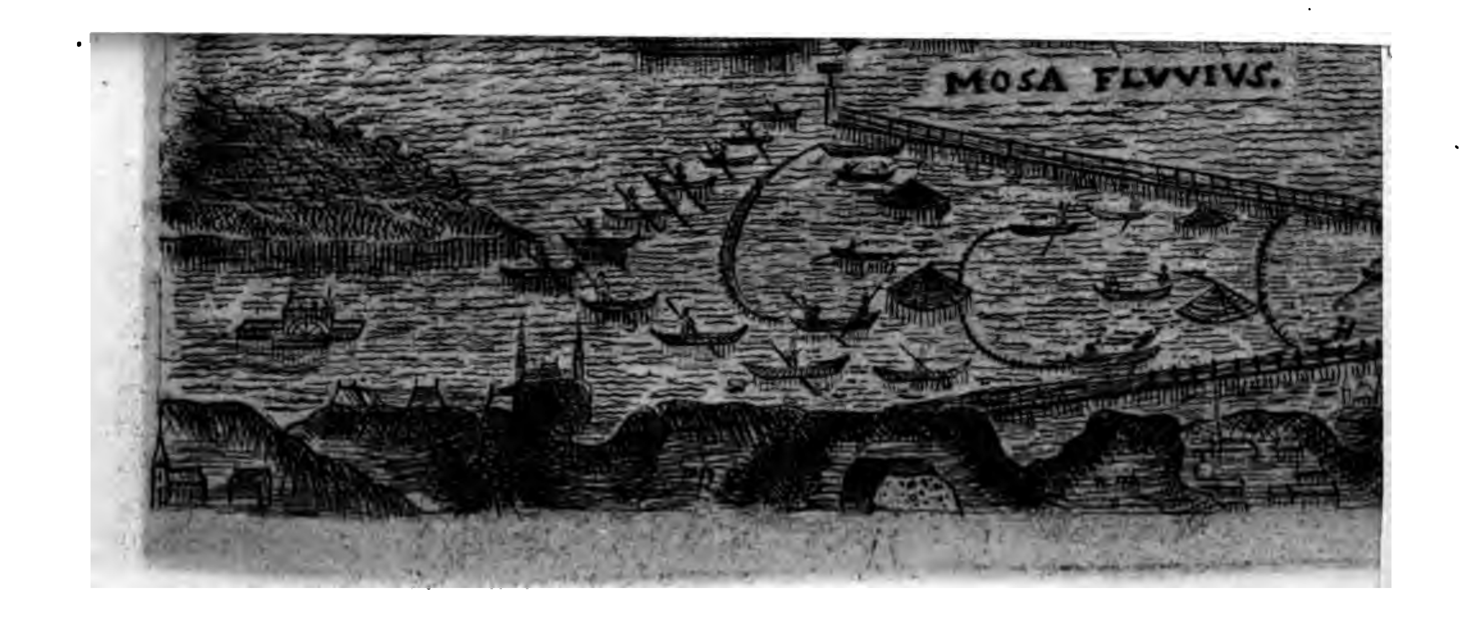
des abismes et des creux de merveilleuse profondeur, où se plaisent ces poissons que j'ay dits, comme aussi font les vandoises et les barbeaux, dont pource la prise est fort difficile et mesme impossible en quelques lieux, qui fait qu'ores qu'ils y abondent, on les vend toujours bien cher à cause que les pescheurs emploient beaucoup de temps et rompent grand nombre de filets accrochez aux roches qui sont dessoubs l'eau, avant les prendre. Pour les autres poissons, ils ne sont guères estimez, encores que de bon goust, à cause de l'abondance qu'il s'en prend, surtout quand la Meuse est basse, ainsi qu'elle fust ceste année; car lors il n'y a point de difficulté à les avoir, pourceque comme l'eau en soit si claire qu'on les choisisse à l'œil en maintes parts jusqu'au fond, il est aisé aux poissonniers de les chasser avec leurs bastons, montez comme ils sont sus 20 ou 30 barquerottes, qui occupent à double ranc tout le large de la rivière, et disposez comme une armée en forme de croissant, descendent ainsi la Meuse, et font rebrousser chemin au poisson, qui de son naturel monte toujours contre eau, tant qu'il recule dans de grands enclos faits d'osières en forme de clayes, qui entreprennent les deux parts de la rivière en largeur, là où estant retiré en grand nombre, on le prend à la nasse, à l'esprevier, à la main, et en telle sorte que l'on veut, y ayant des barques qui font la garde à l'endroit par où il est entré pour l'empescher d'en sortir, ce qui s'entendra mieux par la figure que voicy, en laquelle non seulement on void comme se fait ceste pesche, mais d'abondant et par occa-

Pesche, comme se fait en la Meuse.

sion, la forme des rives de ce grand fleuve, qui sont roches nuës pour la pluspart, soustenants en cime maintes forteresses anciennes ruynées, ou des modernes restablies, avec les églises, chasteaux de plaisance, hermitages, demeures creusées dans les roches, et les loges des poissonniers qui donnent beau prospect de part et d'autre; plus ce qui se void au bord de delà sont de grandes pierres qui tombent souvent à la survenuë des grands orages et roulent du sommet des rochers au fond de la Meuse, qui mettent souvent ceux qui navigent en grand péril de faire naufrage, comme font encore les rochers qui sont couverts en maints endroits, nommément en temps d'hiver, lorsque le courant des eaux enflées couvre l'un et l'autre, et y porte les barques avec une terrible impétuosité.

On y voit d'abondant comme descendent les sapins et tout autre bois, sans estre mis en batteaux, lié fermement avec de grosses et puissantes chaisnes, de mode que non seulement ceux qui les conduisent se tiennent en asseurance là-dessus, mais aussi toute marchandise que l'on y veut mettre et confier, comme les marchands ne manquent à y en mettre en temps d'hyver et des grandes inondations, pource qu'ils l'y tiennent plus asseurée des périls du naufrage qui est fréquent, que si elle fust mise ès barques. Ces sapins viennent des monts de Vausge (1) en Lorraine où ils croissent (sçavoir entre ceste province et la Franche-comté de Bourgongne, séparées seulement par ces monts);

(1) Ce nom s'est toujours écrit Vosges.


MOSA FLVVIUS.





ils sont rangez en leur long, douze ou quinze de front, deux ou trois estans posez l'un sus l'autre, en sorte qu'une seule voiture peut comprendre 30 ou 45 sapins enchaisnez comme dit est; on les mène en Hollande pour en faire des navires, s'ils ne sont venduz ès chemins, comme il en demeure grand nombre ès villes situées sus la Meuse, èsquelles toutes les chambres sont lambrissées et ont leur plancher de sapin, comme d'ailleurs tous leurs meubles qui doibvent estre de bois sont la pluspart faits de celuicy, tant il y en vient continuellement grande abondance; et comme c'est un bois merveilleusement sec de sa nature, voire gommeux, ainsi que l'on comprend par l'encens qu'il produit, qui n'est autre chose qu'une espèce de gomme, il résiste de tant plus à l'eau, pourquoy on le voiture de la sorte que je dis, sans craindre qu'elle le pourrisse de longtemps; davantage il est fort léger (qui est un autre argument de sa siccité, attendu que plus les corps sont terrestres et humides, et plus ils poisent, comme au contraire plus ils sont chauds et secs, et plus ils sont légers, comme on le juge par la situation des quatre éléments), et comme tel, il nage fort au dessus de l'eau, et s'y conduit tant plus facilement, toujours descendant au reste, car de remonter en ceste sorte il n'en est pas de nouvelles. On void aussi voiturer des sommiers, des poultres, des fagots et des faisseaux enchainez ensemble, qui descendent la Meuse en mesme façon; et arrivera que l'on envoye telle fois dix ou douze voitures de ce bois, enchaisnées les unes aux autres, guidées et conduites par deux hommes

seulement, sçavoir, un à la pointe de la première, et l'autre à la fin de la dernière, pour éviter d'estre arrestez sur le gravier, ou de heurter contre les roches et les masses tombées des rochers au fond de l'eau. Telle fois il arrive que ces voitures ainsi liées par la queuē les unes aux autres, sont encores attachées à dix ou douze barques, plus ou moins, qui sont elles-mesmes liées à la barque marchande qui descend avec l'eau, le vent, et trainée par des chevaux, et alors on void une suite de merveilleuse longueur; mais comme la Meuse a de grands destours en plusieurs endroits, il surviendra souvent que le milieu de ceste suite s'arreste en un tournant, et lors il faut s'armer de bonne patience jusques à ce que toutes ses pièces ou la pluspart soient destachées les unes des autres, qui est un ouvrage fort long à faire, quand il se présente en un lieu où l'eau est ravie de grande roideur et impétuosité. On peut veoir encore en ce pourtrait la forme de deux barques marchandes qui sont les ordinaires qui voiturent de ville à autre sus ceste rivière, ainsi nommées à cause que ce sont marchands pour la meilleure part qui s'en servent. Et y en a-il tous les jours une qui tire de Dinant à Namur, et une qui tire de Namur à Dinant, derechef deux semblables et journalières entre Namur et Hu, entre Hu et Liége, et entre Liége et Maestrect. On ne donne que quatre sols tournois par teste de Dinant à Namur, autant de Namur à Hu, autant de Hu à Liége; et se paie le mesme en remontant, ores que le travail et les frais soient plus grands pour lors aux barquerots, pource que de nécessité il leur



faut ou des hommes ou des chevaux qui tirent leurs barques, ce qui n'est pas nécessaire descendant l'eau. De Liége à Maestrect, quoyque le chemin ne soit plus long que de Hu à Liége, on paie six sols tournois par teste, au lieu de quatre que l'on souloit paier; mais comme durants nos guerres avec les Hollandois il fallust à ceux qui faisoient ce voiage prendre des mousquetaires pour les garder des voleurs et pillards qui estoient continuellement voltigeants en ces contrées et contragnoient les barques de venir à bord, les pillants quand elles estoient desgarnies d'escorte, on commença de prendre deux sols davantage par teste, ce qui s'entretient encore aujourd'huy, ores que l'on ne prenne aucune garde de soldats. Et à fin qu'il n'y ait de la confusion en ce paiement quand on viendroit à sortir de la barque, estant arrivé au lieu destiné, le maistre battelier a de coustume de se faire paier de chascun, estant encores sus la rivière, et souvent à demie lieuë ou plus du lieu auquel on tend.

Ces barques sont divisées en deux cartiers, comme on peut veoir de ceste forme; dont le premier et plus petit est nommé la rouffe, où se mettent les gens de qualité et autres qui paient pour teste ainsi que nous avons dit; le second, qui est plus grand, sert aux gens de moienne condition qui paient par teste un sol tournois moins que ceux qui sont en la rouffe; et néantmoins les uns et les autres sont également accommodez, c'est-à-dire qu'ils sont à couvert et garantis des injures du ciel comme s'ils fussent en une chambre. Les pauvres se placent ou entre les deux

cabanes, ou sus la pouppe, ou sus la prouë, et d'autres sus les barques attachées en queuë à la marchande, et paient pour leur voiture, non comme porte la tauxe, mais selon qu'ils ont convenu avec le maistre battelier. Les cabanes sont faites de planches poissées, pour résister à la pluie, et toutes peintes de verd de mer, avec diverses figures d'armoiries et escussons des cavaliers qui ont autrefois dagné s'en servir. Par le dedans il y a des fenestres que l'on ouvre et ferme comme l'on veut; plus une table pour soustenir les viandes ou le jeu. Il s'y rencontre tousjours bone compagnie, et de toutes sortes de gens; et surtout en remontant la rivière, chascun se pourvoit de vin, de bierre et de viandes, rapportant en commun, mangeant et beuvant de mesme tout ce que l'un et l'autre y a porté. Quant aux barquerots, ils ne furnissent que de la bierre qu'ils vendent à qui en veut, le plus souvent très mauvaise et bien nouvelle. Pour tout gouvernail, ils ne se servent que d'un gros et grand levier, au bout duquel est une planche lourdement attachée. Durant l'esté, on rencontrera des personnages bien signalez sus ces barques, pour ce qu'il n'y a rivière dont la navigation soit plus plaisante pour le prospect de ses rives et environs. Elles sont tirées ordinairement par des chevaux qui sont si coustumiers de tirer en l'eau, qu'ils ne font aucune difficulté d'y sauter de dessus les barques, ny de tirer y estans plongez jusques sus le dos, estans mesmes chargez de garsons à demy nuds qui, à grands coups de fouet et à force de tempester et crier, les font avancer sans aucune

intermission, de mode qu'ils ne tirent de dessus les bords que là où la rivière est trop profonde ; autrement ils tirent tousjours estans au beau milieu d'icelle, sçavoir l'eau estant basse, comme elle estoit au temps dont je parle. Ce que l'on void avec des rouës au pourtrait précédent, sont moulins sur basteaux, que l'on conduit et que l'on ancre où on veut : les neuf petites barques que l'on void attachées en queuë à la marchande, qui tire contremont, sont celles des pescheurs remontans, qui donnent quelque poisson pour mercede au bastelier, permettant qu'elles soient tirées par ses chevaux avec la sienne, comme il arrive et ils font ès endroits où la rivière court trop impétueusement ; et se fait cecy quand ils montent pour aller faire la pesche, et aussi quand ils en reviennent. Ce qui se void au milieu de la Meuse sont rochers bien dangereux, qui croissent du fond, que, pour obvier le naufrage des barques voiageantes, on marque d'un grand pilier de bois qui excède en hauteur la plus grande creute des eaux, y en aiant de semblables aux entrées et aux bouts des pescheries, posez pour éviter le mesme danger, qui seroit autrement inévitable quand les ondes couvrent les pilotis qui tiennent les clayes dont ces enclos sont composez. La forme de prendre le poisson s'entend assez par le pourtrait, faisant à noter que ces pescheries sont le plus souvent mises près de quelque isle, pource que, où le courant est le plus impétueux, comme en ces endroits où l'eau se sent pressée, le poisson de la Meuse y monte plus volontiers, et s'y treuve en plus grande abondance, au contraire du nostre qui aime les

grandes profondeurs d'une eau comme stagnante et sans cours. Quant aux rochers qui costoient la Meuse, ils sont fort hauts, nomméement entre Hu et Namur, et de pierre grise très-dure, nonobstant laquelle dureté les pauvres gens ne laissent de se creuser des demeures là dedans avec leurs fenestres et cheminées, qui servent souvent de retraite aux voleurs; et me souvenoit, voiant ces misérables manoirs, d'avoir veu les semblables au long de la rivière de Loire, depuis Tours jusques Angers (1), et mesmes sans recourir si loing, à Ancre (2) en Picardie; mais ce sont rocs de tuph, qui cédent facilement au marteau, ce que ne font de mesme ceux-cy, pour estre durs comme fer; aussi sont-ce ouvriers et forgerons de fer qui les creusent, et hommes de fer qui les habitent, c'est-à-dire barbares, qui ne voient et manient rien que du fer, que ceste contrée produit en abondance. Pour clorre ce discours de la Meuse, et revenir à Liége dont nous avons fait une trop longue digression, e diray que ce fut une grande et belle entreprise que celle dont parle Tacitus au livre 13 de ses *Annales*: en parlant de la Saone, il dit que Lucius Verus ou Vetus, lieutenant de ces contrées pour Néron l'empereur, entreprit de la joindre à la Meuse, pour ouvrir la navigation de la mer septentrionale à la Méditerrane, ce qui ne fut toutesfois effectué par l'envie de Helius Gracilis, lieutenant de la Belge, de quoy je parle plus amplement cy-devant, discourant sus la

Grand dessein pour tirer de la Meuse à la Saone.

(1) Il existe encore bon nombre de ces habitations, quoiqu'elles soient humides et malsaines.

(2) Aujourd'hui Albert, sur la rivière d'Ancre.

Saone, en l'année 1606. Le cours, au surplus, de ceste rivière, tire du Midy au Septentrion pour la pluspart, depuis ses sources jusques en Gueldres, et allant de Gueldres à la mer, il tend de l'Orient en Occident.

Revenons maintenant à la ville dont nous nous sommes trop escartez. Liége donc n'est guères remparée du costé de la rivière; ains comme ses murs ne retournent que peu d'espace en dedans, l'on y entre par eau à telle heure que l'on veut; j'entends parler de la grande ville qui est du costé de l'Occident; mais quant à la petite qui est au delà, elle est remparée jusques au grand pont, aussi bien du costé de la rivière que de celuy des champs. Ce qui se void de plus beau en ceste encongneure est le quay, l'église de saint Barthelemy, la maison du pagador Curtius, et celle du poids. Quant au quay, qui est comme l'estappe et le marché où se deschargent toutes denrées venuës par eau, il est fort large et bien pavé, tout muré de grosses pierres de taille et à fond de cuve du costé de la Meuse, exceptez quelques endroits laissez ouverts pour le passage de ce qui se charge sus les barques ou descharge, ou pour la commodité des lavandières, et autrement; où se voient de fort beaux degrez qui servent selon la bassesse où la creute des eaux; et dure ce quay depuis la pointe septentrionale de la ville jusques le grand pont, qui est une distance de mille pas, large de cent. L'église de Saint-Barthélemy est l'une des sept Collégiales qui sont à Liége, et ne fait tant à remarquer pour la beauté de sa structure comme pour son antiquité, qui est bien grande, comme le

tesmoigne le grand corps d'édifice qui la boucle au bout de la nef et à l'endroit auquel nos églises de par deça ont leur grand portail, ce qui se void encore en d'autres églises anciennes de la mesme ville, que de celles de Maestrect, comme nous le dirons en son lieu.

Maison très belle d'un particulier.

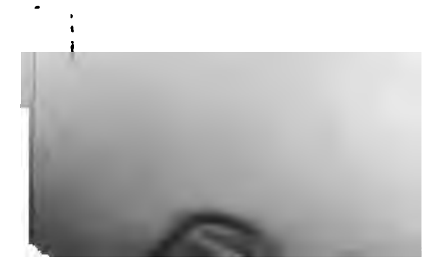
La maison de Curtius, quoyque ce ne soit que l'édifice d'un homme privé et particulier, mérite d'estre nombrée entre les belles de l'Europe; aussi n'a-elle moins de vogue à Liége que celle de Jacques Cueur à Bourges en Berry, au royaume de France; pourquoy non seulement je l'ay estimée digne d'estre descrite en ce lieu, mais d'y estre pourtraite, en la plus belle assiete dont on la puisse regarder, sçavoir du costé de la Meuse, et de dessus le quay duquel je viens de parler. Ce Curtius donc, qui la feit bastir il y a quinze à seize ans, fut autresfois pagador ou thrésorier ès armées du roy d'Espagne au Païs-Bas, où il s'enrichit tellement en dix-huict années que, se sentant plus à son aise que son maistre, ores qu'il fust d'ailleurs homme de néant, issu de fort pauvre et basse parenté, il jugea, pour son asseurance, estre expédient de se retirer en un païs neutre, pour éviter la recerche que l'on eut peu faire sus la parade subite et ostentation de ses moïens; et comme il fust bon catholique, sauf qu'il avoit les mains crocheuës et pleines de poix, il ne voulut se retirer en Angleterre ny en Hollande, ains à Liége, qui estoit une ville catholique et neutre, et toute libre pour chascun; où mesmes aiant demeuré, il pourroit mieux faire sa paix avec les Espagnols, s'il luy en estoit besoing cy-après

que s'il eust pris sa retraite en païs hérétique ou ennemy(1). Ces considérations donc l'aiant fait résoudre au choix de ceste ville, il n'y eut guères séjourné qu'il n'y achetast maisons, champs et vignes, mesmes des moulins à l'eau, de mode qu'en moins d'un an il fonda l'estat de sa famille et de son entretien, acquestant en fonds d'héritage pour plus de deux cent mille florins ; et l'année suivante il feit bastir de fonds en comble ceste belle maison, en laquelle il demeure encore aujourd'huy, qui luy revint seule à plus de cent et quarante mille florins. Mais comme on s'estonnast de si prodigieuses richesses en un homme de basse qualité, et le monde en murmurast, il s'advisa de donner remède à cest estonnement et de faire taire le peuple, achetant quelques années depuis le fond où il feit édifier tout à neuf l'église et le couvent des Capucins de Liége, qui luy coustèrent plus de septante-cinq mille florins, tant l'héritage en est grand et le bastiment ample et massif, comme nous le dirons tantost ; quoy fait, il acheta encores pour plus de deux cens mille florins, se formant un train de dix chevaux de selle et quattre de carosse ; le surplus se peut comprendre à ce niveau, sçavoir qu'il prit un maistre d'hostel, un escuyer, deux gentilshommes, un secrétaire, quatre pages, un homme de chambre, un sommelier, un despensier, deux cuisiniers, un boulanger, deux carossiers, deux estaffiers, deux lacquais, deux pale-

(1) Jean de Cort ou Curtius était né à Liége, de parents liégeois très considérés ; il n'est donc pas étonnant qu'il se soit établi dans cette ville après avoir fait fortune. Voir sur ce personnage un article de M. Stanislas Bormans dans la *Biographie nationale de Belgique*.

freniers, un jardinier et un portier. Sa femme eut deux demoiselles, deux filles de chambre et autres femmes nécessaires à une telle maison, qui est un train de seigneur tout formé; et néantmoins ces bons Capucins qui ne mesdisent jamais de ceux qui leur font du bien, tels ils soient, en peu de temps donnèrent appaisement au prince de Liége des moiens de ce pagador; et quant au peuple, ils luy ostèrent l'opinion sinistre qu'à bones enseignes il en avoit conceuë, luy persuadants que ces acquets si grands et inusitez n'avoint esté faits sus le roy d'Espagne, son maistre, mais sus les Marranes (1) de Grenade, entre lesquels il avoit desservy quelque grand office, et sus les Luthériens et Calvinistes, durants nos guerres, contre lesquels il s'estoit très catholicissimement comporté, emplissant ses bouges du butin qu'il y faisoit, le tout pour l'exaltation de nostre mère Sainte-Église et de nostre religion catholique, et principalement pour l'extirpation des hérésies et l'extermination des hérétiques : que s'il avoit par mesgarde confondu l'argent de son maistre avec le sien, et s'en estoit servy par une simplicité chrestienne et catholique, il n'avoit voulu retenir ce scrupule en sa conscience, ains ne pouvant, son honneur sauf, rendre à Caesar ce qui luy appertenoit, il s'en estoit deschargé largement, rendant à Dieu ce qui venoit immédiatement de sa main,

(1) *Marranes* ou plutôt *Marranos*, c'est ainsi qu'on appelait les Maures restés en Espagne à la chute de la domination Arabe et qui en furent expulsés par Philippe II. Voy. Ducange, *Glossaire*, et les historiens d'Espagne.



édifiant en son honneur une telle église et un tel couvent qu'il leur avoit édifiez : moiennant quoy on l'estima désormais de la parenté du bon larron, et cédèrent les bruits véritables qui en couroient aux fausses impressions qu'apportèrent à l'encontre des gens de si grande crédence et auctorité.

Or venons maintenant à descrire ce palais, qui est en assiete des plus délicieuses de la ville de Liége, car au Levant il a le prospect de la Meuse, sans aucun obstacle entre deux; au Midy l'on en descouvre le grand pont qui joint les deux villes; au Couchant, les collines qui sont de l'enclos de la ville, toutes couvertes de maisons et jardins de plaisance et de vignobles; au Septentrion, les campagnes, les rochers et les collines qui sont hors la ville, tant deçà la rivière qu'au delà. Le pourpris de cest hostel est long de 900 pieds et large de 400 tout au plus, prenant sa longueur au long de la Meuse, sa largeur allant du quay à la ville; il aborde à trois ruës, et n'est contigu à aucune autre maison, fors de la part du Midy, d'où il est séparé par une puissante muraille. L'on y entre par trois endroits, sçavoir par deux grandes portes dont l'une aborde au quay, l'autre à la grand ruë, et celle-cy est la principale et l'ordinaire; la troisième vient en la petite ruë de St-Barthélemy, et celle-là est secrète et ne sert qu'au cas de nécessité. Les murs sont de pierre de taille grise, bien massive et dure, les portes agencées de colonnes par le dehors et de chapiteaux, comme sont aussi toutes les fenestres et veuës qui regardent le dedans ou l'exté-

Maison de Curtius à Liége.

rieur. Y entrant par le quay, on void sus le portail une plommée platte, entourée d'accoudoirs, sus laquelle on se promène à descouvert quand le temps est serein et tempéré, où il fait fort plaisant pource que non seulement l'on en void tout ce qui vat et vient sus la Meuse et son grand pont, mais encores tout le quay en sa longueur, toute la ville de delà l'eau et les collines verdoiantes qui sont espanduës de l'un et l'autre costé. Estant entré, on rencontre une grande cour de forme carrée, toute environnée d'édifices au Levant, au Midy et au Couchant; les jardins, qui sont aussi carrez, se voient du costé du Nord, entourez de lattes vernies de diverses couleurs qui les séparent de la cour, du grand corps d'édifice au Levant, du moindre au Couchant, et d'une puissante muraille contre la ruë. Les escuiries et granges sont à main gauche, avec les cartiers des moindres officiers de la maison, toutes voultées pour obvier aux inconvénients qui arrivent par le feu, composées de briques et de pierre de taille blanche pour les murailles, fort gentiement ouvrées d'ardoises et de plomb pour couvertures et esgouts. En face, on void la grande et principale porte, avec des galleries hautes et basses de fort superbe architecture et de mesmes matériaux que les escuieries, mais plus mignonnement élabourez. Toutes les portes et tous les huis des chambres et fenestres qui paroissent tant dehors que dedans ceste maison, ont une effigie particulière et diverse, y peinte fort délicatement: l'une du grand Turc, l'autre du Tartare, l'autre du Persan, l'autre du roy des Abyssins, et ainsi des autres, qui

représentent toute sorte de princes et princesses qui ne sont chrestiens, ensemble chasque nation du monde accoustrée à sa façon. Les toicts sont d'ardoises et de plomb doré, poussants par le bas, en dehors, plus de trois pieds pour garantir les murailles et fenestres des incommoditez de l'air, au moien de quoy il ne faut d'autres toicts ni appentis sus chasque ranc de vitres, comme difformément on met en nos cartiers, et principalement à Tournay, où l'on void autant de toicts poussants hors les devantures des maisons comme il y aura d'estages, ce qui oste ou diminuë la beauté des frontispices. Ce que je dis de la maison de Curtius, se remarque généralement en toutes les belles maisons de Liége, faites par le haut la plus part en pavillon qui repose sus des soliveaux poussants hors, ouvrez de menuiserie en forme de testes de béliers, à poirettes, ou à cymbales pendantes à l'antique, ce qui est de fort bonne grace, et rend les édifices de plus grande parade et de plus bel aspect.

A la main droite et vers le Nord, on void les jardins qui sont carrez et de grand pourpris, séparez de la cour tant seulement d'un enclos de lattes peintes de diverses couleurs. Il n'y a qu'un parterre, mais bien grand, destiné aux fleurs et à quelques arbres plus estimez, avec une belle fonteine au milieu et un horologe de belle façon. Quant au jardin fruictier, il n'est en cest enclos, mais de l'autre costé de la Meuse. La pièce principale de ce lieu, est le grand pavillon carré, auquel le pagador tient son cartier; lequel contient 300 pieds en chasque face, et 55

en hauteur, sans y comprendre la tourelle, qui est de beaucoup plus eslevée; sa baze est de pierre de taille grise, formée en pointe de diamant, comme celle du palais du prince, et revient à la hauteur de dix pieds; le surplus est fait de mesme pierre et de briques, avec quelques pierres blanches y entremeslées. Il y a quatre estages très hauts, sans y comprendre les caves ny les greniers, dont le plus bas est tout voulté de briques et de pierres blanches pour éviter le péril du feu, et sert aux offices, tels que la cuisine, la despense, la sommelerie, la panneterie, boulangerie et semblables, avec les chambres y jointes pour les officiers y emploiez. Il y a aussi une grande salle d'entrée, qui a ses veuës sus la Meuse d'une part, et de l'autre sus les jardins, pour y recevoir les survenants, et pour l'esbat ou le promenoir de ceux qui les suivent. Au second estage, auquel on monte par un très bel escalier de marbre, lequel conduit en tous les estages, aiant une haute tourelle pour sommet, se rencontre une salle pareille à celle d'en bas, aiant les mesmes veuës, puis deux grandes chambres avec leurs garderobbes y joignantes, qui servent de cartier aux estrangers; les vitres de tout cet estage sont de cristal, non faites en lozenge, comme les nostres, mais en rond comme seroient des grands pieds de verres; les planchers sont ouvrez de menuiserie fort industrieuse; les chassis de bois sont marquetez à diverses figures de plantes et d'animaux, et les ferrailles en sont argentées. Le surplus est couvert de tapisserie de haute-lisse, d'ouvrage excellent; et tous les autres meubles qui y paroissent, comme

les tables, les buffets, les chalits, les siéges et semblables, sont faits de marqueterie, imitant l'ouvrage musaïque en ses figures, ce qui les couvre estant aussi fort cousteux. Les manteaux de cheminée sont chefs-d'œuvre dignes d'admiration pour les statuës de bronze, d'alebastre et de marbre doré, et pour les peintures excellentes que l'on y void, dont je ne parle plus particulièrement pource que, si je me voulois arrester sus telles particularitez, quoyqu'elles le méritent, ce ne seroit jamais fait.

Montant par le mesme escalier au tiers estage, on le treuve paré de semblables agencements que le premier, non toutesfois semblable en disposition à cause qu'il ne contient aucune salle, mais huict chambres seulement, toutes esgales, avec autant de garderobbes, partie desquelles prend ses veuës sus la Meuse à l'Orient, partie sus la cour de la maison et les jardins à l'Occident. Au quatriesme estage il y a la mesme disposition de chambres, qui ne sont moins ornées ny en moindre nombre que celles du troisième; plus haut sont les greniers, très-amples et spacieux, couverts d'un comble de charpentage si massif et tel que si on le vouloit faire durer éternellement. Ce grand pavillon, comme nous avons dit, ferme la maison du costé de la Meuse et de l'Orient; et à son encongneure qui vient dedans la cour, est une tourelle carrée qui sert d'escalier jusques ès greniers, puis a plusieurs estages, desquels on peut descouvrir la ville, la rivière et leurs environs au long et au large, estant toute couverte de plomb doré, comme sont les gouttières, le cime et les

pointes éminentes des fenestres, et les deux coings du comble de l'édifice, lequel pour ce sujet est de merveilleuse apparence quand le soleil donne dessus. Ceste tourelle au reste est toute faite de pierres de taille grises et blanches et de briques; et quant à l'escalier qui s'y void, il est de marbre gris, et si large que l'on y monteroit à cheval jusques au charpantage, où la. . . . .

. . . . (1)

Il ne m'estoit souvenu de parler de la tourelle carrée qui se void au bout de la gallerie à la pointe d'entre le Nord et le West, faisant la description du surplus de ce beau bastiment; laquelleest de forme carrée comme la grande, et plus large, mais non si haute, comme n'ayant en tout que quatre estages, depuis le bas jusques au comble, lequel est de plomb doré, fait en demy rond, soustenant une haute pyramide au milieu, qui vient se rendre au centre d'un grand soleil tout doré, espanchant ses rayz au long et au large depuis le haut jusqu'en bas. Ceste tour est fort matériele, composée de mesmes pierres dont est le pavillon, contenant quatre bones chambres qui ont toutes la veuë sus les jardins et sus deux ruës, mesmes les trois plus hautes descouvrent la Meuse avec la ville de delà, les collines et les champs; à quoy on peut juger que rien ne manque à la perfection de ce grand logis, fors que le pavillon, pour mon advis, debvoit avoir esté tiré au long de la ruelle de Saint-Barthélemy, c'est-à-dire qu'il debvoit fermer l'édifice du costé de la bize, du péril de

(1) Lacune dans le Ms. par suite de l'arrachement d'une portion de feuillet.

laquelle, par ce moieu, les jardins eussent esté garantis, et si d'ailleurs tous leur pourpris et celuy de la cour eussent esté couverts, en sorte que les bastiments voisins n'y eussent. . . . .

. . . . (1)

de taille grise très dure, pareille à celles dont sont les grandes murailles de son hostel, ancrées de pattes de fer, et attachées les unes aux autres pour durer grand nombre de siècles à venir. Il y a en quelques endroits de grandes ouvertures toutes voultées en arcades comme ponts, par lesquelles il a fait venir l'eau de la rivière en sa maison; d'autres ont de grands escaliers de mesme pierre, par lesquels on descend à la rivière; d'autres servent pour l'abbreuvoir des chevaux ou pour avoir adresse à l'eau, survenant quelque meschef de feu; d'autres pour la charge ou descharge, et pour le transport des denrées qui s'en vont ou viennent par la commodité de la Meuse; et pour ce sujet on void tousjours un nombre infiny de barques et de navires ancrez ou liez et arrestez en cest endroit, là où, avant que ce quay fust pavé, l'on n'y en voioit, à ce que j'ay entendu, que peu ou point, à cause de la fange qui le plus souvent en empeschoit l'accès. On tient que ceste muraille et ce pavé dont je parle, qui tirent depuis le coing septentrional, à gauche de la sortie de la Meuse, jusques bien avant en la ville, coustèrent plus de cent mille florins à Curtius, qui les feit dresser et accommoder libé-

Magnificence d'un particulier, endroit la ville de Liége.

(1) Lacune du verso du même feuillet.

raiement et sans contrainte, tels qu'on les void. De mode que la ville de Liege en general demeure fort obligée à la memoire de ce personnage, à cause des grands et superbes edifices dont il l'embellit de son vivant; et quoyque des deniers du roy d'Espagne, il n'en doibt challoir aux Liégeois, puisqu'ils peuvent dire de cest argent comme les princes de la synagogue Judaique dirent autresfois de celuy pour lequel Judas trahit son bon maistre: « *Viderit ipse. Quid ad nos?* » quand mesme le pagador seroit pendu comme luy. Quant au surplus de ce que j'ay représenté en la rivière, joignant ce pourtrait, l'on y void un amas de navires, à l'endroit auquel les dernières vennës et arrivées ont coustume de s'arrester, et non plus bas, pource qu'elles seroient trop eslonguées de la maison du poids, où toutes grosses marchandises, s'en allant et vennës par eau, sont portées. L'on y void encore les pourtraits de deux barques marchandes, qui sont celles qui voguent à pleines voiles et plein vent, toutes semblables aux plus ordinaires dont ce peuple est coustumier de se servir en la Meuse. On peut encores y remarquer quatre moulins sur basteaux, desquels le nombre est incroiable à l'endroit de ceste ville; mais je me suis contenté de n'en représenter davantage, puisque c'est assez pour faire comprendre leur forme et structure, qui sont telles: Premièrement, quiconque veut équipper un tel moulin, il doibt se pourveoir d'un grand basteau, plat par le fond, long de cinquante pieds ou environ, large de trente, profond de trois, aiant les deux extrémitez carrées, plus es-

Moulins sur barques comme faits.

troites et plus eslevées que le milieu, telles que nous voions ès pontons de par deçà, dont on se sert quand on veut faire passer le charroy d'une rive à l'autre par dessus une rivière où il n'y a point de pont, et fait dangereux au gué. Au milieu d'une telle barque se charpente une maison de bois, comprenant presque toute la largeur d'icelle, longue de quarante pieds ou peu moins, en laquelle sont disposez tous les mesmes instruments dont communément on se sert ès moulins de rivières, de torrents et de ruisseaux. La rouē qui est en dehors repose d'un costé sus la mesme barque, de l'autre sus une forme de grand coffre de bois, nageant de luy-mesme dessus l'eau, laquelle eslève toute ceste machine d'une élévation toujours égale, uniforme et semblable, faisant tourner la rouë tant que l'on veut, de sorte qu'un tel moulin n'est jamais oisif tant qu'il y reste deux pieds d'eau de hauteur en la rivière, car on le conduit au courant (l'on va à ces moulins et l'on en vient avec des petites barques, ou à cheval où il ne fait guères profond) et où on veut, l'ancrant et l'arrestant partout avec une ancre et une grosse chaîne de fer, qui est une invention bien plus commode, tant pour le public comme pour les musniers mesmes, que n'est celle de par deçà, où, à faute de vent, les moulins au vent restent inutiles, et ne servent les autres non plus, estans attachez aux maisons et renduz immobiles quand les eaux sont trop hautes, trop basses ou gelées, comme il n'arrive que trop souvent, le peuple estant contraint luy-mesme de mouldre son grain à l'aide des moulins que l'on tourne à force de

[illegible] de chevaux, et d'autre commodité domestique et privée, et les mesmes restants bien estonnez et sans profit. J'ay veu encore au mesme pourtrait la forme d'un navire marchand, estant à l'ancre, tel que les médiocres qui vont et voguent sus la mer, mais qui ne montent que bien rarement jusqu'à Liège, craignants de s'engager trop avant. Toutesfois l'on y en void venir à la faveur d'un grand vent et de la crue extraordinaire de ce fleuve qui survient tous les hivers, tantost moindre, tantost plus grande; et comme il croist subitement, aussi est-il bientost amoindri et abaissé. D'où il arrive que ces grands vaisseaux demeurent à sec, reposants sus le fond et sus le gravier, tant que survienne un autre grand desbordement de la Meuse, et un grand vent, avec lesquels ils font voiles et deslogent après y avoir arresté, malgré eux, deux ou trois mois ou davantage. Ils se tiennent ancrez toujours au milieu ou au plus profond de la rivière, comme font les navires de guerre devant Anvers, et n'y peut-on avoir autre accez que par des barquerotes et des esquifs.

J'ay aussi représenté au mesme pourtrait la forme plus ordinaire de pescher en la Meuse, qui est avec les pans et les rets, dont nous avons assez parlé cy-dessus.

Maison du Poids à Liège. Disons maintenant de la maison du poids, laquelle est en la mesme traite du quay dont je viens de parler. Ceste maison donc est quelque peu plus longue que large, aiant trois estages capables d'une infinité de marchandises, dont il y a tousjours grand nombre qui attend pour y estre pesée, avant estre mise sus les barques qui la


Pourtrait de la maison du Poids
à Liége.

doibvent emmener, ou ès mains de ceux qui la doibvent recevoir. Elle paroist de fort bone grace, la regardant de dessus le quay; ses matériaux sont briques, avec la pierre de taille grise aux fenestres, portes et encongneures.

Après avoir veu tout cecy, l'on nous mena veoir la petite partie de la ville, qui est par delà la Meuse, à laquelle n'y a qu'un seul pont qui conduit, que l'on nomme par excellence le grand pont ou le pont de Mouse (les Liégeois disent Mouse ou Mose, pour dire Meuse) pource qu'il est le plus nécessaire et le plus long; car quant aux autres qui traversent divers canaux de la rivière traversants la grande ville, bien qu'ils soient plus larges et plus ornez, si ne sont-ils si hauts ne si longs que celuy dont je parle, ny tant nécessaires aussi, veu qu'avec peu de circuit on peut aller d'un cartier à l'autre sans s'en servir, oultre ce qu'ès grandes sécheresses telles qu'il fait ceste année, l'on passe à pied sec les canaux sus lesquels ils sont bastis, autant par ostentation que par nécessité, là où le grand est du tout nécessaire, pource que le canal naturel de la Meuse ne tarit jamais, comme font ces autres faits à main d'homme et par art, à dessein d'y faire espardre la rivière, en sorte qu'elle n'incommode la ville au temps de ses grands ravages et desbordements; autrement, sans ce grand pont, il faudroit, avec frays et incommoditez inestimables, se servir tousjours de barques pour tirer de l'une des parts de la ville à l'autre. Il est tout de grandes pierres de taille grises, très haut eslevé (comme sont tous les ponts qui couvrent ceste rivière, à

Pont signalé à Liége.

cause de ses fréquents et énormes desbordements qui ont esté encore l'an précédent veuz monter à la hauteur de quinze et dix huict pieds), aiant neuf arches voultées, très larges et très belles, contenant six cens soixante cinq pieds en longueur et quarante cinq en largeur. Au milieu de ce pont, du costé de Midy, se void comme un petit eschauffaut de pierre, contigu à l'un des murs accoudoirs, qu'il esgale en hauteur, auquel on monte par quelques degrez; là dessus on fouëtte de verges ceux et celles que l'on peut convaincre de sortilége, puis on leur lie par derrière les mains aux pieds, et ainsi liez on les précipite en la rivière, en un endroit duquel à peine on peut sonder le fond, lequel est justement posé sous l'eschauffaut que je viens de dire (1). L'on en use de mesmes endroit les parricides à Dole, en Bourgongne, ainsi que je l'ay dit en son lieu. Ce n'est en ce lieu seul que ce supplice est usité à l'endroit des sorciers et sorcières, ny de ce temps qu'il est mis en pratique à l'endroit des autres criminels, comme il se peut remarquer en divers endroits de l'histoire. Jean Bodin (2), Angevin, dit qu'au Païs-Bas et par

Sorciers précipitez et noyez.

(1) Ce pont, démoli en 1859, avait six arches et comptait 129m 60 en longueur, et 16m 55 en largeur; ces chiffres ne cadrent pas avec ceux de Ph. de Hurges qui a eu sans doute des renseignements inexacts. Le détail relatif aux sorcières, inconnu à Liége, est sujet à caution pour notre ville, bien que vrai pour d'autres.

(2) Jean Bodin né à Angers en 1530, mort à Laon en 1596, fut longtemps attaché à la personne de François, duc d'Alençon, frère du roi Henri III. A la mort de ce prince, il exerça diverses charges de magistrature ; il a laissé de nombreux ouvrages dont les plus connus sont sa *Démonomanie* et sa *République*. V. Niceron.

toute l'Allemagne, on jectoit de son temps en l'eau tous les sorciers et sorcières : « *Mais il s'est trouvé*, dit-il, *qu'aucuns d'iceux estans jectez en l'eau, pieds et poings liez, ne se pouvoient noyer, si par force on ne leur mettoit la teste en l'eau* », en sa *Démonomanie des sorciers*, livre 4, page 375; entendez que le diable soustenoit ses ministres dessus l'eau pour les garantir de la mort. Tite-Live, décade 1, livre 1, de son *Histoire*, dit : « *Turno, injectæ catenæ, et indicta causa, novo genere lethi, dejectus ad caput aquæ ferentinæ, crate superne injecta, saxisque congestis demersus est;* » ce qui chéoit en l'an de Rome fondée 240, sous le règne de Tarquin-le-superbe, et 512 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Diodore Sicilian, que saint Justin, le martyr, en son *Apologie contre Tryphon*, appelle le très-digne historien, dit au livre 14 de son *Histoire universele*, que Denys, le tyran de Sicile, aiant pris Rhege, il y feit fouetter Python, lequel avoit esté capitaine de ceste place, puis il le feit noier en la mer avec son fils et toute sa parenté, de quoy plus particulièrement au chapitre 29 du livre sus allégué. Le mesme autheur, au mesme œuvre, livre 16, chap. 12, racompte que Philippe, roy de Macédoine, père au grand Alexandre, aiant pris Onomarchus, capitaine des Phociens, le feit pendre, et noier tous ceux qu'il avoit pris avecques luy, comme sacriléges du temple de Delphes. Cornelius Tacitus, livre 2 de ses *Annales*, dit à propos de précipiter les magiciens : « *Facta sub Tiberio de mathematicis, magisque Italiâ pellendis senatusconsulta*, *quorum e numero Lu-*

Noyez ; supplice usité de longtemps

cius Pituanius, saxo dejectus est.» Derechef, pour montrer que la submersion fut un supplice usité entre les anciens, Suetonius *in Augusto*, cap. 67, dit ces mots : « *Augustus pædagogum ministrosque Caii filii, per occasionem valetudinis mortisque ejus superbe avareque in provinciâ grassantes, oneratis gravi pondere cervicibus, præcipitavit in flumen.* » Pour la peine du précipice, elle est mentionnée par Lucretius, entre les ancienes, comme il appert en son livre second, quand il dit :

« *Scelerisque luela*
Carcer, et horribilis de saxo jactus eorum,
Verbera, carnifices, robur, pix, lamina, tædæ, etc.

Quant à la submersion, elle s'exerçoit tout communément en France, au temps passé, à l'endroit des femmes crimineles, comme on le peut apprendre d'Enguerrand de Monstrelet, au tiers volume de son *Histoire*, feuillet 8, où il dit que le samedy 18 d'Avril de l'an 1449, fut penduë à Paris une femme, pour avoir crevez les yeux à un sien pupille, qui fust un supplice fort nouveau et inusité, pource que la peine de mort plus coustumière que l'on donnoit aux femmes qui l'avoient méritée, estoit de les brusler ou de les coudre en un sac et les jecter en l'eau. Ce qui se monstre encore par la *Chronique de Flandres* composée par Denys Sauvage (1), où il dit que l'an 1400, ceux du

(1) Denis Sauvage, sieur du Parc, né vers 1520 à Fontenailles, en Brie, se livra à l'étude de l'histoire. Henri II le nomma son historiographe ; cependant il habita constamment Lyon où il se plaisait ; on place sa mort vers 1587. Il a écrit des ouvrages historiques, des traductions, et a publié diverses chroniques. (Michaud, *Biog.*)

party d'Armignac furent la pluspart précipitez et noiez en la rivière de Seine par ceux qui soustenoient la querelle de Jean, duc de Bourgongne; et au chapitre 98 il dit que le roy d'Angleterre feit noier à Paris la femme de l'armeurier du roy de France, l'an 1426, pource qu'elle avoit voulu trahir la ville à Charles, daulphin, et furent noiez tous ses complices avec elle. *Le Rosier historial de France* (1), en la partie seconde de son histoire, feuillet 43, col. 2, dit que l'an 1115, les meurtriers de Guy, seigneur de la Roche-Guyon, furent cruellement punis, car aux uns furent tirées les entrailles hors du corps, et jectez ainsi en la rivière de Seine, et sus des grilles de bois auxquelles ils estoient attachez, les corps apportés jusques en Normandie, aval l'eau, pour estre mémoire de leur énormité. Le mesme auteur, au mesme livre, partie seconde, feuillet 43, col. 2, § 5, dit que l'an 1202, Philippe, roy de France, envoya Artus, comte de Bretagne, en Guyenne pour guerroier; lequel fut pris à Mirabel, par son oncle, Jean, roy d'Angleterre, qui le feit mourir et fut noyé. Ce mesme auteur, feuillet 109, col. 2, § 2, racompte que l'an 1425, le sire de Giac, lors principal gouverneur du roy, fut pris de nuict, avec sa femme, par le comte de Richemont, connestable de France, qui le feit noyer pource qu'il conseilloit des choses détestables au roy. Le mesme encore, au feuillet 144, col. 2, § 3, dit que l'an

(1) L'édition d'où est tirée la citation se trouve à la Bibl. nationale, à Paris, L. ᴮᴮ. 35. in-fol. Elle porte : *Ilz se vendent à Paris en la rue St Jaques à l'enseigne sainct Claude... Imprimé à Paris le* XXVIe *jour de Fevrier, l'an mil cinq cens et* XXII.

1465, Loys XI, roy de France, estant à Rouen, feit noyer plusieurs officiers de Charles, duc de Normandie, son frère, et entre autres, maistre Jean Bourcier, seigneur de Stenay et général de Normandie, qui fut pris en habit de Cordelier, et noyé en la rivière de Dure. Edouard, roy d'Angleterre, feit noyer son propre frère le duc de Clarence, dans une pippe de Malvoisie, pource qu'il se vouloit faire roy, comme rapporte Philippe de Commines au livre premier de ses *Mémoires*, page 54, chap. 7. Et le mesme auteur, parlant de la prise de Liége que feit Charles, duc de Bourgogne, surnommé le Hardy pour ses grandes entreprises, dit que les gens de ce prince, estans entrez de force et par assaut en ceste misérable ville, la pillèrent toute, exceptées seulement les églises; puis aiants mis au fil de l'espée la meilleure portion de ses habitans, mirent le feu aux quatre coings et au milieu de la ville, laquelle fut toute bruslée, réservées les églises tant seulement. Et quant aux habitans qui tombèrent après cette première furie et impétuosité ès mains des Bourgongnons, ils les lièrent les uns aux autres, les jectants ainsi du haut du grand pont dedans la Meuse, où ils estoient noyez, ce qui fut l'an 1468 (Voy. le livre 2, ès chapitres 13 et 14). Jean Isaac Pontan (1), au livre qu'il intitule *Rerum et urbis*

Submersion supplice usité entre les anciens.

(1) Pontan (Jean Isaac) naquit à Elseneur dans l'île de Seeland en Danemarck ; après avoir étudié la médecine à Bâle, en 1601, il fut nommé professeur au collége de Hardervik, dans la Gueldre, où il mourut en 1640, sans avoir voulu jamais quitter cette ville. Son histoire d'Amsterdam, *Historia urbis et rerum Amstelodamensium*... a paru en 1611. (V. Niceron.)

Amstelodamensium historia, tesmoigne que l'an 1535, la submersion fut un supplice commun et usité par la Hollande, disant : « *Postrid. Cal. Januar. anni M. D. XXXV, fœmina anabaptisticæ impuritatis convicta, Amstelodami demergitur.* » Lib. 1, cap. 9, p. 34. Derechef au mesme livre et chapitre, p. 60 : «*Duæ profundo demersæ Amstelodami fœminæ, quod Anabaptistarum sectæ adhæsissent.*» Les Français qui furent pris l'an 1572 à la bataille de Hauterage, venants sous la conduite du sieur de Genlis au secours de la ville de Monts, lors assiégée par Fédéric de Tolède, fils de Ferdinand duc d'Alve, furent pour la pluspart liez les uns aux autres, dos contre dos, et jectez ès rivières voisines des lieux èsquels on les tenoit. Par ces exemples, dont je me contente au lieu d'une centaine d'autres que je pourrois amener en jeu, l'on peut veoir que l'antiquité s'est souvent servie du supplice de la submersion et de celuy du précipice, non-seulement à l'endroit des sorciers qui nous ont tiré en ce discours, mais encores à l'endroit de beaucoup d'autres criminels ; et ce tant par forme de sentence et de jugement, comme par tirannie, par vengeance, par cruauté, et pour avoir tant plustost et plus facilement achevé quand le nombre de ceux que l'on voulait faire mourir et perdre estoit grand ; par où il appert que ce n'est rien de nouveau que font les Liégeois aujourd'huy, précipitants du sommet de leur grand pont et noyant les sorcières et magiciens en la rivière qu'il traverse; combien que ceste peine ne soit l'ordinaire establie par nostre droict et practiquée en ce cas,

ains celle du feu, dont nous parlerons ailleurs à meilleur loisir et plus à propos, comme encore de la peine deuë aux parricides, selon la loy unique *Codice* (1) *De his qui parentes vel liberos occiderunt*, semblable à celle dont nous venons de parler quant au poinct de la précipitation en l'eau et de la submersion.

Ponts singuliers à Liége.

Revenant à la description du grand pont de Liége, je treuve en Philippe de Commines sus allégué, chapitre 14 du livre 2 de ses *Mémoires*, que l'an 1468, Charles, duc de Bourgongne, le feit destruire et renverser, commençant le sac et l'extermination de la ville par cet endroit. Depuis, les Liégeois le réédifièrent et restablirent en telle forme qu'on le void aujourd'huy, sçavoir fort magnifique pour sa longueur, largeur et hauteur; pour ses arches qui sont très-larges; pour les pierres dont il est composé, qui sont très-grandes, bien taillées et très-dures; pour les piliers et bazes qui le soustiennent, qui sont durables pour une éternité, à cause que les pierres dont elles sont façonnées sont toutes ancrées les unes aux autres avec des pattes de fer, et, par-dessus ce, sont disposées en triangle du costé de midy, tant pour mieux résister à l'impétuosité de l'eau qui vient de ceste part, comme pour durer contre les inondations fréquentes en la Meuse, et aux glaces qui autrement endommageroient ce bel œuvre quand elles le vien-

(1) Liv. IX, Titre XVII *corpus Juris Civilis*. Amsterdam, 1663. Cette pénalité était restée en usage dans le pays Messin jusqu'au XVI[e] siècle. (V. les *Chroniques* de Philippe de Vigneulles et de Jacomin Husson, publiées par H. Michelant. Stuttgart et Metz 1868; et le journal de Jean Aubrion. éd. Laschey, Metz.

droient rencontrer. Ceste invention donc fait fendre l'eau, rompt les glaces, ou les fait couler insensiblement sans porter dommage au pont, ce qui ne se void seulement en celuy dont nous parlons, mais encore en tous les ponts de Liége; et faut-il en user ainsi en tous les fleuves impétueux si l'on veut que les ponts dont on les couvre soient de durée, autrement il faut craindre tous les ans quelque ruyne, sinon totale, au moins d'une partie, par les dèsbordements et par les glaces. Et pour le mesme sujet, il me souvient avoir remarqué que le pont du Pont-à-Mousson en Lorraine (1), est ainsi ancré de fer, et a ses bazes en triangle, pour durer contre les assauts que luy donne la Moselle; tous les ponts qui sont sur la grande rivière de Loire, en France, tels que ceux de Nevers, La Charité, Gyan, Orléans, Boisgency, Blois, Amboise, Tours, Saumur, le Pont-de-Caé (1) et celuy de Nantes en Bretagne, sont semblables en tout à celuy dont nous parlons, principale-

(1) Pont-à-Mousson est une petite ville du département de la Meurthe, située sur la Moselle, entre Nancy et Metz, appartenant à l'ancien duché de Bar. Elle tire son nom et son origine du pont qui conduisait au château de Mousson bâti sur une hauteur. En 1354, la seigneurie de Pont-à-Mousson fut érigée en marquisat et principauté d'Empire; les fils aînés des ducs de Lorraine en prenaient souvent le titre. Ce qui rendit cette ville célèbre, ce fut son Université fondée en 1572 par le duc Charles III. Le mérite des professeurs étendit au loin sa réputation; aussi en 1603, époque où la fréquenta l'auteur, comme on le verra plus loin, elle comptait plus de 1500 élèves venus d'Allemagne, des Pays-Bas et de France. L'Université de Paris jugea cette concurrence si dangereuse, qu'elle fit rendre par le Parlement un arrêt qui obligeait les Français à venir terminer leurs études dans leur pays. (Voy. Lepage, *Statistique de la Meurthe;* Maggiolo et Digot).

(2) Aujourd'hui les Ponts-de-Cé. (Dép[t] de Maine et Loire.)

ment par les piliers armez de fer et formez en triangles ou esperons par le bas. Or ceste invention n'est pas moderne, mais fort anciene, et mise en usage longtemps

Siége de Troye. avant le siége de Troye (qui cheoit en l'an du monde **2947**, c'est-à-dire **1141** ans avant la naissance du Messie, selon Genebrard (1) en sa *Cronographie*, livres **1** et **2**), comme nous tesmoigne Diodore Sicilian, livre **2** de son ***Histoire***

Pont de Sémiramis en Babylone. ***universelle***, chap. **4**, disant de Sémiramis : Elle fit bastir un pont de pierre, traversant l'Euphrate (en Babylone dont elle estoit royne), long d'un cart de lieuë, joignant les deux parts de ceste grande ville ensemble, faisant jecter et asseoir des piliers au profond de l'eau, de douze pieds en douze pieds (entendez que, comme les hommes de ce temps-là estoient géants au regard de nous, leurs pieds en pouvoient valloir quatre des nostres, par conséquent ces piliers pouvoient estre eslongnez de 48 pieds de nostre mesure les uns des autres, et ainsi disposez soustenoient des arches de grande largeur, lesquelles autrement n'eussent esté correspondantes au surplus de ce grand œuvre ny à la magnificence prodigieuse de celle qui le dressoit), et joignit les pierres de ces colomnes, par l'entre deux, avec grosses barres de fer, les liant, par les joinctures et liaisons, de plomb fondu et liquefié ; et au-devant des colomnes, pour rompre et fendre l'impétuosité de l'eau, elle fit massonner de grosses pointes et triangles de pierre, etc. Par où il appert que le grand pont de Liége, et les autres dont j'ay parlé, sont faits à l'imitation de ce pont

(1) Voy. ci-dessus page 25.

très-ancien. Il y a un gros dongeon au bout, du costé de la petite ville, qui sert de deffense à ceste entrée ; et soubs icelluy est rompuë l'une des arches du pont, en lieu de laquelle sont posées de grosses poultres de travers, qui soustiennent ce qui y passe, comme l'on void encores au bout du pont de Maestrect, l'un et l'autre estant ainsi rompu et couvert de poultres pour servir de fortification, empeschant le passage à l'ennemy quand ces poultres sont levées. Aiants considéré ce pont tout à nostre aise, nous vinsmes en la petite ville qui est située de-là la Meuse, où ne nous fut monstré rien de remarquable, fust que nostre guide pensast avoir emploiée sa journée et fust lassé, fust que le soir nous approchast, ou certes qu'il n'y eust autrement rien de signalé ; tant est que nous n'y mismes le pied que ceste seule fois, et n'y recogneusmes autre chose, fors que tous les édifices y estoient faits assez à la légère, comme de bois, de plastre et d'argille, sa largeur n'estant fort grande ; mais elle s'estend une grande demie lieuë au long de la Meuse, esgallant en longueur l'autre ville du costé de Maestrect, qui est celuy du Septentrion, non de celuy du Midy.

Nous fusmes conduits en une taverne, où l'on nous feit gouster du vin blanc de Moselle, qui esgalloit celuy de Rhin en bonté. Après le vin de païs dont se servent le plus souvent les Liégeois, qui est le petit vin du creu de Liége, rouge pour la pluspart, il n'y en a point de plus commun que celuy qu'ils nomment vin de Moselle, à cause qu'il croist en leur voisinage, au païs de Luxembourg, en Vin de Moselle.



Lorraine, et au long des collines qui bornent de costé et d'autre la Moselle, qui est une rivière prenant ses sources ès monts de Vosge (1), en la Lorraine, passant par le Pont-à-Mousson, Metz, Thionville, Trèves et de là venant perdre ses eaux à Cobelents dedans le Rhin. Ce vin est blanc, tirant après le verd, tout semblable en couleur à celuy du Rhin, voire et en approchant en goust, de sorte que souvent les taverniers le font passer pour tel et le survendent malicieusement à ceux qui n'ont bone touche et le goust asseuré; toutesfois il n'a tant de force à beaucoup près, ains eschauffe moins l'estomac; et s'il n'est bien meur et pris en saison, il cause des ventositez ès intestins et fait douloir le ventre par son aigreur, causant mesmes la colique par sa froidure à ceux qui en boivent trop librement; n'est qu'on le boive chauffé, ou avec beaucoup de succre y meslé, car lors il ne nuyt pas tant, pource qu'il perd sa verdeur et son acrimonie, aucunement semblables (sinon quant au goust, au moins quant aux effects) au verjus de par deçà. En Lorraine, on treuve aussi du vin rouge de Moselle, et celuy-là est meilleur, plus sain et plus aggréable que le blanc; aussi n'est-il guères transporté ailleurs, pource qu'il a plus de sève et moins d'aigreur. Tant est que l'un et l'autre sont vins propres, en esté durants les grandes chaleurs, aux alté-

(1) La Moselle prend sa source à Bussang, dans les Vosges. Les côteaux qu'elle baigne en France produisent plutôt des vins rouges qui se consomment dans le pays. Par les vins de Moselle on comprend en général les vins blancs qu'on récolte au-dessous de Trèves.

rés, et à gens de forte complexion, chauds, colères et sanguins de leur naturel, portants dommage aux vieux estomacs et débiles, aux flegmatiques et aux froids. Le rouge n'est proprement rouge, ores qu'on le nomme ainsi, mais faulve, paillet et de couleur d'œil de perdrix; et quand on le treuve tel, il est bien friand et propre pour refreschir les alterez ès temps chauds; mais il y a ce mal au rouge et au blanc, que pour le peu de force qui est en eux, ils ne peuvent durer à broche plus d'un mois en leur bonté naturelle; ains ils jaulnissent fort tost, s'esventent, sentans le rance ou autre mauvais goust, tellement qu'ils sont plus propres aux taverniers, aux grands mesnages, ou pour un grand banquet, où il s'en boive grande quantité en peu de temps, qu'aux familles privées, petites et particulières, auxquelles le vin de Beaulne ou d'Orléans sont plus propres pour durer davantage. On ne boit que très-rarement du vin de Moselle de deux feuilles, c'est-à-dire, de deux ans; et si l'on en recouvre, il est aydé du meslange d'un autre vin plus fort, autrement on ne le peut conserver en pièces plus d'un an en sa bonté. Qui est ce que j'avois à remarquer du vin de Moselle, que l'on nous eust lors fort bien vendu pour du vin de Rhin, pource que celuy que nous avons par deçà est tellement broüillé et meslangé qu'encore vaut-il moins que celuy de Moselle qui se boit à Liége. Mais quand nous revinsmes de Cologne où nous avions beu de ce vray vin de Rhin qu'ils nomment *Delle-wein*, et de *Baccara*, il eust esté bien mal aysé de nous tromper, veu que tout autre vin nous venoit à desgoust; et le vin



de Rhin dont l'on nous servoit à Juliers, à Aix et à Maestrect, ne nous sembloit plus que vin de Moselle, à comparaison de celuy de Cologne.

Liége, ville fort marchande. Poursuivant ma description de Liége, repassants le grand pont, oultre ce qu'il y avoit un nombre infiny de barques et de navires en tous les endroits de la Meuse, et principalement auprès du pont susnommé, nous en remarquasmes plus de cent, abondantes sus la brune et arrivantes en un mesme temps, tant ceste grand'ville est marchande, que de tous costez l'on y vient se pourveoir de ferrailles, de bronze, de cuyvre mis en œuvre et autrement (comme les mines de ces métaux en sont voisines et se treuvent aux environs en très-grande abondance), de soulphre, de coupperose ou vitriol, de salpetre, de laines, de cuirs de bestes, de charbons de houille et semblables denrées qui viennent d'Allemagne, ou croissent au païs mesme, que je tiens estre des plus fertiles de l'Europe, considérant la diversité des dons que la nature y espand. Sur quoy je m'estonne comme il se fait que l'or et l'argent monnoyez y courent à si haut prix, veu l'abondance des marchandises qui s'y vendent, et le grand nombre des marchands y traffiquants; car le souverain d'or forgé de nos princes en ce païs à la valleur de douze florins, y a cours à l'advenant de dix-sept florins dix sols tournois, le surplus de l'or à l'advenant; le Philippe dalere (1), vallant 52 sols entre nous, vaut trois florins deux sols en Liége; la pièce de quarante huict sols, qui est nostre souverain

Cours des monnoies à Liége.

(1) Corruption de l'allemand *thaler* qui signifie écu.

d'argent, y tient cours pour 56 sols, le surplus de l'argent à l'advenant. Je m'abuse au cours de l'or, car le souverain d'or mentionné cy-dessus n'y vaut que quatorze florins de nostre monnoye, le surplus de l'or ayant cours proportionné à ceste estime. Ce qui m'avoit abusé, estoit que je supposois cinq pièces de douze sols en un souverain d'argent, dont il faut cinq pour faire l'équivalent d'un souverain d'or, tellement que, à ce compte, le souverain d'argent eust porté trois florins entre nous, et trois florins dix sols entre les Liégeois; ensuitte de quoy on pourra réformer cest abuz de supposition. La raison de cecy me semble estre que, comme le païs de Liége est de peu d'estenduë, n'a parconséquent grand nombre de riches habitans, comme ont les Païs-Bas ou autres provinces plus grandes, car tout ce qu'il en peut avoir est en la ville capitale, Maestrect, Hu, Bouvines, Dinant se ressentants encores bien fort des pertes que les guerres dernières leur ont causées; de mode qu'il ne s'y fait telle traite d'argent qu'ailleurs, quoyque le trafic y soit grand; mais c'est pour la seule capitale, les autres ne l'ayants semblable. Pour ceste cause donc est-il nécessaire aux Liégeois [d'avoir] fort haute estime aux monnoies estrangères qui sont de bon alloy; autrement, n'ayants aucunes mines d'or et d'argent, ny mesmes les mines vivantes qu'ont presque toutes nos villes de par deça, c'est-à-dire grand nombre de riches marchands qui font la baze d'un grand estat, ils n'auroient estoffe pour en forger leurs monnoies, ny de quoy continuer les imposts à leur prince et aux villes; ce qui se re-

marque de mesme en la Franche-Comté de Bourgongne et ailleurs, où la mesme disette de ces métaux se rencontre.

Par ceste invention donc les Liégeois tirent l'or et l'argent de tous les cantons de l'Europe, et se maintiennent, forgeants, sous le coing de leur prince, des monnoies de l'une et de l'autre espèce, et de cuivre encore, sur toutes lesquelles on fait perte notable quand on les transporte en autre pais, pource que l'alloy en est plus foible que celuy de toute autre grande province où on les puisse porter; et à ce compte, ceux de Liége sont plus pauvres que tous leurs voisins; car, comme remarque subtilement René Herpin, en son *Apologie* (1) pour Jean Bodin contre le Paradoxe de Malestroit, plus les monnoyes ont le cours bas en quelque païs, et plus on le doibt estimer riche, ainsi qu'en Espagne on void encore aujourd'huy que le pied ancien se maintient que les douze réales, de cinq sols pièce, y facent l'équipollent de l'escu en espèce, qui ne vaut que trois florins là où en France il vaut trois francs quinze sols, et en ce païs, trois florins onze sols; d'où on conclud que tout y est plus cher pource qu'il y a plus d'or et d'argent, comme à Liége tout y est meilleur marché pource qu'il y en a moins; qui est un discours que tout le monde ne peut comprendre. Et toutesfois il faut croire que plus les denrées sont chères en un païs, tel que l'Espagne, la France ou le nostre, et plus il est riche, ce que

Discours sur la hausse et le raval des monnoyes.

(1) *Apologie ou Response pour la République de Jean Bodin*, par René Herpin. Paris, 1581, 8°. Jean Bodin est lui-même l'auteur de l'Apologie, qui a passé sous le nom de Jean Herpin. V. Niceron.

je prouve par tel moien : moins il y a d'argent en un estat, et plus haut en doibt estre le cours, pour faire que ce peu valle beaucoup ; or ceste mieux-vaille dépendant de la nécessité, n'est qu'imaginaire et non essentielle ; donc, plus haut est le cours de l'argent en un estat, et moins il y en a. L'argument au contraire se demêle ainsi : plus il y a d'argent en un estat, et moindre en doibt estre le cours, que je prens pour l'estime intérieure, comme nous sçavons que depuis la descouverte du Péru il fut de beaucoup diminué de l'ancienne évaluation romaine ; or moindres en sont le cours et l'estime, et plus aysé en est l'acquest qui s'en fait ; donc plus bas est le cours de l'argent en un estat, et plus il y en a. La majeure se prouve pource que, de ce dont on a en plus grande abondance, et plus vil en est le prix ; donc là où le prix de l'argent est plus vil, c'est signe infaillible qu'il y en a davantage. La mineure se peut prouver, disant que, si pour la mesme denrée ou marchandise dont en Liége on n'auroit que trente escus, on peut en avoir, *cœteris paribus*, trente huict en Espagne, comme il se void, s'ensuit indubitablement qu'il y a plus d'or et d'argent en l'une des régions qu'en l'autre, j'entends proportionnéement en chascune pour sa sorte ; par conséquent que l'acquest est plus facile, plus court et plus seur en Espagne. D'où on conclud qu'il y a plus d'or et d'argent, puisque la richesse d'un païs ne consiste pas en ce que la monnoie y ait haute estime (ce qui ne vaut riens que dans le païs mesme), mais en ce que, l'aiant basse, les supposts d'iceluy puissent proffiter largement au traffic qu'ils ont ès pro-

Conseil politique et d'estat.

vinces estrangères, auquel commerce consiste la richesse, et non en ce qui est du dedans seulement. Pour l'asseurance de quoy, il faut qu'un prince advisé face deux choses : l'une, qu'il empesche par toutes voies imaginables et possibles que les marchands ne traffiquent en or ou en argent monnoyé, commettant de bones gardes à toutes les yssuës de son estat, comme font aujourd'huy les roys de France et d'Espagne ; l'autre, qu'il empesche l'entrée à tout le billon estranger, n'admettant, pour avoir cours, aucunes espèces estrangères qui ne soient proportionnées en valeur à celles de leurs forges et de leurs coings. Ce que ne peuvent faire toutesfois les petits princes moins puissants, pour n'avoir le fondement en leurs estats sur lequel ils establissent telle règle et police, c'est-à-dire, n'ayants des mines d'or ou d'argent fort advantageuses, ou n'ayants très-grand nombre de subjects aysez et opuents ; ains faut-il qu'ils reçoivent toutes espèces estrangères à prix plus haut que celuy pour lequel elles sont forgées, pour quelle cause leurs supposts ne peuvent traffiquer avec leurs voisins que par eschange et permutation de marchandise (comme jadis les Lacédémoniens entre eux, quand l'usage des monnoies leur estoit interdit), autrement ils recevroient plus d'intérest que de proffit, évaluants à prix plus bas les espèces qu'ils ne les auroient receuës. Et à tant cecy suffise pour monstrer que les provinces sont d'autant plus riches que le cours de l'or et de l'argent y est plus bas ; dont le contraire se peut conclure de Liége.



Ceste mesme après-dîner nous veismes entre autres églises dont le discours particulier seroit trop long à faire, celle de saint Jean-Baptiste (1), laquelle est l'une des collégiales et des plus antiques de ceste ville, comme tesmoigne d'elle-mesme sa structure extérieure et intérieure, semblables au pourtrait qu'en voicy.

Portrait de l'Eglise de S. Jean Baptiste, à Liége.

Quant à l'extérieure, qui est celle qui se présente première à la veuë, elle est toute composée de marbre gris, à trois estages ou rancs de fenestres, qui vont estrécissants selon comme ils sont plus eslevez, soustenuz par un bien grand nombre de colomnes de mesme estoffe ; il n'y a point de nef comme ès autres églises, ny de clocher, n'est que l'on veuille prendre la grosse masse ronde, par laquelle est l'entrée, pour le clocher, pource qu'il y a deux ou trois petites cloches sans plus. Ceste masse d'édifice est fort puissante, comme contenant 560 pieds en sa circonférence de dehors, sans y comprendre la largeur du chœur qui luy est joint, et 75 pieds en sa hauteur de massonnerie, sans faire compte du charpentage ny de la plommée qui la couvrent. Or, quoyque le chœur soit d'ouvrage pareil et correspondant en tout, si est-ce que l'on void bien, aux pierres dont il est basty, qu'il est de longtemps plus moderne que n'est la masse dont nous parlons, à laquelle il fut adjousté depuis quelques siècles ençà, ainsi que le tesmoigne une vielle inscription que l'on void gravée en

(1) L'église saint Jean-Baptiste n'était pas collégiale ; Philippe de Hurges a, sans aucun doute, voulu parler de celle de saint Jean-l'Evangéliste, démolie en 1756, sauf la tour qui existe encore.

caractère antique, sus un carreau enté dedans le mur, du costé du Nord, en l'extérieur, portant ces mots :

CHORUS S[TÆ] HUIUS ECCLESIÆ FVDATVS EST DOMNO NRO LAMBERTO EPISCOPATV LEODICENS. TENENTE ANN. CCC.LXXIX. A PRIMA EIVSDEM ECCLIÆ INSTAVRATIONE (1).

S'il entend parler en ce lieu de saint Lambert, évesque de Tongres, de Maestréct et puis de Liége, il y auroit près de douze cens ans que ceste grande masse ronde fut édifiée, qui seroit une belle marque d'antiquité, voire et la première de Liége ; s'il veut dire un autre Lambert qui auroit aussi esté évesque de Liége, je n'en peux rien affirmer ; tant est que ceste masse ou grosse tour fut bastie 379 ans avant le chœur qui luy fut joint, sous le pontificat de ce Lambert. Elle est ronde par le dehors, mais par le dedans elle est façonnée à recoings tirez en ligne, et à treize angles ; n'estant toutesfois si vaste que celle de Nostre-Dame d'Aix, que je juge avoir esté bastie à l'imitation de celle-cy, je dis la grosse tour et le chœur, car il y a fort peu de différence de l'une de ces structures à l'autre, sauf que la tour et le chœur d'Aix sont plus larges et plus eslevez de beaucoup ; aussi la tour de Nostre-Dame d'Aix est faite à recoings par le dehors, et celle-cy est ronde ; celle d'Aix ne contient que huict faces, qui font neuf angles au dedans, celle-cy en contient douze, et treize angles ; le comble de la tour d'Aix est eslevé en pointe comme seroit celle d'un clocher, le comble de celle-

(1) Cette inscription ne peut avoir existé telle qu'on la lit ici ; elle contient, en effet, plusieurs erreurs grossières.



cy est plat ou fort peu relevé, soustenant une plommée qui ne paroist que de près ; le bout du chœur de Nostre-Dame d'Aix pousse en avant par le dos et a un boutehors façonné en demy-rond à son extrémité, celui-cy va tout d'une suitte et est arrondy par derrière en forme de cul de lampe. Au surplus ces deux édifices se ressemblent tellement que l'on ne sçauroit doubter si le modèle de l'un auroit esté pris après la forme de l'autre. Toutes les fenestres, hautes et basses, de ceste église sont formées de gros barreaux de fer comme si ce fussent celles d'une prison, qui cause grande obscurité par le dedans, pource que d'ailleurs toutes ces fenestres, quoyque longues et hautes, sont fort estroites, ainsi qu'il se remarque en toutes les églises fort anciennes, et d'où l'on juge que les anciens aimoient les lieux obscurs pour y faire leurs prières, à cause qu'ils y trouvoient moins de distractions pour la veuë ; par conséquent leur pensée retenuë estoit plus attentive à prier ou méditer, et ces œuvres en estoient de tant plus accomplies et méritoires envers Dieu ; d'ailleurs ils faisoient plus de prières de nuict que de jour, Matines, Laudes, Primes, Vespres et Complies se faisoient ou chantoient de nuict ; toutes les veilles des festes, et nommément celles pour lesquelles nous jeusnons, ils passoient les nuicts ès esglises, estans en prières et pieuses méditations, de quoy nous est restée l'image en la seule veille de la Nativité du fils de Dieu. Ces bones gens donc, moins malicieux et plus zélez que nous, passoient telles nuicts (continuants en saintes œuvres et salutaires) sans

Églises anciennes, pourquoy obscures.

Vigile ; d'où a pris son nom.

fermer l'œil, d'où nous est demeuré ce nom de Vigile, *a vigilando*; mais l'effect s'en est perdu à cause des abuz de macquerelages, paillardises et d'autres insolences que les ages plus meschans y fourrèrent, ne restants à présent que les religieux et religieuses, avec bien peu de chanoines (ceux de Paris persévèrent) qui continuent de chanter matines à minuict, et ce encore à huys fermez. Pour ces raisons donc les anciens rendoient obscurs et ténébreux les édifices de leurs églises, lesquelles, aiants moins d'ouvertures, estoient aussi de tant plus durables et massives, plus fortes et plus deffensables contre les sacriléges qui les voudroient assaillir et offenser. Les murailles de la tour dont je parle sont espoisses de seize et de dixhuict pieds jusques le second estage, de douze et quatorze de là jusques au troisième, de huict et de six jusques à la plommée, le ciment en estant aussi dur que la pierre mesme et de mesme couleur, composé qu'il est de farine de seigle, que l'on nomme *soile* par deça, desmeslée en eau, avec de la chaux, de la poix, du bitume, des tuilles pilées, et du poil de bœuf meslez ensemble; qui estoit de l'invention de Sémiramis, roine de Babilone, laquelle par ceste industrie mit sus de très-vastes édifices dont les pièces estoient tellement collées qu'ils semblent à la veuë et au marteau estre d'une seule pierre, comme rochers, sur lesquels l'acier n'avoit pas de prise qu'avec un bien grand effort: ainsi bastissoient jadis les Sybarites *tanquam semper et æternum victuri*, ce dit Diodore Sicilian. Ainsi les Romains ont éternisée leur mémoire, esta-

Ciment des anciens.

blissants des édifices qui ne prendront fin par adventure qu'avec le monde. Or si ceste tour dont nous faisons mention est un de leurs ouvrages (comme il s'en void encores de pareils) qui servoient de temples à leurs idoles, accommodez aux usages de nostre religion, ou si c'est un bastiment érigé par les premiers chrestiens aiants receu l'Evangile en ces contrées, je ne sçaurois en juger; tant est qu'il se juge très-ancien, et à mon advis imparfait; car quelle apparence y auroit-il qu'il eust telle espoisseur de murailles au sommet, sans que le dessein de ceux qui le commencèrent fust de l'eslever plus haut; ce que mesme il peut avoir esté, et depuis abbattu par fortune ou pour quelque considération. Par le dedans il contient trois rancs de galleries à jour, en hauteur, soustenuës de gros piliers de pierre pareille à celle de l'extérieur; et y a-il ouverture par laquelle on monte et l'on peut aller promener en ces galleries. La voute est faite de grand artifice, et formée à peu près en estoille, toute peinte et dorée, d'un ouvrage si ancien que désormais les figures ne s'en peuvent discerner. La couverture est de lames de plomb, façonnées comme la voute, et peut-on promener tout à l'entour par une gallerie qui l'environne, de laquelle on passe en celle qui ceint l'autre plommée, laquelle couvre le chœur. Et cela soit dit quant à ceste grande masse, qui jadis, estant seule, avoit plus la semblance d'un fort ou d'un dongeon que celle d'une église, à comparaison des autres qui furent dressées depuis en ceste mesme ville; ce qui se peut dire encores de la Rotonde à Rome, qui

Eglises rondes, anciennes.

estoit le Panthéon des anciens; de Ste-Sophie de Constantinople, de Nostre-Dame d'Aix, de St Bénigne à Digeon, et autres semblables, de plus grande ou moindre antiquité, qui furent toutes establies en forme ronde; et ce qui les change aujourd'huy, y a esté adjousté par succession de temps pour les rendre plus spatieuses et plus commodes, comme nous voions estre arrivé en celle-cy, quant au chœur, lequel est de pareille hauteur et couvert de plomb comme l'édifice ancien; mais il n'est environné d'aucunes galleries, ains seulement de trois rangées de fenestres ordonnées ainsi que je les montre en ce pourtrait. Je n'y veis autre chose digne de remarque, fors que les orgues y estoient excellentes et la musique très-bone, estants les Liégeois fort adonnez à cest art. Il y avoit un cloistre environné de galleries couvertes; et un autre ombragé d'ormeaux, l'un et l'autre servant aux promenades des chanoines et autres officiers de Saint-Jean, en temps pluvieux ou serein, ce que je juge estre bien commode et de bone invention; puisque par ce moien l'on ne void en tels lieux tant de promenades et de caqueteries que l'on fait ès églises de par-deçà, lesquelles servent comme de Bourse ou de Marché, pour le nombre de négotiants et de promenants que l'on y void continuellement, en esté pour éviter la chaleur du soleil et y prendre la frescheur, en hyver pour se garantir des neiges, des pluyes et d'autres rigueurs de l'air; de mode qu'au grand scandale de nostre religion, il seroit souvent bien besoing que nostre Sauveur y vinst avec le fouët, ainsi qu'il feit

jadis au temple de Salomon, d'où il chassa ceux qui le profanoient. A Liége donc, à Maestrect et à Cologne, toutes les églises cathédrales et collégiales, voire et celles des monastères anciens, ont chascune leur cloistre ou galleries ouvertes à tous venants, par où ils obvient à beaucoup de scandale et d'insolences. Par-deçà, il n'y a que les cathédrales fort anciennes qui aient ceste commodité, qu'encores on tient fermée en beaucoup d'endroits, comme aussi sont les galleries et cloistres de tous nos monastères et couvents.

Aiants veu tout ce que je viens de déduire, ce dimanche 30 d'aoust, que nous passasmes tout entier en la ville de Liége, nous revinsmes en nostre hostelerie où, aiants soupé, nous donnasmes assignation à nostre guide pour le lendemain aux six heures du matin, à laquelle il promit ne faillir, pour nous montrer le surplus des singularitez qui nous restoient à veoir en ceste grande cité.

Le lundy 31 d'aoust, cinquième jour de nostre voiage, nous fusmes en place dès le poinct du jour, pour gagner temps et avoir le loisir de remarquer tant plus de choses. Nostre guide du jour précédent nous estant venu trouver aux six heures du matin, nous mena veoir plus de cent églises, sçavoir les collégiales, paroissiales et claustrales que nous n'avions encores veuës, desquelles je ne peux faire mention particulière pour n'en avoir le loisir; ains me contentant de noter ce que j'ay veu de plus signalé, je remarqueray les plus belles et les plus anciennes, disant pour les autres en général, qu'il y a, oultre la métropolitaine

Cinquième journée.

qui est celle de Saint-Lambert, six églises collégiales, trente et deux paroissiales, et plus de quattre vingts servants aux cloistres d'hommes, de femmes, et d'oratoires ou dévotions particulières, en la visite desquelles, pource que nous allions viste, aiants peu de temps qui nous restoit, estans aussi estenduës par les monts et les vallées qui sont du pourpris et de l'enclos de la ville, que je n'ay mémoire d'avoir esté si las de cheminer en toute ma vie; aussi avions-nous fait plus de quatre lieues de chemin en ceste matinée à tout prendre, et ce par des montagnes, par des lieux fangeux, et sus un pavé rabotteux, tout de carreaux et de grez fort larges et mal unys.

Nombre des églises de Liége.

Maison du Poids.

Nostre premier chemin fut au long de la Meuse, prenant au grand Pont, que j'ay descrit, et de là tirant à la maison du poids, à celle de Curtius, et à l'église collégiale de Saint-Barthélemy, dont j'ay parlé cy-dessus, pourquoy je ne diray plus rien du superbe édifice de Curtius; trop bien encores deux mots des deux autres, dont nous n'avions veu le jour précédent que l'extérieur, la maison du poids estant fermée, pource qu'il estoit dimanche; l'église de Saint-Barthélemy n'estant ouverte quand nous y vinsmes, pource qu'il estoit trop tard. Nous les veismes donc et l'une et l'autre par le dedans; et quant au poids en particulier, l'on nous y montra une très grande salle basse, pavée de grez, contenant toute la longueur et la largeur de l'édifice, c'est à-dire de trois cens pieds en long et de 160 en large. Là se voient douze grandes balances avec lesquelles on poise toutes les denrées, qui sont là atten-

dantes pour estre emmenées, ou avant estre reçeuës et acceptées par les marchands. Au second estage, lequel est divisé en deux salles esgales et ressemblantes, se voient des poissons secs de toute sorte, comme des merluches, des sèches, rayes, playies, soles, lumandes, stocfisc, cabileau, etc., dont les Liégeois se servent beaucoup à cause qu'ils sont fort eslongnez de la mer, et ainsi n'ont-ils que bien rarement la marée fresche, qui fait qu'ils se contentent de l'avoir et manger telle; le tiers estage estoit fermé et nous n'y peusmes avoir entrée, qui me feit penser que les magazins de poudre à canon, de soulphre, de salpêtre, les provisions de mesches et autres semblables munitions que l'on tient cachées aux estrangers, y estoient. Le surplus des remarques de ce lieu estant discouru et déduit par moy cy-devant, je n'en diray davantage, fors qu'en voicy le pourtrait après la forme extérieure qu'il a, avec toutes ses portes, qui sont en grand nombre à ce que beaucoup de gens et de denrées y puissent entrer et puissent sortir tout à la fois et en mesme temps, la foule y estant, presque en tout temps, si grande que encores il semble y avoir peu d'entrées et d'yssuës.

J'ay représentée en mesme traite l'église ancienne de Saint-Barthélémy, qui me semble digne d'avoir telle place en ce lieu, à cause de l'antiquité de son portail, laquelle se tesmoigne d'elle-mesme. Avant descrire ceste place, il faut entendre que grand nombre d'églises anciennes, situées à Liége et à Maestrect, se void sans autres portaux que ceux qu'elles ont aux deux costez de la nef, cet S. Barthelemy.

endroit auquel nos églises de par-deçà ont leurs grands porteaux estant clos et bouché par quelque puissant corps d'édifice, comme l'on void en celle dont nous parlons, et néantmoins ce nom de grand portail ne laisse de leur estre donné, soit pour ce que jadis il y en eüst, dont toutesfois on ne void aucune apparence ou vestige, soit que on le die ainsi pour ce que communément le grand portail doibve estre à l'entrée de la nef et à l'opposite du chœur, comme ainsi soit que la parade en soit plus grande pour le prospect extérieur, quand, sans tournoier, on entre par le bout ès églises; et pour l'intérieur encore, quand, estant entré, l'on void de premier abord et en droite ligne l'extrémité et toute l'estenduë de l'édifice. Or, entre les autres églises de Liége, celle de Saint-Barthélemy a ceste manque, laquelle toutefois ne luy est tant messéante que l'on penseroit, à cause des deux grandes tours carrées qui avoisinent de part et d'autre ce premier frontispice; le surplus de l'extérieur de cet édifice estant plus matériel que beau, et comme fait pour durer autant que le monde, sent pleinement son antiquité, comme fait aussi le dedans, où il n'y a autre remarque à faire, quant à ce que j'en veis, fors qu'elle est toute voultée d'une voulte fort puissante, et est fort obscure, comme sont toutes les anciennes, ou la plupart, pour les raisons que nous en avons données. Les pierres dont elle est faite sont grez rougeastres, si durs qu'entre les pierres viles ils n'ont rien de comparable en dureté. La maison du poids que je représente en cest endroit est située sur

le quay, au long de la Meuse ; l'église que l'on y void aussi, n'est sus le quay, mais il y a quelques maisons entre deux ; néantmoins, comme il n'y ait grande distance de l'une à l'autre, et ce ne soient pièces dignes que l'on prenne la peine de les représenter particulièrement et en plus grand volume, je les ay craionnées toutes deux d'une mesme suitte, comme si elles eussent esté basties en ligne droite, et en mesme traite l'une que l'autre.

Après avoir veu tout à nostre aise ces deux grands bastiments, nous fusmes visiter une portion du rempart de la ville, auquel l'accez est libre à tout le monde ; et ne le trouvasmes fortifié que de tours, avec une simple muraille et bien peu de terrasses ; aussi n'y a-il apparence de le fortifier autrement, veu qu'il va haut et bas, haussant et baissant selon les collines ou les vallées qu'il comprend, estant commandé d'endroits plus éminents, presque de toutes parts ; de mode que je m'estonne comme ceste cité peüst soustenir si longtemps qu'elle soustint, l'an 1468, le siége du duc de Bourgongne et de Loys XI, roy de France, joints ensemble ; n'est que l'on en impute la cause aux vaillances et prouësses des soustenants, comme Licurgus, roy des Spartiates, imputoit la force de sa ville à ses citoiens, ainsi qu'il appert par la repartie qu'il feit à celuy qui se mocquoit de ce que Lacédémone ne fust ceinte et murée de remparts ; car montrant ses sujets, tous braves guerriers et expérimentez aux armes, il dit que c'estoient ses remparts et qu'il n'estoit force que de couïllons. Quant aux portes de Liége, qui sont en grand nombre, elles sont



de belle structure, mais ayants plus de parade que de force ou deffense; tellement qu'il semble que ceste grande cité soit plus remparée contre les larrons et les loups, que contre les armées qui la pourroient attaquer.

Aiants veu cecy, nous descendismes en la ville, et vinsmes veoir la maison des Jésuites, située sus l'un des bras ou canaux de la Meuse. Ils ont un édifice superbe, commode et de grand pourpris ; leur église est ample et bien compassée, abondante en toutes sortes d'agencements. Leurs escoles sont des plus belles que l'on puisse veoir, aiants la veuë sus la rivière et sus une spatieuse cour qui est au devant. Au second estage de ce corps d'édifice est une salle en laquelle se représentent les comédies et autres actions publiques de leurs escoliers, la plus grande qui soit en tout le païs Liégeois, car elle contient 350 pieds en longueur, 120 en large, et 36 en hauteur. Leurs jardins sont fort grands et en bel ordre, où je ne remarquay autre particularité, pour la haste qui nous pressoit. Ils n'enseignent que les humanitez en ce lieu, où toutesfois ils peusèrent establir une université depuis deux ans ençà, et mesmes y enseignoient-ils desjà la Philosophie, proposants d'y lire aussi en Théologie, comme ils avoient persuadé au prince liégeois de le leur permettre, ensemble de dresser illec une université toute formée; à quoy nos princes s'opposèrent formellement, disants que par un accord ancien passé entre les potentats de l'Europe, l'on ne pouvoit establir aucune université nouvelle, qui ne fust distante d'une autre plus de dix lieuës; ce qui s'estoit passé et contracté

Université de Liége, par qui empeschée.

en ceste sorte d'un consentement général et mutuel pour la conservation des universitez anciennes; or celle de Liége n'eust esté si distante de celle de Louvain: donc ne pouvoit-elle estre establie. Et comme sur ce les Jésuites ne laissassent d'enseigner, et eussent fait en sorte vers le prince liégeois qu'il s'opiniastroit de passer oultre à l'establissement de ceste université, nonobstant toute opposition que l'on y portast, les archiducs, nos bons princes, feirent commandement aux Jésuites de Douay de fermer leurs escoles tant que ceux de Liége se fussent deportez d'enseigner autre science que celle des humanitez; par quelle invention (que l'on tient avoir esté de Don Inigo de Briswela, confesseur du prince), ils furent forcez de solliciter en sorte vers leur général, qu'il commanda aux Jésuites de Liége d'enseigner les humanitez sans plus, à leur ordinaire; à quoy ils obéirent, l'université prétendue s'en allant en fumée, et ceux de Douay ouvrant leurs escoles comme auparavant. Si ce coup n'eust porté effect selon le dessein de nos princes, on tient que leurs universitez de Louvain et de Douay en fussent diminuées de beaucoup, pour le grand nombre de Liégeois, d'Allemans et d'autres escoliers qui se fust tost retiré à Liége. Depuis cest essay, on remarqua que nos princes restèrent fort peu affectionnez à cet ordre qui les souloit, ce luy sembloit, gouverner et tenir le premier ranc de crédit auprès d'eux. Aussi arriva-il sur ces entrefaites qu'ils envoièrent de Paris l'un des plus suffisants de leur compagnie, nommé Leonardus

Lessius (1) (le sçavoir duquel paroist par ses œuvres mis en lumière), pensants par son moien faire trouver bon à nostre prince ce nouvel establissement de l'université de Liége ; de quoy il fut tant eslongné, que comme, entre autres propos, il luy fust eschappé de dire que le prince ne pouvoit empescher un si bon dessein, par le moien de la deffense d'enseigner qu'il venoit de faire à ceux de Douay, sans offenser Dieu mortelement, il luy respondit : *Sequentia erant falsa* . . . .
. . . . (2)

Vers chronographiques expliqués. Le mistère de ces vers et le sens principal gist ès lettres numérales qui y sont, sçavoir : au premier distique, deux en ce mot de perVoLat, qui sont V et L, dont la première lettre fait en chiffre ancien et moderne, cinq, l'autre cinquante ; cinq au mot II, qui est InVICtIs, comme trois III, qui font trois, V qui fait cinq, C qui fait cent ; ce mot donc contient le nombre de cent et huict, et, joinct au premier, ils font ensemble cent soixante-trois ; au troisième mot, il n'y cheoit aucune lettre numérale ; au quatrième, il y en a trois : deux II et V qui font sept ; ce sont, avec les deux premiers mots, cent septante ; au cinquième, il y en a deux : M qui faict mille, I qui faict un, ce sont 1171 ; au

(1) Léonard Lessius, savant jésuite, né à Brecht, en Brabant, en 1554, entra dans l'ordre à 17 ans ; il professa d'abord à Douai avec distinction, alla étudier à fond la théologie en Italie pendant 2 ans et revint à Louvain où il professa 38 ans avec éclat. Il y mourut fort regretté en 1623. Ses écrits sur la grâce ont donné lieu à de vives controverses. V. Foppens, etc.

(2) Lacune d'un feuillet.

sixième, deux : L qui vaut cinquante, I qui vaut un, qui font en tout cet hexamètre, mille, cent, vingt et deux ; je veux dire et me suis abusé, 1222. Au mot aVspICIIs, il y en a cinq, trois III, un V et un C, qui font cent et huict, lequel nombre, joinct au précédent, monte justement à 1330 ; au second mot du pentamètre s'en treuvent quatre, qui font cent et onze ; au troisième, deux, qui font cinquante et un ; au quatrième, on prend un cent ; au dernier, six ; ramassez les nombres du pentamètre, et vous trouverez qu'il monte à 376 ; puis joignez-les aux nombres de l'hexamètre précédent, et vous aurez le nombre de 1598, mille cinq cens quattre vingts dix-huict, qui signifie qu'en telle année ce pont fut achevé de bastir. L'autre distique comprend en lettres numérales l'an de sa première fondation, sçavoir 1585, tellement que l'on meit treize ans à le parfaire, ainsi qu'il appert par le nombre de deux cens vingt et un qu'au compte que dessus on treuvera en son hexamètre, et de mille trois cens soixante-quatre, qui sont contenuz au pentamètre ; joignant ces nombres, vous aurez 1585 (1).

J'ay bien voulu prendre la peine de faire ce calcul en particulier, pour faire entendre à céluy qui en sera igno-

(1) Il s'agit probablement ici du pont des Jésuites, construit en 1596, et de l'inscription rapportée par Foullon (*Historia populi Leodiensis*, t. II, p. 279), mais sans doute mal lue par Ph. de Hurges :

« In medio pontis, ubi est imago Christi Crucifixi, habebatur, nobis adolescentibus, hoc distichon numerale :

ERNESTI AVSPICIIS PONS HIC SVRREXIT IN AVRAS :
LEGIACE INCOEPTVM CARPE, VIATOR, ITER. »

rant, que c'est de ces chronographes, ainsi dits de ces deux mots grecs, χρόνος, qui signifie temps, et de γραφία, c'est-à-dire escriture ou date, comme qui voudroit dire date du temps, comprise sous ces mots mistérieux, liez de certaines quantitez; autrement il n'y auroit pas d'industrie, ains les moindres escoliers pourroient chronographier en prose tant qu'ils voudroient; ce qui n'appertient qu'aux esprits desjà tous façonnez aux humanitez.

De ce beau pont, nous descendismes vers le canal naturel et ordinaire de la Meuse, au long duquel nous furent monstrez les premiers et plus anciens remparts de la cité de Liége, sçavoir ceux qui furent dressez, à ce que l'on tient, en sa première fondation, lesquels paroissent de bien grande antiquité, y restants joints comme les vestiges de quelque viel chasteau dont on ne void que les masures de pierres blanches, dont sont aussi bastis et composez les remparts que je viens de remarquer.

Eglise de S. Jacques, à Liége.

Passants plus avant, nous vinsmes par des petites ruës assez mal habitées, jusques en l'un des bouts de la ville, où nous fut monstrée l'église de Saint-Jacques que l'on tient, et je la juge telle, estre la plus belle et la mieux ornée qui soit à Liége (1). Ceux auxquels elle sert sont moines de l'ordre de saint Benoist, lesquels possèdent de fort grands revenuz, ainsi que l'on peut juger par la parade extérieure qu'ils en font, par la structure magnifi-

(1) Selon le *Gallia Christiana*, le monastère de S[t] Jacques, ordre de S[t] Benoît, fut fondé en 1016 par Baldric II; celui de S[t] Laurent était plus ancien et remontait à l'an 970, sous l'épiscopat d'Eracle.

que et les agencements de leur église et de leur maison, cloistre et jardins. Pour en discourir par ordre, ceste église surpasse de bien loing en magnificence intérieure celle de Saint-Lambert; mais en l'extérieur elle luy cède, pource qu'elle n'a point de telles galleries qui l'environnent, séparées d'avec l'église, et qu'elle est sans grand clocher, au moins tel que pour estre mis en parallèlle avec celuy de Saint-Lambert; pour le surplus, je la juge aussi longue et aussi large, mais plus eslevée de beaucoup. Ses murs et piliers sont en partie de grez rougeastres, partie de pierre blanche; le bout de la nef est bouché par un puissant édifice semblable à celuy de Saint-Barthélemy, avec deux grosses tours carrées, le tout ressentant bien fort son antiquité; et semble que ceste grosse masse de bastiment ait précédée la structure de l'église de plusieurs siècles. Il y a double travers ou croiseure, dont la première n'est guères distante de l'endroit où devroit estre le grand portail, c'est-à-dire des deux tours anciennes; la seconde est au milieu, et sépare le chœur d'avec la nef. En la première sont les deux grands portaux, semblables l'un à l'autre, faits ce me semble à l'imitation des arcs triomphaux que les Romains érigeoient à leurs empereurs qui retournoient victorieux de quelque guerre importante; la figure que j'en représente en la page suivante monstre ce qui en est; et pour ce n'en diray-je autre chose, fors que c'est l'une des superbes pièces, et la plus accomplie en ce qu'elle contient, que toute autre qui se puisse veoir en Liége. Sus le milieu de la croiseure qui sépare la nef

d'avec le chœur, est un petit clocher, tout couvert de plomb, mignonnement élabouré, auquel sont les moindres cloches servantes à ceste église, que l'on dit estre d'argent pource qu'elles ont le son si vif et pénétrant que, quoy-que Liége soit une grande cité, il n'y a endroit tellement eslongné d'où il ne soit parfaitement entendu. Les piliers qui soustiennent l'édifice par le dehors, sont très-hauts et façonnez avec bien grand artifice; les fenestres sont en grand nombre, de mode que la parade extérieure de ce bastiment est fort grande. Mais quant à l'intérieur, c'est tout autre chose; car, entré que vous y estes par le portail que je représente, lequel est seul donnant entrée à ceux qui viennent de la ville, les autres ne servants qu'à ceux qui viennent de l'abbaye, vous voiez à main droite les plus belles orgues que l'on se pourroit imaginer, posées justement au bout de la nef où devroit estre le grand portail. L'on me dit qu'elles avoient les tuyaux d'argent, et que c'estoit les plus harmonieuses que l'on peüst ouïr; ce qui est croiable, puisque les trompettes d'argent ont toute autre harmonie que n'ont celles d'airain, et qu'à plus forte raison l'argent donne tout autre son que le plomb (1) dont sont faits communément les tuyaux des autres orgues; parconséquent celles dont je parle doibvent sur-

(1) Le plomb étant le moins sonore des métaux, on n'employait ce métal que pour un petit nombre de tuyaux, notamment le nasard; les autres étaient en étain pour la plupart, en laiton et en bois: quelques églises, comme on voit ici, ont été assez riches pour en avoir même en argent.

passer en excellence toutes les orgues que l'on se pourroit imaginer, estant très-grandes et abondantes en tuyaux comme elles sont. L'or et la peinture n'y sont non plus espargnez que le bois, lequel en est tellement couvert, qu'à peine pourroit-on rien veoir de mieux agencé. Estant placé au pied de ces orgues, vous voiez l'église en sa longueur, laquelle paroist très-belle, comme estant large, fort haute, couverte d'une voulte industrieuse et toute peinte de branchages et de fleurs (comme sont à peu près toutes les autres de Liége) et illuminée d'un grand nombre de verrières très-claires et sans peintures. Le principal ornement de ce lieu consiste au doxal qui ferme le chœur à l'endroit de la nef; les François nomment ceste structure un *Jubé*, à cause que toutes les leçons qui se chantent en leurs églises se chantent là-dessus, et qu'avant chanter chascune d'elles, celuy qui les doibt chanter dit : *Jube, Domine, benedicere*. En ce païs on la nomme le *Lichené*, et en Artois le *Train;* et moy je la nomme *Doxal*, avec beaucoup d'autres, du mot grec *Δόξα*, *id est Gloria*, pour ce que la gloire principale de l'Eglise consiste en l'Evangile, à l'introït, duquel on respond tousjours, ensuitte de ceste considération : *Gloria tibi, Domine*, et les Grecs : *Δόξα σοί Κύριε*. Or les anciens avoient ceste coustume de chanter l'Evangile en ce lieu, qui nous est restée jusques aujourd'huy, comme nous voions encores ès jours solemnels; et de là, selon mon jugement, pourroit estre venu ce nom de *Doxal*. Celuy de *Lichené* vient à mon advis du mot grec *Λυκνῦκθος*, dont se sert Hesychius et autres pour

Doxal excellent.

Jubé, Doxal, Lichené, Train, d'où ont leurs noms.

dire une lampe, à cause que le Crucifix estant ordinairement dessus le doxal, pour luy faire honneur, on y mettoit tousjours plusieurs lampes ardantes, ce qui se void encore en maints endroits où il y a tousjours beaucoup de luminaire en ceste partie de l'église. Le mot de *Train* peut avoir son étymologie *a throno*, pource que ceste pièce en a quelque ressemblance, ou parcequ' ès grandes églises l'on y va tousjours à grand train et en grande cérémonie et révérence chanter l'Evangile. Le doxal de Saint-Jacques est composé de porphire, de jaspe, d'alebastre et de marbre noir, bouclant toute la largeur du chœur, eslevé à la hauteur de vingt et cinq pieds; l'on y monte par plusieurs degrez de marbre noir; au milieu est la grande et principale porte du chœur, et à chasque costé un autel où paroissent relevées en bosse les plus belles images que l'on puisse veoir, toutes d'alebastre et à la grandeur naturelle, agencées d'or, d'argent et de peintures, autant que l'œuvre le requiert. Sus les corniches du portail et de ces autels sont des statues entières selon la grandeur humaine, les mieux exprimées et cizelées en alebastre que l'on puisse s'imaginer, dont les unes représentent Nostre Sauveur resuscitant, les autres la Transfiguration du Messie au mont de Thabor, les autres l'Assumption de la glorieuse Vierge-Mère. Et pour le faire bref, ce doxal excède en art, en beauté et en richesse tout autre que j'eusse veu jusques lors, sans excepter celuy de S[te]-Wauldrud à Monts, que l'on estime entre les plus beaux et plus coustageux des l'Europe. Il y a une gallerie fort large ou carolle qui

environne de toutes parts ceste église, et tout au long sont rangées des chapelles renfermées, avec le chœur, des mesmes pierres dont est fait le doxal, dont sont encores agencez tous les autels; et, sur tous, celuy du chœur est des mieux en ordre et d'une forme triomphante, qui esgale presque les voutes de l'église en hauteur, n'y estant l'or et l'argent non plus espargnez à l'illuminer que s'ils n'eussent cousté que la seule façon. Il y a plus de quarante peintures excellentes ès tables d'autels, exprimées à l'huille, sus de la toille ou sur du bois, dont le récit plus particulier seroit tedieux: qui est ce que je remarquay en ce lieu dont voicy le pourtrait, selon sa face occidentale. Pourtrait de l'église de S. Jacques, à Liége.

J'ay dit cy-devant que les portaux de ceste église sont semblables, pource qui est de leur forme extérieure, aux arcs de triomphe des anciens Romains, et non sans cause, pource que j'en treuve de pareils en plusieurs de mes médailles anciennes, desquelles je ne rapporteray pour toutes que les trois, dont la première est d'Auguste Caesar, avec ceste inscription au revers: QVOD VIAE MVN. SUNT; la seconde est de Claude, contenant ces mots: NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMAN. IMP.; la tierce est de Trajan, et s'y lit: S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. Et sont ces trois figures tellement ressemblantes à l'édifice dont je parle, qu'il semble proprement que tout ce qui est de plus beau et de plus industrieux en chascune d'icelles, y ait esté fidèlement rapporté. Il y a au surplus comme trois corones de plomb doré qui environnent le petit clocher, qui sont galleries ouvertes à

jour, par lesquelles on peut promener autour de ceste structure. La veue ne peut comprendre à l'œil par ce que l'on y remarque. La maison et le cloistre qui joignent ceste eglise, sont superbement bastis, aiant les estages fort eslevez, les places tres-amples en l'extérieur et en l'intérieur, avec des jardins spacieux et agencez autant que de besoing pour correspondre au surplus de cest enclos, que je ne descris autrement parce que ce ne seroit jamais fait si je me voulois arrester à tant de particularitez, joint que je n'en sçay rien que par la bouche et par le rapport de nostre guide, le temps ne nous aiant permis de veoir autre chose en ce monastere que l'église.

Au partir de là nous fut monstrée, assez proche, la plus ancienne chapelle de Liege, dediée à saint Pierre, prince des Apostres, laquelle est enfoncée en terre; et l'on y descend comme dans une grotte. Plus avant, on nous monstra les tours, portaux et murailles qui servirent au premier enclos de Liege, c'est-à-dire, restans du premier rempart dont elle fut environnée, lesquels tesmoignent d'eux-mesmes une bien grande antiquité. Tout joignant est un pont ancien qui traverse et couvre l'un des canaux de la Meuse.

Eglise de S. Paul. Nous fusmes de ce lieu conduits à l'église collégiale de Saint-Paul, laquelle est l'une des sept chanoiniales; au reste bien bastie, non fort haute ny d'ouvrage mignard, mais durable et massif, toute voultée par le dedans, et peinte en la voulte. L'on void en ce lieu les testes peintes des douze Apostres, toutes en forme desmesurée et gi-

gantale, ridicules et difformes à veoir, sans que j'aye peu sçavoir à quelle fin on les y a représentées de ceste sorte. Il y a de belles tables d'autels partout, et des verrières exquisement peintes, mais qui rendent le lieu obscur, pource que d'ailleurs elles sont longues et estroites. Les orgues y sont toutes argentées, dorées et peintes, non de couleurs seulement esparses à la volée, mais de figures excellentes, rapportant plusieurs histoires que je ne peux autrement particulariser.

A la sortie de ce lieu, nous tirasmes à l'église de Saint-Martin; et en passant nous fut monstrée par le dehors, sur la pointe d'une montagne bien eslevée, la maison du prince d'Aremberge, à présent duc d'Aerschot, laquelle est de grande apparence et en assiete très-plaisante, pour ce que l'on en peut descouvrir toute la ville (en laquelle elle est comprise) et ses environs. Elle n'approche toutes fois que de bien loing celle du pagador Curtius; pourquoy je ne me suys amusé à la pourtraire en cet endroit. Quand nous fusmes arrivez à l'église de Saint-Martin, nous la trouvasmes fermée; pourquoy je n'en peux dire autre chose, fors qu'elle est l'une des sept collégiales, située sus une colline, approchant en structure extérieure à celle de Saint-Jacques, et, à ce que j'entends, en l'intérieure aussi, estant pour ce estimée entre les plus magnifiques de Liége, quoyqu'elle n'ait qu'une croisée, et ceste autre en aie deux, et un clocher de peu de marque. S. Martin.

D'icy nous descendismes vers un autre costé de la ville, et vinsmes, après avoir veu un nombre incroiable de

Saint Denys à Liége. chapelles et d'autres églises, à celle de Sainct-Denys, laquelle est petite, mais fort proprement bastie, en sorte que rien n'y manque que la grandeur; à la veoir de loing, on la jugeroit pour la plus eslevée qui soit en ceste ville, et surtout quant au chœur, comparable aucunement au Dôme de Cologne en hauteur; et comme il n'est guères long ou large, mais très-haut, on le jugeroit mieux ressembler la forme d'une grosse tour, que celle d'une église; aussi le void-on de fort loing en dehors la ville, paroissant pour sa grosseur autant que tout autre édifice, quoyqu'estant en assiete basse et peu relevée. Il est tout de briques, appuié de grands piliers en dehors, voulté par le dedans, couvert d'un toict fort éminent, revestu d'ardoises et de plomb, avec un petit clocher proprement agencé de lames et branchages de plomb doré, aiant plusieurs galleries à l'entour, comme le petit de Saint-Jacques. Les verrières y sont fort belles, longues et estroites, à l'advenant du surplus de l'ouvrage. La nef me semble plus ancienne, estant basse et massive, sans ornement extraordinaire, toute de pierre blanche bien taillée.

Pour le dedans, ce qui s'y void de plus rare sont diverses peintures excellentes qui parent les tables d'autel, et quelques épitaphes d'alebastre, de porphyre, de jaspe et de marbre noir, plus les colomnes et candélabres de cuyvre jaulne, en grande abondance et admirablement ouvragez. Le plus beau de ce lieu gist ès orgues, qui sont toutes d'argent doré et fort grandes, estimées pour

leur bonté les premières de Liége; ce que j'estime de mesme pour leur richesse et leur beauté; car oultre ce que les tuyaux sont reputez valloir sept mille florins, la châsse qui les contient est tellement façonnée de menuiserie, sus laquelle sont représentées par de bons peintres les particularitez de la vie et mort de saint Denys, saint Rustique et saint Eleuthère, ses compagnons, que l'on ne sçait si l'art y surpasse la richesse ou si la richesse surmonte l'art, le tout estant exprimé au naturel, avec les plus rares inventions que l'on se puisse imaginer; et par dessus tout cela, l'or n'y est pas espargné, ains y paroist si abondant, non seulement en ces orgues, mais par toute l'église, qu'on la jugeroit un autre petit temple de Salomon. Les formes, bancs ou chaises èsquelles se chante l'office, sont toutes de menuiserie excellente, et encores peintes et illuminées de diverses histoires, les mieux exprimées que l'on pourroit souhaiter. Une chose me sembla ridicule et indécente en ce lieu, que je veis depuis en beaucoup d'autres, tant à Liége qu'en Allemagne et ailleurs : c'est que les images de la Vierge-Mère, représentées en statuë ou en bosse, y estoient vestuës à l'antique, comme sont les nostres; mais elles avoient toutes des frazes ou des colets autour de la gorge, faits de toille, pareilles à celles que portent les femmes du païs; ce qu'avoient mesmes les Crucifix et toutes les images des saintes; et les Crucifix, par dessus ce, estoient vestuz de robes de soye de diverses couleurs; ce qu'il me souvient avoir aussi remarqué à Louvain, l'an 1611.

Orgues très-riches.

Ce sont moines blancs qui font l'office au lieu dont nous parlons, ne sachant si ce sont Bernardins (1), Prémonstrez ou autres; tant est qu'il me fut dit que leur qualité monachale n'estoit incompatible avec celle de chanoine, tellement que leur église à ce compte feroit l'une des sept collégiales de Liége, ce qui est croiable, aussi bien que des Jésuites dont j'ay discouru cy-dessus. Leur maison et cloistre sont de structure durable et massive, où je ne veis d'ailleurs rien de rare ny digne d'estre rapporté en cet endroit. Quant à leur église, j'ay estimé à cause du chœur, lequel en a peu de pareils en hauteur, qu'elle méritast d'estre craionnée après son assiete naturele, qui est en la forme que vous représente ce pourtrait.

Pourtrait de l'église de S. Denys à Liége.

On peut juger à la diversité de l'ouvrage de cet édifice, qu'il fut fait à diverses fois, et que le chœur fut ainsi eslevé, sous espoir de luy rendre avec le temps la nef semblable, ce qui n'a esté fait; au reste on ne la peut rendre plus longue ny plus large, pource qu'elle aborde à quatre ruës, et faudroit-il anticiper et prendre sus l'une ou sus l'autre pour rendre l'église plus grande de tel costé que ce fust.

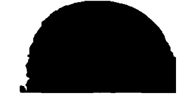
Aiants veu ce qui faisoit à veoir à Saint-Denys, nous fusmes conduits par nostre guide vers une petite rivière

(1) D'après Fisen, Bouille et Foullon, St-Denis était une collégiale desservie par 20 chanoines institués par Notger, son fondateur, en 990, et dont le nombre fut porté à 30 dans la suite; ce ne pouvaient être alors ni des Prémontrés ni des Bernardins, qui sont postérieurs. Philippe de Hurges doit avoir été mal renseigné, ou plutôt, il y aura eu confusion dans ses notes.

nommée Lidge ou Legie (que je tiens avoir donné le nom de Legia à ceste ville, enmy laquelle elle desgorge ses eaux dedans la Meuse), où nous fut monstré ce qui se peut voir de plus ancien à Liége, voire tellement ancien, que l'on affirme que ce sont restes d'antiquitez Romaines, fondées avant la naissance du Messie sous le nom de fort, chasteau ou retraite des Eburons, peuples habitans et cultivans ces contrées. Premièrement on monstre un pont, qui couvre la petite rivière susnommée, basty de petites pierres rougeastres comme fer, tellement dures, et amassées avec un tel ciment, qu'il n'y a presque aucun instrument d'acier qui y sceust mordre. Tout joignant, se voient les restes d'un grand aqueduct, tel que sont ceux de Rome, sur arcades et piliers; de mesme ouvrage sont encore deux tours voisines encore entières, et quelques fragments de remparts, qui me semblent plus anciens que les pièces que l'on nous monstra derriere la maison des Jésuites et auprès de l'abbaye de Saint-Jacques, en la mesme ville, dont je ne répéteray rien pour en avoir fait mention particulière cy-dessus; trop bien craionneray-je en cet endroit les pourtraits de ces trois marques d'antiquité, pource qu'il ne se void en Liége rien qui la respire davantage; et comme elles sont par adventure d'un mesme temps et d'un mesme pourpris, non fort eslongnées les unes des autres, je les représenteray en un mesme lieu, renseignant par notes rapportées, ce que chascune d'elles signifie et imite.

Antiquitez à Liége.

Pour dire encore trois mots de ces antiquitez qui sont



Antiquitez plus grandes de Liége. les plus signalées que l'on voie en Liége, j'adjousteray que les vestiges qui se voient auprès des Jésuites peuvent estre les ruynes et masures de quelque chasteau très-ancien, auquel se retiroient les Éburons sortants de la forest d'Ardenne, en laquelle, pour la plupart du temps, ils faisoient leur séjour, contragnants en cest endroit les barques voiturières par la Meuse de leur payer le tribut et le droict de passage ; et semble que les tours qui flanquoient les encongneures estoient doubles, c'est-à-dire qu'il y en eüst une plus mince posée sur une plus grande et plus grosse, comme l'on void encore par celle qui forme le coing du midy ; sa forme estoit carrée comme la monstre ce crayon, celle de ses tours estant ronde ; l'espoisseur des murailles estoit de vingt-cinq pieds de massonnerie, tellement disposée qu'elle avoit son avant-mur en dehors, espois de quinze pieds, si bien cimenté qu'il est presque impossible, avec tel ferrement que ce soit, en tirer une seule pierre ou une pièce de ciment ; et cet avant-mur estoit tout de pierre de taille. Par le dedans estoit une seconde muraille, appuiée contre la première ; non toutesfois cimentée ensemble ny de mesme ciment, ny faite de mesmes pierres, ains void-on distinctement que c'estoient deux murailles séparément basties, celle-cy soustenant l'autre, liée de ciment non si dur, et faite de pierres ramassées des tailleures et esclats de celles que l'on auroit employées à la première. Murs anciens. On peut veoir des murs tous semblables à ceux-cy parmy les anciens remparts de Tournay, nommément au long

du canal traversant le jardin du noviciat des Jésuites, qui estoit jadis entre les anciennes portes de Morelle et d'Aubigny; et a-l'on apperceuë ceste forme de structure antique, rompant une partie du rempart dont je parle, pour bastir une brasserie au mesme lieu avec autres commoditez. Les anciens, n'ayants l'usage des fassines et terrasses pour appuyer leurs remparts, ainsi que nous avons depuis le canon inventé, se contentoient, et pensoient estre assez garantis d'une telle défense contre les efforts et l'impétuosité des balistes et béliers. Or ce que je dis des murs de ceste première figure, se doibt entendre pareillement des murs des deux autres, excepté que ceux de la troisième sont voultez en arcades renfoncées par le dedans, comme sont encores aujourdhuy les remparts de Cologne, d'Aix, de Bruxelles et d'autres villes; comme estoient anciennement ceux de Carthage, au rapport de Juste-Lipse en son *Poliorceticôn* (1); ce que je n'ay peu exprimer à raison de l'assiette contraire que tient la figure. En la seconde qui est celle d'auprès de Saint-Jacques, se voient encores trois tours bien entières; les deux sont rondes, et, à cause de leur vaste fondement, durables autant que le monde; l'autre est carrée

(1) Juste-Lipse naquit en 1547 à Isc *(Overyssche)* près Bruxelles; il professa successivement à Iéna, à Leyde et à Louvain, voyagea en Europe où il acquit la réputation d'un des plus grands érudits de son temps, et mourut à Louvain en 1606, après avoir abjuré le protestantisme qu'il avait embrassé à Iéna et à Leyde. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; son *Poliorceticôn, sive de machinis, tormentis et telis*, a paru à Anvers en 1596, in-4°, et en 1605, in-8°.

et plus éminente que ces deux. Il y a aussi deux portaux, à la structure desquels rien n'est osté, non plus qu'à celle du pont voisin; et semble rester le fragment de quelque autre grand portail, joignant la tour carrée susdite. En la tierce, se voient les plus grandes et plus signalées de toutes ces antiquitez, qui sont une tour ronde, très-large par le pied, et entière avec ses veuës et créneaux, sur le haut de laquelle paroissent les restes d'une autre tour bien haute, maintenant à demy ruynée : les marques d'un rempart ancien tout joignant, avec un portail haut et estroit : les pièces de quelque aqueduct, qui traversoit mesmes, comme il semble, la petite rivière nommée Lidge : une grande tour carrée, à laquelle les injures du temps n'ont encore porté aucun dommage; et, sus icelle, une seconde tour de mesme forme, à demy rompuë.

Voilà ce qui nous fust monstré à Liége pour marques plus anciennes qui s'y puissent recercher : ausquelles j'adjouste volontiers le grand portail ou frontispice d'une petite église, qui n'est guères eslongnée de celle de saint-Denys, dédiée, si je ne m'abuse, à saint-Julian, lequel me semble estre l'antiquité la plus entière qui soit en ceste grand'ville; et par adventure aussy est-ce l'une des premières pièces y basties pour temple à quelque faulse déité des gentils, n'ayant rien veu de plus semblable en structure, que le frontispice de l'église de la Magdelene à Digeon, au duché de Bourgongne, lequel frontispice est tenu pour l'une des plus anciennes pièces qui soient ès Gaules, d'où on peut juger, par vray-semblance, que celuy

de saint-Julian à Liége doibt estre quelque ouvrage très-ancien; et pource, suivant l'affection naturele que je porte, et l'honneur que je doibs à l'antiquité, je l'ay voulu représenter en cest endroit, selon que le vous montre ce modèle, sans y joindre celuy de l'église, pour n'y avoir rien de signalé.

Portrait antique de S. Julian à Liége.

Sa hauteur n'excède celle de trente-cinq pieds de mesure; sa largeur est de quinze; les pierres dont il est fait sont rougeastres et comme de la couleur du fer enrouillé, très-dures et industrieusement cimentées, avec les colomnes et architraves de mesme estoffe. Il semble que l'on y entroit par deux portes posées au milieu, qui sont à présent bouchées. Au reste, j'estime ce bastiment le plus beau et le plus sumptueux d'entre tous les antiques qui soient à Liége; n'y eust-il autre raison, fors qu'il est encore aussi entier que l'année mesme en laquelle il fut mis sus.

Ayant parlé au large des édifices plus signalez qui se voient en ce lieu, reste de discourir de la façon de faire de ses habitans, de leurs humeur et inclinations; puis de dire sommairement ce que nous sçavons des antiquitez de ce peuple et de sa ville, dont nous adjousterons un pourtrait; avec quoy se clorra ce discours, pour passer à celuy qui le doibt suivre selon l'ordre de ce voiage.

Humeur et inclination des Liégeois.

J'ay touché légèrement ce sujet cy-dessus, parlant des paisants de Liége que nous veismes premier en la vallée de Saint-George; maintenant j'entends parler de ceux qui habitent les villes, et nomméement la capitale de ce païs,

plus civilisez et façonnez, plus industrieux aussi que ces premiers. Commançant par ce qui est de leurs esprits, je diray que ceste nation me semble plus subtile que la nostre et plus prudente en matières de contracts et de marchandise, soit pour la grande correspondance qu'elle tient avec l'Italiane, à raison des bénéfices infinis qu'elle obtient de la Cour de Rome, à laquelle elle s'adresse en ce qui est de l'Église, en première instance ; soit pour ce que l'air y est plus subtil, moins humide et plus sain, rendant les hommes qui y naissent d'une meilleure température, et mieux organisez. On void ordinairement que les nations plus fines déclinent plus tost au mal qu'au bien; celle-cy, sans parler d'autres, se remarque telle, et pour ce ne fait à préférer à la nostre; car elle est colère et de long ressentiment, ambitieuse de gloire, adonnée au ventre sur toute autre, à la paillardise et aux jeux ; mesprisant l'estranger, querelleuse, moqueuse, et ne contractant jamais avec persone qu'à son grand advantage et pour la décevoir. Ce sont perfections Liégeoises, que j'avois remarquées en quelques gens qui en estoient natifs longtemps avant que je vinsse en ces cartiers ; oultre lesquelles il faut adjouster que c'est une nation qui se soucie fort peu de tenir sa parolle et son serment, pour quoy et à qui ce puisse estre, comme le tesmoignent tant de violements de paix et de trefves qu'ils commirent à l'endroit de Charles-le-Hardy, duc de Bourgongne, lequel, au récit de Philippe de Commines, en ses *Mémoires* de l'An 1468, fut contraint de revenir en armes plusieurs fois

au païs de Liége, pour ce que les habitans ne tenoient les accords qu'ils luy avoient juré d'entretenir. Davantage, c'est une nation fort ombrageuse et diffidente, ce qui ne lui vient d'ailleurs fors de ce qu'estant coustumière de décevoir, elle pense que chascun tasche à luy rendre la pareille. Quant aux vices plus particuliers dont on l'a noté, je tiens que ce soit l'avarice et la dissimulation : ce qu'il ne faut entendre en général, non plus que des imperfections avant dittes, veu qu'il n'y a faute de gens de bien exemtez de telles taches ; mais quand je parle des vices de ce peuple, j'entends dire que la pluralité d'iceluy y soit encline. Pour ce qui touche leur vivre, la populace n'en est guères friande, s'adonnant plus au boire qu'au manger ; les autres sont prodigues en l'un et en l'autre. Leurs habits sont tels qu'en nos cartiers, je dis meslangez selon l'affection de chascun, les uns s'accoustrans à la françoise, les autres à l'italiane, à l'espagnole ou à l'allemande. Les femmes et filles y portent les hucques et mantes sus les espaules, et le chapeau plat sus la teste, de sorte que la face leur paroist toute descouverte ; et sont ces mantes de drap bordé de quelques bandes de veloux noir ; et ne s'en void que des noires, mais bien d'autre estoffe que de drap, selon le temps et la saison ; les veufves et celles qui portent le deuil portent ces mantes sur la teste et s'en cachent ; mais lors elles ne portent guères le chapeau. La longueur de cest habit ne leur pend au plus que jusqu'à my-cuisses et semble proprement que ce soient manteaux et non hucques, pource que le collet en est rebrassé par

derrière. Il y en a qui se servent de hucques de burette ou d'estamine, telles que portent les femmes et filles de par deçà ; mais ce port y est encore bien rare, comme l'autre tout commun, me semblant ceste façon bien gentile, nommément en un beau sujet, et quand une grande fraze entoure la gorge à celle qui s'en sert. Sur quel propos il me souvient avoir leu en Martial, qu'il désiroit ceste façon d'habit en sa done, qu'il ne vouloit estre solitaire ou parée d'un vestement de matrone, ains esveillée et gaye, trottant, allant et cacquetant d'un carrefour en autre ; et pour son habit, *quæ palliolata vagatur*. Et cet autre maistre d'amourettes, Jean de Meung (1), qui vivoit l'an 1400, se conforme à ce propos, introduisant en son *Romant de la Rose*, chapitre 70. la macquerelle qui exhorte une pucelle, sous le nom de Bel-accueil, de se monstrer incessamment de tous costez, pour attirer l'amour de la jeunesse, adjoustant quant au port du manteau, que de ce passage je crois avoir esté commun en France, au temps de ce poëte :

Et si telle est que mantel porte,
Si le doibt porter de tel sorte
Que point trop la veuë n'encombre
Du gent corps à qui il fait ombre,

(1) Le Roman de la Rose, commencé par Guillaume de Lorris au XIII[e] siècle, a été continué par Jean Clopinel, dit de Meung, de la petite ville de l'Orléanais, où il est né vers 1240 ; il appartient donc au XIII[e] siècle et non au XV[e], comme l'indique Philippe de Hurges, et sa description remonte également plus haut ; du reste les préceptes de coquetterie qu'il donne sont de tous les temps.

Et à fin que le corps mieux pare,
Et le tissu dont il se pare,
Qui n'est ne trop gros, ne trop gresle,
D'argent doré à menuës perles,
Et l'aulmonière toutes voies
Qui est bien droit que l'on la voie.
A deux mains doibt le mantel prendre,
Les bras eslargir et estendre,
Soit par belle voie ou par boë;
Et luy souvienne de la roë
Que le paon fait de sa queuë;
Face ainsi du mantel la seuë,
Si que la penne noire ou grise
Ou telle qu'on y aura mise,
Et le corps en appert se montre
A cil qui veut muser encontre.

Par quel passage je conjecture, ce qui est vray-semblable, que ce port de mantes estoit commun entre les dames françoises au temps que vivoit Jean de Meung, ayant bien voulu rapporter ce texte tout au long, pour ce qu'il contient naïfvement le port et la posture des Liégeoises qui se servent de hucques ou mantes. Il y a de belles filles et de belles femmes en ceste ville, mais les vielles y sont toutes laides. Les hommes de moienne condition y portent presque tous la juppe longue de toille bleuë, sans manteau, allants par la ville ou aux églises; me souvenant y avoir veu tel qui portoit les chausses gallonnées

d'or, couvert par dessus de cest habit, sans que pour ce il en fust moins estimé, pour estre l'usage des manteaux plus commun aux femmes qu'à l'autre sexe.

L'humeur des femmes et filles liégeoises est chaud, attirant et fort amoureux, jusques là que si elles ne se voient assez caressées à leur gré, elles feront l'office de courtisan à l'endroit de celuy qu'elles auront une fois choisy pour amy ; la cause de ceste impudence vient de la liberté incroiable qui leur est donnée par leurs parents ou marys ; et d'ailleurs de ce qu'elles boivent le vin et s'ennyvrent comme feroieut les hommes, au moien de quoy l'on a bon marché souvent de leur peau. Ce peuple est fort dévotieux et adonné à la piété, sentant la simplicité ancienne de l'Eglise primitive, les églises estans pleines de gens toutes les festes et les dimanches. Il est aussi assez aulmosnier, comme l'on juge du grand nombre de belistres et caymans (1) qui s'y rencontrent. Les femmes y jurent à tous propos comme les hommes, et semble que les jurements leur soient tournez en ornement de langage, tant ils en font peu de cas. Du compte qu'ils vous font ès hostelleries, il ne faut penser en rabatre une seule maille, tant ils sont opiniastres et aheurtez à ce qu'ils ont une fois demandé. Ils ont le cœur vil et l'âme servile, pour estre si aspres au gaing que, pour argent, on les feroit accepter

(1) Ces mots sont synonymes de mendiants, gueux, coquins, fripons, et ont toujours été employés dans ce sens ; cayman a plus spécialement la signification de mendiant et vient peut-être de quemander mendier. V. Ducange, au mot *Questa*, Rob. Etienne, Ménage, *le Dict. de Trévoux*, pour l'étymologie de ces mots.

toutes conditions. La manufacture qu'ils ont est petite, horsmises celles du cuyvre et du fer, qui les font valoir, et èsquelles ils excellent. Ils sont pauvres la pluspart, pource qu'outre ce qu'ils gagnent peu, ils sont fort yvrongnes, et très-adonnez à l'oisiveté, mère de tous maux; laquelle cause les désordres qui se commettent presque toutes les nuicts parmy Liége, sçavoir les larrecins, vols, dessoulements, assassins et cas semblables; pourquoy semble qu'ait esté institué ce que je disois tantost du maire de la ville, devant lequel jour et nuict on porte une espée longue et large, en signe de justice, que j'entends avoir esté telle autresfois qu'il punissoit de mort mesme les delinquants trouvez en mésuz, ainsi que les consuls à Rome faisoient donner le fouët sans forme ny figure de procès, passants par les ruës, au premier par eux trouvé en désordre; à quelle fin estoient continuellement portées devant eux par des sergeants ou licteurs ces verges qu'ils nommoient *Fasces*, que l'on deslioit et emploioit au besoing. Maintenant, à Liége, le maire ne juge rien de criminel en puissance absolute comme jadis, mais avec l'assemblée du Magistrat; tant est que ceste marque extérieure donne de la terreur aux meschants qui ne sçavent ceste restriction de puissance, et de l'asseurance aux gens de bien. Ceste façon de porter l'espée, pour marque de puissance, devant un maire de ville, ne se practique seulement à Liége, mais encore en Angleterre, comme je comprends par ce passage de Messire Olivier de la Marche, au livre premier de ses *Mémoires*, chapitre 37. « Le maire



» de Londres, dit-il, entra en la lice, l'espée devant luy, et » tira contre son hourd, et en passant par devant le roy, » n'y eut autre différence, sinon que celuy qui portoit » l'espée devant le maire (en se mettant à genoux, le maire » et tous les autres), mit la pointe en bas en signe d'humi- » lité, et puis se releva prestement, et veid le combat ledit » maire tousjours l'espée devant luy. » Il parle des armes faites, présent le roy Edouard, entre le sieur de l'Escalles et le bastard de Bourgongne, l'an 1467. Il n'y a que ceste différence, quant à ce poinct, entre ces deux maires, que l'espée se porte devant celuy de Londres, et elle est portée après celuy de Liége, rarement devant. L'un et l'autre convenant ensemble, en ce que telle cérémonie se fait à mesme fin, qui est de donner asseurance aux gens de bien, espouvante aux autres.

Voilà une bone part des remarques que j'ay faites sus le sujet de ceste ville, quant à son estat moderne, restant seulement de rapporter les antiquitez liégeoises qui sont venuës à ma cognoissance, puis de dresser un pourtrait de ladite ville, remettant le surplus de ce que j'en ay à dire au discours de mon retour de ce voiage, qui fut aussi par Liége, comme il se voira en son lieu (1).

Le plus ancien tesmoing que j'aye leu des antiquitez Belgiques, et par conséquent de celles des Liégeois, qui estoient compris parmy les Belges, est Jules César, lequel vivoit premier empereur de Rome, cinquante ans ou envi-

(1) Cette partie est malheureusement perdue.

[illegible] avant la venuë du Messie en ce monde. Et quoyqu'aucuns soient d'opinion que Ptolomée Philadelphe (1) auroit eu cognoissance de ceste province avant luy et en auroit dressé les descriptions qui nous en restent, je soustiens que c'est un pur abuz et un équivoque sus ce nom de Ptolomée, lequel fut commun à plusieurs roys d'Egypte, régnants successivement les uns après les autres, ainsi qu'il se peut dire des Pharaons de la mesme province, des Chams de Tartarie, et ainsi des autres, entre lesquels une longue suitte de princes a tenu à honneur de porter le nom de ses devanciers, ne plus ne moins que celuy de Caesar entre les empereurs Romains. Car nous trouvons ès histoires, Ptolemaeus Lagi, Ptol. Evergetes I. et II., Ptol. Philadelphe I., Ptol. Philopator, Ptol. Epiphanes, Ptol. Philometor, Ptol. Phiscon, Ptol. Alexander, Ptol. Lathy, Ptol. Auletes, lesquels ont tous esté rois d'Egypte; et ce dernier fut celuy qui trahit misérablement Pompée, fuitif après la bataille de Pharsale. Or n'a-ce esté aucun de ceux-là qui ait mise en lumière la *Cosmographie* que nous voions sous ce nom de Ptolomée, mais un autre de mesme nom, qui ne fut onques roy d'Egipte, ains un grand mathématicien qui vivoit au temps de Néron, et prédit à Otthon,

J. Caesar, premier historien des Belges.

(1) Ptolémée Philadelphe était fils d'Antoine et de Cléopatre; il fut emmené en captivité à Rome et accompagna en Numidie sa sœur qu'Auguste donna en mariage à Juba, qui fut roi de toute la Mauritanie. La *Cosmographie* est de Claude Ptolémée, qui vivait vers l'an 125 de notre ère. Les travaux des érudits modernes ont complétement élucidé cette question, que Philippe de Hurges a essayé d'éclaircir. V. Michaud, *Biogr. univ.*

estant encore en Espagne, qu'il seroit empereur à son tour, comme note Tacitus, au livre premier de ses *Histoires*. Ce Ptolomée donc est celuy-mesme sus les opinions duquel se fondent principalement nos faiseurs d'horoscopes, nos diseurs de bone fortune, et les composeurs d'armanachs de nostre temps : celuy aussi qui a faite la description de l'univers, telle que nous la voions, au tiltre de laquelle on met faulsement en quelques exemplaires le nom de roy d'Egipte, quasi comme s'il n'y eust eu en toute l'antiquité autres Ptolomées que ceux-là ; ce que j'ay voulu escrire pour oster le masque à cet erreur populaire. Jules Caesar donc, à ce compte fut le premier d'entre les Romains qui pénétra jusques en ces contrées, le premier par conséquent qui en escrivit avec asseurance et pertinemment ; car comment un autre en eust-il escrit avec certitude, veu que, comme il dit au premier livre de la Guerre gauloise, *exteris apud Belgas aditus non patebat ; et mercatoribus aut aliis apud eos non erat accessus*, etc.? Il faut donc prendre son rapport pour le plus seur et le plus ancien en ces matières, non celuy de Ptolomée, quand mesmes il auroit vescu devant luy, pource qu'il est trop bref et incertain, ny celuy de tout autre que l'on voulust mettre en avant. Quoy posé et tenu pour hors de controverse, je treuve ès *Commantaires* de ce grand capitaine deux noms de peuples assez conformes l'un à l'autre qui sont *Eburones* et *Eburonici*. Quant au premier, Glarean (1), Mar-

(1) Glareanus, Henri Loriti, tire son nom du canton de Glaris où il

lian (1), Vigenère, et tant d'autres qui ont doctement commanté ces livres, sont unanimement d'accord qu'il signifie le peuple Liégeois : le second ceux de Lisieux, ainsi que le traduit le mesme Vigenère. A quoy toutesfois ne s'accorde François Desruës (2), en sa *Description de la France*, soustenant que proprement *Eburonici* estoient anciennement ceux d'Evreux, ville de Normandie, ce qui se peut veoir au discours qu'il fait de ladite ville, ès pages 187-188. Et de fait, je serois plustost de son opinion que de celle de Vigenère, qui ne rend aucune raison de la sienne, là où celuy-cy rapporte pour preuve la conformité des noms, je dis, du nom ancien au moderne; adjoustant en oultre, que ce pays fut ainsi nommé ab *Ebore*, qui signifie de l'yvoire, pource que tout son terroir est blanc et luisant comme seroit l'yvoire. Selon mon opinion donc, *Eburonici* sont ceux d'Evreux, *Lexobii*, ceux de Lisieux. Or si ceux que les anciens nommoient *Eburones*, estoient les mesmes que maintenant on nomme Liégeois, voions par ordre du temps ce qu'en rapporte Caesar, et ce qu'en disent quelques Antiquitez du Pais Liégeois.

naquit en 1488. Il cultiva avec succès toutes les sciences connues à cette époque, enseigna à Bâle de 1515 à 1529, et mourut en 1563 à Fribourg en Brisgau, où il avait ouvert une école. Il a écrit plusieurs ouvrages originaux dont le plus célèbre est le *Dodecachordon*, et des commentaires sur la plupart des auteurs anciens. Michaud, *Biogr.*

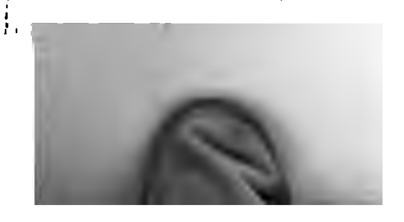
(1) Marliani, Barthélemi, né à Milan, d'une famille patricienne, vers la fin du XV[e] siècle, n'est connu que par ses ouvrages sur les antiquités et notamment sa *Topographie de Rome*. Il est auteur de l'Index de l'édition des Commentaires, Milan 1477, reproduit dans celle de Vascosan, Paris 1543. Michaud, *Biogr.*

(2) L'ouvrage de Desrues porte pour titre :«Les antiquités, fondations et singularités des plus célèbres villes, châteaux et places remarquables

autres bons autheurs, lesquels ont escrit depuis son temps.

Premièrement, je treuve au livre second de ses Commentaires que ceux de Liége, associez aux Condrusiens, Caeresiens, Paemaniens, *qui uno nomine Germani appellantur*, envoièrent quarante mille hommes au secours des Gaules contre les Romains ; d'où on tire ces deux conséquences, que les Liégeois sont descenduz des Allemans, comme tantost je le prouveray plainement, et quel estoit leur domaine et puissance, puisqu'ils pouvoient furnir autant d'hommes, avec ces trois autres petits peuples, à la deffense de la liberté publique des Gaulois. Au quatrième, parlant des ravages que faisoient en Juliers et aux environs les Usipetes et Tenchtheres, *latius vagabantur*, ce dit-il, *et in fines Eburonum et Condrusonum, qui sunt Trevirorum clientes pervenerant* : par où on void que les Liégeois, quoyque puissants et tellement fors que les Romains ne les sceurent lors subjuguer, estoient néantmoins sous la sauvegarde de ceux de Trèves. Au cinquième, il dit qu'à son retour d'Angleterre, il meit son armée en garnison, et la répartit en divers endroits pour y hiverner, entre autres : *Cohortes V, in Eburones, quorum pars maxima est inter Mosam et Rhenum, qui sub imperio Ambiorigis et Cativulci erant* ; et d'icy on comprend l'assiete du païs des anciens Eburons ou Liégeois. A ces cinq compagnies commandoient Q. Titurius Sabinus, et

du royaume de France, avec les choses les plus mémorables arrivées en icelles. Coutance 1608, Rouen 1608, Saumur 1609, etc. On l'a réimprimé à Lyon en 1610, sous le titre de *Délices de la France*, in-8°.



L. Arunculeius Cotta. Ambiorix et Cativulcus, roytelets des Liégeois, ayants intelligence avec les autres Gaulois, parmy lesquels ils estoient compris, bien qu'ils fussent Allemands d'origine et d'extraction, furent les premiers qui se soulevèrent contre les Romains, et à force ouverte attaquèrent les forteresses qu'ils tenoient en leurs contrées, et les leur feirent quitter, tant par force que par finesse. Sortis qu'ils furent, ils les taillèrent tous en pièces, excepté bien peu de soldats qui en portèrent les nouvelles à Labiénus qui estoit à Rheims. Au surplus, on veid par la harangue tenuë par Ambiorix à C. Carpineius et Q. Junius, députez des Romains, que les Liégeois, pour braves qu'ils fussent, estoient tributaires aux Aduaticiens, qui sont aujourd'huy ceux de Bois-le-Duc en Brabant, lesquels, pour seureté de ce tribut, tenoient en ostage le fils et le nepveu dudit Ambiorix, que Caesar luy avoit remis ès mains, abolissant le tribut. Il appert en outre que la cité de Liége, quoyque petite, estoit dès lors en estre, quand il dit : *Maximeque hac re permovebantur, quod civitatem ignobilem atque humilem Eburonum, sua sponte, populo Romano bellum facere ausam, vis erat credendum*, etc. ; fust-ce celle qui reste encore en estre et donne nom à la province, fust-ce une autre, comme nous dirons tantost. Or, quant à ceste desconfiture des Romains, faite par Ambiorix et ses Liégeois, il ne me souvient en avoir remarquée une plus signalée advenuë ès Gaules tout le temps que Caesar y feit la guerre ; de quoy on peut juger de la hardiesse et de la force qu'avoit

ce peuple dès ce temps-là. Cet eschec estant donné à ces garnisons, Ambiorix vint trouver les Nerviens, à présent Tournaysiens, et feit en sorte qu'ils emprirent (moiennant le secours qu'il leur amena) de tailler en pièces les garnisons qu'y tenoit Q. Cicero pour les Romains ; ce qu'ils n'effectuèrent toutesfois si heureusement qu'avoient fait les Liégeois en leur païs, ores que les mesmes Liégeois qui avoient fait ce coup, donnassent l'assaut à la forteresse que les Romains avoient dressée au terroir Nervien. Mais la survenuë de Caesar en fut cause; autrement Cicero et les siens couroient inévitablement la mesme fortune qu'avoient encouruë Sabinus et Cotta. Les Liégeois furent donc contraints de se retirer pour lors, laissants les pauvres Nerviens à la discrétion de l'ennemy commun de leur liberté. Le lieu auquel les Romains tenoient leurs garnisons pour maintenir le peuple de Liége en son devoir, avoit nom *Vatuca* ou *Ratuca*, estant situé *in mediis Eburonum finibus*, comme le note Glarean sus ce passage; et fut de ceste place que premièrement les Liégeois feirent desloger ces garnisons que deux heures après ils taillèrent en pièces, comme le fait entendre Caesar par ces mots, au sixième : *Impedimenta omnium legionum ad Vatucam* (1) *contulit. Id castelli nomen est. Hoc fere est in mediis Eburonum finibus, ubi Titurius atque Aruncuieius hyemandi causa consederant.* Au mesme livre on void que Ambiorix, avec ses Liégeois, se ligua derechef contre

(1) La leçon adoptée aujourd'hui est *Aduatucam*.

Caesar, et soustint fort et ferme le parti d'Induciomarus et de ceux de Treves, tant heureusement au reste, que les Trevois estans vaincuz et desconfits, jamais les Romains ne le sceurent pleinement dompter, ny les siens, et fallut que Caesar s'en retournast en Italie aveo ce crèvecœur et ceste honte. On void encore en ce livre que Cativulcus estoit roy de la moitié des Liégeois; d'où on peut inférer probablement qu'Ambiorix ne gouvernoit que l'autre moitié. Après la bataille perdue par ceux de Trèves, il trouva moien de se retirer en son païs par les forests d'Ardenne; mais Cativulcus ne fut si heureux, ne si advisé, ains tenant les affaires des Liégeois pour désespérées et sans ressource, s'empoisonna et mourut. Après quoy Caesar se résoud de faire forte guerre aux peuples de Liége, aiant dessein de les exterminer tout à fait, s'il eust peu, comme on peut juger par ces mots : *Caesar ad finitimas civitates nuntios dimittit; omneis evocat, spe prædæ, ad diripiendos Eburones*. Sus quel bruyt, les Allemands qui estoient par delà le Rhin, meirent en armes deux mille cavaliers qu'ils envoièrent battre l'estrade et cercher adventure au païs Liégeois, comme ils feirent, attendans que Caesar vinst mettre leur ville à sac et au pillage, de laquelle ils s'asseuroient pouvoir emporter un riche butin. Ces pillards ayants troussez plusieurs Liégeois pour en faire leurs esclaves ou les vendre à d'autres, voiants que leur ville ne s'attaquoit par Caesar, comme il en avoit fait courir le bruyt, s'advisèrent de venir assaillir les Romains remis en garnison sous la

conduite de Cicero, dans la forteresse Vatuca, dont j'ay parlé cy-devant ; à laquelle ils donnèrent un rude assaut, en un temps propre à l'exécution de leur project, pource qu'il n'y avoit lors que des soldats malades ou blessez, et gens inutiles aux armes, les autres estans allez à la picorée ; et certes c'estoit fait de Cicero et des siens pour ce coup, si en peu d'heures les soldats qui estoient allez fourrager les environs ne fussent revenuz, à l'aide desquels les Allemands furent repoussez. Vigenère, sus ce nom de *Vatucca*, interprète que ce doibt estre ce que nous appellons aujourd'huy la ville de Limbourg. Marlian dit que c'est celle de Juliers, toutes deux à présent capitales de duchez ; à quoy toutesfois je ne sçaurois bonnement m'accorder, pour ces termes de Caesar : *Vatuccæ castello suberat Rhenus fluvius*. Or le Rhin est eslongné de Limbourg tout au moins quatorze grandes lieuës, sept de Juliers. Comment donc peuvent celles-cy estre la mesme place de *Vatucca*, puisqu'elles n'ont le Rhin proche d'elles, ainsi que porte ce mot *suberat*, c'est-à-dire, le Rhin couloit en dessous ou au pied de la montagne sus la cime de laquelle estoit posée la forteresse que dessus ; car de penser que ce *suberat* veuille dire que ce fleuve couloit un peu plus bas que *Vatucca*, autant en pourroit-on dire de toutes les villes de Liége qui sont entre le Rhin et la Meuse ; et quant à celle de Limbourg, comme elle soit plus voisine de la Meuse que du Rhin, si c'eust esté l'endroit de *Vatucca*, Caesar eust dit *Vatuccæ suberat Mosa*. Quant à celle de Juliers, bien qu'elle soit plus voisine du Rhin

que de la Meuse, si est-il que le Rhin en est trop eslongné pour croire que Caesar ait entendu parler de ceste place ; et puis Marlian contredit au texte de cet auteur, disant que les vrais Ménapiens estoient ceux de Juliers, et peu après que la ville de Juliers soit l'ancienne *Vatucca*, puisque *Vatucca erat in mediis Eburonum finibus*. Qui me fait croire que ceste forteresse ait esté située en un autre endroit du païs Liégeois, dont la mémoire et les vestiges, comme de tant d'autres places mieux qualifiées, sont perduz ; ou s'il en reste quelques marques, elles ne sont restées pour telles à la postérité. Au septième livre, je treuve que Caesar, assiégeant *Alexia*, les Gaulois se souslevants à peu près généralement contre les Romains, ayants esleu pour général de leur armée Vercingetorix, meirent sus deux cens quarante huict mille hommes de choix, entre lesquels estoient trois mille envoyez et contribuez de la part des Liégeois et de leurs voisins. Au huictième des mesmes Commantaires, on void que Caesar, voulant exterminer plainement Ambiorix et ses Liégeois, vint luy-mesme le cercher en son royaume, où il meit tout en extrême désolation, ne restant que les villes qui ne passèrent par le fer ou par le feu ; et néantmoins il ne sceut onques prendre Ambiorix, qui se sauva finement et en temps, ny ne prit aucunes villes ou places d'importance, tant sceurent ces peuples valeureusement combattre pour le maintien de leur liberté. Et ayant mesmes, ce dit-il, fait ce ravage, pour mettre Ambiorix en la haine de son peuple, qui luy voudroit mal, ce croioit-il, puisqu'il endu-

roit tant de misères à son occasion et par son mouvement, il ne gagna riens que la honte de se retirer, sans effect, contre les Trevois, qui estoient venuz au secours de ceux de Liége, leurs clients, lesquels le chassèrent vigoureusement de leur païs, par l'aide réciproque des Liégeois ; au moien de quoy il se retira à Limoges, et ne luy prit plus d'envie de là en avant de revenir en Liége, qui sembloit devoir servir de bornes aux victoires des Romains, et mesmes leur estre fatal et mal-encontreux, comme on peut juger par la desfaite de Sabinus et de Cotta, et tant d'autres qui flaistrirent grandement les premiers lauriers qu'ils avoient acquis parmy les Gaules. Ce qui soit dit quant à ce qui touche les Liégeois en particulier, par où on sçaura combien ce peuple estoit guerrier en ce temps, et comme il estimoit peu toute puissance estrangère; car s'il estoit client des Trevois, c'estoit par forme politique, comme les Suisses sont aujourd'huy clients du roy de France, et une partie du roy d'Espagne, c'est-à-dire qu'ils ne leur estoient subjects, et n'en avoient esté subjuguez (autrement ils n'eussent esté clients, mais tributaires); mais ils faisoient grand cas d'estre en leur protection, pource qu'ils estoient les plus puissants d'entre les Belges. Ainsi voions-nous les Estats de Hollande estre clients des roys de France et d'Angleterre, toutesfois ils ne leur sont subjects; ainsi les Allemands mesmes choisirent jadis Henry II, roy de France, pour leur patron, le déclarants protecteur de la liberté Germanique, et se faisants ses clients contre les efforts de Charles V, empereur; et toutesfois ils ne luy

attribuèrent pour cela aucun tiltre de souveraineté. Ce n'est pas tout ce que dit Caesar de la puissance des Liégeois, car il fait mention de divers peuples qui leur estoient subjects et vassaux, tels que *Verocasses*, *Condrusi*, *Caeresi*, *Paemani* (*qui uno nomine Germani appellantur*), *Condrusones*, et semblables qui sont à présent ceux de Limbourg, ceux d'Aix, ceux de Maestrect, ceux de Namur, et ceux de Franchimont. Ils estoient donc bien puissants, puisqu'ils commandoient à ces villes, qui avoient chascune une très-grande estendue de païs sous leur jurisdiction, car les Verocasses meirent dix mille hommes en armes, avec leurs voisins, quand Caesar vint premièrement leur mener la guerre, ainsi qu'il dit luy-mesme au second de ses Commentaires, les Condrusiens autant, autant les Caeresiens, et les Paemaniens mesme nombre, selon qu'il est porté au mesme livre. Les Condrusons n'estoient moins puissants, comme on apprend par le quatrième et le sixième; et à ce compte, les Liégeois seuls pouvoient lors mettre en campagne une armée de soixante mille hommes et davantage, sans y comprendre le secours de leurs alliez. Pourquoy il ne se faut estonner si Caesar ne les sceut du tout vaincre et exterminer, comme il se l'avoit proposé; non qu'il n'eust bien dompté des peuples plus puissants en forteresses et en hommes; mais il n'eut par adventure oncques affaire à de meilleurs soldats, ny mieux unys de volontez que ceux-cy; la police y pouvoit encore estre meilleure qu'entre les autres nations, qui se perdoient par leurs divisions intestines et civiles, comme nous voions que

feirent les Sequanois, commençants contre les Heduois la faction qui perdit depuis toutes les Gaules, comme l'advoue mesmes Caesar au premier. Marlian, parlant de l'assiete des anciens Eburons, dit que proprement ce furent ceux de Tongres, et que la mer océane venoit jusques les remparts de leur ville, dont restent encores quelques marques de havres et de ports, de gros anneaux de fer ausquels on attachoit les basteaux, mesmes que souvent l'on treuve de grosses ancres de fer, creusant la terre aux environs; à quoy se conforme Vigenère, parlant des Eburons, comme Marlian sus le sujet de ces Commantaires. Ce qui est encores confirmé par Gilbert de Lemborch, en son *Discours des fontaines acides de la forest d'Ardenne*, où il adjouste, chapitre 3, un tesmoignage de Pline l'ancien, en son *Histoire naturele*, tendant à prouver que Tongres ne fut seulement capitale des anciens Liégeois ou Eburons, mais d'abondant principale et première de toute la Belgique; adjoustant qu'elle avoit commandement sur tous ses voisins, fust par mer ou par terre, et que l'Océan venoit donner contre ses murs dont, par succession de temps, estant reculé, seroit resté le plat païs que l'on nomme la Campigne. Le mesme Marlian, sus ce nom d'*Eburones*, soustient que les Liégeois au temps de Caesar possédoient un païs de très-grande estenduë, tant deçà la Meuse que principalement au-delà, entre le mesme fleuve et le Rhin, et entre la Meuse et la Moselle, si comme le terroir de Tongres, une meilleure partie de Brabant et de Hainault, les duchez de Lorraine, Luxembourg, Lembourg, de Juliers

et de Gueldres et de Clèves pour la meilleure part, avec le comté de Namur, et généralement toute la traite d'au-delà de la Meuse et le long d'icelle, depuis les monts de Vosges en Lorraine jusques à Grave, et de là en ligne droite jusques à Cologne et au Rhin, sus lequel ils tenoient plusieurs villes jusques ès environs de Trèves qui est située sus la Moselle, et tire de là à Cobelents où elle se perd dans le Rhin: de mode qu'à ce compte ce ne seroit grand merveille si les anciens Liégeois auroient dressées de telles armées, que pour empescher les Romains de les surmonter; car ayants ceste traite de païs, ils possédoient autant de terres seuls que tous les autres Belges tenoient ensemble. Au reste on les tenoit pour Allemands, je dis tous ceux qui habitoient entre le Rhin et la Meuse (bien qu'ils portassent le nom de Belges), pource que les Allemands anciennement passants le Rhin, avoient chassé les Gaulois de ces contrées, et s'y estoient habituez en leurs places, comme dit Caesar tout au commancement du livre second. Or au temps de ce passage des Allemands, les Sicambres tenoient les rives de delà le Rhin, les Eburons celles de deçà, comme note Marlian en ce mot *Sicambri;* quoy posé, il s'ensuit que les Liégeois anciennement avoient le Rhin pour borne du costé de l'Allemagne, et leur royaume s'estendoit jusques là, aucunement diminué toutesfois au temps de Caesar, pource que dez auparavant les Allemands avoient usurpées sur eux quelques provinces: qui sont les premiers tesmoignages que je treuve de la grandeur de ce peuple en l'antiquité. Les seconds se peuvent prendre

des Annales de Cornelius Tacitus, lequel escrit l'histoire depuis la mort d'Auguste Caesar jusques environ le temps de Domitian, si l'on veut prendre le nom des Tongrois pour celuy de Liégeois ; car quant à celuy *d'Eburones*, il ne me souvient l'avoir remarqué en cet autheur, après l'avoir leu plus de six fois. De quoy m'estonnant plusieurs fois, veu que soixante ans avant le commancement de l'histoire de Tacitus, les Eburons estoient si fameux, j'ay pensé, ou que les Empereurs qui succédèrent à Jules ne s'y osèrent frotter, ou certes que d'un consentement unanime ils pouvoient avoir changé le nom d'Eburons en celuy de Tongrois, prenant le nom de la capitale de leurs villes, comme c'est chose manifeste qu'autresfois elle fut telle, ainsi que nous dirons tantost, parlant du transport de son évesché à Maestrect, et de Maestrecht à Liége. Or quoyque Caesar parle des Tongrois en ses Commantaires, si est-ce qu'il en parle souvent comme d'un peuple séparé des Eburons ; et pour ce sujet, n'ay-je voulu rapporter que ce qu'il disoit de convenable seulement aux Liégeois. Mais voiant Tacitus couler sous silence le nom d'Eburons, je leur ay voulu imputer ce qu'il rapporte des Tongrois, comme estant vraysemblable que de son temps ce premier nom estoit changé, ainsi que je viens de le dire ; autrement il n'est pas probable qu'un peuple si puissant et si chatouilleux se fust maintenu tant d'années que porte ceste histoire, sans faire quelque remué-mesnage, et sans donner quelque estrete aux Romains.

Voyons donc ce qu'il dit sous ce nom de *Tungri*. Je

treuve tout premièrement au livre second de son Histoire selon la division qu'en fait Lipsius d'avec les Annales du mesme autheur : « Que Otthon, venant en Italie à la con- » queste de l'empire Romain, fut grandement aydé de ceux » de Tongres et de Trèves qu'il avoit en son armée, non » comme tributaires ou vassaux, mais comme amis auxi- » liaires; et furent ceux-cy qui entrèrent les premiers en » Italie sous les estandars, luy ouvrants à vifve force le » chemin pour venir à Rome, comme il y parvint tost » après. Leur chef estoit lors Julius Classicus, l'un des » capitaines plus valeureux de son temps, lequel avec ses » Tongrois avoit premièrement tenu le party de Vitellius; » mais à la fin il se rangea de celuy d'Otthon, qui estoit le » plus apparent pour lors. » Par quel passage on cognoist que ces Liégeois n'avoient lors rien perdu de leur première valeur, pour laquelle ils estoient estimez dignes d'estre auxiliaires aux Romains. Au livre quatrième de la mesme Histoire, on void que Civilis, Hollandois, ayant fait sous-lever les Belges contre l'empire des Romains, feit bien grand cas de la trouppe de Tongrois qui estoit à leur solde, laquelle passa de son party, espousant la querelle générale qui se dressoit pour la liberté de ces provinces. C'estoient donc gens militaires, puisque leur amitié et leur adjonction estoit tenuë si chère; et rien n'estonna plus les Romains, dit Tacitus, que quand ils se veirent abandonnez de leur secours. Si c'eussent esté des gens de néant, ils s'en fussent peu souciez; mais ce traict tesmoigne le contraire. Au mesme livre, on peut recognoistre que, se pre-

nant conseil en la ville de Cologne pour remettre toutes les Gaules en liberté après la mort de Vitellius, les Tongrois en furent les premiers moteurs et les instrumens principaux; tesmoignage de la grande auctorité en laquelle ils estoient parmy les Belges. Poursuivant mes remarques, je juge manifestement que ce nom de *Tungri* soit pris en Tacitus pour les Liégeois, par ce qu'il en dit au commencement de son livre *De situ*, *moribus et populis Germa-* » *niæ.* « *Ceterum*, dit-il, *Germaniæ vocabulum recens et* » *nuper auditum; quoniam qui primi Rhenum transgressi* » *Gallos expulerint, nunc Tungri, nunc Germani vocati* » *sint.* » Lesquels sont ceux que Caesar dit avoir leur royaume entre le Rhin et la Meuse, que je prends proprement pour les Liégeois; car à prendre strictement les Tongrois pour les peuples d'autour la ville de Tongres, ce ne seroit suivre le compte de Caesar, veu qu'ils sont entre la Meuse et l'Escauldt. D'où appert que ce qui se lit des Tongrois en l'antiquité postérieure à Caesar, doibt êstre pris confusément pour tous ceux du royaume des Eburons, c'est-à-dire des Liégeois, dont la meilleure part estoit par delà la Meuse, comme elle est encore aujourd'huy. Et en ce rencontre Lipsius est de mon opinion, disant ces mots sus le mesme passage, en son Commentaire sus le mesme livre : « *Valde amplector Bambergensem scripturam* (*ac nunc Tungri, tunc Germani*) *atque ita evolvam me ex obscura origine nominis, quod hodieque hæret in pace et bello optima gente. Sententiam enim hanc reor (quidquid dissertum aliis) eos qui transgressi primi-*

tus Rhenum sint, esse eum ipsum populum qui nunc Tungri appellentur, ac tunc Germani, quod tamen unius nationis peculiare nomen, paulatim transfusum ad omnes. » Et un peu plus avant il dit que les Allemands de delà le Rhin retindrent le nom de Germains; ceux de deçà prirent celuy de Tongrois pour se distinguer des premiers. Voylà le fondement des antiquitez Liégeoises, que je pourrois poursuivre jusques à nostre siècle, selon les notes que j'en ay ramassées, si je voulois entreprendre d'escrire l'histoire entière de chasque ville que j'ay veuë; mais comme cela n'est de mon propos, ains de dire ce que j'ay veu, non tout ce que je sçay du passé, je me contenteray d'en avoir dit ce que dessus, et en useray ainsi désormais, veu qu'autrement je ne viendrais jamais au bout de mes intentions. Adjouste qui voudra le surplus; de ma part il me suffit de toucher l'origine de chasque place, laissant la reste aux Cosmographes et aux Historiens. S'il arrive que je n'en déduise la fondation, c'est qu'elle est obscure, ou que je ne l'ay trouvée parmy mes lectures et veilles; tant est qu'il doibt suffire quand j'estalle icy ce que j'en sçay de plus ancien.

Description du païs de Liége.

Disons maintenant quelle est l'estenduë moderne, et quels sont les confins du païs liégeois. Ceste contrée s'estend aujourd'huy tant deçà que delà la rivière de Meuse, qui la traverse presque par le milieu, aiant au Septentrion les païs de Loon, de Hoorn, de Gueldres et de Juliers; au Levant les païs d'Aix, de Limbourg, Franchimont et une partie de Luxembourg; au Midy, la grande forest d'Ar-

denne, avec une autre partie de Luxembourg et de la France ; à l'Occident, le Haynault et le Brabant. La rivière principale qui l'arrose est la Meuse, par nous descrite cy-devant ; les autres qui se rendent en ceste première, sont la Semoy, qui vient de Bouillon ; la Lesche qui se perd auprès de Dinant ; la Sambre en partie, laquelle cesse à Namur ; l'Ourt, qui desgorge ses eaux auprès de la ville de Liége, et quelques autres de moindre nom. Ses villes plus signalées sont : la capitale qui porte le nom de tout le païs, celle de Maestrect en partie, Vueset, Hu, Bovines, Dinant, toutes situées sur la Meuse, et autres que l'on peut veoir en la carte qu'en a faite Ortellius (1), lesquelles j'obmets icy pour éviter prolixité. Quant à ce qui touche la ville de Liége en particulier, j'en pourray déduire quelques autres remarques cy-après, quand je parleray de mon retour de ce voyage, qui se feit par la mesme ville, dont voicy le pourtrait en prospective, telle qu'elle paroist du costé de l'Orient.

Portrait de la ville de Liége.

Tel est le prospect de ceste grande cité, que j'ay choisy de l'endroit duquel elle paroist plus magnifique, comme je choisis toute autre chose que je veux représenter au naturel.

Poursuivant l'ordre de nostre voiage, je diray qu'après avoir veu et remarquées toutes les singularitez dont j'ay parlé, nous envoiasmes retenir trois places en la rouffe de la barque marchande qui partoit ce mesme jour à midy, pour aller au giste à Maestrect ; et ce pendant, faisants

(1) Voyez ci-dessus la note de la page 33.

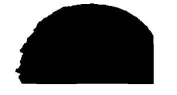
nostre estat et le compte de nostre despense avec la dame des Quattre-Seaux, chez laquelle nous avions logé, je remarquay qu'en ces cartiers il ne faut marchander ou disputer, comme l'on fait en France, avec les hostes et les hostesses, pource qu'il faut leur donner autant qu'ils demandent, à quoy ils s'opiniâstrent tellement que l'on ne fait que perte de temps d'y contredire. Cela fait, nous allasmes disner chez un marchand nommé Watier Liverloos, auquel M. Tesson avoit lettres d'adresse pour en recevoir argent, s'il en avoit besoing. Je ne veis jamais gens de meilleur cœur à traiter leurs amis, pour peu qu'ils les cognoissent. Celui-cy nous receut et magnifiquement, et avec autant de caresses que l'on se pourroit imaginer, aiant invité ses frères et d'autres parents pour nous monstrer tant plus de bon accueil; et nous feit boire du vin de Beaulne le plus excellent et le moins nuisant que je beuz en ma vie. Comme nous informants des périls qui estoient ès chemins que nous avions à faire, et il nous dist qu'ils n'estoient petits, principalement entre Aix et Cologne, je m'advisay de confier à ce marchand dix Alberts en espèce, supposant que si les voleurs nous destroussoient ès chemins, comme il arrivoit tous les jours à tant d'autres, que ce me seroit un bon secours de réserve que de trouver à Liége ceste somme, pour ne retourner nud en nos cartiers, et n'estre contraint de mandier mon pain par les chemins, estant d'ailleurs impertinent de porter en des chemins si dangereux plus que ce que l'on y veut despenser; et, au fort, si quelque maladie nous eust surpris, ou autre acci-

deux pour lesquels nous eussions peu estre retardez, nous avions lettres d'adresse et de secours à quelques marchands residents à Aix et, à Cologne, le frère de Monsieur Yesson qui ne nous eust en rien manqué.

Partement de Liège. Ayants disné, nous vismes au quay de la Meuse, proche le grand pont, où sont ordinairement les barques qui descendent; et ayants pris congé de nos amis qui nous avoient conduits jusques là, et contenté celuy qui nous avoit servi de guide par la ville, nous nous embarquasmes, prenants place dans la roufle, c'est-à-dire dans la cabane qui est sus le devant du basteau, en laquelle se mettent seulement les plus qualifiez, pourquoy ils paient six sols tournois de voiture là où ceux qui sont en la cabane de derrière n'en paient que cinq par teste, et les pauvres qui se placent entre les deux et à descouvert n'en paient que quatre seulement. De quoy je ne diray davantage pour en avoir amplement parlé cy-dessus, où j'ay mesmes représenté le pourtrait de la barque marchande. Nous trouvasmes fort belle compagnie en celle-cy, et y avoit-il plusieurs chanoines, tant de Liège que de Maestrect, des capitaines, des demoiselles Liégeoises, des moines, des religieuses, des conseillers, des ministres, des marchands, des catholiques, des huguenots et des putains; et, sur toutes, il n'y a jamais faute de gens de ceste dernière sorte, voire et est vray qu'il y a des garses qui ne gagnent leur vie autrement que faisants ce voiage et prenants la fortune qu'elles y rencontrent, ce qu'elles continuent tant que la jeunesse et la beauté leur durent, ou que la verolle et autres fruits en

dépendants les en facent déporter. En telle assemblée donc nous partismes de Liége, le lundy 31 du mois d'aoust, passants joyeusement le temps, les uns jouants de quelque instrument de musique, les autres chantans en accord avec eux, les autres entretenans les dames et leur contant des sornettes, les autres lisants leurs heures, les autres récitants leur chapelet, les autres discourants de matières d'estat et de droict, les autres disputants librement du fait de la religion avec qui les vouloit escouter, les autres de leur traffic, les autres emprenants la querelle du Pape et de ceux qui le suivent, les autres soustenants le party contraire, et finalement les autres parlants du mestier qui conserve nostre individu jusques la consommation du siècle. Et comme les oiseaux de mesme plumage s'assemblent volontiers les uns aux autres, je me mis de premier abord entre deux conseillers, hommes fort doctes en toutes matières et principalement versez aux antiquitez, dont l'un estoit du conseil provincial de Namur, l'autre du magistrat de Liége, la conversation desquels me pleut tant qu'estans arrivez à Maestrect ce mesme soir, nous logeasmes tous en mesme hostelerie et mesme chambre, ores qu'un chanoine nommé Monsieur de Dimy, bénéficié de Nostre-Dame de Maestrect, poussé de sa bonté naturele et d'extréme courtoisie, nous eust présentée sa maison.

Entre autres discours, nous tombasmes sus celuy de la Meuse, laquelle lors nous soustenoit et portoit dessus son dos. Premièrement tout ce que j'en ay dit cy-devant fut ramentu et mis en jeu, dont je ne feray répétition. Davan- Meuse, fleuve, et quelques remarques le concernants.



tage on discourait de l'estat de ceste rivière, tel qu'il es entre Liége et Maestrect, sçavoir aiant en aucuns endroit des roches ou montagnes très-hautes des deux costez, e d'autres aiant des monts d'un costé et de très-belle praieries ou saulçayes de l'autre, en d'autres, mais rare-ment, aiant les pasturages verdoiants des deux costez, e d'autres des roches de part et d'autre si roides que non-seulement elles semblent estre tranchées toutes nettes a fer, au vinaigre (comme Hannibal ouvrit les Alpes) et a feu, mais mesme panchent souvent vers la rivière, comm si elles y debvoient tomber avec les chasteaux et forte-resses qu'elles soustiennent; voire et diroit-on propremen qu'elles ont esté couppées par art et non par nature, pour donner passage à la Meuse, le païs qui les aborde conti-nuant en plaine assiete plusieurs lieuës et sans vallées. Il y a de grands creux naturels et des ouvertures artificieles faites et accommodées dedans ces roches, où demeurent des hermites en quelques endroits, et, en d'autres, ceux qui travaillent ès mines de fer, vivants misérables là-dedans avec leur famile, et ne tenants presque tant de l'homme que de la beste, tant ils sont contrefaits en leur forme, et tant aliénez de la raison commune de leur espèce; souvent aussi ce sont voleurs, assassins et meurdriers qui repairent et guettent les passants en ces cachots; car il faut entendre que quand la Meuse est basse, comme il arrive tous les estez, il y a entre elle et le pied des rochers un chemin qui conduit tout au long depuis Liége jusqu'à Maestrect, et ceux qui y passent sont souvent volez ou meurdris par



ces barbares et sauvages; mais quand ses eaux sont enflées, comme il arrive tous les hivers, ce chemin en est couvert, et il faut prendre celuy qui est sus les roches et champs voisins, qu'à la différence de ce premier on appelle le haut chemin; et quand les eaux atteindent le pied de ces roches, il faut que ceste racaille desloge des cavernes, pour n'y revenir jusques au printemps et à la descente des eaux, n'est que leurs grottes aient des sorties par autres endroits, comme de fait il y en a de si grandes, qu'elles pénétrent plus de demie-lieuë en terre, et conduisent par des voies secrètes jusques bien loing de la Meuse. En quelques endroits, on void des longues montagnes de bien grande hauteur, formées en apparence naturele de théâtres, aiants des praieries au pied, et plus haut une rangée de terre au labeur, plus haute une ceinture de vignobles, plus haut encore un cercle de brossailles et de forest, plus haut les roches toutes descouvertes et en pendant, avec des chasteaux entiers et des ruinez en la cime; et comme ce fleuve va tournoiant bien fort en quelques endroits, on jugeroit de loing quelques fois (pour n'en voir pas l'issuë, à cause de la concurrence et de l'avoisinement des montagnes entre lesquelles il passe), que il soit englouty en la terre et finisse au pied des monts, comme fait le Niger au royaume de Nubie en Afrique, Guadalquivir en Espagne, au royaume d'Estramadoure (que d'autres nomment la rivière Guadiana, et les Anciens Anas, à raison que il fait la cane, c'est-à-dire que, comme

la cane se cache et plonge sous l'eau, ainsi ce fleuve se cache sous terre, et puis en rejaillit dix milles plus avant) et tant d'autres, que je ne rapporte, pour estre hors de mon propos. Puis, quand on vient entre ces monts, on void d'autres montagnes plus avant entre lesquelles derechef ceste rivière semble se perdre à cause de ses sinuositez. On void de part et d'autre mille objets délectables à la veuē et aux esprits, qui ne cédent à ceux qui se présentent aux yeux des navigeants sus la Loire en la Touraine que, pour ses délices et principalement celles que l'on reçoit de la beauté de son prospect, du commun consentement des Gaulois, on appelle le jardin de la France; et ne crois, à ce propos, que l'on puisse rencontrer deux fleuves, qui aient plus de ressemblance, nommément quant aùx bords, qui sont la pluspart fort eslevez et de rochers, à l'un et à l'autre; mesmes se rencontrants presque les poissons semblables en espèce et en goust; la mesme couleur d'eau, très-profonde et presque sans fond en quelques endroits, et à peu de pas d'iceux, si basse que les chevaux y passent au gué, les hommes sans nager, et les basteaux y tiennent fond, courants fortune de rompre par le dos, qui pour ce est fait plat à tous, pource que les ronds y seroient renversez. Le fond de la Loire est graveleux, et n'y paroist rien que des petits cailloux ronds, longuets et de diverses couleurs; le mesme se void au fond de la Meuse; et quant aux cavernes qui sont ès rochers dont j'ay parlé en la page précédente, on void les semblables ès bords de la Loire, ainsi que j'ay dit autresfois plus au long, parlant des caves

gouttières que je veis en Touraine, et des grottes que l'on rencontre descendant d'icelle en Anjou, que l'on peut veoir en ces Mémoires soubs les mois de Décembre 1605, et de Janvier 1606. Et comme il arrive souvent que les tempestes de vent, de foudre et de tonnerre précipitent de cime en fond la teste des rochers qui bornent la Loire, et tombants, comme ils sont pourris des pluyes, à gros monceaux au fond de l'eau, rendent, pour le choc qu'y font les barques, la navigation dangereuse en maint endroit; ainsi en la Meuse voit-on qu'il en cheoit en tout temps, et les plus dangereux sont ceux que l'eau couvre, en sorte qu'on ne les apperçoit que de près, que néantmoins on évite de jour à cause de la limpidité et transparence de ses ondes; mais de nuict et en temps d'hiver, quand les eaux sont enflées et troublées et si impétueuses que telle fois le voiage de Liége à Maestrect se fait en deux heures ou peu plus, il arrive des naufrages fort fréquents, ou pource que l'on ne void ces escueils, ou pource que la roideur du courant empesche de les éviter. Mais j'ay parlé de ce sujet cy dessus, disons donc quelque chose des remarques anciennes rapportées en nos discours sus le sujet de ce fleuve, dont la mémoire ne peut estre que plaisante et pertinente.

Meuse, cogneuë et remarque par les anciens.

Nous disions donc que le plus ancien auteur qui en ait fait mention fut Jules Caesar, lequel au quatrième de ses Commentaires de la guerre Gauloise, use de ces termes : « *Mosa profluit ex monte Vogeso, qui est in finibus Lingo-* » *num, et parte quadam Rheni recepta, quæ appellatar* » *Vacalos, insulam efficit Batavorum, neque longius ab eo*

» *millibus passuum LXXX in Oceanum influit.* » Après luy on treuve que Cornel Tacitus, au livre second de ses Annales, parlant du Rhin et du changement de son nom en celuy de Vahalis, dit : « *Rhenus ad Gallicam ripam latior » et placidior adfluens, verso cognomento, Vahalem accolæ » dicunt : mox id quoque vocabulum mutat Mosâ flumine, » ejusque immenso ore eundem in Oceanum effunditur :* » et le mesme auteur, au livre onzième de ses Annales dit encores : « *Corbulo ne miles otium exueret, inter Mosam » Rhenumque, trium et viginti millium spatio fossam » produxit, quâ incerta Oceani vetarentur.* » Ce qui se void avoir esté ramenteu par Dio, sus ce mesme passage, en ces mots : *ἵνα μὴ οἱ ποταμοὶ ἐν τῇ τοῦ Ὠκεανοῦ πλημμυρίδι ἀναρρέοντες πελαγίζωσιν;* qui signifie : *ne fluvii in Oceani aestu refluentes superstagnarent;* et se doibt référer expressément à ce passage de Tacitus, conformément auquel le mesme Dio dit peu auparavant : *Διετάφρευσε, πᾶν τὸ μεταξὺ τοῦ τέ Ῥήνου, καὶ τοῦ Μόσου, σταδίους ἑνδομήκοντα καὶ ἕκατον μάλιστα.* » C'est-à-dire, que du Rhin à la Meuse fut tirée et creusée une fosse ou canal de la longueur de LXX stades, qui font vingt et trois lieuës, moins deux stades et demy, prenant sept stades et demy pour la lieuë, selon la supputation de Plutarque, Suidas et d'autres. Et Tacitus derechef parle de la Meuse au quatrième de son Histoire, disant : « *Civilis, aliâ manu Mosam amnem transire jubet, ut » Menapios et Morinos et extrema Galliarum quaterent.* » Par quels tesmoignages on peut veoir, premièrement que ces trois autheurs ont euë bone cognoissance de la Meuse

l'un devant les autres, tost après l'Incarnation du fils de Dieu; secondement qu'ils en ont fait grand estat, comme d'un fleuve qu'ils comptoient entre les plus signalez de l'Europe, veu que Caesar ne descrit si particulièrement aucun fleuve qu'il ne tienne pour très-digne de remarque; Tacitus et Dio le préfèrent au Rhin, quand ils disent qu'il engloutit ses ondes avec son nom, roulant par sa vaste embouchcure en l'Océan; tiercement, je considère que ce nom de *Mosa* luy estoit donné avant que les Romains en eussent cognoissance, par où il est rendu de tant plus recommandable, veu que nous ne trouvons les noms si anciens avoir esté continuez qu'aux fleuves principaux; les moindres aiant perduz les leurs pour quelques légères occasions, comme le Doux, en la Franche comté de Bourgongne, qui n'a rien de conforme au nom d'Alduasdalis que luy donne Caesar; non plus que la Saone, au mesme pais, que tous les anciens nommèrent Arar, et tant d'autres, qui ne sont toutesfois des moindres et ont mérité quelque nom. Je pourrois amener encore plusieurs passages et autoritez sus ce sujet, tirez des anciens Romains, s'il fust besoing de prouver la cognoissance qu'ils ont euë de la Meuse, si je n'estimois qu'ils pourront estre tédieux au lecteur, et à moy superfluz, puisque ce poinct n'est que trop prouvé par ces trois que je viens d'alléguer. Nous parlasmes aussi de la manque d'eau que diverses sécheresses et chaleurs ont causée en ce fleuve, à quoy nous portoit l'object de son estat présent, auquel nous voions les chevaux cheminer au travers, sans nager, qu'en peu

d'endroits, et sentions nostre barque s'arrester fort souvent, ou estre trainée, à grand péril de rompre, sus le gravier. Entre autres remarques plus signalées qui se peuvent accommoder à ce propos, ces deux me sont restées en la mémoire : l'une se peut veoir en la vie de saint Hubert, évesque de Liége, qui vivoit l'an 700, disant qu'un esté il arriva que la Meuse fut si basse ès environs de Maestrect, qu'elle ne pouvoit porter basteau, ainsi qu'il luy arrive souvent à la fin des estez (ce sont les termes de l'auteur du grand légendaire de la vie des Saints, sous le 3 de Novembre), et S. Hubert ne peust pour ce achever un édifice qu'il avoit commencé au village de Gabely ; il feit tant par ses prières qu'il pleust abondamment et en sorte qu'elle fut remplie jusques aux bords, bien que paravant elle fust si courte d'eau qu'une brebis eust passé au travers sans y nager. L'autre se lit en la Chronique de Sigebert, moine de Giblours, sous l'an 1114, portant que la Meuse fut tellement desnuée d'eau sus le commencement du mois de Septembre, que l'on y pouvoit passer en quelques endroits sans se mouïller guères au-dessus de la cheville du pied. Tel a esté souvent l'estat de la Meuse par le moien des extrêmes chaleurs ; comme au contraire les pluyes automnales et les incommoditez de l'hiver l'ont maintes fois fait et font encores tous les ans desborder ; et lors elle saute en ondes qui ne sont moins dangereuses que celles de la mer, causant des naufrages aussi bien par le trop d'eau comme par le peu ; le trop faisant culbuter au fond les barques ; le peu faisant qu'elles s'escrazent contre les

roches et le gravier ; ce qui ne se remarque seulement de ce temps, mais de longues années, comme je comprends par un passage de la vie de saint Hubert, où dit l'auteur susallégué que, comme un jour de l'an 707, il se fust embarqué sus la Meuse avec autres domestiques de saint Hubert, et fussent peschants le poisson aux environs du village de Nivelle, survint telle tempeste que la barque qui les portoit fut abismée au fond des eaux, avec tous ceux qui estoient dessus ; duquel péril néantmoins ce saint évesque les délivra par ses prières. La Meuse donc a ses tempestes en ces cartiers ; par où on peut considérer combien elle doibt estre large et profonde où ces accidents luy surviennent, veu qu'ès rivières plates et estroites on ne doibt jamais craindre ce péril. A ce propos des antiquitez de la Meuse, il ne faut oublier ce qu'en dit François de Belleforest (1), en ses Annales de France, fol. 112 : Que l'an 1118, on veid la rivière de Meuse laisser le fond de son lict naturel et place ordinaire, et se tenir comme suspenduë en l'air, de mesme sorte que seroit un nuage ; ce qui advint au mois de Janvier, lorsqu'elle estoit la plus enflée et plus regorgeante en eaux ; cas vrayement admirable et prodigieux, presque sur toute intelligence et croiance. Davantage fut mise en dispute l'estenduë du royaume d'Austrasie, sus ce mesme propos de la Meuse, pource qu'elle luy servoit de borne du costé de l'Occident, ainsi que le Rhin de celuy de l'Orient, comprenant au temps de Charles Martel et de

(1) Voy. la note 2, p. 35.

[illegible] Pépin Héristel (qui vivoient ès environs de l'an 700) généralement toutes les provinces de Bourgongne, Lorraine, Luxembourg, des Ardennes, de Namur et Liége, autant qu'elles s'estendent au-delà de la Meuse; le terroir de Coloigne, la duché de Juliers, avec celles de Limbourg, de Gueldres et de Clève, et ce qui est du district de Nieumegue, jadis la cour des roys d'Austrasie, et mesmes celle de Charles le grand, d'où reste à ce païs encore aujourd'huy pour nom *het Ryk*, qui signifie le royaume. Pour n'extravaguer impertinemment, je dis que la Meuse et le Rhin furent anciennement cogneux pour fleuves servants de bornes et de limites à ce royaume, au gouvernement duquel estoit commis, par les roys de France, un maire du palais qui commandoit avec autant d'autorité que les roys mesmes, ainsi que l'on void d'Ebroin, Pépin Héristel, Martin et autres; et mesmes Charles le grand establit et tint sa cour ordinaire à Aix, située presque au milieu de ce royaume, et autresfois à Nieumegen, qui estoit aux extrémites d'iceluy, ce qui est tellement cogneu, qu'il ne me semble nécessaire de mettre en jeu aucun auteur pour le prouver, et n'est homme tellement néophite au fait de l'histoire, s'il a leu la suitte des roys de France, qui n'ait peu apprendre et remarquer ce que je dis. Toutesfois, si on pensoit que je parlasse à la volée, je renvoieray les ignares à la description de l'Austrasie que fait François Desruës en sa description de la France, pages 270 et 271. Pierre Louvius, en ses notes sus Molanus (1), au livre intitulé:

(1) Jean Molanus, en flamand Ver Meulen, né à Lille en 1533 de



Militia sacra Ducum Brabantiæ, pages 140 et 141, où, amenant le tesmoignage de Lazius (1), il distingue l'Austrasie en supérieure et inférieure, disant que la supérieure contenoit la duché de Lorraine, l'évesché de Liége, les Ardennes, les duchez de Luxembourg et de Limbourg : « *Quibus finibus et Mosellanus ducatus, et postea Palatinatus ad Sarram, Hunsruckensisque ditio celebrantur.* » (J'adjouste ces mots latins du texte, pource qu'ils ne se peuvent si bien entendre traduits en françois.) L'inférieure comprenoit en elle la Hasbanie, le Brabant, Juliers et Gueldres. Il adjouste que Limbourg, et la ville d'Aix et ses dépendances, ne furent jamais du royaume Austrasien, mais tousjours impériales, qui est se contredire doublement ; car si Brabant estoit de l'Austrasie, comment la Meuse eust-elle servie de borne à ce royaume ? Et si Limbourg estoit un membre de l'Austrasie supérieure, comment n'eust-il pas esté d'Austrasie, mais de l'Empire ? Tenant donc ces fautes pour assez réfutées d'elles-mesmes, et me servant de ce qui est dit au surplus, je tiens ferme

parents qui habitaient Louvain, retourna en cette ville faire ses études en théologie. Il était chanoine de St-Pierre et censeur des livres pour le pape et le roi d'Espagne ; il se livra avec ardeur à l'érudition et mourut à Louvain en 1585. Il a laissé de nombreux ouvrages dont le plus rare et le plus curieux est la *Militia*, qui traite des guerres faites par les ducs de Brabant dans un intérêt religieux. Il a été imprimé à Anvers en 1592 avec notes de Pierre Louwius, de Bois-le-Duc. V. Niceron.

(1) Wolfgang Lazius, savant médecin allemand, naquit en 1514 à Vienne (Autriche), où il professa à l'Université, et mourut en 1565 ; il a laissé des ouvrages historiques estimés. V. Niceron.

en ma première opinion, appuiée sus celle de Desruës au lieu allégué, conforme à celles de Sigebert (1), Gaguin (2) et Belleforest, où ils parlent de la Mairie de Pépin Héristel, et des autres que j'ay nommez.

Parmy ces discours, nous advancions joyeusement nostre chemin, lequel nous sembloit de tant moindre durée, non-seulement pour ces discours et pour la belle veuë des païsages de l'environ; mais encore par le plaisir que nous prenions de la pesche du poisson qui se faisoit, comme j'ay déduit cy-dessus, le temps y estant propre pour la bassesse des eaux; et voions-nous en effect estre véritable ce que nous en avions leu dans Guicciardin (3), où il parle de la Meuse, en sa Description générale du Païs-Bas, et ce que d'autres nous en avoient racompté, sçavoir que l'on y prenoit des esturgeons, des saulmons, des truites saulmonnées, des lamproies, des aloses, des congres, des turbots, des vives et semblables qui viennent de la mer en ce fleuve, alléchez qu'ils sont de la douceur de son eau, laquelle entre si impétueusement en l'Océan, qu'elle maintient son cours, et ne prend le goust salé, qu'y estant

Poisson commun en la Meuse.

(1) Sigebert de Gembloux.

(2) Gaguin (Robert), né à Calline-sur-la-Lys, en Artois, étudia à Provins, et entra dans l'ordre de la Trinité ou des Mathurins. Il professa avec distinction à Paris, où il mourut en 1501. Il a composé un grand nombre d'ouvrages historiques et de chroniques. V. Niceron.

(3) Louis Guichardin qu'il ne faut pas confondre avec son oncle François Guichardin, l'historien de Florence, naquit dans cette ville en 1523. Il se fixa à Anvers où il s'adonna à la culture des sciences et des lettres et y mourut en 1589 âgé de 66 ans. Sa description écrite en italien a été traduite en latin par Regnier Vitellius et en français par Belleforest. V. Niceron.

ntrée de trois lieues et davantage. Et ceste entrée donne occasion à ces poissons marins, tous maigres qu'ils sont, de monter contremont dans la Meuse, où ils se refont et engraissent merveilleusement ; et vont tousjours montans et à contrecours, tant qu'ils viennent aux sources, s'ils ne sont pris ès chemins. Quant aux esturgeons en particulier, ils commencent à se monstrer en Hollande, Zélande et Frise au mois d'Avril, et dure leur pesche à l'endroit de ces provinces plus de trois mois; mais en la Meuse, ils se treuvent et se prennent en toutes saisons, principalement ès lieux distans de la mer, comme sont ceux dont nous parlons. Les autres poissons marins ont aussi leurs saisons particulières ès contrées dont ils viennent; en celles-cy, on les y prend en tout temps, et meilleurs de beaucoup que ceux que l'on pesche en l'Océan. Oultre ces poissons de mer, l'on y prend encore des grands barbeaux, des truites d'eau doulce, des carpes, des gardons, des musniers, des brochets, des percots, des roches, des brames, des gouvions et d'autres sortes que nous n'avons en ce pais, qui sont grands sur toute croiance et de goust excellents, pource qu'ils sont nourris dans une eau pure et claire en tout son cours autant qu'en ses sources, n'aiant aucun bourbier au fond, mais des roches vifves ou du gravier de diverses couleurs que l'on void à plaisir, en toutes saisons, pour haute que soit l'eau, tant elle est belle et transparente, fors quelques jours de l'hiver, lorsque les torrents causez des neiges fondues y tombants du haut des montagnes et rochers, viennent à la troubler pour quelque temps, de

peu de durée toutesfois, à cause de la rapidité de son flux.

Quand nous fusmes distans de Liége environ de deux heures de chemin par eau, n'y aiant plus d'une lieuë par terre, l'on nous monstra deux places signalées par leur antiquité, situées aux rives de la Meuse, dont l'une qui est à main droite de ceux qui descendent vers Maestrect a nom Jupile; l'autre à la gauche est ditte Herstal.

Jupille, place ancienne. Jupile est maintenant un petit hameau, auquel on void quelques ruines et vestiges de l'antiquité, situé entre deux montagnes qui le ferment comme en triangle avec la Meuse, des desbordements et inondations de laquelle toutesfois il est exempt, pource qu'il n'est posé du tout au pied desdites montagnes, ains en assiete aucunement relevée. On tient que Pépin Héristel, qui vivoit l'an 685 (fils du duc Ancegist, petit nepveu de Saint-Arnoul) et estoit maire du palais d'Austrasie, la gouvernoit, non comme lieutenant qu'il estoit des roys de France, Childéric second, et Théodoric premier de ce nom, mais comme son propre patrimoine et comme s'il en eüst esté roy, ainsi que remarque Belleforest en ses Annales de France. De ce Pépin estoit descendu Charles le grand, empereur de tout l'Occident, comme se void ès mesmes Annales; et semble mesme que Marlian en ses notes sur les Commantaires de Caesar, au mot *Eburones*, pag. 595, veuille tacitement insinuer que ce grand Charles auroit tirée son origine de ce lieu, disant ces mots : *Apud Eburones autem, stirpem Caroli magni, in vico Lupilia nomine* (il veut dire *Jupilia*, changeant I en L), *Leodiensi civitati proximo, ortum habuisse tra-*

dunt : Pipinosque et Carlomannos Belgas simulque Germanos fuisse : sicque in Germanos cisrhenanos (qui Belgae sunt) *a Graecis, non in transrhenanos translatum est imperium*, etc. Et Loys Guicciardin fait mention honorable de ces deux lieux en sa Description du Païs-Bas, page 175, disant : « A une lieue de la ville de Liége, sont » ces deux lieux admirables *Herstal* et *Jupile*, desquels Herstal.
» plusieurs autheurs ont escrit ; au pourpris desquels les » Pépins faisoient leur séjour ordinaire, au païs Liégeois, » tant à cause de la sérénité de l'air et de l'abondance de » toutes choses nécessaires, comme aussi pour le plaisir et » commodité de la chasse, pescherie et vol des oiseaux. » Par quels termes il comprend brefvement les commoditez de ceste assiete, mais non toutes, à mon advis ; car la plus forte raison qui mouvoit ces maires du palais à faire leur séjour en cest endroit, estoit à fin qu'estans voisins du Rhin, ils fussent tousjours prompts et apprestez de garantir les limites de la Gaule des courses ordinaires et des ravages que souvent y venoient faire les Saxons et autres Allemans, lesquels estoient coustumiers de traverser tous les ans le Rhin et de fourrager l'Austrasie, plus pour en emporter le butin que pour envie qu'ils eussent de se l'approprier, ce qui se peut veoir amplement aux Annales de France, ès gestes des Pépins et de Charles-le-Grand ; lequel Charles, pour ce mesme sujet, et pour pareille considération, establit sa court à Aix, qui estoit presque aux extrémitez de l'Austrasie, ores que tenuë pour impériale et non du royaume austrasien. Au surplus, ce n'est de

merveille si les autres allèchements et commoditez mentionnéez par Guicciardin, attiroient ces princes à ce séjour, car, quant à Jupile, il est tout environné de vignobles et de forests du costé des montagnes, sus lesquelles il est basty en forme de théatre; de campagnes et de prairies du costé de la Meuse, tellement qu'à sa sortie se présente l'esbat à toute sorte de chasse et à la pesche, oultre la belle veuë qui se présente de toutes parts. Il est vray qu'il est privé des vents plus sains, qui sont les orientaux et les septentrionaux, à cause que les montagnes l'en couvrent et empeschent; mais aussi est-il garanty des méridionaux qui sont les pires, les mesmes monts qui l'entourent n'aiants ouverture d'autre costé que de celuy de la Meuse, qui est aussi celuy de l'Occident, d'où les vents ne sont si malsains que ceux du Midy; par où on void que ce dire des anciens est véritable : *Nil omni parte beatum*, et cest autre : *Non omnis fert omnia tellus*.

Herstal, place ancienne. Herstal, comme j'ay dit, est un village situé de l'autre costé, et sus le bord de la Meuse, à l'opposite de Jupile, à main gauche de ceux qui vont par eau de Liége à Maestrect, et est-ce une place de pareille antiquité, comme ainsi soit que l'on tienne que les Pépins et Carlomans, maires de l'Austrasie aux sixième et septième siècles (depuis le Saulveur), y tenoient leurs escuyeries pour la commodité du pasturage d'à l'environ, où l'on ne void que prairies, et une longue contrée platte, abondante en herbages sur toutes celles du païs Liégeois, la Meuse la ren-

dant fertile par les inondations qu'elle y fait tous les ans. Le chasteau donc de ces princes estoit à Jupile, et leur haras, tant de chevaux que de bestes à corne et à laine, estoit entretenu à Herstal que l'on dit avoir pris de là son étymologie, comme qui diroit en Allemand *T' Herren stal*, c'est-à-dire l'estable ou l'escuierie des seigneurs; et de fait c'estoit en ce lieu qu'estoient nourris les trois cens chevaux que les Saxons estoient contraints d'amener à Pépin-le-Bref, tous les ans, par forme de rachat et de tribut, dont parle Molanus au livre dit *Militia sacra Ducum Brabantiæ*, cap. 12; et m'est advis que de là le surnom d'Héristel auroit esté donné au premier Pépin, dont j'ay parlé au commencement de la page précédente; n'est que l'on aime mieux croire que ce Pépin donna le nom au village et non le village à Pépin; ce qui ne seroit toutesfois si probable que ma première opinion, pource que la plus saine part des auteurs tient que ce Pépin estoit natif de Herstal, qui pouvoit avoir eu ce nom d'autres maires d'Austrasie qui l'avoient précédé, faisants séjour en ces cartiers; car s'il estoit natif de ce lieu, comment luy auroit-il changé le nom, s'il avoit le mesme qu'il tient aujourd'huy avant que ce Pépin fust au monde? Les autres maires donc pouvoient avoir euës leurs escuiries en ce mesme endroit, que pource le peuple nomma Herren-stal, l'escuirie des princes ou des seigneurs. Ne faisant à oublier qu'en ce mesme lieu est une église collégiale, les prébendes et bénéfices de laquelle se confèrent encore aujourd'huy par les chanoines de Nostre-Dame d'Aix,

ou Charles le Grand tint jadis sa cour (1); par où on pe
comprendre que ce lieu fut de marque en ces siècles;
peut estre que Charles y establit un collége de chanoin
en mémoire de ses ayeuls qui avoient pris leur origine
séjourné en ces contrées. Je ne peux remarquer ces de
places autrement qu'à la légère et en passant, dont je f
marry, pource qu'elles sont fameuses et que tant d'a
teurs en ont escrit: mais il n'y avoit apparence de quit
la barque pour ce sujet, à cause que nous ne l'eussio
peu suivre et atteindre, en estans sortis, et nous eus
fallu retourner au giste à Liége, d'où nous estions part
Quant aux vestiges d'antiquité qui s'y remarquent, je n
veis aucun, pource que la hauteur des rives de la Meu
d'autant plus grandes lors que son eau estoit plus bas
nous en estoit la veuë; et pour ce n'en diray-je au
chose en ce lieu, fors que Herstal est pour le présent
village de fort petite apparence, n'aiant aucun édi
signalé qui paroisse du costé dont nous le voions,
son église mesme n'aiant autre parade en l'extérieur
celle qu'ont communément les églises de villages.

Weset, ville. Voguants plus avant, nous vinsmes passer à l'end
d'une petite ville de Liége nommée Weset par aucuns,
communément Visée, size sus les rives de la Meuse, à
main droite de ceux qui descendent par eau de la ville
Liége à celle de Maestrect; et en cet endroit fait une fa
Ortellius, représentant en sa carte de Liége un pont

(1) Ces renseignements sont inexacts; il n'y a jamais eu d'ég
collégiale à Herstal.




Pourtrait de la Ville de Sueset.

traverse la rivière, passant de Weset à l'autre bord, ce qui est faux et ne fut de toute mémoire humaine, n'y restant mesmes aucun vestige d'un tel édifice, fust-il de pierres ou de bois. Or est Weset pris pour estre à my-chemin de Liége à Maestrect, quant à ceux qui vont par eau de l'une de ces villes à l'autre : pourquoy ceux qui font ce voiage, soit en descendant, soit en remontant la Meuse, sont ordinaires de prendre le repas quand ils viennent en cest endroit, ce qui se fait tout en voguant et advançant chemin, chascun mettant sus le coffre qui est au milieu de la rouffe, ce qu'il a porté de provision, comme, si c'est un jour de chair, les uns porteront quelque bon coc-d'Inde rosty froid, les autres un chapon, d'autres autre vivre rosty ou bouilly, mais tiré de sa saulse; les autres porteront le pain et le beurre, les autres des pastez, des tartes, des gauffres et des fruits; les autres de la bierre et du vin; et en jour de poisson, chascun y porte diverses sortes de poisson frit ou rosty, ou accommodé à la daube, c'est-à-dire conservé de longtemps dans les espices, dans de bones herbes seiches, dans le vinaigre et le sel. Et comme chascun porte en commun toute sa provision, aussi est-elle mangée ou beute en commun; qui est un traict d'honesteté qui me pleut fort en ceste nation, mieux civilizée que la pluspart de la nostre en ce regard, pour ce que l'on n'y rencontre que rarement telle courtoisie; ains presque chascun y mange, comme l'on dit, son avoine en son sac, sans en faire part ou offre à ceux qui seront de la mesme compagnie.

[illegible] [illegible] est une petite ville, tenuë du prince de Liège, [illegible] située sus le bord [illegible] et de là allant en pente [illegible] sus des rochers assez [illegible] pour commander à tout ce qui [illegible] elle estoit fortifiée, selon que [illegible] je me suis souvent esmerveillé [illegible] de Liège ne se sont advisez [illegible] qu'à peu de frais l'art y [illegible] ce qui est de la nature, rendre [illegible] asseurée pour servir de clef à leur païs. [illegible] assez mal en ordre et sans [illegible] rien dire du surplus pour [illegible] d'y entrer. Quant à [illegible] elle est aggréable et belle pour sa [illegible] pour ce qu'elle va en montant, ainsi que [illegible] Les édifices que l'on y void sont [illegible] à cause qu'ils sont fort eslevez et bastis [illegible] ou de pierre blanche taillée, laquelle [illegible] en ces cartiers, et toutes les fenestres [illegible] de verd ou d'autres couleurs ; et ce qui [illegible] monstre, ce sont les toicts d'ardoise [illegible] comme elle est du creu de ce païs ; et n'y a, non plus qu'à Liège, si misérable bicoque qui n'en soit couverte ; et comme le cuivre et le fer n'y sont chers, pour ce que les mines en sont aux environs, on ne void maison ni tourelle qui n'aiant leurs agencements de bannerolles et d'autres galantises (dont ils sont fort bons ou-

vriers) ès pointes et sommets. Les bastiments qui paroissent le plus au dehors, sont la grande église, laquelle est fort eslevée, avec deux autres de moindre hauteur, puis les tourelles des maisons particulières, qui y sont en grand nombre et y ont esté dressées pour jouïr de la belle veuë de tous les lieux circonvoisins, qui est bien telle qu'à peine s'en peut-il trouver au monde aucune qui la surpasse en diversité. L'on nous dit qu'il y avoit en ce lieu grand nombre de riches marchands, par le moien du traffic ordinaire qu'ils font du cuivre rouge et jaulne, de la calamine et du fer. Et de là vient qu'il y a tant de beaux édifices en ce petit pourpris, aux environs duquel mesme on void tout plein de maisons champestres et de plaisance, ès quelles ces marchands vont prendre leurs esbats. Or quoyque ceste ville soit petite et peu renommée, si ay-je voulu craionner en ce lieu son pourtrait tel qu'on le void pour la beauté de son assiete, sçavoir comme elle paroist du costé de la Meuse et de l'Occident.

Ayants passée Weset, nous veismes, comme devant, grand nombre de chasteaux et de forteresses, assises au haut des roches qui bornent la rivière, de l'un et l'autre costé, entre lesquelles, celles de Trelon et de Cerey (1) ne sont les moindres : la première estant en assiete fort éminente, flanquée de quatre bones tours ; la seconde estant encore plus relevée et plus forte ; aussi celle-là appartient

Cerey, chasteau et son pourtrait.

(1) *Cerey* doit être Seraing ; or Philippe de Hurges ne peut avoir vu cette localité qui se trouve sur la Meuse en amont de Liége. Il est probable que l'auteur veut ici parler du château d'Argenteau que, toutefois, le voyageur rencontre avant Visé, lorsqu'il va à Maestricht.

à un gentilhomme particulier, qui en porte le surnom; celle-cy au prince de Liége mesme, lequel y tient garnison ordinaire. Et certes elle mérite que l'on en face estat, veu qu'elle a fort peu de semblables en toute ceste contrée, comme tesmoigne aussi Loïs Guicciardin, en sa Description du païs Liégeois, qui, parlant de ceste place, commence par ces mots, en la page 175 : *La très-belle forteresse de Cerey*, etc. Le cardinal de la Marche, d'un lieu ruineux et qui n'avoit servy qu'au passetemps des princes liégeois, ses devanciers, la réparant, comme il appert par la suitte de son épitaphe que nous avons rapporté cy-dessus, en feit une place de guerre et de deffense, telle que vous la montre le second des deux pourtraits, que j'ay formez en ceste mesme page.

Castre-Caesaris près Maestrect.

Estant venu à une lieuē de Maestrect, vous voiez à main gauche, descendant la Meuse, une grosse montagne chargée de vignobles et de forests par endroits, aiant pour sommet un rocher qui continuē et costoie avec elle ce fleuve, jusques bien proche de Maestrect; et est-elle de très-plaisant prospect pour la diversité des objets que la veuē y rencontre, tant en ce que j'ay dit, comme ès chasteaux et maisons de plaisir anciennes et modernes, ruynées et entières que l'on y void à foison. Mais ce qui s'y void de plus rare par ceux qui, tenants le haut chemin (dont nous avons parlé), vont de Liége à Maestrect, est une forme de castramentation romaine, laquelle y reste encore entière et donne le nom de Castre-cé (1) à un hameau qui luy

(1) Caster, château près de Maestricht, sur la rive gauche de la Meuse, appartenant aujourd'hui à la Hollande.


Cerez, chasteau,
et son Pourtrait.
MOSA. FL.

est voisin, quasi comme qui diroit *Castra Caesaris* (ainsi qu'il me fut dit par quelques hommes doctes de ce païs), c'est-à-dire camp de Caesar, ce qu'il ne faut prendre justement (comme font maints, suivants en ce regard l'erreur populaire invétérée sur ces matières) pour une castramentation de Jules estant ès Gaules, mais pour celle de l'un des Caesars qui y ont guerroié depuis Jules, lequel par ses vaillances et comme fondateur de la monarchie romaine, mérita que ses successeurs en l'Empire portassent pour avant-noms celuy de Caesars; d'où est arrivé que beaucoup de gens n'aiants la cognoissance des histoires, ont pensé que tout ce qui portoit le nom de Caesar deust estre tenu comme venant de Jules; ne sachants que Antonin, Posthume, Gallien, Constantin-le-Grand, et tant d'autres empereurs romains ont menée la guerre et tenuës des grandes armées par deça, et qu'ainsi ce qui porte le nom de Caesar peut aussi bien venir d'eux qui le portoient comme de ce premier, duquel toutesfois le camp dont nous parlons pourroit estre resté; mais je tiens ceste opinion pour doubteuse, et luy ay voulu donner ceste note pour montrer que celle qu'ont les Liégeois, que ce soit une pièce dès le temps de Jules, est incertaine et ne se peut prouver. C'est un abus coulé parmy toutes les nations qui ont porté le joug de l'empire romain, que d'imputer au premier Caesar tous grands ouvrages et toutes les plus belles marques de l'Antiquité, si avant qu'elles n'aient certaine inscription qui tesmoigne le contraire; soit, dis-je, que ce soient restes d'autres Caesars et d'autres princes, ou

Erreur populaire sus les œuvres imputes à J. Caesar.

que ce soient pièces d'autres nations que la romaine.

Ceste mesme haerésie en matière d'antiquité avoit pris pied entre les anciens aussi bien qu'entre nous, comme dit Cornelius Tacitus au livre 18 de ses Annales, quand il parle du dessein qu'eurent les Romains d'estendre leurs conquestes au-delà de l'Océan qui environne une partie de la Frise: « *Ipsum quin etiam Oceanum, ultra Frisiorum* » *fines tentavimus; et superesse adhuc Herculis colum-* » *nas, fama vulgavit; sive adiit Hercules, sive quicquid* » *ubique magnificum est, in claritatem ejus referre con-* » *sensimus.* » Ils imputoient à Hercules tous tant de chefs-d'œuvres magnifiques, fust en matière de force et de guerre, ou en celle d'édifices qui leur restoient ès histoires ou en nature; chascun aiant ceste ambition de prendre pour auteur aux plus belles choses, le plus brave qui eust esté pour sa sorte entre ceux qui les avoient devancez, sans considérer que ceste opinion qu'ils tenoient pour véritable, estoit pleine d'incertitude et d'ambiguité; car comme il y a eu plus d'un Caesar, aussi y a-il eu plus d'un Hercules, un gaulois, un grec, un lybien; et bien qu'il n'y ait eu tant de Hercules que de Caesars, si est-ce qu'il y a tousjours du doubte auquel des trois on doibve imputer la loüange de ce dont il est question; outre ce que par antonomasie les anciens nommoient Hercules ceux qui faisoient quelque chose extrordinairement signalée, comme encore nous les nommons Caesars par une mesme figure de rhétorique, et par excellence. Par ce discours, on peut comprendre que tout ce qui porte le nom de Caesar, ou qui luy est imputé,

ne se doibt entendre nécessairement de Jules, quand autre circonstance n'en donne l'esclaircissement ; mais qu'il demeure ambigu et au choix de la postérité de dire que Jules, ou l'un des Caesars ses successeurs, ou que quelque autre grand prince ou nation en soit l'autheur ou l'origine ; et autant en peut on dire de *Castre-cé*, au propos duquel nous avons amenées ces notes en jeu.

Molanus, au livre qu'il a fait *De sacrâ militia ducum Brab.*, chapitre 23, parle, ce me semble, de ce mesme camp, quand il dit que l'an 885 les Danois ou Normans, après avoir ravagées les Gaules, se fortifièrent aux environs de Maestrect, sus les rives de la Meuse, où ils tindrent bon quinze jours contre la grande armée qui les assiégeoit sous la conduite du prince Charles, fils de Loïs, empereur, surnommé le Débonnaire, auquel finalement ils se rendirent; pouvant estre arrivé que ces Normans dressèrent ce camp, se sentans poursuivis, sans avoir le temps de traverser la rivière, par faute de pont et de barques, n'aiants aucune ville en ces contrées qui tinst pour eux ; peut-estre aussi que, trouvants aussi ce camp jadis formé par les Romains, ils le remirent en défense pour s'en servir en ceste nécessité si extrême.

Quoyque c'en soit, il y a grande apparence que ce fut autresfois un camp romain , à cause de la forme carrée qu'il retient encore aujourd'hui, avec son rempart large de cinq pieds, haut de sept, et son fossé large de vingt-cinq, profond de huict. Or comme ce sujet vient pour le présent à propos, j'ay bien voulu craionner icy la forme

Castramentation romaine, comme jadis ordonnée.

entière d'un camp romain, selon ce que j'en ay appris de Polybe, Végèce, Vigenère et autres, qui en ont escrit expressément et à dessein; ce qui servira d'ornement à cet œuvre, de rafreschissement de mémoire à ceux auxquels ce souvenir est écoulé, d'instruction et d'intelligence à ceux qui ne sçavent encores comme un tel camp estoit ordonné, aiant estimé en moy-mesme que c'estoit peu de chose de représenter le carré tel qu'on le void encore aujourd'huy, sans y joindre ce qu'il souloit comprendre en son enclos, qui estoit la fin pour laquelle on le dressoit : j'entends pour servir de logement et de retraite aux soldats et les y tenir asseurez des efforts de leurs ennemis.

Avant dresser ce pourtrait, il me semble convenable de dire deux mots de la forme de camper observée par les Romains. Premièrement il faut entendre qu'ils eurent deux formes générales de castramentation, l'une qui n'avoit une forme ordinaire, ains s'accommodoit selon l'assiete des lieux et places qu'ils assiégeoient, et de ceste première je n'entends parler quant à présent; l'autre qui estoit ordinaire et toujours dressée en carré, qui est celle dont nous traitons en ce lieu. Ceste seconde forme estoit en usage journalier, car en tel lieu que les Romains vinssent faire leur giste, ils se remparoient et campoient ainsi, et mesmes avoient-ils un camp semblable tout joignant les portes de Rome, au temps des premiers empereurs, n'estant ordinaire que les légions logeassent en la ville, mais tout proche pour estre prestes aux commandements de l'empe-

reur. Allants en campagne, il falloit que chasque soldat romain portast un pieux de bois long de six pieds, aiant environ deux cartiers de tour; par dessus quoy les moins qualifiez et novices portoient, qui une besche, qui un louchet, qui une coignée, qui un autre instrument propre à fouir ou à abattre le bois; et en oultre chascun estoit tenu de porter des vivres pour trois jours (à quoy on peut juger si ces hommes qui, oultre le faix de leurs armes, portoient telles charges, avoient grande force et grand courage.) Tant que faire se pouvoit, ils s'arrestoient auprès de quelque rivière pour en estre fortifiez et rafreschis; auprès d'une forest, pour y dresser des embusches à leurs ennemis et pour en tirer le bois servant aux fortifications de leur camp; et tant qu'ils pouvoient, ils campoient en lieu advantageux par sa hauteur, commandant à tous les environs. Aiants choisi le lieu, les soldats se mettoient tous en besongne, les uns creusants le fossé qu'ils nommoient *vallum*, les autres plantans les pieux de bois qu'ils avoient portez, et les plaçants à cinq pieds les uns des autres, s'entre-traversants en croix, de mode qu'en chasque routé il y en avoit tousjours deux de front; les autres mettants entre deux les bourrées et branchages qu'ils avoient apportez des forests, et les autres relevants le rempart, mettans la terrasse tirée du fossé, sus le bois, à la hauteur et largeur que j'ai dites : le surplus s'apprend en la figure posée cy-dessous.

Quant à l'assiete du camp de Castre-cé, elle est telle, que du costé de l'Orient elle a de grandes roches et préci-

[illegible] racines; et de ceste part [illegible] aux ennemis; de celuy [illegible]; des deux autres, la montagne [illegible] par le dessus, continuant jusques à [illegible] et plus de demie-lieue en [illegible] en pente de toutes parts, [illegible] ne pouvoit en approcher sans estre [illegible] s'exposer à un péril très-évident, pour [illegible] eussent eu sur luy, comme [illegible] plus eminent et plus advantageux; par où [illegible] s'ils avoient eu sujet d'asseoir leur camp [illegible] pour un passage toutesfois, car d'y hiverner, [illegible] des hivers tous entiers, comme [illegible] camps semblables, ils ne l'eussent [illegible] pour ce qu'ils n'y eussent eu de l'eau que creusants des fosses et mares, estant force de faire un grand [illegible] la vouloir d'illec aller quérir à la Meuse. Voicy [illegible] la forme de ce camp.

[illegible]

[illegible] par ceste figure, la disposition du camp romain, sus l'esclaircissement et intelligence de laquelle restent deux poincts à adjouster, l'un touchant les chiffres et nombres y adjoustez; l'autre touchant la grandeur et quantité de ce camp. Pour le premier, entendez que là où est quotté quelque nombre, il signifie qu'en tel endroit estoient campez autant d'hommes qu'il porte, et là où en un mesme carré sont rapportez nombres divers, c'est-à-dire que telle fois il y avoit plus, telle fois moins de soldats en tel cartier, de sorte toutesfois que le nombre

n'excédoit jamais, ou n'estoit moindre que l'un des chiffres y quottez; et quant aux carrez qui sont sans chiffres, cela signifie que le nombre d'hommes n'y estoit certain ny arresté, ains tantost de beaucoup moindre, tantost de beaucoup plus grand, selon le bon plaisir du général d'armée. Les nombres qui sont hors des carrez, signifient les corps de garde, composez tousjours pour le moins d'autant d'hommes, sans estre compris parmy ceux qui faisoient la garde aux portes et sus les remparts. Le surplus s'apprend par le pourtrait et par les inscriptions y jointes. Pour le second poinct, d'autant que le camp romain estoit carré, on peut assez comprendre par mesures apposées, combien il contenoit en tous sens, à sçavoir deux mille pieds, qui font trois cens trente trois toises pour quattre légions de gens de pied (montantes chascune à 6666 hommes) avec la cavallerie, l'attirail et suitte de l'armée; le tout renclos dedans un fort bien mal-aisé à expugner, à guise d'une bone ville; qui est ce que j'avois à déduire, par incident, sus ceste matière.

Comme nous passions proche de Cerey, nostre battelier vint recevoir de chascun ce qui luy eschéoit pour sa voiture, et ce comme nous estions au milieu de la rivière, eslongnez plus d'une grosse lieuë de Maestrect, où nous allions; par quelle practique il ne leur arrive jamais aucunes banquerouttes, fraudes ou pertes en ce regard, comme j'ay veu arriver aux François, qui pensent estre si fins, navigeant aval la rivière de Loire; et vient ceste invention des Italians, qui sont coustumiers, mesmes ès travers des

Voiture paiée avant arriver au port.

rivières, se faire paier, estans avec leurs barques ou pontons au milieu d'icelles. De cet endroit en avant, la Meuse devient fort large, mais moins profonde que devant, en beaucoup de lieux où nous fusmes arrestez sus le gravier, nostre barque prenant fond et trainant dessus plus de cent fois entre Liége et Maestrect, qui fust cause que nous mismes six heures et davantage à faire ce chemin qu'autrement on feroit en quattre heures et moins encores; et n'eust esté par la force des chevaux qui nous tiroient, il eust fallu souvent descendre de la barque et venir à pied au travers de l'eau jusqu'au bord; et si, avec toutes ces incommoditez, nous n'eussions arrivé de ce jour à Maestrect; oultre quoy, nous courions grande fortune de nous perdre, pource que la barque venant à rompre sus le fond, il y eust eu grand péril de passer du lieu du naufrage jusqu'au bord, à cause que souvent l'eau, qui est si basse au milieu, sera profonde de dix ou douze pieds aux environs de ses rives; ou il y aura en chemin des fosses profondes et des abysmes, et des gouffres sans fond, èsquels l'eau tournoie incessamment avec telle vistesse que les meilleurs nageurs ne s'en pourroient dépestrer : ce qui arrive principalement ès endroits où ce sont roches et non gravier qui font le fond. Pour ceste cause, je fuz souvent estonné en ce voiage, voiant la promptitude des chevaux qui nous tiroient, lesquels estans remis et rentrants d'eux-mesmes en la barque, lorsqu'ils en estoient contraints à cause de ces gouffres dangereux (qu'ils cognoissent et prévoient par expérience journalière ou par instinct naturel) ou à

Meuse, quelle es environs de Maestrect.

cause que, par faute de passage qui est souvent empesché par les rochers et autrement, il les faut remettre de l'une des rives à l'autre, ne font aucune difficulté de sauter de dessus la barque au milieu de la rivière sans estre frappez, mais à certain cry qui leur est fait par celuy qui les conduit en l'eau, tousjours à demy-nud, monté sus le premier d'entr'eux, lequel souvent les fait nager quand l'eau est profonde sans tournoiement, et en un mot les gouverne comme il veut, ores qu'ils n'aient bride, mais un simple licol, et ne soient guères frappez du fouet, ains entendent aux parolles de leur conducteur s'ils doibvent tourner à droite ou à gauche, s'ils doibvent tirer fort ou bellement, et généralement tout ce qui leur est commandé ; ce que nous voions aussi arriver par deçà à l'endroit de ces animaux que les chartiers et laboureurs gouvernent par parolles plus que par la bride ou le foüet ; et quant à la prévoiance, j'ay souvent expérimenté qu'ils cognoissent ès chemins les passages rompuz et sans fond, ores que jamais ils n'y soient venuz, ce qu'ils monstrent quand ils s'arrestent tout court sus l'entrée d'iceux, se guindants en l'air et s'efforçants de retourner en arrière, ou si, à force d'esperons, on les contraint d'y entrer, ils y vont tastants doucement d'un pied, puis de l'autre, soufflants des narines avec bruit et tremblants par les espaules ; que si ce sont mauvais endroits èsquels ils aient autres fois esté engagez, ils les recognoissent, fust-ce mesme dix ans après, et donneront les signes évidents de ceste cognoissance ; par où l'on peut juger qu'ils sont des plus sensibles entre les bestes

Chevaux dociles et prévoiants.

que Dieu créa pour nous servir. C'est merveille encore en ces chevaux qui tirent les barques, que tous les jours ils sont plus en l'eau que hors icelle, et dans une eau laquelle a peu de pareilles en roideur ; et néantmoins ils ne s'en laissent jamais emporter (si ce n'est ès lieux ès quels ils ne peuvent tenir fond) tant ils marchent d'un pas asseuré, et se tiennent fermes ; d'ailleurs ils ne sont maladifs, et n'ont les jambes ou le corps pelé ou endommagé en telle sorte que ce soit, tant peut sur leur nature ceste habitude de tirer en l'eau, à laquelle ils sont façonnez dès leur jeunesse.

Comme nous fussions en peine de trouver quelque adresse au moien de laquelle nous peussions voir les singularitez de Maestrect, et je demandasse à ceux de nostre compagnie les moiens pour la trouver, un bon chanoine de Nostre-Dame de la mesme ville, nommé Monsieur de Dimy, qui venoit de Liége avec nous, s'offrit volontairement à nous faire veoir tout ce qui s'y pouvoit trouver de remarquable, de quoy certes il s'acquitta ce mesme jour et le suivant avec tant de diligence et de courtoisie, qu'il me seroit impossible les exprimer ; et faut que j'advoue avoir trouvée plus d'humanité ès gens de qualité de ceste nation liégeoise, qu'en autres que j'aye veuës en ma vie, comme certes j'expérimentay diverses fois en ce voiage : premièrement à Liége chez Liverloos, en la sorte que j'ay dit ; à Maestrect, au chanoine Dimy ; là mesmes, pour avoir adresse à Aix, en un chanoine dudit Aix, nommé Lonnius, lequel nous donna de son mouvement lettres de faveur à un sien confrère, chanoine d'Aix, et autres lettres

Liégeois sont officieux.



pour le secrétaire de la ville d'Aix, au moien desquelles tout ce qui se pouvoit remarquer de plus rare en ceste place nous fut monstré. Nous trouvasmes les mesmes effects en quelques Allemands, sçavoir à Aix, ès deux ausquels nous avions lettres d'adresse, en un capitaine nommé Schillingk, lequel estant logé en mesme hostelerie avecques nous, nous accommoda de soldats fidèles et cogneuz qui nous debvoient conduire à Cologne, dont le chemin estoit dangereux, et nous donna lettres au capitaine qui commandoit à Berchem, aux fins d'en obtenir renfort de convoy si nous en avions besoing; à Cologne, nous y trouvasmes des gens les plus officieux que l'on se sçauroit imaginer, desquels en un instant nous fusmes pris en telle affection que si ils nous eussent esté estroitement obligez de longtemps; ce que j'impute, tant à la bonté naturele de ces deux nations, qu'à la simpathie particulière qui se rencontra ès humeurs de ceux que j'ay nommez avec les nostres, c'est-à-dire une conformité et similitude de volontez et d'inclinations : ce qu'il ne faut trouver estrange entre les hommes, puisqu'il se void tous les jours qu'à la première veuë nous aimerons celui-cy, et cet autre nous l'aurons pour odieux, sans avoir receu aucune faveur de l'un ou affront de l'autre, mesmes sans les avoir jamais cogneuz, ainsi que souvent on expérimente quand on void deux incogneuz joüer quelque grand jeu l'un contre l'autre; car les affections des regardants portées pour l'un ou pour l'autre de ces deux, luy souhaiteront toujours le gaing, et la perte à l'autre; et en cas de

Simpathie et antipathie naturelles.

[illegible] ou [illegible] survenant entre ceux qui joüent, jugeront tousjours pour celuy auquel elles souhaitent le dessus. Il faut de mesme admirer ces accidents entre nous, que nous les voyons arriver entre les bestes, lesquelles souvent s'affectionnent l'une l'autre tant qu'elles ne peuvent estre separées, ou se prennent en telle inimitié dès la premiere fois qu'elles se rencontrent, qu'elles ne [illegible] de là en avant qu'à la ruine l'une de l'autre ; sur quoi sujet on peut lire un grand discours ès *Essais* de Michel de Montagne, livre second, chapitre 12, et encore au livre 1. du mesme auteur chap. 27, où il dit que ceste force de la sympathie [illegible] est du tout inexplicable, comme celle de l'antipathie : à quoy se rapporte le distique de Martial.

Non amo te, nec possum dicere quare ;
Hoc tantum possum dicere : Non amo te.

Et plus naïvement encore ce passage du *Satyricon* d'Euphormion[1], partie 2, pag. 60 : *Adeo quiddam est arcanum in amicitiarum jure, et naturæ similitudinem affectuum inter animos miraculo quodam temperans, etiam cognationem animorum inducit.* Ce que je trouvay véritable en ce voyage, auquel ceux que je viens de nommer usèrent d'autant de courtoisie en nostre endroit que s'ils en eussent receu d'extrêmes effects d'amitié, ores qu'avant ce temps nous fussions incogneus les uns aux autres.

[1] Ouvrage satyrique de Jean Barclay, qu'il dédia à Jacques I, roi d'Angleterre. Le titre est *Euphormionis Lusinini satyricon.* La première partie a paru à Londres en 1603. Ce livre a eu un grand nombre d'éditions et a été traduit deux fois en français. V. Niceron.



Environ les six heures du soir, nous arrivasmes au port de Maestrect, aiants mis tant de temps à faire un si court chemin (car il n'y a que cinq lieuës de chemin par eau entre ces deux villes) ; mais le retardement que nous avions eu, demeurants souvent arrestez sus le gravier, en estoit cause. Dès avant que nous fussions venuz au bord, nous voions plus d'une centaine de caymans attendants sus le port, qui se fourrèrent la pluspart en nostre barque aussitost qu'elle eut touché le bord, nous priants importunément que les hardes que nous avions quand et nous, leur fussent baillées à porter de là jusques à l'hostelerie en laquelle nous allions loger, ce qu'ils font pour peu d'argent; mais il ne les faut abandonner de l'œil pource qu'ils sont souvent larrons, ains il les faut faire marcher devant soy, se gardant bien de les perdre de veuë, autrement ils seroient bientost éclypsez, et ne demanderoient autre salaire pour leur port. Il se faut garder encore de les croire quand ils disent que telle ou telle hostelerie soit la meilleure, pource qu'ils mentent le plus souvent, et conduisent ceux qui sont si fous que de les croire en de meschants logis où ils seront misérablement accommodez ; estant vray que la pluspart de tels galands tirent salaire de certains taverniers, à l'advenant des estrangers qu'ils conduisent loger chez eux ; et y en a maints qui ne sont destinez à autre fin, et demeurent les jours entiers aux ports et aux portes des villes situées sus la Meuse, pour advertir les survenants qu'en tels ou tels logis qu'ils leur nomment, ils seront les mieux accommodez, s'offrants ou leur donnants

Arrivée à Maestrect.

Advis pour ceux qui voiagent sus la Meuse.

[illegible] pour les y [illegible]; en quoy plusieurs sont trompez d'autant [illegible] qui ne [illegible] jamais en ces contrées; et pour obvier à cette incommodité, nous nous informions de [illegible], avant qu'arriver ès villes, des lieux ès quels on y estoit le mieux traité, ce que nous apprenions de ceux qui y [illegible] ou de ceux qui y avoient souvent esté. De là aussi on peut juger combien ce peuple est pauvre et [illegible], je dis de ces mendiants et de ceux qui les [illegible] à gages pour ce faire. Ce qui me faisoit souvenir de ce qu'on [illegible] des ces anciens Agrigentins, [illegible] la Bibliothèque [illegible], livre 13, chapitre 27, où il dit qu'ils tenoient des hommes à toutes les advenuës de leur ville, expressément destinez pour voir les estrangers y arrivans, et les convier de venir loger chez eux, où ils [illegible] gratuitement et sans frais de leur part, non comme en ces pais dont je parle, ès quels souvent pour beaucoup d'argent l'on se trouve petitement accommodé. Cette façon de semondre les passants, dure encore en France, comme à Amiens, à St-Denys, à Paris mesme, et ailleurs, mais comme en Liége, non comme à Agrigente. Il y a force encore de maquereaux, de maquerelles et de [illegible] en ces rencontres, qui invitent les estrangers arrivants sur le quay, comme faisoient ces galoises dont parle Plaute in Menaechmis, actus 2, scena 2, en ces mots :

Morem hunc meretrices habent :
Ad portum mittunt servolos, ancillulas ;
Si quae peregrina navis in portum advenit,
Rogitant quoiatis sit, quod ei nomen siet ?



Post illae extemplo se applicant, agglutinant,
Si pellexerunt, perditum amittunt domum.

Qui est un autre escueil duquel il se faut soigneusement garder, tant à l'arrivée comme en la barque mesme, où il n'y a jamais faute de telle marchandise.

Estans donc descenduz en terre du costé de deçà le pont qui traverse la Meuse, nous nous présentasmes à la porte de la ville, où nous trouvasmes forte garde, qui ne contenoit moins de trente soldats, bien en ordre et bien armez, lesquels tenants les feuillets fermez et n'y aiant que le guichet ouvert, les mousquetaires tenants leurs bastons sus la fourchette prests à tirer, nous interrogèrent tous, d'où nous venions, de quel païs nous estions, où nous allions, quels négoces nous menoient à Maestrect, où nous logerions, et combien de temps nous y serions ; à quoy aiants respondu brefvement, l'un d'eux escrivit nos noms avec la response que nous avions donnée à chascun de ses interrogats ; puis nous entrasmes dans la ville, et vinsmes loger en une hostelerie nommée le Moulinet, qui estoit la meilleure à ce que l'on nous avoit dit, située assez proche de la grande église de Saint-Servais.

Aiants pris deux doigts de vin, comme il restast encore plus d'une bone demie heure de jour, nous allasmes promener par la ville, en laquelle nous remarquasmes peu de singularitez pour lors, plus par faute de temps que de bone volonté, la nuict nous contragnant de faire la retraite en nostre logis après que nous eusmes veu monter en parade

la garde bourgeoise et celle de la garnison, et descendre celle du jour précédent, lesquelles estoient belles à veoir, pource qu'il n'y avoit homme qui ne fut en aage de commander, au reste bien équippez d'armes et d'habits. Quant à la garde bourgeoise, tant montante que descendante, chascune contenoit 180 hommes; et celle de la garnison, tant montante que descendante, contenoit en chascune 225 hommes; y aiant en tout 900 soldats de garnison ordinaire, divisez en six compagnies, chascune desquelles est de 150 testes; et à ce compte ils n'estoient, en ce temps, de garde que l'un de quattre jours; et tous à la solde du roy d'Espagne, au nom duquel le seigneur de Werp, nommé messire Charles Grenet, y est de longtemps gouverneur, quoyque le prince de Liége, comme nous dirons tantost, s'en die le seigneur, et que ses armes y soient partout posées en dessus celles du roy d'Espagne et des archiducs. A ce compte donc on peut entendre que tous les jours ceste place est gardée par 385 hommes en armes; aussi est-elle grande d'enclos, et d'ailleurs tellement importante pour le passage de la Meuse, que si nos ennemis la tenoient, ils auroient bon marché de la duché de Brabant et de celle de Limbourg, qui ne pourroit qu'estre difficilement secouruē par un autre endroit; et pour ce sujet, l'on y tient si forte garnison; et le roy d'Espagne ou nos princes, par droict de bienséance s'en disants les protecteurs, y forgent monnoie sous leur coing, et y exercent, quant au temporel, presque tous les actes de souveraineté, le prince de Liége n'y aiant désormais que bien petite

Maestreect à bien grosse garde.



jurisdiction par dessus celle qu'il a endroit tout le clergé, qui le cognoist comme son évesque.

Revenuz que nous fusmes en nostre hostelerie, nous nous mismes à table et fusmes traitez à table d'hoste, paiants douze sols par teste, sans y compter le vin qui se paioit séparément; nous fusmes assez bien traitez, mais de gros membres, et de viandes pour la pluspart assez mal assaulsées, ce qu'ils font à fin que l'on en mange tant moins, et il leur en reste tant plus. Nous y beusmes du vin clairet, mais sans force et qui ne valloit rien, pour estre du creu du païs, ou bien de marine, que l'on dit, et de Bordeaux; pourquoy nous nous arrestasmes au vin de Rhin, qui est le plus commun dont on se serve en ces contrées; et estoit-il excellent, sans comparaison par-dessus celuy que l'on nous vend par deçà, qui n'est souvent que vin blanc de France desguisé et sophistiqué, en sorte qu'il tient aucunement le goust du vin de Rhin, mais dommageable à la santé, à cause du soulphre et d'autres mixtions que l'on y fourre. Ce vin donc à Maestrect estoit meilleur que celuy que nous avions beu à Liége sous le mesme nom; et celuy de Liége valloit mieux que tout autre vin de Rhin que nous eussions beu par deçà; mais nous trouvasmes que celuy d'Aix valloit mieux que celuy de Maestrect, et celuy de Juliers estoit meilleur que celuy d'Aix; mais celuy de Berchem le passoit, et sur tous excelloit ce Dell-win et le vin de Baccarach, qui sont espèces de vin de Rhin que l'on nous feit boire depuis à Cologne; de quoy nous nous apperceusmes encore plus pleinement au retour,

lorsque, plus nous advancions, et de tant moindre en bonté nous sembloit le vin ; et m'est tellement demeuré ce goust au palais, que tout le vin de Rhin que l'on m'a présenté depuis mon retour en ces cartiers, ne m'a semblé que de la laixive en comparaison de celuy de Cologne.

Nous trouvasmes fort belle compagnie à la table d'hoste du Moulinet, et y avoit-il des cavaliers de Liége, entre lesquels estoit le sieur de Rocourt, des premiers en la cour liégeoise ; y estoit aussi Lornnius, chanoine d'Aix, duquel j'ay fait mention cy-devant, et en receusmes autant de courtoisie par ceste simple entre-veuë, que l'on eust peu attendre et désirer d'un homme qui nous eut cogneuz et aimez de longue main ; qui fut cause que nous nous esgaiasmes à bon escient avec les autres, qui ne s'y espargnoient pas, pource qu'autant paie celuy qui boit le moins que celuy qui boit le plus, et celuy qui se lève de table de bone heure que celuy qui demeure et y tient route jusqu'au jour ; ce que nous ne feismes toutesfois, ains ne sortismes les premiers ny les derniers.

L'on nous avoit advisez, dès lors que nous estions encore à Liége, qu'en certaines couches de ce mesme logis du Moulinet, se trouvoient tant de punaises que l'on n'y pouvoit dormir, ce que nous ne peusmes éviter, fust pour ce qu'en toutes les couches il y eust de ceste vermine, ou que les autres chambres fussent préoccupées par d'autres ; tant est que nostre sommeil en fut souvent interrompu ; et le lendemain nous eusmes prou d'affaires à en purger nos habits dont nous nous estions couverts par faute

d'autre couverture. La raison pourquoy on treuve tant de punaises en ce lieu, vient de ce que toutes les couches y sont faites de bois de noyer ou de cerisier, desquelles deux sortes ces animaux principalement sont engendrez, quand ils commancent à estre vermouluz et demy pourris; à quoy toutesfois sert de remède asseuré l'huille d'aspic, si l'on en frotte le bois quand on void qu'il commance se démanger.

Estans levez dès le poinct du jour, nous allasmes ouïr la messe en l'église de Saint-Servais (qui fut le mardy, premier jour de septembre et sixième de nostre voiage commancé); après laquelle nous considérasmes la structure admirable de la mesme église; puis allasmes veoir celle des Jésuites, et de là celle de Nostre-Dame, laquelle est collégiale, où nous trouvasmes le bon chanoine Dimy qui nous mena veoir la ville pour la meilleure part de ceste matinée, où nous remarquasmes beaucoup de belles particularitez que tantost je déduiray tout au long. Mais pour mieux entendre ce qui en est, j'ay trouvé bon de rapporter, avant tout œuvre, ce que dit de ceste ville antique et illustre George Braunius (1) avec François Hogenberg, au tome 3 de leurs *Villes signalées;* ensuitte de quoy je pourray amplifier ce qu'ils racomptent trop succinctement, Journée 6me.

(1) L'ouvrage de Broun ou Bruyn a pour titre : Civitates orbis terrarum in aes incisae et excusae et descriptione topographica, morali et politica illustratae, Coloniae. 6 tomes en 3 vol. gr. in-folio, 1571-1618. Les gravures sont de Fr. Hogenberg et de Simon Van den Hœvel. Il y a une édition allemande et une en français intitulée : Le grand théâtre des différentes cités du monde. Bruxelles, 1572.

et adjouster ce qu'ils ont obmis par inadvertance ou comme moins important. Voicy donc le discours qu'ils en font, la nommants *Trajectum ad Mosam*, pour la distinguer du nom commun de *Trajectum*, lequel se prend le plus souvent pour la ville d'Utrecht, capitale d'une province de mesme nom, voisine de la Hollande, quoyque les Anciens aient souvent usé indistinctement du nom de Trajectum pour Utrecht et pour Maestrecht (que je tiens estre plus antique de longtemps que ceste première), et par conséquent nous aient causées beaucoup d'obscuritez en l'histoire :

Maestrect descrite briefvement.

Trajectum urbs in finibus Eburonum amplissima (disent les susnommez) *ad utramque fluminis Mosae ripam sita, et lapideo ponte juncta, fornacibus aliquot accuratissima structura confecto; a trajiciendo flumine nomen habere constanti Historicorum sententia perhibetur. Ejus incolas, Bethasios Tacito dictos, Marlianus existimat, quamquam nescio unde Ammianus Marcellinus acceperit Obtrincense Mosae oppidum, quo Trajectum super Mosa situm intelligere videtur, nisi forte id à Tungris sit mutuatus, qui Trajectum in* Tricht *mutarunt. Et quia Trajecti nomine duo oppida vocabantur, alterum inferius apud Batavos, alterum superius in Tungris, hoc* Oppertricht, *id est superius Trajectum, et syncoptos* Opptricht *vocarunt, e quo Obtrincense oppidum Marcellinus fecit; Illud* Uttersztricht ; *id est exterius Trajectum, et concise* Uttricht *nominarunt. Quæ vero pars Trajecti ad Mosam, orientali littori adjacet* Wict, *vulgari idiomate*



dicitur. De utriusque origine, antiquitate, nomine ac tutelari Divo, hunc in modum Matthias Herbinus scholae Trajectensis Rector, à Joanne Trithemio Abbate Spanheimensi commendatus, libello de Trajecto instaurato scribit Wict, *ex vico, latino nomine, tractum et usurpatum esse videtur. Hanc autem interpretationem inde conjectura colligo, quod ille locus, antequam civitas ad tantam amplitudinem in qua nunc est, veniret, forte vicus paganus erat. Constat enim de antiquis historiis civitatem hanc post adventum s. Servatii, maxime auctam et ampliatam hominibus, muris et ædificiis. Ita quæ tunc vicus paganus erat, nunc est referta viris urbanis, et tamen antiquum nomen retinet, quod ex appellativo, longo usu, proprium factum est, quod frequenter apud priscos accidisse comperimus. Nam et tota civitas nostra, apud illos via regia appellabatur, quia per illam Romani reges, qui iidem imperatores, vel eorum legati, Tungrim, nobilissimam tunc Galliarum metropolim, iter facientes, transibant; cumque ad Mosam pervenissent, qui ponte carebat, trajectione opus erat. A trajiciendo ergo Trajectum est nuncupatum, quo vocabulo Julius Caesar, tam eloquens quam bellicosus, in commentariis suis utitur saepe. Et quoniam Caesaris mentio facta est, licet hic de Caesare aliquid interponere, quod ad rem nostram attinet quoniam ex claris fundatoribus urbes nonnihil gloriae solent sibi vindicare, ut Constantinopolis a Constantino, a Romulo, Roma. Primordium itaque civitatis nostrae condendae JuliusCaesar fuit, qui cum multis ac magnis praeliis*

Galliam, Germaniamque oppressisset, Trajectum convenientissimum locum hybernandi copiis suis delegit. Conspexerat enim prudentissimus imperator, quod is locus seipsum facile muniebat, et nihilominus alimenta viventibus abunde suppeditabat. Habet enim ad Austrum saltus apricos amœnissimos pabulationibus jumentorum; ad Occidentem et Septentrionem, patentes campos, satorum fertilissimos. Nam ad Orientem Mosa est, infinitis usibus accommodus, cui in modum semicirculi adjunctum vallum, omnia castra girando tuebatur; super cujus aggeribus positi sunt postea muri antiqui civitatis, qui usque in hodiernum diem apparent, et nonnihil fortitudinis adferunt. Haec hactenus deducta eo spectant, ut, si nobis gloriandum sit de antiquitate, antequam Salvator Noster carnem humanam assumeret, anno circiter octavo et septuagesimo, initiati sumus : si de fundatore, à Julio Caesare originem traximus; si de nomine, à trajiciendo flumen Mosae dictum est Trajectum, quum aliquando via regia appellaretur; si de praesidente patrono, atque ampliatore, B. Servatio plurimum obligati sumus, qui pontificalem sedem primus huic urbi intulit, in qua viginti episcopi resederunt. Paucae igitur civitates in procinctu nostro sunt, quae de his aeque possunt gloriari. Nam aut non tam antiquae, aut a minus nobili conditore fundatae, aut non tam digno præsidente utque ampliatore memorabiles. Cum Caesar oppidum construxerat aggeribus, implevit Romanis; nam lingua latina usi sunt, per multa tempora, ut ex certissimis indiciis adhuc apparet. Et

praecipue omnia coram scabinis et consulibus negotia latine acta sunt, ut constat ex diversis adhuc actis, ac litteris haereditatuum, transactionum infra ducentos adhuc annos latine scriptis. Hucusque Herbinus. Civium pars, episcopo Leodiensi, pars duci Brabantiae (qui nunc est invictissimus Philippus II. Hispaniarum rex catholicus) paret. Qui utrique, suos ibi habent praefectos, aedilesque. Senatus, Romanorum more, quotannis novus creari solebat: bini videlicet Coss. cum XII. Procoss. ac Quaestore ex utriusque principis plebe. Sed propter turbas, quae non solum hujus oppidi Rempub. sed totius Belgii statum, paucos ante annos, susque, deque miserrime agitarunt, is senatus constituendi mos interruptus est, Senatu jam per principum deputatos ordinato, usque ad eorum revocationem perdurante. Primaria Trajecti ecclesia, supra crypta exigua, in qua s. Servatii corpus miraculis clarum, sepultum erat, opere, reliquiis sacris, canonicorum societate, et amplissimis reditibus nobile, s. Servatio nuncupata est religione ac pietate civium (ut Usuardus martyrologio suo, jussu Caroli magni conscripto) vel a Monulpho Tungrensi episcopo, ut Beda testatur, in qua etiam nunc ejus ossa, quemadmodum et sex ex ordine successorum, cum multis aliis praestantissimis reliquiis, religiose asservantur; quae ex Octaviensi Galliae urbe, s. Servatius, Hunnorum devitans tyrannidem, huc transtulit; quarum gratia, ex remotissimis orbis partibus, utputa, ex Styria, Croatia, Slavonia, Hungaria, Bohemia, Elsatia, tota Francia, aliisque innumeris regionibus, et maxime

singulis septenniis, dum sacrae reliquiae potissimum ostenduntur, turmatim homines advolare consueverunt. Episcopalem Tungrensem sedem B. Servatius Trajectum transtulit; cui ibidem XX. ex ordine, sanctitate vitæ clarissimi, successerunt antistites. Quorum penultimus fuit gloriosus et inclytus martyr D. Lambertus, qui Leodii, pro Christi nomine, sanguinem suum profudit. Cujus discipulus atque successor Hupertus, loci sanguine magistri ac praedecessoris sui consecrati, tactus affectu, episcopalem sedem eo transtulit. Cui hoc tempore Reverendissimus, Illustrissimusque princeps ac D. Dominus Gerardus a Grossbeck, S. R. E. Cardinalis, summa cum laude præest. Trajecto plurimum utilitatis Jecora (1) *præbet, fluvius exiguus quidem, sed subinde nivibus resolutis, aut immodicis imbribus ita exundans, ut pagis, aedibusque vicinis non parum detrimenti inferat. Prosilit non procul a Centronibus; Tungrosque alluens, Trajectum sinuosus se confert; in cujus suburbio in duos divisus alveos, totidem etiam locis urbem intrat; ibique rursum altero alveo in plures se pandente, maximam fullonibus, tinctoribus, molitoribus, coriariis, aliisque opificibus, civiumque domibus commoditatem adfert. Demum Franciscanos praeterluens, omnes suos alveos in unum cogit, sicque oppidum effluens in Mosam se exonerat. Quin et illud memorabile, quod passim in vicinis Trajecto locis, potissimum vero in* Gronsfeldt, *sabulosi e terræ visceri-*

(1) Le Jecker, le Jar ou le Jacr selon les temps. V. Baudrand et Lamartinière.

bus eruantur lapides, præstantissimi autem in pago Tichen, *ut puta duriores ac diuturniores, at deterrimi in Hunnorum monte, in quibus præter conchiliorum species, in lapides induratas, animalium quoque ossa reperiuntur. Unde conjicere quidam volunt, eos montes ex diluvii aestibus aggregatos.*

Voilà qu'en disent ces autheurs; mais comme ils affectent la brefveté, aussi sont-ils obscurs et ne s'interprètent-ils assez, voire et ne prouvent rien des premières et plus grandes antiquitez de ceste ville; pour à quoy suppléer, je diray premièrement l'opinion rapportée par Vigenère, en ses notes sus les Commentaires de Caesar, où il fait Maestrect de plusieurs siècles plus ancienne que Caesar mesme, disant que Servius, sixième roy des Romains, au temps que Sedechias régnoit en la Judée (environ l'an du monde 3568 et 520 ans avant que le Messie vinst au monde) voulant faire guerre aux Romains mesmes, s'allia des estrangers, Pannoniens, Huns, Histriens et autres, et passant par le Belgium pour s'en aller à Rome, il fit de grands dommages en ces cartiers; entre autres il prit Tongres et la pilla; mais en récompense et pour réparer ce tort, il édifia tout plain d'autres belles villes, et entre autres celle de Maestricht, qui est à dire passage de la Meuse en la langue du païs; et n'a ceste ville-là en tant d'ans point changé de nom, car dès sa première fondation elle fut nommée Trajectum, qui est autant à dire comme Tricht, qui signifie passage ou traject de rivière. Loïs Guicciardin, en sa *Description des Villes Belgiques*, pages

Antiquites touchantes la ville de Maestrecht.

66 et 67, qualifie celle dont nous parlons du nom de très-ancienne, sans particulariser autrement son origine. Pierre Louvius, en ses notes sus le traité de Molanus intitulé : *Milit. Sacr. Duc. Brab.*, page 144, dit que trois cens cinquante six ans avant l'incarnation du fils de Dieu « *Hele-* » *nus*, roy des Sicambres, fils de Priam, descendu des » Troyans, *inter caetera, Mosam ponte stratum transgres-* » *sus est, ac Tungros, ac Eburones sibi subjecit, cum* » *Tungrorum ea aetate maxima foret potentia.* » Lequel pont je prens pour celuy de Maestrect, comme estant cet endroit le plus commode et donnant le plus court chemin pour passer à Tongres; quelques années après, ce pont fut rompu par les ravages de la Meuse et fut bientost rebasty de neuf, comme dit le mesme Louvius (continuant son discours, pag. 146) par Antenor 4 de ce nom, roy des Sicambres : « *Anno* (ce dit-il) 64 *a Christo nato*, *Antenor* » *quartus, Sicambrorum rex, ponte in Mosa constructo,* » *ad Galliam transivit, ejusque magnam partem longe,* » *lateque vastavit; sed cum insequentibus eum Gallis in* » *patriam rediret, ponsque quo Mosa transeundus erat,* » *ab eodem de novo instauratus, militum certatim trans-* » *euntium pondere gravatus corruisset, ipse ea suorum* » *calamitate perculsus, simulque a tergo instare hostem* » *sentiens, in flumen se cum suis conjecit, quod pleros-* » *que natandi ignaros submersit*, etc. » Ce que j'attribue encore au pont de Maestrecht, puisqu'il n'appert d'autre ville ny d'autre pont d'antiquité comparable à la sienne, sus la Meuse. Marlian, en ses notes sur Cacsar, page 588,

dit ces mots touchant l'antiquité de ceste place : « *Bethasios, Germaniae pop. inter Belgas, proximos Caninefatibus, Batavis, Tungris, ac Marsacis, Trajectenses superiores fuisse conjectura est, ad utramque Mosae fluminis ripam, cis Rhenum sitos, in dioecesi leodiensi; quos tamen Caesar non memorat, sed Tacitus.* » Blaise de Vigenère, ès notes sus-alléguées, interprète le nom de *Condrusi* pour ceux de Maestrect et des environs. Si ce sont ceux-là, Caesar en fait mention au livre second de la Guerre gauloise, parlant des trouppes générales qu'à son arrivée ès Gaules, ces peuples envoièrent contre luy : « *Condrusos, Eburones, Caeresos, Paemanos, qui uno nomine Germani appellantur, arbitrati ad XL millia* »; et au quatrième : « *Germani hac spe adducti, jam latius vagabantur, et in fines Eburonum et Condrusorum, qui sunt Trevirorum clientes, pervenerant.* » Je prens *Condrusos* et *Condrusones* pour un mesme peuple, quoyque Glaréan, sur ce passage die : *Condrusos vero, Aquenses, unius diei itinere, ab Agrippina distantes esse existimo*, page 114, que je pense estre un erreur d'impression, veu qu'au texte qu'il commente, il y a comme j'ay mis, non *Condrusorum*. Et en ceste confusion de ces deux noms, je me fonde sus ce que répète souvent le mesme Glaréan en ses notes, disant que Caesar confond maintes fois ces noms et autres s'entre-approchants, en ses Commentaires. Au livre sixième : « *Segni, Condrusique, ex gente et numero Germanorum qui sunt inter Eburones, Trevirosque, legatos ad Caesarem miserunt, ne se in hostium numero duceret orantes, neve*

omnium Germanorum, qui essent citra Rhenum, causam esse unam judicaret ; nihil se de bello cogitasse, nulla Ambiorigi auxilia misisse, etc. » Par quel passage l'opinion de Vigenère me semble peu tenable, pour deux raisons : l'une, pource que il dit que les Condrusiens et Segniens estoient entre les Liégeois et ceux de Trèves, comme seroient de présent situez ceux de Namur ; ce qui ne convient à l'assiete de Maestrect, pource qu'elle n'est et ne fut oncques entre ces deux peuples ; l'autre, à cause qu'il dit : *Germanorum qui essent citra Rhenum*, c'est-à-dire les Allemands qui habitoient en deçà le Rhin, ou entre le Rhin et la Meuse; ce qui ne convient non plus à ceux de Maestrect, pource qu'ils demeurent en deçà la Meuse, et Caesar n'a dit *citra Mosam*, mais *citra Rhenum*. D'où je concluds que ceste traduction de Vigenère est peu probable en cet endroit et adhère plustost à celle de Marlian, qui dit, ès not esmentionnées, page 590 : « *Condrusi, Belgarum populi inter Eburones, Segnos et Treviros (quorum erant clientes) Menapiis, Mosae fluvio, et sylvae Arduennae finitimi, gente, nomine et numero Germani, apud quos est, ad ripas Mosae, oppidum ab Antonino Pio, ut quidam scribunt conditum, et Benefacta appellatum, dioecesis sunt Leodiensis, et usque ad civitatis fere moenia protenduntur, cujus antistiti etiam subjacent ; nunc ducatui Luxemburgensi, ac comitatui Namurcensi, et Mosae fluvio finitimi*, etc. » Je n'entends pas toutesfois à quelle ville il veut rapporter ce nom de *Benefacta*, et n'en cognois aucune ainsi nommée en tout l'évesché de Liége ; trop bien

Antiquites de Maestrect.

suis-je d'accord avecques luy en ce poinct, que *Condrusi* aient esté un autre peuple que celuy de Maestrect; et tiens que si Vigenère eut leu attentivement le passage que je viens d'alléguer du livre 6 de Caesar, il se fut bien gardé de donner l'interprétation qu'il a donnée à ce nom; n'estant d'ailleurs moins estonné de l'invention de Glaréan, en son Index sus les noms des villes dont Caesar fait mention, quand il traduit ce nom d'*Atuacum* ou *Aduacum*, pour celuy de la cité de Maestrect, qu'il ne me souvient avoir leu en tout le texte de Caesar (1), ny en Tacitus, ny en aucun des Anciens. Quant aux Condrusons ou Condrusiens, Tacitus, selon ma mémoire, n'en parle pas, mais bien des Bethasiens, qu'en suitte de Marliam je crois avoir esté ceux de Maestrect (nonobstant qu'aucuns les prennent pour ceux de Peeland, en Brabant); et pource qu'il n'y a auteur plus ancien qui en face mention, voions ce qu'il en racompte, au livre 4 de son Histoire, où il parle de ce peuple, disant: « *Claudius Labeo, nihil apud Batavos ausus, quosdam Nerviorum et Bethasiorum in arma traxit*, etc., » sçavoir au temps que Ottho et Vitellius joüoient au boutehors pour l'Empire romain, l'an de salut 71; et peu après, au mesme livre, il dit ces mots : « *Civili cum copiis suis advenienti, Claudius Labeo Bethasiorum, Tungrorumque et Nerviorum tumultuaria manu restitit, fretus loco, quia pontem Mosae fluminis anteceperat; pugnabaturque in angustiis ambigue, donec Germani tranantes terga Labeonis inva-*

(1) Il se trouve dans César, *Bell. Gall.*, VI, 32-34, éd. Lemaire.

sure.... Labeo antequam circumveniretur profugit; Civilis Bethasios ac Nervios quoque in fidem acceptos, copiis suis adjunxit. » Ce pont sur Meuse, je le prends pour celuy de Maestrect, lequel fut le premier qui couvrit ce fleuve en ces contrées : au surplus, par ce dernier passage on void que les Bethasiens deivoient estre tenuz pour bons soldats, puisque les Romains les choisissoient pour aides à toutes extremitez ; et néantmoins Civilis les contragnit ou persuada de se rendre aux Hollandois dont il estoit le chef; qui est ce que j'ay peu recouvrer de cet auteur sus ce sujet. Venons donc à des tesmoignages plus certains, mais moins anciens.

[illegible] Loys Guicciardin descrivant ceste place, ès pages 66 et 67 de sa *Description des villes du Païs-Bas*, dit « qu'il y a deux églises principales, l'une (de laquelle le roy d'Espagne, comme duc de Brabant, est chanoine) dédiée à l'honneur de sainct-Servais, lequel convertit les habitans de ce lieu à la foy chrestienne, et y fut le premier évesque, lequel mourut sainctement, l'an 395 (1); et le dernier évesque de ce lieu, qui fut le vingtième en novembre, fut sainct Lambert, lequel y fut martyrisé; qui fust cause que sainct Hubert, pour la cruauté et ingratitude de ce peuple, transporta, par le consentement du Pape, ladite dignité d'évesque à Liége, l'an 710 (2). A raison de quoy, l'évesque de Liége possède une partie de ladicte ville, et le roy catholique, comme duc de Brabant, l'autre partie, com-

(1) Saint Servais mourut l'an 384.

(2) On place généralement cette translation à l'année 722.

bien que le duc prétend action en toute la ville et en est le seigneur souverain, faisant seul y battre la monnoie et seul y faisant son entrée. Toutesfois il y a deux jurisdictions, sans aucune division notable des confins. Il y a un pont de pierres fort sumptueux et magnifique ; et est ceste ville embellie d'un grand nombre de très-beaux édifices..» Jusques icy Guicciardin, duquel j'ay rapporté le passage tout entier, quoyque pour le présent propos il fust seulement besoing de parler de saint Servais, pour suivre l'ordre des antiquitez de Maestrect; mais j'en use souvent ainsi pour éviter la pluralité d'allégations d'un mesme lieu. Le grand Légendaire contenant les Vies des Saints, parle plus particulièrement de saint Servais en sa vie, disant qu'il estoit parent de Nostre Saulveur, qu'il fut le dixième évesque de Tongres, d'où il transporta le siége épiscopal à Maestrect, où il mourut et fut enterré, sus le poinct de la venuë d'Attila ès Gaules, laquelle luy avoit esté prédite à Rome par saint Pierre, environ l'an 394. Monulphe fut son successeur en l'évesché, et bastit une belle église en son nom, qui est celle que l'on void encore aujourd'huy dessous le chœur de la grande église de saint-Servais, de laquelle nous parlerons plus au long cy-dessous. En ceste église Monulphe fit transporter le corps de son prédécessenr, où il fut mis dans la crypte ou voulte sousterraine que l'on y void encore, et ce quelque temps après sa mort, comme racomptent plus au long Grégoire de Tours et Sigebert. L'an 620, Clotaire II régnant en France, saint Remacle fut fait évesque de Maestrect, et fut inhumé après sa mort en la

grotte ou crypte de saint Servais, comme dit le Légendaire en sa Vie. Saint Théodard luy succéda en la charge épiscopale, et fut sacré par saint Cunibert, évesque de Cologne, fust martyr, et par le conseil de saint Lambert, il fust enterré à Liége, où ses reliques sont en honneur. L'an 640 saint Amand fust évesque de Maestrect par la nomination de Dagobert, roy de France; il ne mourut toutesfois en ceste charge, car voulant aller visiter la ville de Rome pour la troisième fois, il renonça à son évesché, et n'y revint plus depuis, comme dit Aubert Myraeus, *Orig. caenob. Belgic.*, (1) *cap.* 2, *pag.* 6 et 7. Sainct Lambert fut natif et citoien de Maestrect et succéda à saint Théodard qui l'avoit instruit, et fust quarante ans évesque. Un Pharamond, homme insolent, occupa sa place l'espace de sept ans, comme il estoit chassé par Ebroin, maire du Palais de Childéric ou Chilpéric 3e, roy de France, l'an 724, lequel tenoit saint Lambert pour son premier et plus fidèle conseiller. Depuis quoy il revint en son siége, mais finalement il fut tué à la suscitation de Dodon, parent d'une paillarde que Pépin Héristel, maire du palais d'Austrasie, entretenoit, et saint Lambert l'en reprenoit; son corps est à Liége : ce

(1) Aubert Le Mire, né à Bruxelles en 1575, étudia à Douai et à Louvain, obtint en 1598 un canonicat à Anvers où il succéda à Delrio comme doyen de la cathédrale, fut chargé de diverses missions et remplit plusieurs emplois honorables; l'archiduc Albert le nomma son aumônier et son bibliothécaire. Il mourut en 1640 et laissa un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire des Pays-Bas. V. Niceron, Sanderus, etc.

L'auteur a sans doute voulu citer ici les *Origines Cœnobiorum Benedictorum in Belgio*. Antverpiæ, 1616, in-8°.

qui est tiré de sa Vie au Légendaire, sous le 17 de septembre. Molanus, au livre dit *Milit. sacra Duc. Brab.*, *cap.* 9, *pag.* 13, dit que ce Pépin, faisant la guerre au roy Théodoric l'an 691, remit saint Lambert en son évesché, dont il avoit esté privé sept ans; et à ce compte y auroit-il abuz en la date de l'an 724, quotée par le Légendaire, quant à ce poinct. Saint Hubert fut évesque de Maestrect après S. Lambert; l'an 13 de son pontificat, il transporta à Liége les reliques de saint Lambert, où il establit aussi l'évesché, quittant tout à fait la ville de Maestrect, et ordonna au lieu de son martyre une église de mesme nom, que l'on void encores, et est la métropolitaine de la ville de Liége et de tout le païs; et semble qu'il y establit aussi un monastère tout joignant icelle église, pource que le Légendaire dit en la Vie de saint Hubert, que les plus nobles du monastère de Saint-Lambert se rendirent moines au couvent de Saint-Hubert en Ardenne; d'où on comprend encores, que dès sa première fondation, l'église de Saint-Lambert de Liége fut servie par des nobles, comme elle est encore aujourd'huy, ou par graduez en théologie ou en droit, ce qui est tiré de la Vie de saint Hubert, sous le 3 de Novembre. Au reste qui voudra voir au long la suitte des évesques et les antiquitez ecclésiastiques de Maestrect, lise le livre de Joannes Placentinus, dominicanus (1), intitulé

(1) Joannes Placentinus, en français Le Plaisant, né à St-Trond, étudia à Bois-le-Duc et entra chez les Frères Prêcheurs à Maestricht au commencement du XVIe siècle. On croit qu'il mourut vers 1548. Il a laissé plusieurs ouvrages dont le plus important est son Catalogue des évêques de Tongres et de Liége, *Catalogus antistitum Tungrorum*,

de gestis Antistitum Trajectensium et Leodiensium, etc. Poursuivant le récit de ce que j'ay leu des antiquitez de Maestricht, l'an 880 les Danois ou Nordmans estans venus ravager les Gaules, lorsque Charles le Gros estoit empereur, prirent, saccagèrent, mirent à feu et à sang et, pour le dire en un mot, renversèrent de fonds en comble la ville de Maestricht, comme le remarque Sébastien Munster (1), lib. 2, *Cosmographiae, tractatu : de Galliâ, pag.* 79 ; à quoy se conforme aussi Molanus au livre sus-allégué, pag. 40 et 41, chap. 23, et Jean Goropius Becanus, *Historiae suae* [illegible], cap. 39 : lequel Becanus, comme aiant esté natif de Maestricht, a descrites ses antiquitez plus exactement que nul autre qui s'en soit meslé cy-devant ; et pourtant avoir recours au livre qu'il en a fait exprès, ceux qui ne se contenteront de ce que j'en dis. L'an 944, les Pannoniens ou Hongrois ravagèrent tous les environs de Maestricht, et ce qui estoit redressé depuis le ravage des Danois en la ville mesme, dit Molanus, au mesme livre, cap. 34, page 58. De l'an 959, je treuve ceste mention de Maestricht au mesme livre de Molanus, cap. 35, pag. 61 et 62 : *Bruno archiepiscopus et archidux Lotharingiae, praestitit*

Trajectensium et Leodiensium, imprimé à Anvers, en 1580. On a cru à tort qu'il était né à [illegible] en Italie, et qu'il tirait de son origine son nom de [illegible].

(1) Sébastien Munster, savant mathématicien et géographe, né en 1489 à Ingelheim dans le Palatinat ; après avoir pris l'habit de cordelier, il embrassa la Réforme et alla enseigner avec beaucoup de succès à Bâle, où il mourut en 1552. Sa *Cosmographie universelle* a été traduite en plusieurs langues ; l'édition allemande de 1555 est la plus estimée de toutes, surtout à cause des planches.

etiam beneficium ecclesiae Trajectensi, in qua sub Balderico antistite studuerat. Brunonem, ait Haeda præpositus, fratrem suum Otto imperator, instinctu Balderici episcopi Trajectensis, cum non spernenda manu, ad restituendam urbem et liberandum circumvicinas provincias, antiquatis hostibus Pannoniis, quorum fortuna jam undique nutabat, qui etiam victoriose bellum hoc exequitur, constituendo ipsum Baldericum in sedem quietam. Meminit quoque Luitprandus, Italiæ scriptor, quod Brunonem pater sanctus Baldericus, quoniam Normanni Trajectensem destruxerant ecclesiam, ob ejusdem recuperationem voluerit militare, etc. Par où il semble que, dès ce temps, il y eust une Université d'estudes establie à Maestrect, du moins quelque collége fameux, puisque Bruno, frère d'Otto, empereur, y avoit fait ses escoles. **Antiquitez de Maestrecht.**

De l'an 1021, la Chronique de Cambray et d'Arras, composée par Balderic, évesque de Noyon et de Tournay, livre 3, chap. 19, page 292, dit ces mots de Maestrect, où je tiens qu'il parle du cartier nommé Wick, lequel est de là Meuse, n'est que l'on veuille prendre le mot *vicus* pour la ville mesme (laquelle aiant esté ruinée des Normands et des Hongrois, restoit comme un pauvre village), et le nom de *Crypta* pour l'église première de S. Servais, laquelle estoit en terre, comme une grotte, ce que je laisse au jugement du lecteur. Il dit doncques: *Anno M.XXI, Henrico imperatore, cum Coloniens. Trevirens. et Trajectens. episcopis contra Arnulphum Gandensem procedente, Baldericus episcopus, in vico Trajectensi, in monasterio*

[illegible] [illegible]. [illegible] cryptam desuper altari erecto, [illegible], ce qui se peut entendre de la grande église, de la collegiale de Nostre-Dame, et de celle qui est au cartier de Wick, chacune desquelles a sa crypte ou cave sousterraine; et quant à ces deux dernières, elles sont encore [illegible] à la Mère de Dieu : la première peut avoir changé de nom comme nous voions à Gand la cathédrale dédiée pour le présent à saint Bavon, là où auparavant elle l'estoit à saint Jean, et ainsi d'autres. L'an 1037 Conrad, empereur, revenant d'Italie, mourut lez Maestrect comme dit la mesme Chronique, livre 3, chap. 55, page [illegible]. En la mesme année, au mois d'aoust, vint à Maestrect, Gérard, evesque de Cambray, en la compagnie de Henry, empereur, fils de Conrad : lequel Gérard, à l'instance et poursuite de Nihard, evesque de Liége, leva les corps des saints confesseurs Candide et Monulfe, et en prit-il des
[illegible] reliques pour soy : et lors fut bénite par le mesme Gérard la grande église de Saint-Servais, etc., livre 3 de la mesme Chronique, chap. 56, pag. 348. Entendez icy qu'il parle de l'église de Saint-Servais telle que nous la voions aujourd'huy, non de l'ancienne sousterraine, laquelle, comme j'ay dit, estoit sacrée plusieurs siècles auparavant. Au surplus, Candide et Monulfe furent tous deux jadis evesques de Maestrect; desquels parle Molanus sous le [illegible] jour de juillet. Quant à Nihard, évesque de Liége, je trouve qu'en la Chronique de Sigebert, mise en lumière par Myraeus, il y a Nithard, non pas Nihard, que Jean Placentius, au Catalogue des évesques de Liége,



ppelle Richard; lequel succéda l'an 1036 à Raginard. Voyez icy les notes de George Colvenere (1) sus le chap. 56 ... allégué. L'an 1076, comme dit Schafnaburg et Mola... *in Mil. sacr. Duc. Brab.*, *cap*. 48, *pag*. 81, Henry, empereur, surnommé Auceps, feit ses Pasques à Maestrect; et au mesme lieu donna la duché de Lorraine à son fils Conrad, et la Marche, qui est Anvers et ce qui en despend, à Godefroy, beau-frère du duc Gozelon, fils du comte Eustache, jeune homme vrayment capable du fait des armes. Ce Godefroid, surnommé le Bossu, estoit duc de Lorraine et fut blessé d'un coup de cousteau qu'un assassin luy porta au bas ventre, dont il mourut à Maestrect le 23 de febvrier de l'an 1076. Qui sont les tesmoignages plus anciens dont il m'est souvenu sus le discours des singularitez de ceste place. Disons maintenant ce que nous en savons de plus récent.

Quant à ce qui est du pélerinage que les estrangers font à Saint-Servais de Maestrect, oultre ce que nous en avons rapporté en la Description latine sus-alléguée, je treuve au chapitre 8 des *Ruses de Ragot*, *capitaine des gueux de l'hostiere* (2), qu'en France, où il y a plus de gens de ce

(1) George Colveneer, né le 21 mai 1564, étudia la théologie à Louvain, fut nommé prévôt de l'église St-Pierre de Douai et chancelier de l'Université de cette ville, où il mourut en 1648. Il montra beaucoup d'acharnement contre les Jésuites, et publia divers ouvrages historiques.

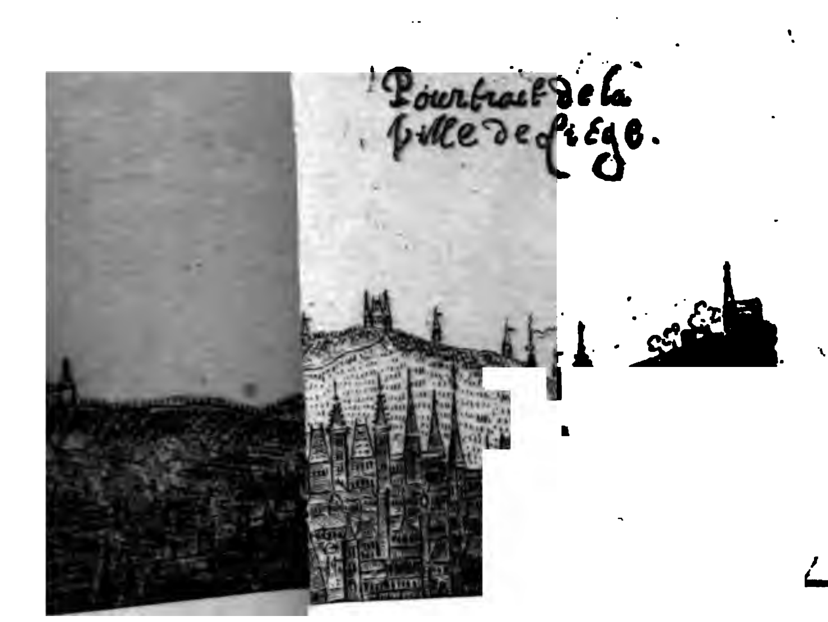
(2) « Les Ruses et finesses de Ragot, jadis capitaine des gueux de l'hostière et de ses successeurs... Paris, Jean Ruelle, 1573. » Cet ouvrage est le même que les « Propos rustiques de Maistre Léon Ladulfi, Champenois, Lyon, Jean de Tournes, 1547, in-8°, » qui est de Noël du Fail, sieur de la Herissaye. V. Brunet et Lacroix du Maine. t. II, p. 35, in-4°.

mestier qu'en tout autre royaume ou principauté de l'Europe, l'an 1550 personne ne pouvoit estre receu en la compagnie des Francs-bélistres et caymans, qu'il n'eust fait ce pélerinage ; et de fait, encore aujourd'huy l'on y void venir tous les ans plus de vingt mille de ceste nation, soit pour estre guéris de la gratelle à laquelle ils sont merveilleusement sujets, pource que l'on dit qu'à ces fins il faut servir S. Servais, soit qu'ils aiment de vagabonder parmy l[illegible] monde, se sentants avoir si peu en leurs maisons qu'ils [illegible] peuvent trouver pis ny moins ailleurs. L'histoire d[illegible] possédée de Laons, nommée Nicole Obry, porte tou[illegible] commencement, que l'an 1565, l'esprit qu'elle sou[illegible] luy estre apparu, demandoit que l'on feist plusieurs v[illegible] pour la délivrance de son âme tenuë en purgatoire, et entr[illegible] autres celuy de saint Servais; qui sert pour monstrer que ce pélerinage est de longtemps cognu en France, les roys de laquelle mesmes ont souvent visité ce lieu, dont ils estoient chanoines, comme est encore le duc de Brabant en leur place ; et reste une chapelle en l'église de Saint-Servais, surnommée encore en ce temps la chapelle des roys de France. Quant aux mutations et accidents que nos pères ont veu arriver à ceste ville depuis cinquante ans en çà, il faudroit plus de temps et de papier à les descrire tout au long, que je n'en ay employé au discours de ses antiquitez. Nous dirons toutesfois ce qui en est venu à nostre cognoissance, tant au moien des histoires comme par le récit de ceux qui ont portée la main aux exploits militaires qui y sont arrivez.

[illegible] depuis l'an 1550 jusques huy.



mestier qu'en tout autre royaume ou principauté d
Maestrecht depuis l'an 1550 jusques huy. rope, l'an 1550 personne ne pouvoit estre receu en l
pagnie des Francs-bélistres et caymans, qu'il n'eust
pélerinage; et de fait, encore aujourd'huy l'on y void
tous les ans plus de vingt mille de ceste nation, soit
estre guéris de la gratelle à laquelle ils sont merveill
ment sujets, pource que l'on dit qu'à ces fins il faut s
S. Servais, soit qu'ils aiment de vagabonder parm
monde, se sentants avoir si peu en leurs maisons qu'ils
peuvent trouver pis ny moins ailleurs. L'histoire de
possédée de Laons, nommée Nicole Obry, porte tout
commencement, que l'an 1565, l'esprit qu'elle sousten
luy estre apparu, demandoit que l'on feist plusieurs voiag
pour la délivrance de son âme tenuē en purgatoire, et entr
autres celuy de saint Servais; qui sert pour monstrer que c
pélerinage est de longtemps cognu en France, les roys de
laquelle mesmes ont souvent visité ce lieu, dont ils estoient chanoines, comme est encore le duc de Brabant en leur place; et reste une chapelle en l'église de Saint-Servais, surnommée encore en ce temps la chapelle des roys de France. Quant aux mutations et accidents que nos pères ont veu arriver à ceste ville depuis cinquante ans en çà, il faudroit plus de temps et de papier à les descrire tout au long, que je n'en ay employé au discours de ses antiquitez. Nous dirons toutesfois ce qui en est venu à nostre cognoissance, tant au moien des histoires comme par le récit de ceux qui ont portée la main aux exploits militaires qui y sont arrivez.


Pourtraict de la
ville de Liège.

Gabriel Chappuis, en son *Histoire générale de la guerre de Flandre*, tome 1, livre iij, dit que les Espagnols tenoient Maestrect pour l'une des places plus importantes au service du roy qui fussent au Païs-Bas, à cause que c'estoit un lieu auquel on pouvoit se fier comme en l'une des clefs du païs, où l'on pouvoit mener gens de guerre, quand et comme on voudroit, pour recouvrer ce qui estoit perdu ; ce qu'ils escrivirent au roy d'Espagne l'an 1576 ; et furent-ils bien estonnez ceste mesme année, entendants que les Allemands qui y estoient en garnison, avoient secrète intelligence avec les Estats ; Montesdoc estant pour lors chef de toute la garnison de Maestrect, s'asseura de deux tours qui estoient à la porte appellée de Bruxelles, et y mit quelques soldats espagnols ; mais pour cela ne peut-il maintenir les citoiens en leur devoir, ains le prindrent-ils prisonnier, contraignants son lieutenant Ayala de se retirer à Wyck, avec tous les Espagnols, qui se fortifièrent en ce lieu contre ceux de la ville. Vergas et Ferdinand de Tolède s'y acheminèrent à grand'force et y entrèrent par assaut du costé de la porte de Bruxelles, et du costé de Wyck encore, aiants forcé le fort que les habitans avoient dressé sur le pont qui couvre la Meuse, et par lequel on passe de Wyck à Maestrect. Estans entrez en la ville, ils y feirent grand massacre et carnage des bourgeois, et en fut tué grand nombre, grand nombre noié dans la Meuse, grand nombre bruslez dedans les maisons où les Espagnols avoient mis le feu ; et l'occision et pillerie furent très-grandes partout, oultre les extorsions et violements des

femmes et filles qui y estoient, comme se void en Chappuis plus au long, au livre allégué, ès pages 304, 305 et 306. L'an 1578, Maestrect fut asseurée pour les Estats par le sieur de Melroy, comme dit le mesme auteur, page 385, section 40, livre 5, tome 1.

Siége de Maestrect ès années 1578 et 1579

En décembre de l'an 1578, le prince de Parme, voulant ouvrir le passage au secours d'Allemagne qui venoit en ce païs, assiégea Maestrect qu'il jugeoit la plus commode à ces fins. Ceux de la ville, prévoiants ce siége, attirèrent bien huict mille hommes de guerre, qui s'y enfermèrent avec eux, aiants un vaillant capitaine espagnol, mais traistre, nommé Mançano. Elle fut premièrement battuë du costé de Brabant, le 17 de mars 1579, de quel costé estoit le prince, et Mondragon la battoit du costé de Liége; et y avoit en tout 13 pièces de batterie qui jouoient, et vingt pièces de campagne. Le premier assaut se donna le 9 d'avril de la mesme année, et fut valeureusement soustenu par ceux de la ville, les gens du roy estans contraints se retirer à grosse perte des leurs. Antonio de Çuniga, capitaine de l'infanterie espagnole, feit de grands devoirs en cet assaut; et y moururent de ses gens Don Andres Hurtado et autres sept capitaines espagnols. Ce siége dura jusques le 29 de juin ensuivant, auquel jour les assiégez sentans leurs munitions de poudre défaillir, et la peste les précipitant, s'assemblèrent pour adviser ce qui seroit de faire en telles extrémitez. Comme donc ils estoient empeschez à ceste délibération, les Espagnols voiants ce mesme jour (qui estoit celuy de S. Pierre et de S. Paul) le rempart

abandonné de gens, montèrent la bresche environ les huict heures du matin, et gagnèrent la place, la pillant, tuant et forçant tout ce qu'à la furie ils y peurent rencontrer. Le capitaine Mançano estant pris, fut aussitost, et sans autre forme de procès, pendu et estranglé à un arbre. Les assiégez avoient soustenu quattre assauts avant la prise de la ville, et y estoit mort des leurs plus de 6,500 hommes. Le massacre dura plus de trois heures; et n'eust esté la clémence du prince qui le feit cesser, on croit qu'aucune créature n'y eust euë la vie saulve. Rien ne fut laissé à piller, tant par les Espagnols et Walons, que principalement par les Allemans, plusieurs femmes et filles violées, après avoir veu cruellement occire leurs marys et pères à leurs yeux, et qui est le plus à détester, aucuns soldats aiants fait leur volonté d'icelles, avoient puis après ce cruel courage de les faire mourir. Il se trouva en ceste place peu de munitions de guerre, mais grand nombre de marchandises, desquelles toutesfois les soldats ne feirent grand proffit par faute de gens qui se présentassent pour en acheter. Il s'y trouva de grands trésors, et grande quantité de pièces d'argent nommées Dalers, desquels les soldats pour avoir moins de charge, bailloient trois pour un escu pistolet. Durant ce siége, du costé du prince de Parme ont esté occis, tant Espagnols, Wallons, Flamens, Italiens et Allemans, plus de dix mille; entre lesquels de remarque sont morts Don Andres Hurtado, Don Juan Lopez et six autres capitaines espagnols; les sieurs de Hierges, fils au sieur de Berlaymont, Morainville capitaine, Gonsa-

gue Italian, et plusieurs autres. Ce que dessus est tiré d'un Discours (1) fait sus ce siége, imprimé à Paris, chez Jean d'Ongoys, l'an 1579. Gabriel Chapuis, en son Histoire générale de la guerre de Flandre, tome 1, liv. 5, pag. 411 jusques 425, racompte les commencements, le progrès et l'yssuë de ce siége plus au long, convenant toutesfois, quant aux poincts principaux, avec le discours sus-allégué. Il dit donc de surplus, que le sieur de la Nouë (2), lieutenant du prince d'Orange, estoit gouverneur de Maestrect quand elle fut assiégée, et qu'il ne s'y voulut enfermer afin d'y mener secours quand la nécessité y seroit: par où on peut juger combien les Estats du païs jugeoient ceste place importante pour la seureté de leurs affaires, puisqu'ils y mettoient pour la gouverner l'homme plus fin et meilleur guerrier qui fust de leur party. La disposition du camp fut telle : du costé du Levant, vers la porte S. Martin qui est de Wick, Mondragon estoit logé avec une partie des gens de guerre; deçà la Meuse, au costé de Septentrion, au droit de la porte d'Hoocher, y avoit un régiment d'Espagnols, avec quelques compagnies d'Allemans et de

Siége de Maestrect l'an 1579

(1) Il nous a été impossible de retrouver l'indication de cette relation dont le titre n'est peut-être pas exact, ainsi que le nom de l'imprimeur.

(2) François de La Noue, gentilhomme breton, surnommé Bras-de-fer, parce qu'il avait fait remplacer ainsi celui qu'il avait perdu, fut un des hommes les plus vaillants de son époque. Il servit dans l'armée des Etats, sous le comte de Bossu ; et mourut des suites d'une chute au siége de Lamballe en 1591. Outre Chapuis, il faut consulter Strada, *Hist. du duc de Parme*, Bentivoglio, *Hist. de la guerre de Flandres*, Emm. de Meteren, *Hist. des Pays-Bas*, Leclerc, *Hist. des Provinces Unies*, Grotius, etc.



Walons, lesquels pareillement, à droite, près la rivière Leecher (1), avoient la cavallerie; et plus au Midy, au droit la porte de S. Pierre, estoit le sieur de Hierges, général de l'artillerie, avec un autre corps de soldats Allemans et Walons. L'on fit deux batteries, l'une qui battoit la courtine entre la porte d'Hoocher et celle de la Croix, l'autre près la porte de Tongre, où y avoit un ravelin et un cavalier qui leur donna beaucoup à faire. En la première estoient disposées quatorze pièces de canon, outre que Mondragon de la rivière battoit la courtine avec quelques pièces. Mais en une autre batterie furent dressées en un lieu 14 pièces à la senestre de Leecher, 7 en un autre, et 13 encore en un autre, à la droite de ceste rivière. L'on bastit deux ponts sus la Meuse avec des barques, l'un en dessus, l'autre en dessoubs la ville, afin que les deux camps peussent communiquer ensemble au besoing. Entre les assaillans qui donnèrent l'assaut le 9 d'avril, fut tué Fabio Farnese (2), frère de l'évesque de Parme, perte grande. Le sieur de la Nouë tenta en vain plusieurs fois de secourir ceste place, mais il ne peut à cause que les Estats n'avoient les forces pour ce faire; que s'ils eussent euës, l'entreprise du prince de Parme eust esté tenuë pour désespérée et

(1) Pour *Jecker*, le Geer, rivière qui se jette dans la Meuse à Maestricht.

(2) Fabio Farnese, chevalier de Malte, était fils de Berthold, seigneur de Farnese et de Latera, et de Julie Aquaviva, fille de Jean Antoine, duc d'Atri. Son frère Ferdinand fut évêque de Montefiascone en 1570 et de Parme en 1575, et mourut en 1606. Un autre frère nommé Mario continua la descendance. V. Moreri.

impossible. Les Espagnols ne peurent, pour tels efforts qu'ils en fissent, gagner l'isle qui est au milieu de la Meuse, devant à la pointe septentrionale de la ville, ains en un assaut y donné, ils furent repoussez, et le sieur de Hierges entre autres y fut tué; ceste isle estoit fortifiée et flanquée d'esperons, de ravelins et de remparts. Ce sieur de Hierges avoit succédé à Charles, son père, en la comté de Berlaymont, et avoient esté tuez avecques luy Conrad, marquis de Malespine, Guido, comte de St-George, Marc Antoine Simonetti, Jean Grimalde, et autres capitaines enseignes, entretenus et bons soldats. La veille de la feste saint Pierre (autre dit le jour mesme), les assiégeans prirent la ville par assaut, voiants ses remparts desnuez de leurs gardes accoustumées. La cruauté des Espagnols y fut telle qu'ils y tuèrent les femmes, les vielles gens et les enfans, après avoir tué ceux qui pouvoient porter les armes; et se voioient les rues, les places et maisons pleines de corps morts estendus, desquels le sang couloit en aucuns lieux par ruisseaux en la rivière. Grand nombre de fuiants fut submergé et noié dans la Meuse, pensant se sauver à nage ou autrement, pour estre les barques èsquelles ils se mettoient, par trop chargées; et ceux qui passoient jusques à l'autre bord estoient tuez par les soldats de Mondragon. La ville quasi destruicte d'habitans et privée, au saccagement et pillage qui fut très-riche, de tout ornement, demeura longtemps comme déserte et non habitée, et pour ceste cause y furent envoiez nouveaux habitans du païs de Liége. Devenuë la demeure de grosse garnison de soldats,



depuis ce temps elle n'est tombée ès mains des rebelles du roy, quoyque souvent ils aient euz divers desseins et diverses intelligences pour la surprendre. Le gouverneur qui y estoit lorsque nous y passasmes, estoit Charles Grenet, seigneur de Werp, lequel ces jours passez s'est volontairement deporté de ceste charge, laquelle à sa requeste a esté donnée au sieur de la Motterie; et chargé d'ans et de vielesse, il s'est retiré à S[t]-Omer pour y passer doucement le reste de ses jours.

Maestrect descrite en particulier.

J'ay dit en général et en gros ce que j'avois à rapporter de Maestrect; reste à la descrire en particulier, et déduire ses singularitez telles que je les ay remarquées. Ceste ville donc est divisée en deux au moien de la Meuse qui passe au milieu, la partie qui est du costé de Brabant estant la plus grande, celle qui est du costé de Limbourg estant la moindre, et aiant nom Wick du mot latin *Vicus*, ainsi que dit François Des Ruës en sa Description des villes de la Gaule, page 274, où il donne la mesme étymologie à une place située lez Metz en Lorraine, nommée Wick (1). Le pont qui joint ces deux villes est fort beau, et tel que Chapuis, en son Histoire de nos guerres, tome 1, liv. 5, page 415, le nomme ouvrage de fabrique magnifique et fameuse; aussi est-ce le dernier qui traverse la Meuse, n'y aiant

Pont d'icelle.

(1) Vic, petite ville du département de la Meurthe, située sur la Seille, autrefois chancellerie et chef-lieu du temporel des évêques de Metz, célèbre de tout temps par ses salines. Son nom ancien était Vicus Bodatius d'après une inscription antique dédiée à Mercure. C'est là que Posthumus fut proclamé empereur en 257; l'empereur Julien y campa en 357. Lepage, *Stat. de la Meurthe*.

aucun pont qui la couvre depuis Maestrect jusques la mer. Il a dix arches dont la plus large est au milieu, ne contenant moins de 65 pieds en largeur; celle qui luy est voisine est à peu près aussi grande; les autres sont quelque peu moins larges, et plus elles sont reculées du milieu, moins sont-elles larges et hautes; tant est que ce sont des plus belles et mieux basties que je veis jamais. Ce pont est fort haut eslevé, et ne contient moins de 45 pieds de haut en sa plus grande hauteur, aiant murailles des deux costez par le dessus, contenant 38 pieds en largeur de son pavé; il est fait ainsi haut pour mieux résister aux inondations subites de la Meuse, comme sont encore les ponts de Liége, et tant d'autres qui couvrent ou traversent ailleurs ceste rivière; il a ses esperons ou triangles pour fondements des piliers, qui servent à rompre l'impétuosité de l'eau et le rencontre des glaces. Du costé de Wick, il est rompu par le dessus l'espace de deux arches entières, et au lieu de voûte, ce sont poultres qui le traversent, sans estre attachées, ce qui est ainsi fait pour augmenter la fortification, les ostant et empeschant par ce moien le passage aux ennemis en un besoing. Il y a un gros dongeon carré sus chasque bout de ce pont, sçavoir un du costé de Maestrect, l'autre du costé de Wick, qui le deffendent des deux costez, pour estre fort matériels et bien bastis, le tout en la forme que vous monstre ce pourtrait, que j'ay voulu craionner en ce lieu, tant à cause de l'excellence de l'ouvrage qu'il représente, comme pour ce qu'il n'y a pont si fameux, et que c'est le dernier qui couvre la Meuse.

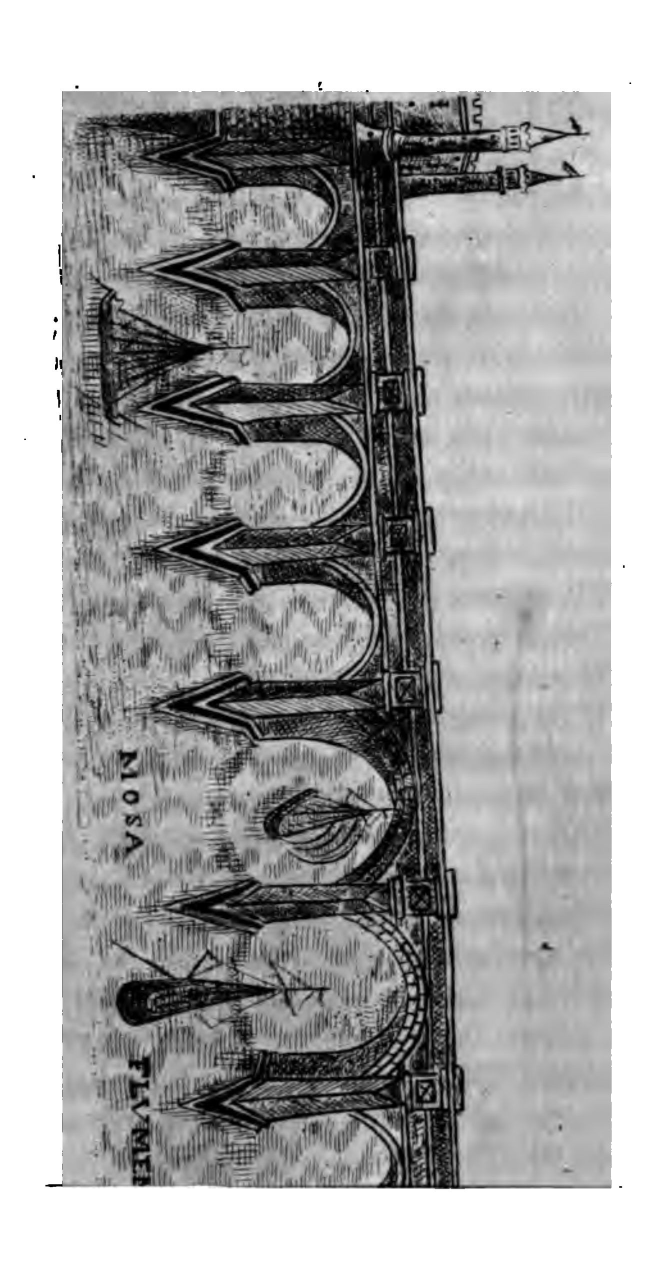
Portrait du pont de Maestrect; ses fortifications.

Quant au cartier de Maestrect, il est largement quattre fois plus grand que celuy de Wick, mais non si fort à beaucoup près, quoyque il aie de l'eau partout ès fossez qui l'environnent, et que ses rempars soient flanquez de sept boulevards; il contient en tout cinq portes, sans celle du pont, sçavoir: Hoochterpoorte, Landercruys, Tuneenberger, Limeuilen et S[t]-Peterspoorte; et sont-elles toutes flanquées de deux boulevards ou esperons, sauf la porte de Hoochter qui ne l'est que d'un, et encores bien eslongné; aussi fust-ce par cet endroit que principalement le prince de Parme l'attacqua, comme par le plus foible et le moindre en deffense; et par ce mesme endroit elle fut prise, qui m'a fait souvent estonner pourquoy, depuis que nous la tenons, l'on n'a fait un boulevard à la pointe d'entre la mesme porte et celle de la Croix, au moien de quoy la place seroit renduē de beaucoup plus asseurée. Le rempart est tout basty de pierre blanche qui abonde en ces contrées, appuié d'une terrasse très-haute et très-large, ainsi des cavaliers et contrebatteries en divers endroits; les fossez sont emplis d'un canal de la Meuse, qui est large et bien profond, aiants une forte contrescarpe par le dehors, proportionnée en tout au contour et circuit du rempart. Il y a peu d'endroits relevez aux environs de ceste place desquels elle puisse estre battuē; ains ce sont presque tous lieux plains, èsquels il est force d'eslever des batteries à très-grosse perte d'hommes, quand on la veut assiéger; quant aux esperons et boulevards, ils sont façonnez à la moderne et sont ouvrages du temps de nos

pères ; le surplus du rempart qui n'estoit flanqué d'autr
deffense que de tours, qui y restent encore, estant de quel
ques siècles plus ancien, ainsi que l'on peut juger par leu
structure et leur ordre. Il y a aussi un rempart ancien qu
tire au long de la Meuse, de l'un des bouts de la ville jus-
qu'à l'autre, sçavoir du Midy au Nord, vers lequel descend
la rivière en cet endroit. Celui-cy n'est fortifié d'autres
deffenses que de tours basties à l'antique, le tout de pierre
Pont de Maestrect. blanche taillée. Au milieu de ce rempart ou à mi-chemin
d'iceluy est le grand pont, par lequel on passe à l'autre
partie de la ville nommée Wick, lequel contient 1175 pieds
en longueur (quoyqu'en cet endroit, la Meuse soit moins
large qu'en tout autre où elle aborde Maestrect). Il est
composé de pierre de taille grise, dure comme fer, et
d'une espèce de cailloux que l'on nomme grez, qui ne se
gastent à la pluie ny par toutes autres injures de l'air ; et
quant aux grandes pierres des piliers, esperons et accou-
doirs, elles sont tellement accrochées les unes aux autres
par les pattes de fer plommées qui les retiennent, que cet
ouvrage ne se peut desmembrer qu'avec une extrême
violence, ains semble-il fait pour tousjours durer. Les deux
bastilles qu'il a à ses advenuës sont de mesme œuvre, et
semblables l'une à l'autre, toutes deux de bone deffense,
commandantes au pont sus la rivière, et à l'une et l'autre
villes.

Wick, ses fortifications. Quant au cartier nommé Wick, il est plus fort que l'autre
auquel il sert comme de citadelle, le gouverneur y faisant
ordinairement sa résidence, et les garnisons s'y estans




MOSA

tousjours retirées comme en lieu seur, lorsque ceux de Maestrect se sont souslevez contre elles. Il est situé, comme j'ay dit, du costé de Limbourg, et se peut dire le cartier oriental de Maestrect; et comme c'est une place de merveilleuse importance, les Hollandois ont aussi souvent taché de la surprendre, mais ne l'ont jamais assiégée, n'est que l'on veuille prendre pour siége le camp que tint quelques jours et sans effect devant icelle, le comte Ludovic de Nassau (1), l'an 1573, comme racompte au loin Gabriel Chappuis en son Hist. gén. de la guerre de Fland., tome 1, liv. 3, article ou section 18, pag. 247 et suivantes. La raison pourquoy ils se sont tousjours addressez à Wick plus tost qu'à Maestrect, si est-ce que Wick se pouvoit maintenir contre eux tant que vinst nouveau renfort et secours, comme souvent l'expérience l'a monstré; mais le contraire arrivant, il n'y a force qui peust maintenir Maestrect. Pour ceste cause donc se sont-ils souvent adressez à ce cartier; et de nostre mémoire, en l'an 1594, ils l'eschellèrent; mais leurs eschelles estans trop courtes, et l'intelligence qu'ils avoient avec quelques habitans d'illec ne succédant selon leurs attentes, ils furent contraints de se retirer sans rien faire, comme racompte plus au long

(1) Louis ou Ludovic était fils de Guillaume dit le Vieux, comte de Nassau, et d'une seconde femme, Julienne, fille d'Othon, comte de Stolberg, veuve de Philippe de Hanau. Il était frère de Guillaume qui fonda la branche d'Orange et le servit utilement dans les guerres des Pays-Bas: il vint en France, au secours du prince de Condé, du temps des guerres de religion; en 1572, il surprit la ville de Mons que le duc d'Albe reprit peu de temps après, et fut tué le 14 avril 1574 près de Grave, à la bataille de Moukerkeide. Moréri.

l'auteur sus-allégué, tome 2, liv. 1, page 7. Et comme le jour survenant les eust tellement pressez qu'ils furent contraints de laisser leurs eschelles sus le lieu, lesquelles furent prises par les habitans, et mises pour mémoire et comme en signe de trophée, ou pour mieux dire, en action de grâces, en l'église de St-Servais, où on les void encore pendues à main gauche, venant de la nef au chœur, y joignant quelques inscriptions qui tesmoignent le sujet pourquoy elles furent mises en ce lieu. Quant à la fortification de Wick, elle est grande, car du costé de Maestrect elle est flanquée de la Meuse, très-large et profonde en cet endroit, aiant un rempart et des tours à l'antique, comme l'autre cartier de ce mesme costé, mais appuiez et accommodez de plus large terrasse et mieux ordonnée, avec platteformes et cavaliers par endroits. Des trois autres parts elle est environnée de prairies et lieux bas et plains, que la Meuse, venant à desborder, inonde une partie de l'année, n'y aiant place dont on la puisse battre, si l'on ne fait de grandes levées de terre, ce qui ne se peut faire qu'en long espace de temps et avec la perte de beaucoup d'hommes. Près le rempart coulent deux larges et profonds canaux de la Meuse, qui ne tarissent jamais. De tous costez, sauf de celuy de la Meuse, il y a double rempart, sçavoir l'ancien qui ressemble à celuy qui est au long de la Meuse, pour estre fait de mesme suitte et en mesme temps, et le moderne qui est le plus fort, accommodé selon l'ordre des fortifications de nostre aage; l'ancien, du costé du Midy, commence vis-à-vis la muraille ancienne de

Maestrect, delà la Meuse, puis retourne à l'Orient, et va joindre la porte nommée Hooech-breugge, par laquelle on sort allant à Aix; de là, retournant au Nord, il se recourbe enfin, tirant à l'ancienne porte de St-Martin, et vient rejoindre le flanc occidental de Wick, qui est au long de la rivière. Pour toutes deffenses, il est garny de nombre de bones tours, partie desquelles est couverte d'ardoises, comme sont tous les édifices de la ville, partie descouverte par ruine ou à dessein pour y asseoir du canon. La vielle porte de Hooech-breugge (c'est-à-dire du Haut-Pont, à cause que le pont qui la joinct est fort eslevé, aiant jadis esté de pierre de taille et très-beau, de présent ruiné et refait de charpentage, afin qu'au besoing il soit plustost desmoly pour coupper passage à l'ennemy) et l'ancienne porte de St-Martin sont de bien grans ouvrages et fort éminents, sentants leur antiquité autant qu'autres qui soient en ces contrées, aiants chascune deux tours qui les soustiennent et deffendent en dehors, le tout ouvré à creneaux, machecoulis, barbacanes à l'antique, massonnées de grez, couvertes d'ardoises; et sont de magnifique apparence, estans faites dès lors que ceste place fut premièrement environnée de remparts qui ne sont que de pierre blanche, avec les autres tours dont j'ay parlé. Or ce cartier, dès la première fois qu'il fut renclos de murailles, n'estoit de moitié moins si grand que l'autre, comme on le void encore aujourd'huy; car, quoyque du costé du Midy ils commancent de mesme front, si est-ce que le rempart de Wick ne s'estendoit tant au rond, ny au large, ny au long

Wick, et ses fortifications.

que celuy de Maestrect, lequel advance fort vers l'Occident, et davantage encore du costé du Nord, comme il sera dit en son lieu. Le rempart moderne de Wick est aussi de pierre blanche taillée (qui abonde ès environs) meslées de briques, n'y aiant aucun édifice entre iceluy et l'ancien, fors deux ou trois maisons du costé de la porte St-Martin, le surplus estant vuide et comme servant pour faire des places d'armes. Du costé de Midy, sa première pointe qui est jointe au viel rempart, est armée de deux platteformes rondes, mises l'une sur l'autre, murées toutes deux, qui commandent aux deux cartiers de la ville, pour ce qu'ils sont en assiete platte et égale sus la Meuse, sus le pont, et à toute la campagne voisine. Ces platteformes sont flanquées d'une autre plus eslevée, mise sus un grand ravelin respondant aux deux mentionnées, et à un autre ravelin qui est joignant la porte de Hooech-breugge, commandant à la rivière, à Wick mesme, à la porte susnommée, et à toute la campagne qui environne ce cartier du costé d'Orient et de Midy. Quant au second ravelin dont j'ay parlé, c'est une pièce vraiement belle et accomplie, qui commande à la campagne du Midy en partie, à celle d'Orient et du Nord, et à la Meuse encore du mesme costé desfend la porte du Haut-Pont, flanque toute la cortine de part et d'autre, et respond d'un costé au premier ravelin, de l'autre à une grosse tour ou platteforme murée, qui deffend la pointe d'entre Nord et le Levant, commandant à la Meuse et à toute la campagne du costé du Nord, et à une bone part de celle qui s'estend au Levant. De ceste grosse tour, le nou-

veau rempart, tirant d'Orient en Occident, vient finir à une autre tour ou platteforme semblable à la précédente, qui commande plainement à toute la rivière, à la ville et à Wick mesme, ensemble aux quattre isles qui sont en la Meuse, sçavoir les trois de ce costé, et la grande au milieu ; elle commande aussi au pont de la ville, et à celuy qui conduit des champs à la porte neufve de St-Martin qu'elle flanque aussi du costé d'Occident, comme encore toute la courtine qui tire de là jusqu'au grand pont ; bref, elle commande encore à toutes les prairies qui sont du costé du Nord. De ceste platteforme ou grosse tour, est tiré le nouveau rempart allant du Nord au Midy, au long de la Meuse, venant joindre finalement la pointe du rempart ancien, qui est l'enclos de Wick fait le dernier ; lequel est appuié de telles terrasses, bastions, platteformes et cavaliers ou contrebatteries, qu'il est aisé de comprendre aux plus rudes en cet art, qu'il faudroit faire de merveilleux efforts du canon devant qu'on les peust forcer.

Quant aux isles dont je viens de parler, il y en a sept de marque en la Meuse, proche de Maestrect, trois du costé de Liége, quattre de l'autre, au-delà du grand pont ; entre les premières il y en a deux petites, tout tenant les remparts de la ville, qui ne servent qu'à y blanchir le linge et les toiles ; l'autre est de grand pourpris, mais plus eslongnée que ces deux ; et sert-elle de pasture aux bestiaux de la ville, qui sont si coustumiers d'y aller, que tous les jours il passent à nage un grand et profond canal de la Meuse, et le repassent tous les soirs pour revenir en

Isles dans la Meuse lez-Maestrect.

leurs maisons. Les quatre autres qui sont de l'autre costé du pont, sont aussi fort fertiles en herbages, et les trois qui sont voisines de Wick, qui sont les plus petites, servent de pasture aux bestes privées qui y vont d'elles-mesmes, comme j'ay dit de la grande que dessus; celle qui est au droict de la ville, et justement au milieu de la Meuse, sert à présent de curoir ou blancissoir au linge et aux toilles; sa forme est fort longue, comme n'aiant moins de 600 pas; mais elle n'est guères large en dessus de trente en son plein. Ce fut ceste isle qui fut tant de fois assaillie, et si bien deffenduë, durant le siége de l'an 1579, ainsi que j'ay desjà dit; et de présent l'on y void encores les fortifications qui y furent faites pour lors, sçavoir une redoute avec sa longue tranchée et son parapet ou contrescarpe; et certes le prince de Parme avoit occasion d'affectionner la prise de ceste isle, aux despens de la vie de tant de braves cavaliers qui y moururent sans la gagner, veu que la tenant, comme elle est haute et relevée par le milieu, il pouvoit y asseoir advantageusement diverses batteries contre Wick et contre la ville; et quoyque par adventure Wick fust forte assez pour les soustenir, comme elle soustint durant ce siége les efforts de Mondragon, valeureux chef d'armes, sans qu'il la peust forcer, si est-ce que la ville qui est comme ouverte de ce costé, pour n'estre garantie que de son rempart ancien, eust esté emportée par ceste prise, à peu de peine et en peu de jours; comme au contraire, ne prenant ceste isle, qui luy sert de double rempart, il est impossible de la forcer par cet endroit.

Ces isles, oultre la forteresse qu'elles augmentent en ces places, et la nourriture qu'elles donnent aux bestes, et l'occasion propre pour y blanchir le linge et les toilles, leur portent d'autres commoditez, comme pour la pesche qui en est renduë plus aisée aux poissonniers qui, tendans leurs filets et retz au travers des canaux qui les séparent, prennent un nombre incroiable de bons poissons; puis pour les moulins sur basteaux, façonnez comme j'ay dit estre ceux de Liége, que l'on y void en très-grand nombre, n'y aiant que très-peu de moulins au vent en toute ceste contrée; ces isles donc serrants de près les eaux de la Meuse, les font grossir et desvaller impétueusement et de droict fil aux moulins, exposez la pluspart aux emboucheures de ces canaux.

Reste de dire un mot des anciens remparts de la ville, aiant parlé de ceux de Wick, adjoustant encore ce qui mérite d'estre particularisé touchant le rempart nouveau, je dis quant à l'ordre particulier de ses fortifications que nous n'avons atteint qu'en général. Les murs anciens de Maestrect sont tous de pierre blanche taillée, comme sont ceux de Wick, aiants leurs portaux antiques et leurs tours en tout semblables; mais le circuit de ceux-cy est plus grand; ils commencent proche la première isle qui se présente à ceux qui de Maestrect vont à Liége par eau, aucunement à l'opposite de l'endroit où commancent ceux de Wick, et là mesme où la rivière de Leeck desgorge de plain saut ses eaux en la Meuse; et proche ce lieu se void encore entier un grand portail antique, basty de gré taillé,

Rempart ancien de Maestrect.

couvert d'ardoise, flanqué de deux tours qui l'appuient en dehors, eslevé de moitié par dessus la cime de tous les édifices privez; d'où en avant ces murs continuent jusques à un autre canal de la rivière de Leeck, d'où en avant on ne les void point; et sont-ils abbatuz par un long espace au bout duquel se void un autre portail antique, encore plus magnifique que le premier et plus éminent en structure, faisant à entendre que tous ces portaux dont je parle, ne sont des arcs de triomphe comme à Rome, à Authun et ailleurs, mais structures superbes qui ont servies de portes à ceste ville, comme nous en voions encores à Tournay, Louvain, Bruxelles et autres villes aggrandies oultre leur première assiete et fondation. Ce portail dont je parle est seul, sans rempars de costé ny d'autre, pour avoir ceux qui y estoient esté ruinez par vielesse ou à dessein; assez loing de là, tirant de l'Orient à l'Occident, recommancent les murs, qui continuent entiers, allans en rond jusques au marché au bois, d'où en avant on les void encore entiers former un cerne à demy tortueux, continuant jusques la rivière où ils joignent le rempart qui tire au long de la Meuse jusques le grand pont, et d'iceluy jusques à l'embouchеure de Leeck où il commance, ainsi que dit est. Depuis le portail que j'ay dit estre seul, faisant le tour de ce rempart ainsi que je l'ay descrit, on treuve encore cinq autres portaux magnifiques, tous entiers, et les vestiges de deux ruinéz, entre lesquels celuy qui se void auprès de la halle du costé de St-Servais, est, pour ce qu'il contient, un édifice, des mieux accomplis que l'on peust veoir; de

quoy je ne diray rien plus, estant résolu de le représenter cy-après en peinture, avec les autres édifices plus signalez de ce lieu. La terrasse ancienne reste encore en maints endroits de ces remparts, lesquels pourroient en un besoing et au fort, servir d'un retranchement, aussi bien que les anciens de Wick, contre les efforts de l'ennemy, voire et jusques à en obtenir composition, le fossé ancien restant aussi entier et plein d'eau presque partout. L'endroit où finit ce viel rempart est environ la pointe de la longue isle (que j'ay dit estre fortifiée et de grande importance pour la deffense de Maestrect) qui est quelque cent et vingt-cinq pas plus aval la Meuse que la dernière pointe de Wick: par où l'on peut juger de combien Maestrect excédoit Wick en longueur dès le temps auquel ces murs furent bastis; et quant à la largeur, il y a encore une fois autant de distance depuis le grand pont jusques au ravelin d'Hooechter-pooerte à Wick, qui sont justement les deux travers de ces places, selon leur pourpris ancien. Rempart nouveau de Maestrect.

Quant aux remparts nouveaux de la ville, reste encore ce mot à adjouster, qu'ils commancent à l'emboucheure de la rivière nommée Leeck, où ils sont joints aux anciens du costé de la Meuse; et quant à ceste rivière, qu'aucuns nomment ainsi, les autres Jeckel, elle prend ses sources entre les villages de Hulen et Latin, au païs de Haspengow, dépendant du prince de Liége, et passant par la très-ancienne ville de Tongre, aiant fait huict lieuës de cours, vient à Maestrect, où elle est divisée en divers canaux pour la commodité des habitans; et finalement, sortant par un Jeckel, rivière.

portail magnifique basty dans les remparts, desgorge ses eaux en la Meuse où elle les perd avec son nom, ce qui soit dit en passant, pour ce que nous pourrons parler encore de ceste rivière. Poursuivant la description du rempart nouveau de Maestrect depuis la porte de ladite rivière, il continuë, tirant du Nord au Midy, long la Meuse, estant flanqué de deux demies-lunes murées, et oultre ce d'un boulevard qui commande à la Meuse, comme font les demies-lunes, et à toute la campagne qui est du costé méridional, respondant à la double platteforme et au ravelin de Wick, qui le flanquent de delà la Meuse; et il les deffend de deçà, flanquant la porte de St-Pierre, et respondant au boulevard qui la couvre. Suit après ladite porte de St-Pierre, laquelle est couverte d'un gros et haut dongeon ou pavillon carré, aiant une haute et forte tour à chascune de ses encongneures, avec les toicts d'ardoises et les agencements de fer et de plomb dorez, ce qui est superbe à veoir et ne cède guères en magnificence aux portaux antiques dont j'ay parlé, traitant de l'ancien rempart; ce qui soit dit encore de toutes les autres portes neufves qui sont semblables à celle-cy. Près ceste porte donc est un autre grand boulevard qui la deffend, respondant d'un costé au premier boulevard, et de l'autre à une grosse demie-lune murée qui environne une tour posée à l'un des coings du rempart, commandant à la Meuse et à toute la campagne du costé de Midy; proche la porte de St-Pierre, et au long de ce boulevard, entre en la ville l'un des canaux de la rivière Jeckel, et l'autre entre par

Rempart nouveau de Maestrect.

delà le boulevard, entre deux tours. La demie-lune dont j'ay parlé, respond audit boulevard, et au troisième assis au-devant la porte de Limeviilen, et commande à la campagne du Midy. Le boulevard de Limeviilen flanque ladite demie-lune, et un quatrième boulevard qui couvre la porte dite Tuneenberger, commandant également à la campagne du Midy et de l'Occident. Ce quatrième boulevard respond au cinquième, qui est sus la porte dite vulgairement Landercruys, et commande du costé du Midy en partie, mais principalement de celuy de l'Occident. Le cinquième ne respond à aucun boulevard du costé du Nord, qui est une grande manque en matière de fortification, ains au quatrième seulement du costé méridional, et commande plainement au flanc occidental de la ville, et en partie au septentrional. Suit après la porte de Hoochter qui regarde le Nord, couverte de son pavillon tel que celuy des autres portes, sans plus; et finalement au coing septentrional de la ville est une tour à double estage, assez belle et forte, environnée d'une platteforme carrée, toute remparée de murs, comme sont les boulevards mentionnez, commandant plainement à la Meuse, aux isles d'en bas et au grand pont, puis à toute la campagne du costé de Nord, tant deçà que delà la Meuse, flanquant et deffendant la porte de Hoochter, et mesmes une partie des fortifications de Wick. Voilà donc toute la fortification de Maestrect, qui seroit accomplie, s'il y avoit un ravelin ou boulevard à la pointe qui regarde le Nord-West. Dire qu'elle soit moins forte pource qu'en quelques endroits ses rempars ne sont tirez

en ligne, ains sont tortueux, je responds que c'est abus, pource qu'oultre les boulevards mentionnez, il y a partout de bones et fortes tours, lesquelles s'entrerespondent et s'entredeffendent fort à propos; et oultre ce, ceste tortuosité augmente la forteresse en tant qu'elle donne occasion de deffendre la cortine en flanc, pourquoy l'ennemy n'y peut monter qu'avec extrême péril, estant descouvert; voire et il y a des remparts ainsi façonnez à dessein pour les rendre plus forts, comme on void à Rome, au bourg S[t]-Pierre, à Parme, à Lion et tant d'autres endroits. Or comme toute description d'édifice est difficile à comprendre si l'on n'en void le pourtrait, et principalement ce qui est de la fortification d'une place, j'ay bien voulu, en la faveur des esprits curieux et versez en ces matières, représenter icy le simple plant de celles de Maestrect et de Wick, comme je continueray de faire, Dieu aidant, à l'endroit de toutes forteresses excellentes que j'auray veuës en mes voiages, entre lesquelles celle-cy ne fait à réputer pour la moindre.

Plant des fortifications de Wick et de Maestrect.

Par ce plant donc, on peut veoir de combien la ville de Maestrect a esté aggrandie par son dernier enclos, ce qui n'est arrivé à Wick qu'en tant qu'il estoit besoin pour les fortifications y adjoustées; sur quel propos, pendant que j'escris cecy, je viens d'entendre qu'elles sont changées à présent, et que l'on y travaille encore, sçavoir joignant un boulevard à la double platteforme qui regarde le Nord-West, un autre à celle qui est tournée au Nord-Oost et un troisième à la grande platteforme qui commande à la


POVRVVICK.
1. Porte de St Martin.
2. Porte du Haut Pont.
3. Retranchements.
4. Rempart neuf.

Meuse du costé de Zuyd-West, avec les contrescarpes toutes complètes tirées de l'un des costez jusques l'autre, au moien de quoy ce sera l'une des plus belles forteresses du païs, estans ostées les isles qui en sont trop voisines, à quoy on travaille encore, oultre ce que la Meuse par les ravages du dernier desgel en a emportée la plus grande part; ce que si j'eusse sceu plustost, j'eusse tiré ce plant de Wick, tel qu'on le fait, et non tel que je l'ay veu. Quant à Maestrect, j'y ay adjousté le boulevard qui regarde le Nord-West, situé entre les portes de Hoocther et de Landercruys que l'on dresse encore à présent, et qui n'y estoit au temps de mon voiage. Et à fin que rien ne manque de ma part à ces Mémoires, voicy le plant nouveau de Wick, dont je ne mets que le premier craion, comme ainsi soit que le surplus se peut comprendre par le plein pourtrait que j'en ay mis en la page précédente.

Plan neuf des fortifications de Wick.

Voilà en somme ce que je voulois dire et remarquer sus le propos des deffenses de ce cartier. Quant à l'autre, il faut entendre que les Hollandois le tenants, le fortifièrent de boulevards, de contrescarpes et d'un très-haut rempart et comme double, du costé de l'Occident, laissants ceux qui regardent le Nord et le Midy tels qu'ils les avoient trouvez, jugeants assez qu'ils estoient de juste hauteur pour commander aux prairies et lieux plains qui les entourent. L'assiete de Maestrect en général est telle qu'elle va montant d'Orient en Occident, sçavoir depuis la Meuse jusques aux remparts anciens qui sont derrière l'église de St-Servais, et quelque peu plus avant vers le Nord; mais

de ces remparts jusques au nouvel enclos, elle va panchant doucement et presque imperceptiblement, à raison de la grande estendue, ce qui porte toutesfois à quelques endroits plus de douze pieds de pente en ligne perpendiculaire, par où semble, principalement vers la porte du mont des Huns, dite vulgairement Twep-Berger, qu'elle soit aucunement plus basse que le terroir des environs, et par conséquent ouverte à la batterie qui seroit assise de ceste part : pour à quoy donner ordre, les Hollandois joignirent au premier rempart un second plus haut de 18 ou 20 pieds (ainsi que l'on void encore à Douay, à Arras et en quelques autres places de deffense), lequel estant plus eslevé que le païs d'alentour, couvre et garantit la ville des efforts qui luy pourroient estre faits en ce cartier.

Rapportant cy-dessus le discours que fait George Braun des singularitez de Maestrect, j'ay dit qu'au mont des Huns qui luy est voisin (duquel mesme l'une de ses portes retient le nom qui luy est venu de ce qu'Attila y tint jadis son camp avec les Huns) se treuvent diverses formes de coquilles et d'animaux endurcis en pierres ; et comme ce sujet mérite plus long discours, je rapporteray une partie de ce qui en est venu à ma cognoissance, pour le contentement des esprits curieux auxquels ces Mémoires sont dédiez, à quelle fin je m'arreste souvent plus longtemps sus diverses matières et divers incidents, par-dessus quoy pourront passer ceux qui n'y prendront goust, reprenants le fil de la narration commancée selon les notes marginales que j'y mets, que je veux estre advisez que je ne



ferois de si longs discours en maints endroits si mon but n'estoit de donner quelque contentement, sinon par le tout, du moins par parties à toutes sortes d'humeurs et d'esprits. Premièrement je diray ce que j'ay remarqué de mes yeux en ce regard, comme m'estant mon expérience plus certaine que celle d'autruy; puis je diray peu de mots de ce que j'en ay leu, touchant les causes et les effects.

Il me souvient donc que, comme je demeurois au Pont-à-Mousson, en Lorraine (où je feis mon cours de philosophie ès années 1601, 1602 et 1603), nous allions souvent à la chasse et promener ès collines qui sont aux environs; entre lesquelles je remarquay que celle qui est au milieu de Mousson et de Froidmont contenoit grandissime nombre de pierres formées en animaux marins, comme cocquilles communes, cocquilles que l'on dit de saint Jacques, qui sont les plus grandes, cocquilles de moulles, d'huistres et semblables que l'on trouvoit en la cime du mont, où il y en avoit telle abondance qu'elle en restoit toute stérile, infructueuse et déserte, de quoy je parle plus au long en mes Mémoires de ces années susnommées. Tous les jours, auprès de ceste ville de Tournay, nous trouvons les mesmes mervèilles ès roches d'Allain, de Vaux, et en toutes celles desquelles on tire la pierre dont on fait la chaux; et en ay de toutes sortes en mon cabinet, mesmes deux pierres qui ne furent autresfois qu'une, en la première desquelles on void enfoncée la forme naïfve d'une cocquille ronde, pourfilée de tous ses linéaments, et en l'autre pousse hors la coquille pareille,

Pierres ayants forme naturele d'animaux.

qui se rapporte en tout à la profondeur de la première et l'emplit, de sorte que, joignant ces deux pierres, on juge assez qu'elles ne furent qu'une. Ce qui est le plus admirable en ce fait est une médaille, naturellement arrondie, de pierre bleuë, espoisse comme les médailles d'or anciennes des Romains, platte par-dessous et polie, sans aucune figure; aiant une face bien exprimée par-dessus, au milieu de la pierre, les bords de laquelle sont environnez de linéaments, ressemblants des raions, le tout en la forme et grandeur que vous montre ceste figure, que j'ay tirée sus la pierre mesme à laquelle elle ressemble en tout. Dire que ce soit une pierre artificiele, non un chef-d'œuvre de nature, il n'y a point d'apparence, pour trois raisons : la première pour ce qu'elle a esté trouvée au creux d'une pierre des roches d'Alain qui l'environnoit de toutes parts comme la noix environne son noyau, sans la serrer toutesfois; ains, avant que ceste pierre fust rompue, on l'entendoit remuer et faire bruit au-dedans, comme feroient des poix mis dans une vessie, ou une pierre mise dans une petite boite, auquel lieu elle ne pouvoit avoir esté mise par aucune puissance humaine; la seconde, pour ce que les Anciens ne gravoient aucunes telles petites effigies ès pierres viles et de nulle estime, mais en porphire, alebastre, agate, cassidoines ou cornalines, là où celle dont je parle est exprimée en une de ces pierres communes de Tournay; la troisième, pource que quand on voudroit graver quelque figure sus une telle pierre qu'est celle dont je parle, il seroit impossible, pource qu'elle est si tendre

Pierres admirables de l'autheur.

et si peu solide qu'elle ne sçauroit endurer le burin. J'en ay une autre que j'ay recouverte du mesme endroit, et à peu près semblable à la précédente, mais non si nette quant à la face y exprimée, de laquelle elle diffère encore en ce qu'elle est d'une fois plus espoisse et est entourée de raions des deux costez, paroissant une face au milieu de l'un et un rond wuidde au milieu de l'autre, ainsi que le montrent ces deux figures tirées sus la grandeur naturele, et sus la forme de la face de ceste pierre et de son revers. Ce ne sont donc pierres ouvrées de main d'homme, mais de celles de la Nature mesme, laquelle semble en beaucoup de choses prendre ses esbats, imitant les inventions qui viennent de l'art.

Si l'on treuve estrange ceste opinion, que dira-t-on de celle qu'apporte Martin Delrio (1), en son livre intitulé : *Disquisitionum magicarum*, disant qu'au Péru fut trouvée une médaille d'argent, en laquelle estoit exprimée l'image d'Auguste Caesar, telle qu'on la void communément ès médailles Romaines; et estoit-elle enveloppée de toutes parts dans une pierre solide, à la rupture de laquelle on la trouva, et, comme chose très-rare, tant à cause que le Péru avoit esté du tout incognu aux Romains, que pour avoir esté trouvée dans une pierre, elle fut apportée au roy d'Espagne Philippe 2, qui en fit grand cas, et la receut

(1) Martin-Antoine Delrio, né à Anvers en 1551, mort à Louvain en 1608, fut chanoine à Anvers, sénateur au Conseil souverain de Brabant, puis auditeur de l'armée, vice-chancelier et procureur-général et enfin jésuite à Valladolid. Son traité « *Disquisitionum magicarum libri sex* » a été imprimé à Louvain en 1599, in-4°.

avec beaucoup d'admiration. Davantage, il dit qu'au mesme païs, et presque en mesme temps, fut trouvé au centre d'une pierre solide, un crapaud vivant, aiant un colier d'or, et estant une chainette de mesme métal attachée à ce colier, ce qui fut trouvé à la rupture de la pierre qui l'environnoit sans estre entr'ouverte ou divisée, ce qu'il affirme et veut prouver pouvoir estre arrivé naturelement; ce que je croirais du crapaud, lequel est un animal qui s'engendre de la couple et de putréfaction, pouvant estre advenu que quelque humeur à ce disposé, aiant distillé en ceste pierre, fust suscité cet animal en son creux, où il estoit nourry du mesme humeur dont sa substance estoit produite, comme l'enfant au ventre maternel; mais ce qui est du colier et de la chainette surpasse la raison naturele, non-seulement pour le métal, mais encore pour sa forme; et bien plus en ce qui est de la médaille d'Auguste, pour ce premièrement que l'or, l'argent et les autres métaux, comme corps plus solides, ne reçoivent en terre autre forme de la nature que celle de racines d'arbres et de branchages, à l'imitation desquels ils vont s'estendans de part et d'autre; secondement, quand on admettroit que l'or peust fortuitement, estant encore en terre, recevoir la forme de colier et de chainette, et l'argent celle d'une médaille, si est-il surnaturel et incroiable qne l'un, sans aide extérieure, puisse estre attaché au col d'un crapaud, l'autre représenter justement la face d'un tel prince, avec inscription correspondante. Ce pouvoit donc estre fait par œuvre magique ou diabolique; et toutesfois Delrio entend

que l'un et l'autre peust procéder d'ouvrage naturel; ce qui est bien plus dur à croire que ce que j'ay dit des deux médailles mentionnées, dont les formes ne représentent personne en particulier; joinct qu'elles sont composées d'estoffe plus susceptible de son impression que n'est l'or ou l'argent, qui sont corps plus solides, qui, par conséquent, ont besoin d'estre plus élabourez.

Oultre ces figures, j'ay encore diverses petites cocquilles venantes du mesme lieu, en aucunes desquelles on void les deux jointes ensemble; ès autres, une seulement, l'autre costé estant tout plat; puis d'autres pierres qui sont de ceste forme que vous voiez sous la note A, d'autres telles que sous la lettre B, que nous nommons cornes de boucquins; et d'autres surnommées Dactyles, pource qu'ils ressemblent aucunement aux doigts, que les Grecs nomment Δάκτυλος, quottées C; à quoy j'ay jointes les figures de quelques cocquilles que l'on treuve ès mesmes endroits.

Les moindres, quottées D, sont ressemblantes en tout à celles des huistres; celles sus lesquelles est un E sont semblables aux communes; l'autre, notée F, est pareille à celle des moules.

Promenant un jour ès environs de Calonne, village distant d'une bone demie-lieuë de Tournay, je trouvay emmy un champ nouvellement labouré une pierre dure comme gré, de couleur d'alebastre, blanche et polie par le dessus, ressemblant en tout à une grande cocquille de St-Jacques, jaulne, platte et polie par le dessoubs, que l'on peut mettre au rang des précédentes, pour avoir esté convertie, par le

Pierres trouvées ès environs de Tournay.

soleil, de terre en pierre de ceste forme. Voiageant en la Touraine l'an 1606, je trouvay ès caves gouttières diverses pierres blanches comme neige, et luisantes, qui approchoient de la forme des cornes de boucquins (1) mises cydevant, d'autres estoient rondes en perfection; et estoientelles faites d'eau qui se convertissoit en telles pierres, comme l'expérience me l'a fait veoir, à raison de quoy j'en reportay bon nombre que je garde encore en mon cabinet.

L'un de mes beaux-frères revenant d'Italie l'an 1613, m'apporta une pierre du poids de quattre onces, de forme ovale, longue de quatre poulces, large au plus de deux et demy, espoisse d'un doigt, de couleur grise meslée de roux et de noir telle que sont les pierres qui tombent avec le foudre, au travers de laquelle passe de part et d'autre une croix blanche comme allebastre, pourfilée en quelques endroits de veines blanches qui pénètrent la pierre de part en autre, ainsi que fait aussi la croix; ce qui n'est artificiel, mais une seule et mesme pierre, trouvée au milieu d'une campagne, auprès de Pezaro, qui est le Pisaurum des Anciens. J'ay encore plusieurs de ces pierres que l'on nomme vulgairement pierres d'estoilles (2), à cause qu'estans faites en forme de cœur, elles portent la forme d'une estoille y empreinte d'un costé seulement, que les bones gens des champs comptent estre ainsi marquées par les estoilles qui tombent dessus, ce qu'ils entendent de ces

Pierre rare.

(1) Ce sont des ammonites.

(2) Zoophytes appelés astéries, et vulgairement étoiles de mer.

feux volages formez en estoilles, en la moienne région de l'air, qui viennent souvent à tomber.

La première dont on void le pourtrait en la page précédente, est celle qui vient d'Italie, que beaucoup de curieux ont examinée depuis qu'elle est en mes mains, pour descouvrir si elle estoit artificiele et composée de quelque plastre endurcy ou naturele; et au jugement de tous, elle a esté trouvée non faite par art, mais par nature, qui la rend de tant plus admirable; je l'ay exprimée à sa juste proportion, et quoyqu'elle ne semble avoir plus de trois poulces en longueur, si est-ce que son arrondissement et sa grosseur, qui ne se peuvent bonnement exprimer en peinture plate comme est celle-là, portent un poulce de surcroist. La seconde représente la pierre d'estoille en sa forme extraordinaire telle que j'en ay une, la forme ordinaire de ces pierres et commune estant telle que vous la montre ce pourtrait; et de ceste sorte l'on en treuve maintes par les champs en ce païs; de l'autre, rarement ou point du tout, celle que j'ay m'estant venuë d'Allemagne. La couleur de l'une et de l'autre est grise brune, tirant entre le verd, le jaulne et le noir; et n'y a doubte qu'elles ne soient naturelles, veuë la grande quantité qui s'en recouvre. Celle qui est dessus, représente l'un des costez de ces pierres, l'autre est imité par celle de dessoubs. J'ay d'abondant encore quelques pierres qui sont apportées de Malte, où naturellement elles croissent en forme de langues de serpents; les grandes sont de couleur grise tirant entre le jaulne et le blanc; les petites ont la pointe comme

tenant du bleu et du verd de mer, et la racine estant de couleur meslée de rouge, de noir et de roux, desquelles André Thevet faisant mention en sa *Cosmographie universele,* tome 1, liv. 1, chap. 12, fol. 27, dit ces mots : « En l'isle de Malte, j'ay trouvée une espèce de langues, et à mon advis, que ce soit de serpents; mais n'en y aiant audit païs, ne sçaurois qu'en dire, car de supposer que ce soit pierre, la figure et considération de la chose ne le peut souffrir, et moins que ce soit la dent de quelque beste. Quelque chose que ce soit, si suis-je asseuré qu'elle est fort bonne contre les venins, et le dis pour en avoir fait l'expérience. On les trouve entre les rochers et grands cartiers de pierre, aggluties et congelées, et si gentiment polies et dentelées à l'environ, qu'un bon ouvrier seroit bien empesché d'en faire de semblables; desquelles je n'en ay trouvé ailleurs. Au retour de mon voiage de Levant, j'en envoiay une, aiant quelque demy-pied en sa longueur, à ce docte allemand Gesnerus (1), lequel la représente au

Pierres admirables.

(1) Conrad Gessner, surnommé le Pline allemand, naquit à Zurich, en 1516. Ses travaux embrassèrent toutes les branches de l'histoire naturelle et forment la base de toutes les études modernes sur la zoologie. Il avait attiré l'attention sur les fossiles et les pétrifications par son traité: *De omni rerum fossilium genere.* Zurich 1555. Son livre des poissons : *De piscibus et aquatilibus*, Zurich 1558, est le IVe de l'histoire des animaux. L'empereur Ferdinand en fut si content qu'il voulut le voir à Augsbourg et qu'il lui donna des armoiries à cette occasion. Gessner cultiva également la Médecine, l'étude des langues et a laissé sous le titre de *Bibliotheca universalis*, le premier ouvrage important en Bibliographie. Il professa dans plusieurs villes et en dernier lieu à Zurich, où il mourut de la peste en 1565. V. Niceron. Michaud, etc.

naturel en son livre des Poissons; j'en ay icy représenté le pourtrait, tant des petites que des grandes dont j'ay discouru en mon livre de la *Description du Levant*, imprimé à Lyon, etc. » Jusques icy, Thévet, que je tiens s'estre abusé en ce qu'il nie que ces langues soient pierres, se fondant seulement sus un si vain prétexte, quasi comme si la nature d'elle-mesme ne produisoit rien de plus admirable en ces matières-là, où il confesse luy-mesme, tome 1, liv. 3, chap. 1, fol. 68, de la mesme *Cosmographie*, que tirant de la part du Midy de la Guinée africaine, se void une roche où fut trouvée de son temps le pourtrait d'un gros crapaud, au cœur et mitan d'une pierre qui fut fendue et brisée par les Barbares du païs, aussi grosse qu'une teste d'homme, si bien effigié, que chascun jugeoit estre le vray naturel, et autour, bon nombre de petites cocquilles pointuës : ce qui se rapporte au crapaud trouvé au Péru, et aux cocquilles de Lorraine et des environs de Tournay dont j'ay parlé. Davantage le mesme auteur dit ces mots, au mesme tome 1 de sa *Cosmographie*, livre 10, chap. 7, fol. 335 verso. « En mon voiage de Levant, j'ay veu une pierre fine, nommée Hiacinte, laquelle estoit de quatre couleurs, à sçavoir : bleuë, rouge, orangée et violette. Ceste pierre avoit environ cinq pieds de hauteur et trois de largeur; laquelle regardant au soleil, je voiois en icelle l'effigie d'un homme gravée, de la vraie nature de la pierre, lequel estoit monté sus un éléphant, et si bien tiré qu'on eut dit que les premiers peintres du monde avoient passé leur pinceau par-dessus pour faire quelque chose de fort

[illegible] que
[illegible] d'avoir amené en jeu celui-cy q[illegible]
[illegible], par lequel cet auteur confesse que l[illegible]
[illegible] de plus grandes merveilles que ces lan[illegible]
serpens, par [illegible] il n'ose affirmer estre [illegible]
aussi formées par la nature, en quoy j'admire la ti[illegible]
[illegible] homme qui estoit versé largement en la Phy[illegible]
[illegible] veu [illegible] curieux, ayant en l'espace de [illegible]
[illegible] presque par tous les cantons du mo[illegible]
[illegible] dire que ces pierres soient langues de serpen[illegible]
[illegible] peu d'apparence, pour la raison qu'il en app[illegible]
[illegible] au lieu allegué, que ce soient les dents de [illegible]
[illegible], il est peu croyable, pource que depuis l[illegible]
[illegible] [illegible] ne pourroit estre demeuré inv[illegible]
[illegible] comme il est jusques icy : penser que[illegible]
[illegible] de [illegible] demeurées en cet endroit [illegible]
temps du deluge, il y a aussi peu d'apparence, ve[illegible]
[illegible] jamais de telle forme, ce qui aient [illegible]
[illegible] S'il y a [illegible] langues de serpens, il [illegible]
apparence de quelques [illegible], de quelques car[illegible]
de quelques [illegible] [illegible] desquels elles [illegible]
[illegible] au gosier de ces animaux : mais il n'y [illegible]
[illegible], leurs [illegible] sont toutes polies, et ne portent [illegible]

marque de ligature. Il faudroit donc dire que quelques serpents auroient des langues de pierre ; mais cela ne se peut prouver. Ce ne sont les dents de quelques animaux, pource que les dents sont généralement d'os ou d'yvoire, lequel mesme est une espèce d'os plus fine que les autres; et ces langues ne sont point d'os, ny de corne, pource que la corne se mollifie en l'eau bouillante et se brusle au feu, où l'expérience nous apprend le contraire en cecy. Que serat-ce donc, si ce n'est pierre ou quelque espèce de minéral ainsi formée par la nature mesme? car l'art n'y est pas apparente, veu qu'il n'y a peuple si niays que de s'amuser et passer son temps à un travail curieux et sans proffit. Je dis donc que ces langues sont de pierre, aiants ceste forme de leur nature, laquelle est de beaucoup moins admirable que celle de l'Hiacinte dont parle le mesme auteur ; et y a-il aussi peu de difficulté à croire cela que ce qu'il croit et qu'il racompte au tome 2 de sa *Cosmographie*, liv. 17, chap. 4, fol. 726, en ces mots : « Ce que plus j'ay admiré, esbahy de la grande subtilité de l'art de la grande mère Nature, c'est qu'au chemin par lequel on va de Tivoli ou Tibur à Rome, vous trouvez en aucuns lieux de la plaine que la terre engendre des petites pierres blanches, figurées tout ainsi et de semblable artifice que vous voiez toute espèce de dragée de succre que nos apothicaires accoustrent, comme coriandre, anys, canelle en long, en rond et en forme pyramidale, tellement que celuy qui n'en seroit point adverty penseroit que ce fussent dragées. Aussi les appellent les habitans du païs : *I con-*

fatti di Tivoli, c'est-à-dire confitures de Tivoli. » A quoy se rapporte encore ce que dit le mesme Thévet, au tome second, partie 4, chap. 13, liv. 22, fol. 98 et verso, rapportant qu'en l'isle de Cube (1) est une vallée laquelle dure deux ou trois lieuës entre les monts qui sont en la province de Camarée vers le Zuyd-West, là où se trouvent en nombre infiny de grosses balles de canon propres pour toute espèce d'artillerie, soit grosse, soit menuë; et sont d'une pierre lissée et si bien polie que nul maistre y sçauroit avoir mieux monstrée son industrie avec le cizeau, et si fortes que le fer n'y sçauroit mordre que bien peu ; et s'y en trouve en telle quantité que l'on diroit estre les graines de quelque mine de fer fort abondante. « La raison de cecy, je ne la sçaurois, ce dit-il, bailler autrement, sinon que je pense que ceste pierre soit métallique, et que, participant du métal, elle est ainsi condensée et infrangible, veu que toute pierre de soy est friable et sujette à estre pulvérisée. Quant à la forme qu'elles ont, si parfaite en rondeur, je n'y sçaurois que penser, sinon que les pierres aiants vie, comme elles ont (et se void parce qu'elles croissent en leurs veines), la nature monstre sa force, les faisant ainsi de forme orbiculaire. » Ainsi parle cet auteur en ces deux passages, aucunement conformes à ce que j'ay dit cy-devant de la dragée des caves gouttières en Touraine, conformes aussi à ce que George Braun et François Hogenberg disent des dragées de Tivoli, en sa Description conteanë au troisième tome des villes plus signalées de l'Uni-

(1) Comme il est facile de le supposer, il s'agit ici de l'Ile de Cuba.

vers : « *Ad viam*, inquiunt, *qua Tibure Romam itur, quibusdam in locis candentes generantur lapilli, dulciariis condituris velut amygdalarum, coriambri, anisi, cinamomi, ac id genus aliis simillimi, adeo quidem, ut non nisi a prudentibus discerni queant.* » Je prends à profit ce que dit Thévet au second de ces passages que toute pierre de sa nature est friable, en tant que ces langues dont nous parlons sont en tout friables comme la pierre, ce que ne sont les dents, et moins les cornes des animaux, que l'espreuve démonstre estre plus tiliasses et moins faciles à pulvériser, si on ne les brusle auparavant au feu ou au soleil ; joinct que l'os et la corne ne se cassent de léger, si on les jecte en terre, et ces langues se rompent comme cristal, si on les laisse seulement tomber ; elles ne sont donc ny dents, ny cornes, ny langues pétrifiées, et ne servirent jamais de partie intégrante à aucun animal, ains ce sont pierres et des moins solides que l'on treuve après les pierres ponces et le tuph, quoyqu'en die le mesme Thévet au lieu mentionné, et au livre 10 du premier tome, chap. 7, fol. 336 verso, où il répète ces mots : « J'ay apporté de l'isle de Malte de certaines choses que je trouvay ès rochers, lesquelles on disoit et diroit-on estre langues de serpents, aiants la dureté d'un bec d'aigle et couleur d'un ongle, et le dedans tout ainsi fait que si c'estoit moüelle, ce qui sert contre le venin. J'en avois une grande de demy-pied ou environ que je donnay à Gesnerus. Ces langues demeurent en mon endroit secrets de nature et non membre aucun d'un serpent, veu que ce

seroit une grande folie de penser que les langues serpentines se fussent là arrestées après le déluge, ainsi que quelques-uns m'ont voulu faire accroire. » Il confesse icy son ignorance et il se monstre philosophe au passage précédent, quand, parlant des dragées natureles de Cuba, il dit que les pierres ont vie, qu'elles croissent, et que la nature monstre sa force les faisant ainsi de forme orbiculaire, laquelle est la plus parfaite de toutes les formes, pource qu'il n'y a forme qu'elle ne reçoive en elle; par conséquent la forme de ces langues luy est plus facile pour estre moins accomplie. Pourquoy donc ceste raison qu'il allégue sus la formation des dragées de Cuba, n'auroit-elle lieu sus celle des langues de Malte? Pour conclure, mon opinion est que ce sont vraies pierres, ainsi formées par esbat de nature, ainsi que sont nos cocquilles, nos cornes, nos médailles et nos dactyles de Lorraine et d'Alain, de Vaux et des environs de Maestrect, nos pierres estoillées qui viennent d'Allemagne, et celles de par-deçà, la croix de Pesaro, avec les dragées des caves gouttières portées de Touraine, comme encore celles de Tivoli et de Cuba; en quoy ne se treuve rien de comparable à ceste figure de l'Hiacinte de Thévet, pource qu'elle représente deux animaux séparez de corps et encore de couleurs; la considération de laquelle luy debvoit, à mon advis, donner instruction de la cause efficiente de ces langues, sinon certaine et indubitable, comme je l'ay posée, du moins la plus apparente et la plus probable que nous aions à la main. Au reste il y en a de deux sortes, ainsi que j'ay desja

lit cy-dessus : les unes sont longues et larges, les autres longues, très-pointuës et estroites, également espoisses toutesfois, sçavoir de la portée d'un demy-doigt ; elles diffèrent aussi en couleur, comme j'ay remarqué au commancement de ce discours; la forme des unes et des autres est telle que représente ce pourtrait (1) ; sur quoy il faut entendre qu'il en est des moindres et de plus grandes de beaucoup qu'il ne représente, lesquelles sont de la moienne sorte pour l'une et pour l'autre.

Poursuivant ce discours, il y a d'autres lieux que ceux que j'ay nommez èsquels se treuvent les cocquilles marines, sus des montagnes eslongnées de la mer, et pareilles merveilles de nature; d'entre lesquels, pour éviter prolixité, je choisiray deux seulement, et puis je reviendray au propos de Maestrect. Le premier est en l'isle de Cypre, dont parle le mesme Thévet au tome 1 de sa *Cosmographie*, liv. 7, chap. 3, fol. 202, où il dit, qu'estant en ces contrées, il fut conduit de Nicosie à quelques montagnes qui sont entièrement couvertes d'escailles de grosses huistres, adjoustant qu'il ne peut penser que ce ne soit encore du reliqua du Déluge, d'autant qu'il ne se trouve aucune huistre au rivage de la mer de Cypre. Sus quel passage, je suis encore d'autre opinion, et tiens que la terre de la montagne dont il parle peut de sa nature estre disposée, concurrant la chaleur du soleil, à se former de cocquilles d'huistres, comme nous voions les cailloux Langues de pierre.

(1) D'après le dessin de l'auteur, ces pierres sont évidemment des pointes de flèches en silex.

et le gravier des rivières estre changez de bouē et de fange par le mesme moien en diverses formes. Que si ces cocquilles estoient vraies cocquilles restées du Déluge, pourquoy abonderoient-elles plustost en un endroit de Cypre qu'en l'autre? Et puis le Déluge estant arrivé l'an du monde 1657, il y auroit ceste année 1616 (en laquelle j'escris cecy), 4047 ans que ces cocquilles seroient demeurées en estre et entières, ce qui n'est croiable en aucune façon, veu que les pluies par leur humidité les eussent pourries de longtemps, pour estre destituées de l'humeur sallé dont elles seroient composées et qui les auroit nourries; et le soleil par sa chaleur, très-vifve en ce climat, les auroit changées en poudre et en cendres. Ces cocquilles donc doibvent estre natureles et faites de terre changée en pierre solide et durable, qui prend telle forme par la vivacité de nature. Je dis qu'elles sont natureles, c'est-à-dire, aiants ceste forme accidentele par nature, et non forme spécifique à leur estre, comme ont les huistres ordinaires et communes. Ce qui est moins admirable que la production des animaux vivants, qui se fait de putréfaction de matière chaude et humide, à la concurrence du soleil: et tels sont les vers, les mouches, les crapauds, les grenouïlles, les chenilles, papillons, les aragnées, les loires, les lézards, les souris, les rats, et semblables qui sont de double nature, pource qu'ils s'engendrent l'un l'autre, et sont aussi produits comme dit est, n'y aiant proportion ny comparaison de la chose inanimée à l'animée, ny de l'ame végétative (si on la reçoit en ces pierres) à la

sensitive que nous voions en ces animaux ainsi produits, qui ne diffèrent de ceux qui sont engendrez, fors au point de la production. La nature peut donc davantage que de susciter ces formes inanimées, comme nous voions en ceste suscitation des insectes, laquelle est plus forte à faire et à croire que ce que racompte Thévet et tout ce que je pose de ces figures accidentaires; et toutesfois il est vray qu'elle se fait, et s'en présentent tous les jours les effects devant nos yeux. Pourquoy donc ne luy pourroit-on imputer ce qui est moins fort à faire et moins à admirer? Le dernier passage que je veux alléguer est tiré de George Braun et de François Hogenberger, tome 3 des Villes, en la description de Vérone, et de leur annotation mise sus la mesme description, où ils disent : « *Aliud insuper hoc loci, admiratione maxima dignum videre fuit; cum namque eodem in monte foderetur, spectabantur echini lapidei, paguri, conchae, cochleae, ostrea, stellaeque, pisces, avium rostra et id genus alia passim multa.* » Et en la note qu'ils font sus ce passage, ils adjoustent : « *Quin et illud multo majorem admirationem praebet, quod in montibus Veronae echini marini, cochleae et similia, in lapides diuturnitate temporis concreta inveniantur. Tum etiam, quonam pacto, si viva quandoque fuere, in hos montes aut delata fuerint, aut enata? Sunt qui diluvio adscribant. Verum alii rationibus moti, hanc sententiam improbant, tum quod aquae quae exsuperarunt montes, non fuerint maria, sed inundationes e coelo, tum quod oporteret videri conchas et id genus alia in verticibus mon-*

Pierres admirables.

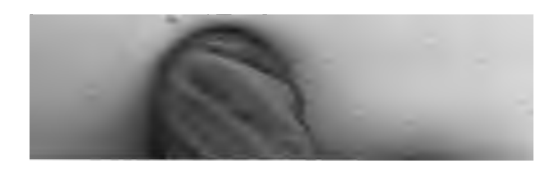
tium; aut si super excrevisset terra, videri saltem certo solum tractu, qua tum vertices montium erant: quod certe non liquido constat, quando erutis montibus, in quibus sunt haec, non una solum parte apparent, sed etiam in mediis et in imis et ubique. Alia sententia est dicentium in montibus esse humorem quendam, et alicubi salsum et varium, à quo saepe vera animalia maritima fiunt, et quodam modo generantur, ut est in dactylis videre, qui in mediis saxis nascuntur, et inde excavantur. Interdum non vera animalia fieri, sed quae imitantur vera. Nam quemadmodum et natura imitatur species terrestrium in mari, ita in montibus non veras conchas fieri viventes, sed consimile quiddam quod mox lapidescit ob frigiditatem ambientis. Cujus signum affirmant esse, quod conchae, quantum ad id quod intra est, non plane animal referunt. Sed hanc quoque sententiam alii repudiant, quoniam lapidea haec, aut unquam vixere, animantiaque extitere aut non. Si quidem olim vixere, non jam jocatur natura et imitatur, sed verum animal facit, quale in mari gignitur. At vero in montibus inter saxa esse eam vim genitricem, qua in mari, non satis rationabile videtur, præsertim in grandioribus animalibus, quae multa poscunt. Cui rei addi et illud potest quod si olim genita fuissent, oporteret et nunc alicubi gigni et erui e montibus viventia haec animalia, quemadmodum et dactyli. Si vero nunquam vixere, sed imitationes tantum fuere verorum animantium, hoc certe contra sensum est. Eruuntur enim conchae non paucae, quarum pars in lapidem concrevit,

pars nondum mutata est, sed verae conchae rationem habet, et teneritatem et cum reliquis mollitudinem. Quare videre est illas olim veras fuisse conchas. Quod si id quod intra est, in quibusdam non plane concham refert, causa est, quod caro, quae ex se mollis erat et contrahi nata, multa terra circumtecta, mox in lapidem coïvit. At Hieronimus Fracastorius peritissimus philosophus, et medicus, haec olim vera animantia fuisse existimat, jactata illuc à mari, et in mari enata; sed haec pendere ex majori cognitione. Montes enim omnes e mari factos asseverabat, primum jactata arena in cumulos, fuisseque olim mare ubi montes extant, mox eodem recedente, detectos fuisse, montes et insulas, quod et indies videtur fieri, quando et Egyptus tota olim mari obruta fuit; et in littoribus etiam Italiae, ut circa Ravennam apparet, ubi longe abest mare ab eo, quod olim fuerat passuum C. etc.» Ainsi parlent ces auteurs à l'opinion desquels je ne sçaurois m'accorder, non plus qu'à celle de Fracastor (1), quant à ce qu'ils disent de la vie de ces créatures, pource en premier lieu que la chair naturellement ne peut estre convertie en pierre (estant miraculeux ce que nous lisons de la femme de Loth, et fabuleux ce qui se dit de ceux qui regardoient la face de Méduse), ains destituée qu'elle est de l'esprit qui l'animoit, il faut qu'elle pourrisse ou qu'elle seiche et tourne en poudre. Il y a des fonteines èsquelles l'eau, le

Pierres admirables.

(1) Jérôme Fracastor, poète et médecin célèbre, né à Vérone vers 1483 et mort à sa maison de campagne à Cafi, à 15 milles de Vérone, le 6 août 1553. Il assista à diverses reprises au Concile de Trente, où il visita le cardinal Madruce. V. Niceron.

[illegible] d'autres où tout cecy [illegible] se voie à l'endroit [illegible] Secondement, il s'en- [illegible] seroient trouvées vuides, [illegible] mais bone partie d'icelle [illegible] lequel estant mort, [illegible] ne se pourroit coaguler [illegible] de nature, qui [illegible] telles dez leur [illegible] fait contre mon [illegible] soit entière en un [illegible] veu que de [illegible] tout ainsi que [illegible] des rivières gra- [illegible] l'autre est encore [illegible] composé et cuit par le [illegible] durant les chaleurs [illegible] imparfaites produites [illegible] lesquelles paroissoit [illegible] le train de devant, [illegible] que fange et sans forme. Ainsi [illegible] quant à ce poinct de per- [illegible] Soit donc dit pour clorre [illegible] à ces pierres, à cause que [illegible] plus en un lieu qu'en l'autre, [illegible] en trouveroit partout, comme [illegible] d'endroits que l'on ne [illegible] deluge : et si c'estoient ani-



maux ainsi engendrez ès montagnes, il s'y en engendreroit encore, et l'on y en treuveroit des vivants, ce qui n'est pas. Mais la terre estant d'elle-mesme en quelques lieux à endurcir en pierre et renduë susceptible de telle ou telle forme, la reçoit par une vertu secrète et latente, ainsi que dit Aristote, au 2 de sa Physique : « *Omnis enim forma substantialis rei generabilis, educitur de potentia materiae, praeter animam rationalem; id est, omnis talis forma fit in materia per aliquam occultam virtutem, ab agente in materia propagatam, per quam praeparatur materia, et tandem in eam aptatam inducitur forma. Duo vero considerantur in materia, nempe: potestas recipiendi formam (quae est essentia materiae), et vis activa ab agente procedens, qua potestas materiae passiva ad actum deducitur, efficiensque ut quam prius apta erat, recipere, in se actu suscipiat; ita ut virtus de qua agitur, non solum attingat affectiones materiae, sed etiam formam cujus gratia afficitur et praeparatur materia.* » A quoy je pourrois adjouster un long discours pour la maintenuë de mon opinion; mais à tant suffise ce que j'en ay dit, où chascun pourra suivre telle conjecture qui luy plaira, en une matière en laquelle il y a si peu de certitude qu'en celle-là.

Antiquites et remarques de Maestrect.

Revenants donc à la ville de Maestrect (de laquelle je me suis escarté assez longtemps), on treuve de telles denrées au mont des Huns qui luy est voisin, duquel je ne parleray davantage. Parlant cy-dessus des antiquitez et remarques de la ville de Maestrect, il ne m'a souvenu de

ce qu'en disent Braun et Hogenberg en leurs annotations sus le 3 tome des villes, qu'il ne sera impertinent de joindre en ce lieu, avant venir au discours de chasque particularité. Ils disent donques, sous la note XV: « *Trajectum ad Mosam, elegans et celeberrimi nominis urbs, originem a Romanis, ex Goropii Becani sententia, sumpsisse videtur. Cum enim illi bis ad Vatucam, adversam fortunam passi essent, semel legione et cohortibus quinque caesis; et rursus Cicerone in praesidio locato, duabus cohortibus à Sicambris repentino impetu deletis, castrisque summo metu conturbatis, videntur existimasse Genium loci, Romanis infensum haec mala inflixisse. Ex eo igitur tempore videtur Vatucam non amplius placuisse ad castrorum metationem. Quo vero post Julii discessum sint translata, locus ad Mosam proximus, commonefacit cui Caster hactenus nomen mansit. Neque enim verisimile est, locum ipsum, quo Mosa ponte trajiciebatur, citra praesidium maximum fuisse; imo contra credendum Romanos et pontis et oppidi autores tum temporis fuisse, cum huc castra sua transtulissent. Nam Trajectum, urbis nomen a trajiciendo flumine videtur factum; quamquam nescio unde Ammianus Marcellinus acceperit, Obtrincense Mosae oppidum, quo Trajectum super Mosa situm intelligere videtur, nisi forte id mutuatus sit a Tungris, qui Trajectum in* Tricht *mutarant. Et quia Trajecti nomine duo oppida vocabantur, alterum inferius, apud Batavos, alterum superius in Tungris, hoc* Oppertricht, *id est superius Trajectum et syncoptos* Optricht, *vocarunt, e quo Obtrin-*

Caster les Maestrect.



cense oppidum Marcellinus fecit; illud Untertricht, *id est exterius Trajectum, et concise* Untricht, *nominarunt. De Trajecto ad Mosam, a quibusdam annotatum est ejus adolescentes præcoci quidem esse ingenio, sed raro ad litterariam frugem pervenire.* » Qui est ce que j'avois à adjouster touchant les antiquitez de ceste place. Reste maintenant de poursuivre le discours de ce que j'y ay veu.

Comme donc il restoit quelque espace de jour quand nous y fusmes arrivez, nous le voulusmes emploier, et allasmes veoir le grand pont sur Meuse, que nous remarquasmes tel que je l'ay descrit cy-dessus; après quoy nous feismes le contour des anciens remparts de la ville en dehors, que nous recogneusmes tels que je les ay desjà deschiffrez; et après avoir veuë légèrement une partie de Wick, nous retournasmes soupper en nostre hostellerie, où nous trouvasmes très-bonne compagnie à la table d'hoste, ainsi que j'ay dit. Des anciens remparts que nous veismes ce jour, je n'en sçaurois dire autre chose; et quant aux portaux antiques que l'on y void, ils méritent une description plus particulière, à cause de la superbité de leur ouvrage, que celle que j'en ay faite, et sur tous celuy qui aborde au marché au bois, avec celuy de St-Pierre, qui sont en tout semblables, et celuy qui regarde le Zuyd-West, différant quelque peu de ces deux premiers, ne leur cédant toutesfois en beauté. Du costé de Wick, il y a aussi deux de ces portaux anciens qui ne sont guères moins estimables que ces autres, dont nous parlerons plus particulièrement en leur rang. Entre les portes neufves du

Portes antiques et nouvelles de Maestrect.

[illegible] celles de S[t]-Pierre, de Tunen-[illegible] sont les plus accomplies; celles [illegible] quoyque fort belles, leur [illegible]

[illegible] par les plus anciennes, la porte du [illegible] de S[t]-Pierre sont les plus eslevées, [illegible] dehors la ville comme deux [illegible] ce que font aussi les autres, [illegible] qui les surpassent en hauteur; [illegible] composées de pierres blanches [illegible] d'ardoises et de plomb, n'y aiant édifice [illegible] ou couvert d'autres maté-[illegible] avec une belle tour à cha-[illegible] espoisses, comme sont encore [illegible] qu'il faudroit une bien [illegible] pour les renverser. La porte [illegible] Lyvi-West, ressemble ces deux, [illegible] si haute, qu'elle n'a que deux [illegible] icelles posées à ses coings [illegible] par dehors, et qu'elle a un [illegible] d'ardoises qui la couvre, [illegible] que l'on sçauroit veoir. Du [illegible] de S[t]-Martin est cou-[illegible], aiant quatre tourions à ses [illegible] pyramide au milieu, la porte du [illegible] semblable, mais plus longue que [illegible] les portes neufves de Maestrect, [illegible] honneur et mémoire de l'antiquité,

craionner légèrement en ce lieu ces cinq portaux du viel enclos; A désignant celuy du Marché au bois, B celuy de St-Pierre, C celuy de Zuyd-West, D celuy de St-Martin, E celuy du Haut-Pont. **Portaux antiques dépeints.**

Quant aux portes modernes et du nouvel enclos de Maestrect, il y en a qui ne cèdent en rien aux anciennes, et entre elles, les unes sont plus belles que les autres, comme j'ay desjà dit. Celle de St-Pierre avec celles de Tuneenberger et de Landercruys, ont à chasque encongneure une forte tour et puissante; celles de Limeviilen et de Hoochter n'en ont que deux, et icelles aux deux coings du dehors. Les matériaux dont elles sont basties, ce sont grez et pierres blanches taillées; leurs couvertures sont ardoises et plomb doré; le surplus s'apprendra par les craions qu'en voicy représentez au léger; A désignant la porte St-Pierre, B celle de Tunenberger, C de Landercruys, D la porte de Limeviilen, E celle de Hoochter.

J'ay dit que les portes de Limeviilen et de Hoochter n'ont que deux tours, et néantmoins elles sont représentées comme celles qui en ont quatre, sur quoy il faut entendre qu'elles ont voirement quattre tours; mais les deux de derrière sont cachées presque jusqu'au sommet par la terrasse du rempart; pourquoy j'ay dit qu'elles n'ont que deux tours, à la différence des autres, lesquelles en ont quattre descouvertes.

J'ay dit cy-dessus que le mardy, premier jour de septembre, estans en place de bon matin, nous allasmes veoir l'église collégiale et principale de Maestrect, laquelle **Eglise de saint Servais descrite.**

est dédiée à saint Servais et est telle pour ce qui concerne sa structure et son assiete. Proche les anciens remparts de ceste ville, et environ les anciens portaux de Limeviilen et Tuneenberger, se void une vaste prairie de forme carrée, toute environnée d'une muraille basse, laquelle ne contient guères plus de trois pieds en hauteur. Au milieu de ceste prairie, laquelle est parsemée d'ormeaux et d'autres arbres portans ombrage, est une belle fonteine que l'on appelle la fonteine de saint Servais, soit pour le voisinage de l'église de mesme nom, ou pource que la prairie en laquelle elle est assise appartient à la mesme église, soit à cause que il y a au milieu d'icelle un saint Servais représenté en habit épiscopal sus un perron, tenant d'une main sa crosse, de l'autre donnant la bénédiction aux eaux qui l'entourent. Quatre chérubins poussants la teste hors le sommet du mesme perron, jectent autant de canaux chascun par leurs bouches ; et ces eaux très-claires et très-saines, tombent en la gueulle d'autant de daulphins de bronze qui semblent sauter et avancent la moitié du corps hors de l'eau. Le vase principal est de forme octogone, contenant huict pieds en chasque face; l'on y descend par huict marches ou degrez de marbre blanc; la hauteur de l'eau peut estre de cinq pieds ou environ, et est-elle si claire que de dehors on discerneroit les espèces de monnoies jectées au fond. Elle est toute environnée de bailles de marbre, soustenuës par gros piliers de bronze, avec des lions posez au-dessus, tenants ores les armes de nos princes, ores celles du prince de

Fonteine signalée.

Liége. Les pélerins boivent de ceste eau pour guérir des maladies pour lesquelles ils ont recours à saint Servais, nommément de la gratelle ou des rongnes. De ceste mesme fonteine sont tirez divers canaux en ligne droite, tous massonnez à fond de cuve, traversants la prairie de divers endroits, qui servent d'arrosoir aux toilles que l'on y blanchit en grand nombre. Quant à l'église de S[t] Servais, elle est composée toute de pierre de taille rougeastre et approchant le fer en couleur, auquel elle ressemble encore en dureté, et crois que ce vient de ce que l'un et l'autre se tire à peu près d'une mesme mine. Sa structure est fort superbe, car aiant 880 pieds en longueur, 100 et plus en hauteur, et 300 en largeur, elle est fondée sus un vaste fondement poussant hors en rond, agencé de piliers, de fenestres, d'arcades et de créneaux, et ce sous le chœur seulement, auquel endroit est la cripte ou l'église sousterraine, laquelle est de pareille grandeur avec le chœur; puis se voient deux galleries tirées de part et d'autre depuis les entrées du chœur jusques au bout de la nef; et sont ces galleries de mesme façon que celles de Saint-Lambert à Liége, desquelles j'ay parlé cy-devant, mais de beaucoup plus eslevées. Il s'y void d'autres galleries, hautes de vingt pieds, soustenuës d'arcades et de menuz piliers fort artistement élabourez, et celles-cy entourent tout le bastiment par le dehors, et luy servent de grande parade avec les chapelles qui sont hautes et environnent aussi tout le pourpris. De là on void tout autour une suitte de hautes verrières, et d'autres galleries dessus qui leur

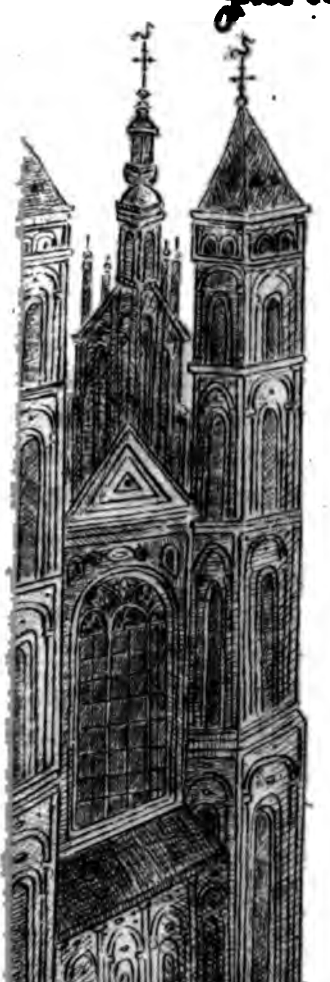
servent comme de corone, puis la couverture de plomb. Sus le sommet, et justement au milieu de la croisée, se void comme un mast de navire, de grande hauteur, au bout duquel est un aigle de bronze doré, aiant les aesles ouvertes, comme si elle se disposoit au vol, et une teste seulement, quoyque les empereurs portent l'aigle à deux testes et que l'on die que cet aigle dont nous parlons, aussi bien que celuy qui est sus la cime de l'église de S[t] Lambert à Liége, dénote que ces villes tiennent plus de l'Empire que d'autre seigneur. Mais mon opinion sus ce propos est que ces aigles, tant à Liége qu'à Maestrect, ne signifient autre chose fors que les églises au sommet desquelles elles paroissent, sont de fondation impériale; et n'ont-elles qu'une teste, pource qu'au temps de leur érection les empereurs les portoient telles en leurs armoiries : sus quelle différence, je parle plus amplement ailleurs. Il y a deux grands clochers posez à la joincture du chœur, à la croisée; et deux autres en tout semblables, situez au bout de la nef, avec un cinquième de structure différente entre ces deux derniers, les uns et les autres estants naïfvement exprimez au pourtraict que j'en ay dressé cy-dessoubs; pourquoy je n'en diray rien davantage. Il n'y a point de grand portail au bout de la nef, mais un gros et puissant édifice à l'antique, d'assez mauvaise grace, soustenu d'arcades et de boutehors, avec une grande verrière par dessus, tellement que de ceste part il n'y a aucune entrée en l'église, ce qui me sembloit de tant plus estrange que toutes nos églises de par-deçà ont leur grand

portail en cet endroit. De l'un des costez du chœur est une grande chapelle, longue et haute, fort industrieusement bastie, laquelle couvre de ceste part toute la longueur d'iceluy, tirant du Midy au Nord; et ceste chapelle est celle que l'on dit du roy de France, comme ainsi soit qu'elle ait esté fondée par un de ses devanciers, et qu'il fust jadis le premier chanoine en ce collége, tirant le revenu comme les autres; place occupée aujourd'huy par Albert, archiduc d'Austriche, nostre prince souverain.

A l'autre costé de ceste église est celle de S[t]. Jean-Baptiste, laquelle est de très-belle structure, mais principalement sa tour, laquelle excède en hauteur et en beauté d'ouvrage toutes celles de Maestrect, ainsi que nous le dirons en son lieu. Quand on considère de loing l'église de S[t]. Servais, il semble que celle de S[t]. Jean, laquelle en est si proche qu'il n'y a qu'une petite ruë entre les deux, soit contiguë et de mesme suitte avec ce grand et vaste corps d'édifice qui luy donne une grande parade et ornement, paroissants six clochers tous d'une suitte, et celuy de S[t]. Jean qui est le plus haut et le mieux basty, tout au milieu. Voilà ce qui se peut dire du dehors; venons maintenant au-dedans. Le chœur, la croisée et la nef qui sont de mesme hauteur, les galleries et les chapelles qui les environnent, sont toutes voutées, et la voute en est peinte fort curieusement, comme sont encores les verrières qui rendent ce grand vaisseau quelque peu obscur; laquelle obscurité toutesfois semble avoir esté affectée par les anciens au bastiment de leurs églises, croiants avoir plus

l'autel de saint Servais, patron de ce lieu. Soubs
est la crypte ou l'église sousterraine, en laquelle o
vend par deux advenuës, et le jour y vient par des l
canes respondantes au-dehors. En ceste crypte, la
est toute voutée et soustenuë de grand nombre de
piliers, se void une cave ou arcade, posée justemen
au milieu où s'y doit estre l'autel de saint Serva
laquelle, par une grille de fer, se void le lieu auq
ainsi inhumé ce mesme saint, et d'où son corps fu
pour estre mis en chasse selon ses mérites et dignité
y void sa fosse encore creusée, haute de trois pieds, l
de huict, large de trois, et est-elle toute couverte e
voutée d'une autre grille de fer, y aiant une lampe a
jour et nuict au-dessus. En l'un des coings de la
crypte se voient deux sepultures de marbre noir
anciennes, posées tout joignantes l'une l'autre, e
de quatre pieds hors de terre, longues de neuf et le
ensemble larges de sept, closes et entourées de gri
fer, et entendis qu'en celles estoient encore enter
corps de saint Gondulfe et de saint Monulfe, leve
de terre l'an 1037 par Gérard, évesque de Cambray
qu'il sacra ceste église et avoient ces deux saints p

Pourtrait de l'E-
glise de S. Thuais



nages jadis esté évesques de ceste ville. Ceste crypte au reste est l'église ancienne et primeraine de Maestrect, érigée plusieurs siècles avant la grande et sumptueuse que l'on y void aujourd'huy. Au milieu de la nef est une sépulture de marbre blanc, aiant les encoigneures de ciprès, sans aucune inscription, faite en forme de tombeau; j'entendis que c'estoit celle de saint Remacle qui fut aussi en son temps évesque de ce lieu. Quant aux agencements de ceste église, ils sont telz que certes l'on en void peu de semblables, soit que l'on considère les peintures représentées ès tables d'autel, qui y sont en grand nombre, soit que l'on s'amuse aux ouvrages de cuivre et de fer, qui s'y voient excellents sur tous autres que j'aie peu remarquer en ma vie; estant vray que, comme ces contrées abondent en ces deux métaux, aussi font-elles en bons esprits capables de les mettre en oeuvre, à l'admiration de tous ceux qui les voient, et principalement ès enclostures du chœur et des chapelles de ceste belle église, où ils ne sont non plus espargnez que si ce fussent les plus viles matériaux de la terre. Qui est ce que j'ay peu remarquer en ce lieu, duquel voicy le pourtrait que j'ay exprimé le plus approchant au naturel qu'il m'a esté possible.

Portrait de l'église de S. Servais.

Au reste, je n'ay peu représenter en la figure précédente la forme du cloistre qui l'environne, tant à cause de la grandeur de l'ouvrage qui ne pouvoit estre exactement exprimé en si petit espace, comme pource qu'environnant ceste belle et sumptueuse église, il eust empesché son prospect par le bas et de moitié. Je me con-

tenteray de dire qu'il est pareil à celuy qui environne l'église métropolitaine de S^t. Lambert à Liége, me résoudant désormais de ne représenter les figures que de ce que j'auray veu de plus remarquable en mes voiages (pource qu'autrement je n'y pourrois furnir, estant trop occupé d'ailleurs); et quand il arrivera que j'auray veuës deux ou trois choses signalées, qui s'entreressembleront, j'useray de renvoys à celle de laquelle j'auray premier exprimée la peinture, comme je fais à présent le cloistre de S^t. Servais de Maestrect à celuy de S^t. Lambert de Liége. Je n'ay peu aussi joindre à l'église de S^t. Servais le préau et la fonteine qui la joignent et luy servent d'un ornement inestimable, selon que j'ay desjà discouru cy-dessus, la petitesse du papier m'en aiant empesché. Je pense avoir assez escrit ce qui en est, et ne rester désormais autre chose sur ce sujet que de le faire veoir aux yeux du corps par le pourtrait qu'en voicy, aussi bien que je l'ay faict veoir à ceux de la pensée et de l'entendement par le discours que j'en ay fait avant de parler de l'église de St Servais.

Préau de S. Servais.

Aiants veu diligemment et considéré ce qui faisoit à veoir et considérer dedans et dehors l'église de S^t. Servais, nous allasmes plus avant et veismes premièrement celle de St Jean-Baptiste, laquelle sert de paroisse à la collégiale, ainsi comme à Monts celle de St Germain sert à Ste Waudrud. C'est une belle petite église, bastie toute de pierre de taille, artistement élabourée, et toute voultée et peinte par le dedans, agencée de fort belles ver-

rières, les peintres en verre estants excellents à Maestrect et à Aix, ainsi qu'il se déduira plus amplement cy-après. Elle est si voisine de celle de S^t. Servais qu'il ne faut que traverser une petite ruē pour aller de l'une en l'autre; et de loing il semble que des deux ce ne soit qu'une. Ce qui s'y void de plus beau et qui est aussi l'un des grands ornements de Maestrect, c'est la tour ou le clocher de ceste église, laquelle excède plus que de 40 pieds en hauteur la grande église de S^t. Servais, et monte 20 pieds plus haut que les tours dudit S^t. Servais; aussi est-elle plus grosse et tout autrement fondée, et son ouvrage semble assez moderne et de beaucoup postérieur à celuy des autres églises de Maestrect. Pour mieux comprendre sa magnificence et pour estre un œuvre tout digne de remarque, j'ay bien voulu prendre la peine de représenter son pourtrait en cest endroit, sans y joindre celuy de l'église, pource qu'elle ne contient rien d'extraordinaire en sa structure. Quant aux matériaux dont ceste belle tour est composée, ils sont semblables à ceux dont l'église est faite, sçavoir pierres grises, dures comme gré, que j'admiray de tant plus qu'elles sont difficiles à cizeler et que leur ouvrage est plus industrieux que celuy des pierres blanches, lesquelles reçoivent toutes formes avec plus de facilité que le bois.

Tour de S. Jean à Maestrect.

Son fondement n'est pas des plus mignards, mais vaste et carré, tout de grandes pierres de taille, lesquelles contiennent trois et quattre pieds de mesure en diamètre; dessus ceste baze sont assizes huict pilastres, une à chas-

que coing, et une au milieu de chasque face, qui servent de soustien et de liaison à ce grand édifice, celles des coings estants doubles et retournants vers chascune face, laquelle contient 47 pieds; et à ce compte, la baze a 188 pieds de contour, qui est une merveilleuse masse. Entre ces pilastres qui sont aussi fort puissantes, sont de grandes et hautes niches ou fenestres bastardes, fort profondes, et qui démonstrent l'espoisseur et la vastité de l'édifice. Plus haut est un second estage, non si haut que le premier ne si large encore, mais de forme carrée et à peu près semblable en façon. Le tiers estage luy ressemble encore, mais il est moins haut et plus mince que le second; le sommet est de forme hexagone, c'est-à-dire à six angles, et de beaucoup moins haut et moins large que le tiers. La couverture est de mesme pierre, toute dorée et ingénieusement élabourée; ce que ma plume n'a peu exprimer à cause de la petitesse du pourtraict. Au surplus cest édifice, quoyque très-haut, et excédant de bien loing en hauteur tous ceux de Maestrect, paroist de beaucoup plus bas qu'il n'est, à cause de son extrême grosseur, laquelle est telle que j'ay dite en la page précédente.

De ce lieu, nous allasmes veoir les Cordeliers et les Jacobins qui sont fort bien accommodez d'églises et de maisons, aiants les cloistres de grand pourpris, et tous voultez ainsi que sont leurs églises. Puis nous vinsmes veoir l'église collégiale de Nostre-Dame laquelle est assez belle, aiant des galleries en carolles tout autour, lesquelles sont voultées ainsi que la nef, la croisée et le chœur; et du

costé de l'Occident se void un grand cloistre couvert, servant de promenoir aux chanoines en temps chaud ou pluvieux. Ceste église me sembla fort ancienne, considérant la forme de son bastiment, lequel est tout de pierre blanche, non fort eslevé, mais fort massif et aiant peu de veuës et de fenestres. On me dit qu'elle est fondée sur pilotis, et pour ce qu'elle n'a peu estre eslevée selon le dessein de celuy qui la commença, comme ainsi soit qu'estant voisine de la Meuse, le fond sus lequel elle est assize s'en ressente et soit tout sablonneux. Je n'y veis autrement rien de remarquable, fors le frontispice, lequel paroist très-ancien, aiant deux tourions aux costez, eslevez bien haut, sans portail en dessoubs, mais à la mode des frontispices de St-Lambert de Liége et de St-Servais de Maestrect, les entrées et advenuës estants aux deux costez. Je n'ay rien veu en tout cest édifice qui méritast d'estre pourtraicté en ce lieu, fors ceste fasciate ou frontispice que j'estime pour son antiquité, lequel est en tout semblable à la figure que voicy exprimée à la légère, pource que le sujet ne mérite que l'on y emploie plus de peine et plus de temps.

Frontispice de l'église de N.-D.

A la sortie de ce lieu, vous voiez l'église paroissiale de St-Nicolas, laquelle luy est fort voisine, et presqu'en un mesme pourpris. Elle est de moienne grandeur et hauteur, toute de pierre blanche, taillée et voultée par le dedans. Son clocher de forme carrée, massif et puissant, mais non fort eslevé, et semble que ce soit un édifice assez antique, comme j'en ay veuz beaucoup d'autres parmy ceste mesme

ville (et nomméement une chapelle qui se void à main droite, venant de St-Servais à St-Nicolas, de laquelle j'ay oublié le nom), soit que vraiement ils soient tels, ou à cause qu'ils sont tous de pierre blanche taillée, et que ceste pierre, venant à noircir ou verdoier à la longue, pour estre exposée à la pluie et aux autres injures de l'air, paroist vielle avant toute autre sorte de pierre naturele ou artificiele.

Aiants veuë l'église de Saint-Nicolas, nous revinsmes vers celle de St Servais, et tenants le chemin lequel y conduit le plus droict, nous veismes l'église et la maison des Jésuites, lesquels sont accommodez de l'un et de l'autre autant advantageusement qu'en aucune ville du Païs-Bas; car leur maison est très-ample et très-commode, bien qu'elle ne soit superbement bastie, et rien ne manque en leurs jardins de tout ce que l'on sçauroit désirer pour la délectation des yeux et de la bouche. Ce qu'ils ont de plus rare et de plus beau est leur église, laquelle est fort superbe et magnifique en sa structure, toute composée de pierre blanche taillée à la moderne; elle contient 80 pieds en largeur et environ 200 en longueur; et tout à l'environ ce sont gros piliers carrez avec des arcs boutans qui la soustiennent par le dehors, avec un beau clocher en l'une des extrémitez. Avant d'y venir, vous entrez en une cour spacieuse, encloze de murs correspondans à l'ouvrage de l'église; et à main droite vous voiez son portail, lequel n'est guères différent en ouvrage à celuy des religieuses Carmelines de Bruxelles, excepté qu'il n'est pas si haut ne

Église des Jésuites.

si large, et que il est tout fait de pierre blanche là où celuy de Bruxelles est meslangé de bricques et de marbre blanc. Par le bas, il a huict colomnes carrées et jeumelles, reposantes sus une large baze, et en soustenantes une autre, sus laquelle est posé le chapiteau, fait aussi de huict colomnes correspondantes à celles d'en bas; aux costez sont deux appuys bien puissants, ouvrez à jour et agencez de globes, pyramides et d'autres embellissemens d'édifices, comme sont encores le chapiteau et les autres parties de ce frontispice, ainsi que l'on peut veoir par la figure que j'en ay exprimée cy-dessous. Entré que vous estes au dedans, vous voiez une voulte lambrissée de bois et par carreaux, en chascun desquels est peinte de vifves couleurs l'image de quelque saint; et les entredeux sont agencez de fleurettes en champ d'or et d'azur. Les verrières en sont peintes et d'un ouvrage excellent pour la vivacité des couleurs et pour la beauté et hardiesse des traicts qui s'y rencontrent. Les colomnes qui soustiennent le lambris sont rondes, et tournées en serpentant et à viz. Le grand autel est fait en forme de théatre, estant fort eslevé sur huict colomnes qui vont toujours en amoindrissant. Le doxal est une pièce fort superbe, couvrant le portail au-dedans, fait de pierre blanche ingénieusement taillée avec images et chapiteaux, reposant le tout sur six colomnes bien grosses de marbre blanc et noir. Voicy le pourtrait au naturel du frontispice que j'ay descrit cy-dessus.

Portail ou frontispice de l'église des Jésuites.

Cest édifice au reste est nouveau, ainsi qu'on le peut juger à l'œil, et à la date qui s'y void exprimée en divers

endroits, portant 1612. L'église est fort belle par le dehors aussi bien qu'au dedans, et d'un ouvrage correspondant à celuy du frontispice. Je ne l'ay exprimée en peinture pource que il eust fallu trop de place pour le représenter au net avec la fasciate, en représentant l'une et l'autre ensemble, il m'eust esté fort difficile à les exprimer exactement toutes deux. De ce lieu, nous vinsmes au marché de la ville, lequel est à peu près de forme triangulaire et non des plus grands, aiant la Maison-de-Ville du costé de l'Occident, dont j'ay bien voulu exprimer la forme, plus en faveur de l'antiquité qui paroist en sa structure que pour autre raison qui m'y puisse mouvoir. Elle est toute de pierre blanche, couverte d'ardoises, aiant une tour assez haute et bien bastie, laquelle sert de belfroy et contient l'horologe; contenant en son pourpris, environné de galleries, une grande cour carrée, et abordant par derrière aux anciens rempars de la ville; et tant dedans que dehors le bastiment, il n'y a que deux estages, horsmis que la tour en a plusieurs. Au surplus ceste halle ou Maison-de-Ville est toute environnée de grandes places et de marchez, aiant le grand qui est double et l'entoure en ses trois faces, et le marché au bois par derrière, qui est une autre place fort vaste et spacieuse, formant un triangle, ainsi que le grand marché en fait deux. Voicy le pourtrait de la halle de Maestrect.

Halle ou Maison de Ville de Maestrect.

FIN.

TABLE.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

N° 1. Chronique des évêques de Liége, XIII[e] siècle, publiée par Stanislas BORMANS.

N° 2. Chronique de Mathias de Lewis, publiée d'après un manuscrit du XIV[e] siècle par Stanislas BORMANS.

N° 3. Le martyre de saint Eustache, tragédie de Pierre Bello, rééditée par H. HELBIG.

N° 4. Collection de documents contemporains relatifs au meurtre de Sébastien de la Ruelle, bourgmestre de Liége, recueillis et publiés par Ulysse CAPITAINE; tome I.

N° 5. Les hommes illustres de la nation liégeoise, par Louis Abry, édités par H. HELBIG et S. BORMANS.

N° 6. Essai sur le pays de Liége et sur ses lois fondamentales, par Michel Deschamps, réédité par Ulysse CAPITAINE.

N° 7. Traicté des maisons nobles du pays de Liége, par Ernest de Rye, publié par Stanislas BORMANS et Eugène POSWICK.

N° 8. Mahomet II, tragédie de Waleffe, publiée par H. HELBIG.

N° 9. L'anarchie à Liége, poëme satirique, par le baron Blaise Henri de Waleffe, publié par H. HELBIG.

N° 10. Chroniques de l'abbaye de St-Trond, publiées par le chev. Cam. de BORMAN, t. I.

N° 11. Journal de voyage de Philippe de Hurges au pays de Liége et à Maestricht, en 1615, publié par MICHELANT.

SOUS PRESSE :

N° 12. Chroniques de l'abbaye de Saint-Trond, t. II.

N° 13. Voyage ès Ardennes, Liége et Pays-Bas, en 1620, publié par M. MICHELANT.

